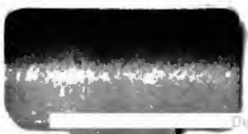
SUPPLÉMENT AU RECUEIL DES LETTRES DE M. DE VOLTAIRE. TOME PREMIER...




31
4 E
25





SUPPLÉMENT

AU

RECUEIL

DES LETTRES

DE M. DE VOLTAIRE.

1764—1778.

SUPPLÉMENT

AU

RECUEIL

DES LETTRES

DE M. DE VOLTAIRE.

TOME SECOND.



A PARIS,

Chez { XHROUET, imprimeur, rue des Moineaux, n°. 16;
DÉTERVILLE, libraire, rue Hautefeuille, n°. 8;
PETIT, libraire, palais du Tribunat, galerie de bois, côté du jardin, n°. 257.

1808.

SUPPLÉMENT

AU

RECUEIL

DES LETTRES

DE M. DE VOLTAIRE.

LETTRE PREMIÈRE.

A M. D'ARGENTAL.

21 juillet.

Il est bien juste qu'après avoir ennuyé mes anges, — 1764.
je les amuse. Voici de la pâture pour la *Gazette littéraire*. Ce morceau me paraît curieux. Il faut que je dise à mes anges qu'on trouve la *Gazette littéraire* un peu sèche, et qu'il eût été à souhaiter que les articles de pure annonce et les supplémens eussent été fondus ensemble une fois par semaine. Par ce moyen chaque gazette eût été intéressante et piquante. Je crains toujours que la petite note mise par les auteurs au bas des remarques sur *Pétrarque*, ne m'ait brouillé avec l'abbé de *Sade* (1).

(1) Ces remarques, qui sont de l'abbé *Arnauld*, se trouvent à la fin du 3e. vol. des *Variétés littéraires*, nouvelle édition, imprimée par *Xhrouet*, en 4 vol. *in*-8°. L'abbé de *Sade* était de la même famille que *Laure*, la maîtresse de *Pétrarque*.

1764. Je suis encore persuadé qu'avec une vingtaine de vers les roués auraient un grand succès; mais on dit qu'il est impossible que *Molé* réussisse dans *Pompée*.

Mes chers anges, je vous prie d'obtenir qu'on ne retranche rien du petit morceau que j'ai l'honneur de vous envoyer.

Respect et tendresse.

Sûrement, par le temps qu'il fait, madame l'*Ange* n'a plus de rhumatisme.

LETTRE II.

A MADAME LA BARONNE DE VERNA,

A Grenoble.

A Ferney, 11 d'auguste.

Nous nous écrivons, Madame, d'un bord du Styx à l'autre. Nous sommes deux malades qui nous exhortons mutuellement à la patience; mais la différence entre vous et moi, c'est que vous êtes jeune et aimable; vous n'avez pas le petit doigt du pied dans l'eau du Styx, et j'y suis plongé jusqu'au menton. Vous écrivez de votre main et avec la plus jolie écriture du monde, et moi je peux dicter à peine. Je vous suis très-redevable de votre recette : il y a long-temps que j'ai épuisé tous les œufs de mes poules, et la couperose, et le nitre, et le sel, et l'eau fraîche, et l'eau-de-vie. Ayez la bonté de considérer, Madame,

que des yeux de soixante et onze ans ne sont pas comme les vôtres, et sont fort rebelles à la médecine. J'avoue, Madame, qu'on a quelquefois la vie à d'étranges conditions; mais vous avez une recette dont j'use avec plus de succès que des blancs d'œufs : c'est de savoir souffrir, d'opposer la patience aux maux, de vivre aussi doucement qu'il est possible, et de tenir son âme dans la gaieté, quand le corps est dans la souffrance. Je voudrais, Madame, pouvoir venir avec mon bâton de Quinze-Vingts auprès de votre chaise longue. Je vous crois philosophe, puisque vous faites tant que de m'écrire. Il faut que vous ayez bien de la force dans l'esprit, puisque la faiblesse du corps en donne très-souvent à l'âme. Comptez, Madame, que les vraies consolations sont dans la philosophie. Une malade pleine d'esprit et de raison est infiniment supérieure à une sotte qui crève de santé. Vous ne pouvez pas danser, mais vous savez penser : ainsi je vous félicite encore plus que je ne vous plains. Je souhaite cependant que vos yeux puissent vous voir usant de vos deux jambes. Mme. *Denis* vous dit les mêmes choses, et j'y ajoute mon sincère respect.

1764.

1764.

LETTRE III.

A M. ALBERGATI.

12 septembre.

Je ne vois pas trop, Monsieur, quel rapport ce pauvre *Algarotti* avait avec *Ovide*, sinon qu'ils avaient tous deux un grand nez. M. *N*... qui a, je crois, tous ses papiers, peut donner un beau démenti à la dame dont vous me parlez. Il faut qu'en effet cette dame soit un peu méchante; j'ajouterais même, si j'osais, un peu folle. A propos de dame, je suis bien étonné que vous n'en ayez pas pour jouer la comédie. Comment peut-on s'en passer, et qui peut les remplacer? Nous en avons, nous autres, et d'excellentes, en comique et en tragique. Sans les femmes, point de plaisir en aucun genre; j'en parle en homme très-désintéressé; car à soixante et onze ans on n'est pas soupçonné d'être subjugué par elles. Je ne connais que l'amitié, et vous m'en faites éprouver le charme.

LETTRE IV.

1764.

A M. DUCLOS.

Aux Délices, 20 octobre.

Mon cher et illustre confrère, la calomnie persécutera donc toujours ces malheureux philosophes ! On s'obstine à m'imputer dans Paris et à Versailles, je ne sais quelle rapsodie, intitulée *Dictionnaire philosophique portatif*, qu'assurément on ne m'attribue pas dans Genève. On sait ssez que c'est un recueil de diverses pièces, dont uelques-unes sont du rabbinisme. On y connaît s auteurs de divers articles : on m'a même communiqué depuis peu les originaux de quelques-ies de ces dissertations écrites de la main de irs auteurs. On ne peut avoir une justification is complète. Je crois devoir à l'Académie cette otestation que je fais entre vos mains. Je me te que mes confrères me rendront justice. Je irrais me lamenter sur la persécution qu'on cite à un solitaire âgé de soixante et onze ans, ablé d'infirmités et presque aveugle. Mais il que les philosophes aient un peu de courage e se lamentent jamais. J'embrasse de tout mon r notre illustre secrétaire.

1764.

LETTRE V.

A M. DE BORDES.

Aux Délices, près de Genève, 27 octobre.

PUISQUE vous nous avez promis, Monsieur, de nous confier votre comédie, vous tiendrez votre promesse. N'allez pas manquer de parole par excès de modestie. Il me paraît impossible qu'avec l'esprit que vous avez, vous n'ayez pas fait une très-bonne pièce. J'ai vu de vous des choses charmantes dans plus d'un genre. Nous vous promettons le secret, et nous remplirons, Mme. *Denis* et moi, toutes les conditions que vous nous imposerez.

Je vous assure, sur mon honneur, que le *Dictionnaire philosophique* est de plusieurs mains. L'article *Apocalypse* est de M. *Abauzit*, de Genève, vieillard de quatre-vingts ans, qui a un grand mérite et une science immense. L'article *Messie* est du premier pasteur de Lausanne. Ce morceau me paraît savant et bien fait : il était destiné pour l'*Encyclopédie ;* peut-être même l'y trouverons-nous imprimé.

Vous voyez qu'on ose dire aujourd'hui bien des choses auxquelles on n'aurait pas osé penser il y a trente années. Le marquis d'*Argens* vient d'imprimer à Berlin le discours de l'empereur *Julien* contre les Galiléens ; discours, à la vérité, un peu faible, mais beaucoup plus faiblement réfuté par

saint *Cyrille*. Des amis du genre humain font au- ——
jourd'hui des efforts de tous côtés pour inspirer 1764.
aux hommes la tolérance, tandis qu'à Toulouse on roue un homme pour plaire à Dieu, qu'on brûle des Juifs en Portugal, et qu'on persécute en France des philosophes.

Adieu, Monsieur : n'aurai-je jamais le plaisir de vous revoir ? Je vous avertis que si vous ne venez point à Ferney, je me traînerai à Lyon avec toute ma famille. Je vous embrasse en philosophe, sans cérémonie et de bon cœur.

Je ne peux écrire de ma main : ma santé et mes yeux sont dans un état pitoyable.

LETTRE VI.

A M. DUCLOS.

Aux Délices, 2 novembre.

E vous supplie, mon cher confrère, de rece-
oir mes remerciemens, et de vouloir bien pré-
nter à M. le duc de *Nivernais* ceux que je lui
is. Vous avez dû recevoir de moi un petit mot
ncernant *le Portatif* qu'on m'imputait. Je sais
mbien vous êtes persuadé que les gens de lettres
doivent des secours mutuels. J'ai toujours pris
itement le parti de ceux qui étaient attaqués
l'envie, par l'imposture et même par l'auto-
. Si les véritables gens de lettres étaient unis,
onneraient des lois à tous les êtres qui veulent
er. Si vous voyez M. *Helvétius*, je vous prie

—— de lui dire combien je suis fâché qu'il n'ait pas
1764. fait le voyage de Genève. Je redeviens toujours aveugle dès que les neiges tombent sur nos montagnes. Mon cœur vous dit combien il vous est attaché, mon esprit combien il vous estime; mais ma main ne peut l'écrire.

LETTRE VII.

A M. LE COMTE DE SADE.

A Ferney, du 26 décembre.

Vous avez écrit à un aveugle, Monsieur, et j'espère que je ne serai que borgne quand j'aurai l'honneur de vous revoir. Soyez sûr que je vous verrai de très-bon œil, s'il m'en reste un. Les neiges du Mont-Jura et des Alpes m'ont donné d'abominables fluxions que votre présence guérira. Mais serez-vous en effet assez bon pour venir habiter une petite cellule dans mon petit couvent? Il me semble que Dieu a daigné me pétrir d'un petit morceau de la pâte dont il vous a façonné. Nous aimons tous deux la campagne et les lettres : embarquez-vous sur notre fleuve; je vous recevrai à la descente du bateau, et je dirai : *Benedictus qui venit in nomine Apollinis* (1).

Je n'ai point encore entendu parler de votre second tome; mais quand il viendra, je ne saurai

(1) « Béni soit qui vient au nom d'*Apollon* ».

comment faire pour le lire. Il y a trois mois que je suis obligé de me servir des yeux d'autrui. 1764. Jugez s'il y a quelque apparence au beau conte ɋu'on vous a fait, que j'avais mis quelques ob-servations dans la *Gazette littéraire*. Je ne lis lepuis long-temps aucune gazette, pas même l'ec-:lésiastique.

Il est juste que vous ayez beaucoup de Jésuites lans Avignon, et ils n'ont rien à craindre en erre papale. Les parlemens ont fait du mal à ordre, mais du bien aux particuliers : ils ne sont eureux que depuis qu'ils sont chassés. Mon jé-uite *Adam* étoit mal couché, mal vêtu, mal ourri; il n'avait pas un sou, et toute sa pers-ective était la vie éternelle. Il a chez moi une ie temporelle assez agréable. Peut-être que dans n an il n'y aura pas un seul de ces pauvres gens ui voulût retourner dans leurs colléges, s'ils aient ouverts. Du reste nous ignorons, Dieu erci, tout ce qui se passe dans le monde, et ous nous trouvons fort bien de notre ignorance. : meilleur parti qu'on puisse prendre avec les mmes, c'est d'être loin d'eux, pourvu qu'on it avec un homme comme vous. Mon indiffé-nce pour le genre humain augmentera quand jouirai du bonheur que vous me faites espé-·. Je prends la liberté d'embrasser de tout mon :ur le parent de *Laure* et l'historien de *Pé-rque*, qui est de meilleure compagnie que son ·os.

1765.

LETTRE VIII.

A M. DAMILAVILLE.

4 janvier.

VRAIMENT, mon cher frère, la lettre dont vous m'avez envoyé copie, n'est pas une lettre de *Pline* et les vers qui la paraphrasent ne sont pas de *Catulle*. Tout cela, en vérité, est de même parure et digne du siècle.

Il est vrai que *Jean-Jacques* écrit mieux ; mais en vérité c'est un homme d'esprit qui se conduit comme un sot. Toutes les apparences sont qu'on le fera repentir d'avoir voulu mettre le feu dans la parvulissime (1) qu'il a quittée. Vous avez vu, par ma dernière lettre, combien il est méchant. Je ne reviens point de mon étonnement qu'un homme qui s'est dit philosophe, joue publiquement le rôle d'un délateur et d'un calomniateur. Vous m'avez incendié, dit-il; incendiez donc aussi mon confrère. J'ai fait mal, mais il a fait pis. Ce n'est pas ainsi, ce me semble, que *Socrate* parlait aux Athéniens. Je vois que le grand défaut de *Jean-Jacques* est d'être enragé contre le genre humain : il a là une bien vilaine passion.

Je suis toujours bien surpris que vous n'ayez pas reçu encore le paquet du médecin anglais. J'espère qu'il ne tardera pas, et que vous en au-

(1) C'est-à-dire, la République de Genève.

rez d'autres incessamment. *Omer* est long-temps à s'échafauder : je ne désespère pas que *Jean-Jacques* ne lui écrive pour le prier de se hâter un peu. 1765.

Vous devez à présent avoir reçu des nouvelles de la destruction de Jérusalem, avec une petite lettre pour *Archimède Protagoras* (1).

Je vous embrasse en 1765 comme en 1764.

LETTRE IX.

A M. COLLENOT,

Négociant d'Abbeville, qui avait consulté l'auteur sur l'éducation qu'il devait donner à ses enfans.

A Ferney, 21 janvier.

La personne que M. *Collenot* a consultée, sent très-bien qu'elle ne mérite pas de l'être. Elle croit qu'il ne faut consulter, sur l'éducation de ses enfans, que leurs talens et leurs goûts. Le travail et la bonne compagnie sont les deux meilleurs précepteurs que l'on puisse avoir. L'éducation des colléges et des couvens a toujours été mauvaise, en ce qu'on y enseigne la même chose à cent enfans qui ont tous des talens différens. La meilleure éducation est sans doute celle que peut donner un père qui a autant de mérite que M. *Collenot*. Voilà tout ce qu'un vieux malade peut avoir l'honneur de lui répondre.

(1) D'*Alembert*.

1765.

LETTRE X.

A M. L'ABBÉ DE SADE.

Au château de Ferney, 23 janvier.

Le second volume (1) m'est arrivé, Monsieur : je vous en remercie de tout mon cœur ; mais M. *Fréron* vous doit encore plus de remerciemens que moi. Il doit être bien glorieux : vous l'avez cité, et c'est assurément la première fois de sa vie qu'on l'a cru sur sa parole. Mais comme je suis plus instruit que lui de ce qui me regarde, je puis vous assurer que je n'ai pas seulement lu cet extrait de *Pétrarque* dont vous me parlez. Il faut que ce *Fréron* soit un bien bon chrétien, puisqu'il a tant de crédit en terre papale. Vous m'avez traité comme un excommunié. Si la seconde édition de l'*Histoire générale* était tombée entre vos mains, vous auriez vu mes remords et ma pénitence d'avoir pris la rime quartenaire pour des vers blancs. Ces rimes de quatre en quatre n'avaient pas d'abord frappé mon oreille, qui n'est point accoutumée à cette espèce d'harmonie. Je prends, d'ailleurs, actuellement peu d'intérêt aux vers, soit anciens, soit modernes : je suis vieux, faible, malade.

Nunc itaque et versus et cætera ludicra pono (2).

(1) Des Mémoires sur la vie de *Pétrarque*.

(2) Horace, ép. 1, livre 1. « C'est pourquoi j'abandonne maintenant les vers et toutes les autres bagatelles ».

Je n'en dis pas de même de votre amitié et de l'envie de vous voir : ce sont deux choses pour lesquelles je me sens toute la vivacité de la jeunesse. 1765.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, du meilleur de mon cœur et sans cérémonie, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

LETTRE XI.

A M. DAMILAVILLE.

28 janvier.

Mon cher frère, mon cher philosophe, en vérité *Jean-Jacques* ne ressemble pas plus à *Thémistocle*, que Genève ne ressemble à Athènes, et un rétheur à *Démosthènes*. *Jean--Jacques* est un méchant fou qu'il faut oublier ; c'est un chien qui a mordu tous ceux qui lui ont présenté du pain. Tout ce que j'ai craint, c'est que son infâme conduite n'ait fait tort au nom des philosophes dont il affectait de se parer. Les vrais sages ne doivent songer qu'à être plus unis et plus fermes ; mais je crains leur tiédeur autant que les persécutions. Si nous avions une douzaine de dames aussi zélées que la vôtre, nous ne laisserions pas de faire du bien au monde ; mais les philosophes demeurent tranquilles quand les fanatiques remuent ; c'est-là l'éternel sujet de nos saintes afflictions.

Mandez-moi, je vous prie, si vous avez fait

voir à M. d'*Argental* ma lettre à Mme. la duchesse
1765. de *Luxembourg*.

On m'a parlé d'un livre intitulé *le Fatalisme*, qui a paru il y a deux ans, et qu'on attribue à un abbé *Pluquet*. Je vous supplie de vouloir bien le faire chercher par l'enchanteur *Merlin*, et de l'adresser, par la diligence de Lyon, à M. *Camp*, banquier à Lyon, pour celui qui vous chérira tendrement jusqu'au dernier moment de sa vie.

LETTRE XII.

A M. DAMILAVILLE.

1er. février.

Vous m'avez parlé des Délices. Je deviens si vieux et si infirme, que je ne peux plus avoir deux maisons de plaisance, et l'état de mes affaires ne me permet plus cette dépense dans un pays où il faut combattre sans cesse contre les élémens. Je me déferai donc des Délices, si je puis parvenir à un arrangement raisonnable, ce qui est encore très-difficile.

J'envoie votre lettre à Esculape *Tronchin*, qui vous exhortera sans doute à la persévérance. On commence aujourd'hui la destruction du petit théologien : je voudrais bien savoir quel est ce maraud-là.

Je crois que c'est un prêtre janséniste qui est l'auteur d'une des pièces d'éloquence que vous

m'avez envoyées, et je soupçonne, non sans raison, le petit abbé d'*Estrées*, qui ferait bien mieux 1765. de servir à boire de bon vin de Champagne, comme son père, que de succéder au ministère d'Abraham *Chaumeix*. Il n'y a pas, Dieu merci, l'ombre du sens commun dans ce ridicule chiffon.

Mon cher frère, voici une grâce temporelle que je vous demande; c'est de faire parvenir à M. *Delaleu* ce paquet, qui est essentiel aux affaires de ma famille. Les philosophes ne laissent pas d'avoir des affaires mondaines à régler. *Jean-Jacques* n'est chargé que de sa seule personne, et moi je suis chargé d'en nourrir soixante et dix; cela fait que quelquefois je suis obligé d'écrire à M. *Delaleu* des mémoires qui ne sont point du tout philosophiques. Vous ne savez pas ce que c'est que la manutention d'une terre qu'on ait valoir. Je rends service à l'Etat sans qu'on en ache rien. Je défriche des terrains incultes; je âtis des maisons pour attirer des étrangers; je orde les grands chemins d'arbres à mes dépens vertu des ordonnances du roi, que personne 'exécute. Cette espèce de philosophie vaut bien mon gré celle de *Diogène*.

1765.

LETTRE XIII.

A M. DE BORDES.

A Ferney, 23 mars.

Il est vrai, mon cher Monsieur, que la justification des *Calas* m'a causé une joie bien pure; elle augmente encore par la vôtre : cette aventure peut désarmer le bras du fanatisme, ou du moins émousser ses armes. Je vous assure que ce n'est pas sans peine que nous avons réussi. Il a fallu trois ans de peine et de travaux pour gagner enfin cette victoire. *Jean-Jacques* aurait bien mieux fait, ce me semble, d'employer son temps et ses talens à venger l'innocence qu'à faire de malheureux sophismes et à tenter des moyens infâmes pour subvertir sa patrie. Je doute encore beaucoup qu'il soit l'avocat consultant de *Paoli.* L'auteur de la *Profession de Foi* a bien connu ce misérable, qui a le cœur aussi faux que l'esprit, et dont tout le mérite est celui des charlatans, qui n'ont que du verbiage et de la hardiesse. On me mande comme à vous, Monsieur, que le *Siège de Calais* n'a réussi chez aucun homme de goût: cependant il est bien difficile de croire que la cour se soit si grossièrement trompée. Il est vrai que le prodigieux succès qu'eut le *Catilina* de *Crébillon* doit faire trembler : vous serez bientôt à portée de juger; je crois que le *Siége* sera levé à Pâques. C'est toujours beaucoup que les Français

ais aient été patriotes à la comédie. C'est une —
hose singulière qu'il n'y ait aucun trait dans 1765.
ophocle et dans *Euripide* où l'on trouve l'éloge 'Athènes. Les Romains ne sont loués dans aune pièce de *Sénéque* le tragique. Je ne crois pas ue la mode de donner des coups d'encensoir au ez de la nation dure long-temps au théâtre. Le iblic, à la longue, aime mieux être intéressé ie loué.

Adieu, Monsieur : vous m'êtes d'autant plus er, que le goût est bien rare. Je vous ai voué ur la vie autant d'attachement que d'estime.

LETTRE XIV.

A M. L'ABBÉ DU VERNET (1),

A Vienne.

Ferney, le 16 avril.

'ais mon compliment, monsieur l'abbé, aux tans de la ville de Vienne de vous avoir ié leur collége. Les jeunes gens de cette ville nt fait un grand pas vers la sagesse, lorss commenceront à rougir de l'atrocité de ancêtres à l'égard du malheureux *Servet*. Il ès-important de leur apprendre de bonne : que ce médecin espagnol, moitié théoloet moitié philosophe, avant d'être cuit à

(1) et abbé *Duvernet* a publié une *Vie de Voltaire.*

—— petit feu dans Genève, avait été condamné à être
1765. brûlé vif à Vienne, au milieu du marché aux Cochons. Il faut encore que ces jeunes gens sachent que *Servet* était l'ami et le médecin de l'archevêque et du premier magistrat de cette ville : ils devaient l'un et l'autre leur santé aux soins de *Servet ;* le fanatisme éteignit en eux tout sentiment d'amitié et de reconnaissance. Le prélat permit à son official, escorté d'un inquisiteur de la foi, de déclarer hérétique son médecin ; et le magistrat, escorté de quatre à cinq assesseurs aussi ignorans que lui, crut que, pour plaire à Dieu et pour édifier les bonnes femmes du Dauphiné, il devait en conscience faire brûler son ami *Servet*, déclaré hérétique par un inquisiteur de la foi.

Vous trouverez certainement dans la bibliothèque de votre collége une grande partie des matériaux qui vous seront devenus nécessaires pour l'histoire des révérens pères Jésuites. Vous êtes très en état, Monsieur, de bien faire cette histoire, et vous êtes sûr d'être lu, lors même qu'il n'y aurait plus au monde ni Jésuites, ni ennemis des Jésuites. Vous rendrez un grand service aux hommes en leur fesant connaître des religieux qui les ont trompés et qui les ont fait battre en les trompant.

Un grand philosophe géomètre, qui daigne me mettre au nombre de ses amis, vient de publier un discours très-éloquent sur la destruction de ces religieux(1). Ce discours, plein de cha-

(1) La *Destruction des Jésuites*, par d'*Alembert.*

leur, de sel et de vérités, est une excellente pré-
face à l'histoire que vous préparez. Vous devez 1765.
sentir, Monsieur, plus que personne, que la destruction de cette société, *dite de Jésus*, est un grand bien qui s'opère en Europe. C'est une légion d'ennemis de moins que les gouvernemens et la philosophie auront désormais à craindre et à combattre. Il est à désirer que les hommes de lettres qui les remplacent dans l'enseignement de la jeunesse, aient autant de courage et de lumières que vous en avez pour faire le bien. On verra bientôt en France, en Espagne, en Portugal, une génération d'hommes très-instruits qui sentiront vivement combien il est affreux de se tourmenter pour des subtilités métaphysiques, et de faire un enfer anticipé de ce monde, qui ne devrait être, pendant le peu d'instans que nous nous y arrêtons, que le séjour des plaisirs et de la vertu. Si nous sommes encore sots et barbares, c'est aux instructeurs qu'il faut s'en prendre. Les études, dans les colléges, n'ont été jusqu'ici réglées que d'après les principes d'une théologie dogmatique; et c'est de cette source empoisonnée que sont sortis tant de sectes qui, en l'honneur de *Jésus-Christ*, se sont chargées d'anathêmes, et qui, après s'être querellées grossièrement, ont employé des milliers de bourreaux pour s'exterminer, et ont fait, en s'exterminant, un vaste cimetière de l'Europe, tantôt pour les couleurs eucharistiques, et tantôt pour la grâce versatile.

Ce que vous me dites, Monsieur, du nombre

— de ceux qui ne croient pas en Dieu, est une
1765. vérité incontestable. Le temps où il y eut en Europe plus d'athées et plus de crimes de toutes les espèces, est celui où l'on eut plus de théologiens et de persécuteurs. M. Charles *Gouju* est entièrement de votre sentiment, et il s'en rapporte à votre prudence au sujet de la petite homélie qu'il adresse à ses frères sur la banqueroute des révérends pères Jésuites et sur l'athéisme des théologiens (1).

Je suis, etc.

LETTRE XV.

A M. ELIE DE BEAUMONT.

4 mai.

Je me flatte que mon *Cicéron* a commencé sa seconde *Philippique*. Il n'est pas nécessaire, ce me semble, d'avoir la feuille du parlement toulousain, qui confirme la sentence de *Mazamet*, pour que le protecteur de l'innocence et de la raison se livre aux mouvemens de son éloquence. Vous aurez la gloire d'avoir détruit de bien cruels préjugés. M. de *Lavaisse*, le père, me mande que, depuis trente ans, la canaille catholique du Languedoc est persuadée que la canaille calviniste égorge ses enfans pour les empêcher de commu-

(1) Ceci a rapport à un écrit de *Voltaire*, intitulé : *Lettre de Charles Gouju à ses frères*. Voyez tome 46 de l'édition de Kelh, *in*-8°.

nier avec du pain azyme. Une vieille huguenote du pays qui s'amusait à consoler les mourans, 1765. passait pour les égorger tous, de peur qu'on ne leur donnât l'extrême-onction.

Vous avez dû recevoir les réponses du pauvre *Sirven* à vos questions: vous êtes son sauveur; il faudra vous peindre avec les *Calas* à vos pieds. Pierre *Calas* veut retourner à Genève où il fait un petit commerce. Il me semble qu'il serait plus convenable de faire ce commerce à Paris. Ne risquerait-il pas de choquer le gouvernement et de perdre ses bienfaits, s'il sortait de France après avoir obtenu une justice si éclatante et un présent de mille écus? S'il veut retourner à Genève, il faut du moins qu'il en ait une permission authentique, et le ministère, en la lui donnant, aurait encore une très-mauvaise opinion de lui. Je soumets mon avis au vôtre.

Mille respects à Mme. de *Beaumont*.

1765.

LETTRE XVI.

A M. GOLDONI.

A Genève, 29 mai.

Je n'ai reçu, Monsieur, le paquet et la lettre dont vous m'avez honoré que depuis deux jours, à mon retour des bains de Suisse, où j'avais été obligé d'aller pour ma très-mauvaise santé et pour des fluxions sur les yeux que je dois au voisinage des Alpes. Vous vous doutez bien que je fais tous mes efforts pour recouvrer la vue quand j'ai vos ouvrages à lire. Je sens bien que je serai privé de la consolation de vous posséder dans ma retraite suisse; mais je préfère votre bonheur à mon plaisir. Vous voilà attaché à une grande princesse qui sentira tout votre mérite. Il est connu partout, mais il sera récompensé en France. Le théâtre aura fait votre réputation, et vos mœurs aimables contribueront à faire votre fortune.

Comptez, Monsieur, sur les sentimens qui m'attacheront à vous tant que je vivrai. Je sais trop combien votre personne est digne de vos ouvrages, pour ne pas vous aimer tendrement.

LETTRE XVII.

1765.

A M. D'ALEMBERT.

A Ferney, 9 novembre.

Vous avez dû recevoir la lettre où je vous parlais de la souscription des *Calas*. On m'a envoyé de plusieurs endroits le discours prétendu de M. de *Castillon*. Je ne peux croire qu'un magistrat ait prononcé un discours si peu mesuré. Il y a des choses vraies : on aura sans doute brodé le fond. Trop de véhémence nuit quelquefois à la meilleure cause; et, comme dit fort bien *Arlequin*, le lavement trop chaud rejaillit au nez de celui qui le donne.

M. *Tronchin* n'a point reçu de courrier de Fontainebleau, comme on le disait, et je vois toujours qu'on fait M. le dauphin plus malade qu'il ne l'est. Le public est exagérateur, et ne voit jamais en aucun genre les choses comme elles sont. Il est vrai que les médecins en usent de même, ainsi que les théologiens. La plupart de ces messieurs ne voient la vérité ni ne la disent.

Si vous voyez M. *Thomas*, je vous prie de l'assurer que je lui ai dit la vérité quand je lui ai écrit. Mme. la duchesse d'*Enville* m'a fait l'honneur de me parler de la lettre d'un évêque grec; je ne l'ai point encore vue (1) : c'est apparemment

(1) Le mandement de l'archevêque de Novogorod, ouvrage de *Voltaire*. Voy. tome 46 de ses œuvres, édition de Kelh, *in*-8°.

1765. quelque plaisanterie; car tout est à la grecque à présent. L'impératrice de Russie m'a envoyé une belle boëte d'or toute à la grecque.

Adieu, mon cher ami : je suis accablé de lettres cette poste.

LETTRE XVIII.

A M. DAMILAVILLE.

30 novembre.

J'ai lu *Thrasibule*, mon cher ami : il y a de très-bonnes choses et des raisonnemens très-forts. Ce n'est pas là le style de *Fréret;* mais n'importe d'où vienne la lumière, pourvu qu'elle éclaire (1). Il eût été plus commode pour le lecteur que cet ouvrage eût été partagé en plusieurs lettres. On divise les pièces de théâtre en cinq actes, pour donner du relâche à l'esprit.

Jean-Jacques se conduit toujours comme un écervelé : cet homme-là n'a pas en lui de quoi être heureux.

J'ignore toujours si le petit paquet que le sieur *Boursier* (2) m'a dit vous avoir envoyé de Genève par M. de *Courteilles*, vous est parvenu.

Comment va votre mal de gorge? Ma santé est actuellement fort mauvaise : je suis accoutumé à ces dérangemens; ils n'affaiblissent pas assuré-

(1) *Lettre de Thrasibule à Leucippe*, ouvrage posthume de *Fréret*.

(2) Nom sous lequel *Voltaire* écrivait quelquefois.

ment les tendres sentimens que j'ai pour mon cher ami. Je recommande toujours les pauvres *Sirven* à votre humanité bienfesante. 1766.

LETTRE XIX.

A M. D'ARGENTAL.

A Ferney, 3 janvier.

Eh! mon Dieu! mon ange tutélaire, pourquoi ne serait-ce pas vous qu'on nommerait médiateur? Votre ministère parmesan y mettrait-il obstacle? Il me semble que non. Ce ministère ne vous empêche pas d'être conseiller d'honneur au parlement, et je vous avertis que nos Genevois désirent passionnément un magistrat.

Vous verrez par l'imprimé ci-joint, qui m'est tombé entre les mains, que les perruques de Genève ne doivent point être ébouriffées de la façon dont on parle des affaires et des miracles de *Jean-Jacques* : je sais que quelques personnes m'ont attribué plusieurs de ces brimborions; mais, Dieu merci, on ne me convaincra jamais d'y avoir eu la moindre part. J'en suis aussi innocent que du *Dictionnaire philosophique*, qu'on m'a si indignement imputé. Il y a dans Neufchâtel, à Lausanne et dans Genève, des gens de beaucoup d'esprit qui se plaisent à écrire sur ces matières. On en avait un très-grand besoin. Ces cantons et une grande partie de l'Allemagne étaient plongés dans la plus horrible superstition: on sort à présent

—— de cette fange ; mais, croyez-moi, il y a encore
1766. en France bien des gens embourbés, qui, tout couverts d'ordures, ne veulent pas qu'on les nettoie. L'opinion gouverne les hommes, et les philosophes font petit à petit changer l'opinion universelle. Voici des vers, mes divins anges, que j'ai faits tout d'une tire sur un sujet qui m'a paru en valoir la peine : voyez si les vers ne sont pas trop indignes du sujet.

Ah ! si vous pouviez être plénipotentiaire à Genève !

Je vous supplie de vouloir bien engager M. *Martin* à empêcher les libraires d'imprimer les tristes vers que j'ai faits sur un événement fort triste. J'ai assez parlé de *Henri IV* en ma vie sans ennuyer encore ses mânes.

Puis-je présenter par vous mes respects à M. le duc de *Praslin* et à M. le marquis de *Chauvelin* ? Je me mets sous vos aîles.

LETTRE XX. 1766.

A M. D'ARGENTAL.

13 janvier.

Cet ordinaire-ci, mes divins anges, sera consacré au vrai tripot, non celui de Genève, mais celui de la comédie.

Nous avons lu *Virginie* à tous nos acteurs, aucun n'a voulu y accepter un rôle. Je ne sais pas si la troupe de Paris est plus difficile que celle de Ferney ; mais on a trouvé l'intrigue froide, la pièce mal construite, sans aucun intérêt, sans vraisemblance, sans beauté : on ne peut être plus mécontent.

Il se pourrait qu'après notre jugement, rendu au pied du Mont-Jura, en Sibérie, la pièce réussît à Paris, puisque le *Siège de Calais* a réussi ; mais je me sens de l'amitié pour M. de *Chabanon*, et je ne peux lui déguiser mes sentimens. Je voudrais bien ne lui pas déplaire en lui disant la vérité, et je ne peux mieux m'y prendre qu'en la fesant passer par vos mains. Vous êtes fait pour rendre la vérité aimable, lors même qu'elle condamne son monde.

M. *Hénin*, qui est actuellement chez moi, trouve la pièce des Genevois bien plus ridicule. Il est étonné qu'on fasse tant de bruit pour si peu de chose. Il faudra pourtant absolument un médiateur pour juger le procès de la belette et du lapin,

—— et pour apprendre à ces animaux-là à se supporter
1766. les uns les autres. Je tremble que vous ne vouliez pas venir; mes anges n'aiment point à courir. Cependant il me semble qu'il ne serait pas mal que vous vissiez Mme. de *Grosley ;* vous attendriez les beaux jours. Dans cet intervalle, M. *Hénin* vous enverrait le résultat des mesures qu'il aurait prises d'avance avec les députés de Berne et de Zurich: vous les dirigeriez; vous vous en amuseriez avec M. le duc de *Praslin ;* vous pourriez même consulter vos avocats sur ce qui concerne la législature, si vous ne vouliez pas vous en rapporter à vous-même, et vous arriveriez pour signer à Genève ce que vous auriez arrêté à Paris dans votre cabinet. Les passions aveuglent les hommes, je l'avoue; la mienne est de mourir comme le bon vieillard *Siméon*, après vous avoir vu. Pardonnez-moi donc si je me tourne de tous les sens pour vous engager à faire un voyage qui fera le seul bonheur dont je suis susceptible. En un mot, je ne sais rien de plus à sa place, rien de plus raisonnable, de plus agréable que ce que je vous propose, et je ne vois pas la plus petite raison de me refuser. Songez que vous n'aurez d'autre peine que celle d'aller et revenir pour jouer le plus beau rôle du monde, celui de pacificateur.

LETTRE XXI. 1766.

A M. PALISSOT.

12 février.

Votre lettre du 3 février, Monsieur, a renouvelé mes plaisirs et mes regrets. Quel dommage, ai-je dit, qu'un homme qui pense et qui écrit si bien, se soit fait des ennemis irréconciliables de gens d'un extrême mérite, qui pensent et qui écrivent comme lui! Vous avez bien raison de regarder *Fréron* comme la honte et l'excrément de la littérature; mais pourquoi ceux qui devraient être tous réunis pour chasser ce malheureux de la société des hommes, se sont-ils divisés, et pourquoi avez-vous attaqué ceux qui devraient être vos amis, et qui n'étaient que les ennemis du fanatisme? Si vous aviez tourné vos talens d'un autre côté, j'aurais eu le plaisir de vous avoir, avant ma mort, pour confrère à l'Académie française. Elle est à présent sur un pied plus honorable que jamais; elle rend les lettres respectables.

J'apprends que vous jouissez à présent d'une fortune digne de votre mérite. Plus vous chercherez à avoir de la considération dans le monde, plus vous vous repentirez de vous être fait sans raison des ennemis qui ne vous pardonneront jamais. Cette idée peut empoisonner la douceur de votre vie. Le public prend toujours le parti

—— des offensés qui se vengent, et jamais de ceux
1766. qui attaquent de gaieté de cœur. Voyez comme *Fréron* est l'opprobre du genre humain. Je ne le connais pas, je ne l'ai jamais vu, je n'ai jamais lu ses feuilles; mais on m'a dit qu'il n'était pas sans esprit : il s'est perdu par le détestable usage qu'il en fait. Je suis bien loin de faire la moindre comparaison entre vous et lui; je sais que vous lui êtes infiniment supérieur à tous égards; mais plus cette distance est immense, plus je suis fâché, je vous le dis encore, que vous ayez voulu avoir mes amis pour ennemis. Ah! Monsieur, c'était contre les persécuteurs des gens de lettres que vous deviez vous élever et non contre les gens de lettres persécutés. Pardonnez-moi, je vous en prie, une sensibilité qui ne s'est jamais démentie. Votre lettre, en touchant mon cœur, a renouvelé ma plaie, et quand je vous écris, c'est toujours avec autant d'estime que de douleur.

LETTRE XXII.

1766.

A M. D'ARGENTAL.

29 mars.

Mes divins anges, ce n'est pas des roués, mais des fous que je vous entretiendrai aujourd'hui. De quels fous ? m'allez-vous dire. D'un vieux fou qui est Pierre *Corneille*, petit-neveu, à la mode de Bretagne, de Pierre *Corneille*, et non pas de Pierre *Corneille*, auteur de *Cinna*, mais sûrement de l'auteur de *Pertharite*, qui n'a pas le sens commun.

Nous avions toujours craint, Mme. *Denis* et moi, sur des notions assez sûres, qu'il ne sût pas gouverner la petite fortune qu'on lui a faite avec assez de peine. Figurez-vous, mes anges, qu'il mande à sa fille qu'elle doit lui envoyer incessamment cinq mille cinq cents livres pour payer ses dettes. M. *Dupuits* est assurément hors d'état de payer cette somme; il liquide les affaires de sa famille; il paie toutes les dettes de son père et de sa mère; il se conduit en homme très-sage, lui qui est à peine majeur, et notre bonhomme *Corneille* se conduit comme un mineur. Nous vous demandons bien pardon, mes chers anges, Mme. *Denis*, M. *Dupuits* et moi, de vous importuner d'une pareille affaire; mais à qui nous adresserons-nous, si ce n'est à vous qui êtes les protecteurs de toute la *Corneillerie ?* Non-seu-

——lement *Pierre* a dépensé en superfluités tout
1766. l'argent qu'il a retiré des exemplaires du roi, mais il a acheté une maison à Evreux, dont il s'est dégoûté sur-le-champ, et qu'il a revendue à perte. Il m'a paru fort grand seigneur dans le temps qu'il a passé à Ferney; il ne parlait pas de vivre conformément à sa naissance et de faire enregistrer sa noblesse, sans savoir qu'il descend d'une branche qui n'a jamais été ennoblie, et qu'il n'y a plus même de parenté entre sa fille et le grand *Corneille*. Il n'avait précisément rien quand je mariai sa fille : il a aujourd'hui quatorze cents livres de rente, et les voici bien comptées.

Sur M. *Tronchin*. . .	600 liv.	1,400 livres.
Pension des fermiers-généraux.	400 liv.	
Sa place à Evreux. . .	160 liv.	
Sur M. *Dupuits*. . . .	240 liv.	

S'il avait su profiter du produit des exemplaires du roi, il se serait fait encore 500 liv. de rente. Il aurait donc été très à son aise, eu égard au triste état dont il sortait.

Comment a-t-il pu faire pour 5,500 livres de dettes sans avoir la moindre ressource pour les payer ? Il a acheté, dit-il, une nouvelle maison à Evreux : qui la paiera ? Il faudra bien qu'il la revende à perte, comme il a revendu la première. Il doit à son boulanger deux ou trois années. Vous voyez bien que le bonhomme est un jeune étourdi qui ne sait pas ce que c'est que l'argent, et qui devrait être entièrement gouverné par sa femme, dont l'économie est estimable. On pourra l'aider dans

dans quelques mois; mais pour les 5,500 livres qu'il demande, il faut qu'il renonce absolument à cette idée, plus chimérique encore que celle de sa noblesse. 1766.

Mes anges ne pourraient-ils pas avoir la bonté de l'envoyer chercher et de lui proposer de se mettre en curatelle sous sa petite femme? Il se fait payer ses rentes d'avance, dépense tout sans savoir comment, mange à crédit, se vêtit à crédit, et cependant il n'est point interdit encore. Pardon, encore une fois, de ma complainte: notre petite *Dupuits* est désespérée; sa conduite est aussi prudente que celle de son père est insensée. *Agésilas*, *Attila* et *Surena* ne sont pas des pièces plus mal faites que la tête du jeune *Pierre*.

Respect et tendresse.

LETTRE XXIII.

A M. D'ARGENTAL.

5 avril.

Jusques à quand abuserai-je des bontés de mes anges? Voilà l'historien de *François Ier*. (1), qui, de secrétaire d'un grand monarque, veut se faire secrétaire des pairs, et je ne sais où il demeure, et je crains de faire encore une méprise. Je prends

(1) M. *Gaillard*, de l'Académie française, auteur des *Histoires de la Rivalité de la France et de l'Angleterre*, de *la Rivalité de la France et de l'Espagne*, de *Marie de Bourgogne*, de *Charlemagne* et de *François I*. Né en 1726, mort en 1806.

—— donc la liberté de leur adresser ma lettre, et de
1766. les supplier de vouloir bien faire mettre l'adresse.

Mes anges connaissent plus de pairs que moi: je puis à peine le servir: ils pourront le protéger fortement, en cas qu'ils n'aient pas une autre personne à favoriser.

Je ne sais si je me trompe; mais je prévois que les citoyens de Genève pourront perdre leur cause au tribunal de la médiation. Il est bien difficile, de quelque manière qu'on s'y prenne, qu'il ne reste quelque aigreur dans les esprits. Je suis donc toujours pour ce que j'en ai dit. Je voudrais que la médiation se réservât le droit de juger les différends qui pourront survenir entre les corps de la République. J'ai peur que les médiateurs ne veuillent pas se charger de ce fardeau, fardeau pourtant bien léger et bien honorable. Ce serait, ce me semble, une manière assez sûre d'attacher les Genevois à la France, sans leur ôter leur liberté et leur indépendance. Je sais bien qu'on n'a pas à faire des Genevois; mais les temps peuvent changer; on peut avoir des guerres vers l'Italie. Je serais fâché de penser autrement que M. l'ambassadeur, et je croirais avoir tort; mais j'aime ma chimère, et je voudrais que M. le duc de *Praslin* l'aimât un peu aussi.

Dites-moi, je vous prie, mes divins anges, comment réussit l'éloge de M. le Dauphin par M. *Thomas*. Il me paraît que de tous les ouvrages qu'on a faits sur ce triste sujet, le sien est celui qui inspire le plus de regrets sur la perte de ce prince.

Me sera-t-il encore permis de recourir à vos bontés, non-seulement pour une lettre de remerciemens que je dois à M. *Thomas*, mais pour un petit paquet que M. d'*Alembert* attend? Figurez-vous mon embarras, je ne sais l'adresse d'aucun de ces messieurs : il faut pourtant leur écrire. Pardonnez-donc mon importunité : je prendrai dorénavant si bien mes mesures, que je ne tomberai plus dans le même inconvénient. 1766.

Le petit ex-jésuite attend sa toile de *Pénélope*, qu'il défait et qu'il refait toujours; mais songez que c'est pour vous plaire qu'il se plaît si peu à lui-même (1).

N. B. M. d'*Alembert* ne demeure plus rue Michel-le-Comte, comme on l'avait mis sur la lettre : c'est je crois près de Belle-Chasse. Encore une fois, pardon.

(1) *Voltaire* avait imaginé de donner le *Triumvirat* sous le nom d'un ex-jésuite.

1766.

LETTRE XXIV.

A MADEMOISELLE CLAIRON.

A Ferney, 15 avril.

Quand on ne peut parvenir, Mademoiselle, à faire cesser l'opprobre jeté sur un état que l'on honore, il n'y a certainement d'autre parti à prendre que de quitter cet état. Vous avez une grande réputation par vos talens; mais vous aurez de la gloire par votre conduite (1). Je voudrais que cette gloire ne fût point unique, et que vos camarades eussent assez de courage pour vous imiter; mais c'est de quoi je désespère. Je vois qu'après avoir disposé des empires sur la scène, vous n'allez à présent donner que des cures. Mon protégé, dont j'ai oublié le nom, m'a paru, par sa lettre, un drôle de prêtre : c'est tout ce que j'en sais (2).

La petite tracasserie avec M. *Dupuits* doit être entièrement finie : je ne la connaissais pas. Vous savez que je passe ma vie dans mon cabinet pendant qu'on médit dans le salon. M. *Dupuits* est en Franche-Comté : il en reviendra bientôt. Mon premier soin sera de l'instruire de vos bontés; et

(1) Mlle. *Clairon* venait de quitter le théâtre, à cause d'une humiliation qu'elle avait reçue. On l'avait envoyée au Fort-l'Evêque.

(2) *Voltaire* avoit prié Mlle. *Clairon* de faire donner à un prêtre, auquel il s'intéressait, une cure qui était à la nomination de M. de *Villepinte*, auprès de qui Mlle. *Clairon* avait du crédit.

comme il sait mieux l'orthographe que madame — sa femme, il ne manquera pas de vous écrire 1766. dès qu'il sera de retour.

Au reste, Mademoiselle, je crois que dans le siècle où nous vivons, il n'y a rien de mieux à faire que de se tenir chez soi, et de cultiver les arts pour sa propre satisfaction sans se compromettre avec le public. Il n'y a plus de cour, et le public de Paris est devenu bien étrange. Le siècle de *Louis XIV* est passé; mais il n'y a point de siècle que vous n'eussiez honoré.

Mme. *Denis* vous fait mille tendres complimens. Je ne vous parle pas de mes sentimens pour vous : je n'ai pas assez d'éloquence.

LETTRE XXV.

(Ceci n'est adressé à personne, et n'est probablement pas une lettre. C'est sans doute une sorte de déclaration ou de protestation de *Voltaire* contre un ouvrage du sieur *Vernet*, où il était attaqué).

Le caractère d'un libelle est d'être imprimé sans permission des supérieurs et sous un titre supposé. Or, le sieur *Vernet* (1) a fait imprimer sans permission et clandestinement à Genève, sous le titre de Copenhague, un recueil de lettres ennuyeuses à un prétendu milord : donc le livre dudit *Vernet* porte le caractère d'un libelle.

Ledit *Vernet*, dans son recueil, s'élève contre Rome et contre la France, quoiqu'il soit encore

(1) Professeur de théologie à Genève. Il est beaucoup question de lui dans le poëme de la *Guerre civile de Genève*.

1766. réputé sujet du roi de France, étant petit-fils d'un réfugié, et quoique les bienséances exigent qu'on n'insulte point Rome.

Ledit *Vernet* se déchaîne contre les spectacles dans le temps qu'ils sont protégés par les seigneurs médiateurs et permis par le conseil de Genève, et cela pour rendre les seigneurs médiateurs suspects et le conseil odieux : donc ledit *Vernet* a fait un libelle très-répréhensible.

Ledit *Vernet* outrage dans cet ouvrage et nomme isolement des personnes de considération qui ne lui ont jamais donné le moindre sujet de plainte : donc son libelle est punissable.

Ledit *Vernet* dit que *le luxe autrefois avait un certain air de noblesse qui exerçait les grands talens, et qu'aujourd'hui le luxe est colifichet et volatil ; qu'on se pique à Paris de montrer un génie imaginatif et pittoresque*, etc. Tout est écrit dans ce goût : donc le sieur *Vernet* a fait un libelle ridicule.

Ledit *Vernet* se répand en invectives infâmes contre un ouvrage qu'il a fait imprimer lui-même d'une manière subreptice et scandaleuse : donc ledit *Vernet* se condamne lui-même dans son libelle.

Brocard, à Dijon, et les frères *Périsse*, à Lyon, ont imprimé une feuille où l'on se moque dudit libelle; mais je me réserve en temps et lieu d'en faire une justice exemplaire comme d'un ouvrage de ténèbre sottement écrit contre ma patrie, contre ma religion et contre mes amis.

Fait au château de Ferney, le 5 juillet 1766.

LETTRE XXVI.

1766.

A M. ELIE DE BEAUMONT.

25 juillet.

En vous présentant, Monsieur, ma requête au nom de l'humanité pour les *Sirven* et pour votre gloire, je vous conjure de me dire s'il est vrai qu'il y ait une loi de 1681 par laquelle on puisse condamner à la mort ceux qui sont coupables de quelques indécences impies. J'ai cherché cette loi dans le recueil des ordonnances, et je ne l'ai point trouvée. Vous savez que celle de 1766 y est directement contraire. Si je pouvais au moins avoir l'extrait de la consultation en faveur de ces cinq extravagans infortunés, je vous aurais une extrême obligation. Je n'ai pas conçu le jugement contre M. de la *Luzerne*. Il y a bien des choses dans le monde que je ne conçois pas : il y en a qui me saisissent d'une horreur égale à l'estime, à la vénération et à l'amitié que vous m'avez inspirées.

1766. LETTRE XXVII.

A M. D'ARGENTAL.

Aux eaux de Roll, en Suisse, par Genève, 26 juillet.

Je vous importunai, mes anges, par ma dernière lettre, en faveur d'un *Ballessert*, qui en effet a du mérite : je vous suppliai de daigner lui procurer une audience de M. le duc de *Choiseul ;* mais aujourd'hui je crois devoir vous prier de n'en rien faire. Je viens d'apprendre que la moitié de Genève a publié un libelle contre l'autre, que même on manque violemment de respect dans ce libelle à monsieur l'ambassadeur de France. J'ignore de quel parti est ce *Ballessert ;* mais il me semble que, dans les circonstances présentes et au point d'aigreur où en sont les esprits, je ne dois pas compromettre vos bontés. M. le duc de *Choiseul* est lassé et indigné de toutes les manœuvres des Genevois, et je ne voudrais pas que vous eussiez à vous reprocher d'avoir présenté un homme dont peut-être on serait mécontent. Je retire donc très-humblement ma requête, mais je persiste toujours à vous conjurer de me faire avoir au moins le précis de la consultation des avocats en faveur des *Polieuctes* et des *Néarques* (1). Je vous envoie un petit extrait

(1) Les jeunes gens d'Abbeville qui avaient été condamnés à avoir le poing, la langue et la tête coupés, et à être jetés au feu, pour avoir mutilé un crucifix dans l'ivresse et chanté des chansons impies et obscènes.

des dernières nouvelles d'Abbeville. Vous serez attendris de plus en plus. J'attends le petit paquet 1766. en toile cirée adressé à *Meirin* par la diligence de Lyon. La tragédie des langues coupées, etc. m'intéresse plus que celle des roués, ou plutôt, après tant d'horreurs, je ne m'intéresse à rien.

Nous prenons des eaux en Suisse, madame *Dupuits* et moi : elles ne nous feront nul bien; mais au moins ces eaux ne sont point en Picardie.

Respect et tendresse.

LETTRE XXVIII.

A M. DE LAHARPE.

Aux eaux de Roll, en Suisse, par Genève, 11 août.

Mon cher confrère, je n'ai plus qu'un chagrin; c'est de ne vous avoir pas donné le prix de ma main. Non-seulement votre ouvrage est couronné (1), mais il est bon; et non-seulement il est bon, mais il est touchant et agréable.

Si l'on n'est pas sensible, on n'est jamais sublime (2).

Hornoy et Ferney seront donc vos deux sommets du mont Parnasse : vous passerez l'automne dans l'un et l'hiver dans l'autre; vous serez également bien reçu par-tout.

(1) Une pièce de vers intitulée *le Poëte*.

(2) Vers de la pièce de *Laharpe*.

1766. Mme. *Denis* s'intéresse à vos succès comme moi-même. Nous vous fesons les plus sincères complimens, et nous allons faire une provision de lauriers pour vous en faire une petite couronne à votre arrivée.

LETTRE XXIX.

(Voir la note en tête de la lettre XXV).

On m'a communiqué une nouvelle apologie manuscrite du sieur *Vernet*, professeur. Je ne sais si c'est la cinquième ou la sixième dudit sieur, car il fait fort souvent son apologie. Il dit page 18, *que quand on fait un marché à tant la feuille, on est obligé de le tenir*. J'ignore s'il a tenu ses marchés à tant la feuille : c'est une affaire qui ne me regarde pas. Il assure, page 31, qu'un libelle de sa façon, en deux volumes, imprimé sans permission à Genève, sous le nom de Copenhague, n'est point un *fatras. Lisez mon livre*, dit-il : cet ordre est bien rigoureux.

Je suis fâché que toute son apologie roule sur un mensonge très-grossier. Il feint que ses lettres, écrites à Colmar, roulent sur une édition des *Annales de l'Empire*, et non sur une édition de l'*Histoire générale*, dont il voulait s'emparer au préjudice de MM. les frères *Cramer*. Je lui déclare qu'il en a menti, et qu'il ne m'a jamais écrit à Colmar que pour me prier de lui confier l'édition de l'*Histoire générale*. On n'a qu'à venir dans mon château vérifier ses lettres.

Pages 6 et 7, il prétend qu'il avait seulement consenti à être mon correcteur d'imprimerie, et qu'il ne l'avait jamais demandé. —— 1766.

Il en a encore menti; car si, dix ans auparavant, je lui avais parlé le premier de faire imprimer mes œuvres à Genève, et de le gratifier de cette édition, ce qui n'est pas vrai, cela n'empêche point du tout qu'il ne m'ait écrit à Colmar, en 1754, pour me supplier de permettre qu'il fût mon éditeur à Genève. Il dit, page 26, que je voulus le consulter, ne le connaissant pas, et que je changeai d'avis dès que je le connus: cela est vrai.

Fait à Ferney, le 23 août 1766.

LETTRE XXX.

A M. LACOMBE.

Auguste.

Vous êtes trop bon, Monsieur, et je ne prétends point du tout qu'il vous en coûte pour m'envoyer des livres; passe encore si vous les aviez imprimés. Epargnez-vous, je vous en supplie, les frais d'une gravure pour une brochure qui, entre nous, n'en vaut pas trop la peine. Je vous dirai franchement que la pièce (1) m'a paru plutôt une satire de Rome qu'une tragedie. Je ne puis penser qu'une pièce de théâtre sans intérêt se fasse

(1) Le *Triumvirat.*

1766. jouer ni lire. Les notes m'ont paru plus intéressantes que la pièce. Une estampe vous coûterait beaucoup, ne ferait nul bien à l'édition, et n'en augmenterait point le prix.

Je vous prie d'ailleurs de considérer que la représentation d'un orage ne caractérise point les proscriptions de trois coquins. Cet orage m'a paru fort étranger au sujet : j'aimerais mieux dans une tragédie un beau vers qu'une belle estampe. Enfin, je sais que vous ferez plaisir à l'auteur de ne vous point mettre en frais pour cette bagatelle. Toutes vos lettres augmentent les sentimens d'estime et d'amitié que vous m'avez inspirés.

Votre très-humble et obéissant serviteur.

LETTRE XXXI.

A M. BLIN DE SAINMORE, *à Paris.*

A Ferney, le 9 septembre.

Vous m'avez écrit quelquefois, Monsieur, et je vous ai répondu autant que ma santé et la faiblesse de mes yeux ont pu le permettre. Je me souviens que je vous envoyai en 1762 des vers fort médiocres en échange des vers fort bons que vous m'aviez adressés (1).

On me mande qu'un homme de lettres nommé M. *Robinet*, actuellement en Hollande, a rassemblé plusieurs de mes lettres toutes défigurées,

(1) Son héroïde de Gabrielle d'*Estrées*. Voir les vers de *Voltaire*, page 313 du tome 13e. de ses œuvres, édition de Kelh, *in*-8o.

parmi lesquelles se trouve ce petit billet en vers dont je vous parle. Vous me feriez plaisir, Monsieur, de m'instruire de la demeure de M. *Robinet*, qu'on m'a dit être connu de vous. Je vous prie aussi de me dire quand nous aurons le *Racine* pour lequel j'ai souscrit entre vos mains. Je suis bien vieux et bien malade, et je crains de mourir avant d'avoir vu cette justice rendue à celui que je regarde comme le meilleur de nos poëtes. 1766.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE XXXII.

A M. LACOMBE.

19 septembre.

Je persiste dans mon opinion, Monsieur. Je crois que vous faites tres-bien de n'imprimer que peu d'exemplaires de la tragédie de mon ami (1); elle n'est point théâtrale; elle ne va point au cœur; il en convient lui-même. Il n'y a qu'un très-petit nombre de gens qui aiment l'antiquité. Encore une fois, il n'est pas juste que vous fassiez un présent pour un ouvrage qui peut ne vous produire aucune utilité. On trouvera d'autres façons de faire une galanterie à la personne à qui on destinait ce présent. Il est vrai que si l'édition peu nombreuse que vous faites réussissait contre mon

(1) Le *Triumvirat*.

—— attente, mon ami vous fournirait un morceau
1766. assez curieux concernant la littérature et le théâtre, que vous pourriez joindre au reste de l'ouvrage : alors, si vous étiez content du succès de la seconde édition, vous pourriez donner au comédien qu'on vous indiquerait la petite rétribution dont vous parlez. Au reste, je ne crois pas que le ton sur lequel la comédie est aujourd'hui montée, permette qu'on joue des pièces de ce caractère. On est fort las, je crois, des anciens Romains : on ne se pique plus de déclamer les vers comme on fesait du temps de *Baron ;* on veut du jeu de théâtre; on met la pantomime à la place de l'éloquence : ce qui peut réussir dans le cabinet, devient froid sur la scène. Voilà bien des raisons pour vous engager à ne tirer d'abord qu'un très-petit nombre d'exemplaires. Au reste, l'auteur de cet ouvrage ne veut point se faire connaître : c'est un homme retiré qui craint le public et qui n'aspire point à la réputation. Pour moi, je n'aspire qu'à votre amitié. J'ajoute qu'il y a quelques vers dans la pièce qui sont assez de mon goût et dans ma manière d'écrire. Plusieurs jeunes gens m'ont fait cet honneur quelquefois ; ils ont imité mon style en l'embellissant. Je sens bien qu'on pourra me soupçonner ; mais on aura grand tort assurément, et je ne doute pas que votre amitié ne me rende le service de dissiper ces soupçons.

Adieu, Monsieur : je suis infiniment touché de tous les sentimens que vous me témoignez.

LETTRE XXXIII. 1766.

A M. LACOMBE, *libraire.*

A Ferney, ce 26 septembre.

Je suis obligé, Monsieur, de recourir à votre témoignage pour confondre une singulière imposture. Un éditeur s'est avisé de recueillir quelques-unes de mes lettres qui ont couru dans Paris. Elles sont toutes falsifiées, et presque toutes les falsifications sont des outrages odieux faits aux personnes les plus considérables du royaume. Ce recueil est imprimé à Amsterdam, sous le nom de Genève. Il est connu dans toute l'Europe, hors à Paris, où il est justement prohibé.

Il y a dans ce recueil une lettre que je vous écrivis en 1763, au sujet de la reine *Christine*. Je vous prie de me dire si les paroles suivantes sont effectivement dans l'original que vous pouvez avoir.

« *La réputation de son père était si grande, qu'on aurait tenu compte à cette princesse de toutes les sottises attachées à son sexe, et même du mal qu'elle n'aurait pas osé faire à ses sujets. Il faut être né bien dépravé et bien stupide, pour ne pas briller sur le trône et pour ne point s'immortaliser par de bonnes actions, plus faciles à faire que les grandes et belles actions. Quoi qu'il en soit, ce livre est toujours un monument précieux qui pourrait servir*

1766. *d'exemple à d'autres princes qui auraient la folle gloriole d'abdiquer* ».

Je ne crois pas m'être servi d'expressions si plates et si ridicules. Presque tout le reste de la lettre imprimée est très-indignement défiguré. Je vous prie de m'envoyer un certificat dans lequel vous fassiez éclater votre juste indignation contre le faussaire. On ne peut réprimer le brigandage de la librairie qu'en le dévoilant. Je vous serai obligé de m'envoyer les feuilles de la pièce que vous imprimez. Je souhaite que cet ouvrage soit accueilli avec quelque indulgence, afin que l'auteur puisse joindre à la seconde édition quelques morceaux de littérature qu'il m'a confiés et qui me paraissent très-curieux. Je vous prie de compter pour jamais sur l'estime et l'amitié qui m'attachent à vous.

LETTRE XXXIV.

LETTRE XXXIV.

1766.

A M. LE DUC DE RICHELIEU.

28 octobre.

En vérité, Monseigneur, vous m'avez écrit une lettre admirable. Vous avez raison en tout. Votre esprit est digne de votre cœur. Vous voyez les choses précisément comme elles sont, ce qui est bien rare. Pourquoi n'êtes-vous pas du conseil? Vous y opineriez comme vous avez combattu. C'est la seule chose qui manque à votre brillante carrière. Je n'ai point voulu écrire à mon héros avant de connaître un peu son protégé. Il a très-peu de goût pour le christianisme. Je ne sais si vous lui en ferez un crime. Quant à moi, je lui ai fortement représenté la nécessité de reconnaître un Dieu vengeur du vice et rémunérateur de la vertu. Je l'ai heureusement trouvé convaincu de ces vérités, repentant de ses fautes, pénétré de vos bontés passées et à venir. Il a infiniment d'esprit, une grande lecture, une imagination toute de feu, une mémoire qui tient du prodige; une pétulance et une étourderie bien plus grandes. Mais il n'est question que de cultiver et corriger. Laissez-moi faire. Vous étiez très-bon physionomiste il y a quinze ans, lorsque vous prédites qu'il serait un grand sujet en bien ou en mal; car son cœur est aussi susceptible de l'un que de l'autre. J'espère le déterminer au premier.

1766. Il y a quelque temps qu'il alla voir Mme. la générale de *Donop*, veuve du premier ministre de Hesse, dont le château est à deux lieues de chez moi. Son esprit et sa figure lui donnèrent un accès facile auprès de cette dame, avec qui il soupe souvent. S'il n'y couche pas, c'est que cette jeune veuve a plus de soixante et dix ans et que ses femmes-de-chambre en ont autant. Il y est fêté, et cette bonne dame a la complaisance de l'appeler Monsieur le marquis, tout comme le petit *Villette*. Je n'ai pu aussitôt son arrivée le faire manger à ma table, parce que j'avais alors à la maison des personnes à qui je devais du respect, et je vous dirai que depuis plus de quinze jours ma déplorable santé me condamne à la solitude, quand mes moines sont au réfectoire, et je crains fort qu'après avoir mangé et soupé tête à tête avec des Générales il ne dédaigne la table d'un pauvre citadin dont la maison n'est pas celle d'un gouverneur de province. Au reste, mon secrétaire et sa femme, avec qui *Galien* mange, sont de très-bonne famille. Enfin, vous ne m'aviez pas ordonné de le faire manger à la table de Mme. *Denis*. Il a bien envie de mettre en œuvre les recherches qu'il a faites sur la province de Dauphiné, et d'en donner une petite histoire, dans le goût du président *Hénault*; mais je ne sais rien ou pas grand'chose dans ma bibliothèque qui puisse seconder son envie, et il n'a apporté de Paris que les *Amours du père Lachaise*, pour commencer son ouvrage, qui, étant fait sous mes yeux, et vous étant dédié par

votre petit élève, pourrait l'annoncer avantageusement dans le monde. Ses parens sont auprès de Grenoble, où il peut les voir et acheter à peu de frais le peu de livres qui lui sont nécesaires. Il m'a dit qu'il vous en écrivait; j'attends vos ordres là-dessus avant de rien faire. Cet enfant aurait besoin de quelques petits secours pour son entretien. J'ai cru voir par votre lettre, que votre intention était que je les lui donnasse. Faites-moi connaître vos ordres là-dessus, je les suivrai ponctuellement. Il faut avouer que ce que vous avez fait pour lui depuis quinze ans, est une des belles actions de votre vie. Vous devez le regarder comme un dépôt confié à mes soins, comme votre futur secrétaire. Il est très en état d'en devenir un du premier ordre. L'esprit est une grande ressource. Comme je vous instruirai exactement de la manière dont il tournera, vous ne lui ferez pas sentir que vous êtes instruit de rien par mon canal. Il n'aurait plus de confiance en moi, et il en a beaucoup, car il me dit tout ce qu'il pense. Mais avant de penser à ses fautes qui ne sont encore qu'idéales, je vais vous parler des miennes qui sont réelles et qui seraient bien plus grandes encore, si je tenais en effet école de raison. Mais on m'impute tous les jours des livres auxquels je n'ai pas la moindre part, et que même je n'ai pas lus. L'indiscrétion de ceux qui me viennent voir relève toutes mes paroles. C'est un malheur attaché au dangereux avantage d'une célébrité que je maudis. Quand on est un homme public, il faut être un homme puissant, ou l'on

1766.

1766. est écrasé de tous les côtés. J'ai des protecteurs dans toute l'Europe, à commencer par le roi de Prusse, qui est revenu à moi entièrement; mais je me flatte que je n'aurai aucun besoin de ces appuis; je crois avoir pris mes mesures pour mourir tranquille.

Je conviens de tout ce que vous me dites sur ces plats Huguenots et sur leurs impertinentes assemblées. Savez-vous bien qu'ils m'aiment à la folie, et que si j'étais parmi eux j'en ferais ce que je voudrais? Cela paraît ridicule, mais je ne désespérerais pas de les empêcher d'aller au désert. A l'égard de cette pauvre famille d'*Espinasse*, voyez ce que vous pouvez faire sans compromettre votre crédit. Il me semble que quand on délivre un homme des galères, il ne faut pas le condamner à mourir de faim. On doit faire grâce entière. Il faut lui rendre son bien. J'ose encore vous conjurer de dire un mot à M. de *Saint-Florentin*. Vous ne lui direz pas sans doute que c'est moi qui vous en ai supplié.

Me permettez-vous de mettre dans votre paquet qui est déjà bien long, un petit mot pour Mme. de *Saint-Julien?*

Agréez mon profond respect, et mon attachement inviolable.

LETTRE XXXV.

1766.

A M. HELVÉTIUS.

A Ferney, 7 novembre.

CONNAISSEZ ce malheureux *Jean-Jacques;* voyez quel a été le prix de vos bienfaits (1). On a découvert bien d'autres infamies. Je ne pouvais deviner pourquoi il conseillait à *Emile* d'épouser la fille du bourreau; mais je vois bien à présent que c'était pour se faire un ami dans l'occasion.

Adieu; souvenez-vous que *Judas* n'a pas décrédité les Apôtres.

(1) Il s'agit du projet que *Rousseau* avait eu de réfuter le livre de l'*Esprit*.

1766.

LETTRE XXXVI.

A M. D'ARGENTAL.

7 novembre.

Vraiment, cela n'allait pas mal; j'étais en train. Je me disais, il y a là des choses qui plairont à mes anges; cette idée me soutenait. Mais, ô mes anges! les tracasseries viennent en foule : elles tarissent la source qui commençait à couler. On me conteste la turpitude de notre ami *Jean-Jacques*. On soutient que *Jean-Jacques* était secrétaire d'ambassade à Venise, et qu'il avait seul le secret du ministère. M. le chevalier de *Taulès* m'a apporté les originaux des lettres de *Jean-Jacques*, où il n'est question que de coups de bâton et point du tout de politique. Il est avéré que ce grand homme, loin d'avoir le secret de la cour, était copiste chez M. le comte de *Montaigu*, à deux cents livres de gages. M. l'ambassadeur et M. le chevalier de *Taulès* sont d'avis qu'on imprime ces lettres pour les joindre à l'éducation d'*Emile*, dès qu'*Emile* sera reçu maître menuisier, et qu'il aura épousé la fille du bourreau.

Je conçois bien que la publication de la honte de *Jean-Jacques* pourrait servir à ramener à la raison le parti qu'il a encore dans Genève, et refroidirait des têtes qu'il enflamme et qui s'opposent à la médiation. Mais comme ces lettres sont

tirées du dépôt des affaires étrangères, je n'ose rien faire sans le consentement de M. le duc de *Praslin* et de M. le duc de *Choiseul*. Je remets cette affaire, mes divins anges, comme toutes les autres, à votre prudence et à vos bontés. Il me paraît essentiel que le ministère de France soit lavé de l'opprobre qui rejaillirait sur lui d'avoir employé *Jean-Jacques*. C'est trop que des *Déons* et des *Vergys*. La manière insultante dont ce malheureux *Rousseau* a parlé dans plusieurs endroits de la cour de France exige qu'on démasque ce charlatan, aussi méchant qu'absurde. Nous verrons si Mme. la duchesse de *Luxembourg* et Mme. de *Boufflers* le soutiendront encore. On me mande qu'il est en horreur à tous les honnêtes gens; mais je sais qu'il a encore des partisans. 1766.

Dites-moi, je vous en prie, des nouvelles de Mlle. *Durancy*. On est toujours fou d'*Olympie* à Genève. On la joue tous les jours. Le bûcher tourne la tête ; il y avait beaucoup moins de monde au bûcher de *Servet* quand vingt-cinq faquins le firent brûler.

Je me mets au bout de vos ailes.

1766. LETTRE XXXVII.

A M. LACOMBE.

17 novembre.

Si tous les ouvrages que vous imprimez, Monsieur, étaient écrits comme votre lettre du 9, vous feriez une grande fortune.

Je suis effrayé des huit pages que vous comptez refaire. En vérité cet ouvrage très-froid n'en vaut pas la peine, et l'on compte vous donner bientôt quelque chose de plus intéressant.

Faites tout ce qu'il vous plaira du Recueil de Morale et de Philosophie. Quand il sera fait, je vous proposerai une petite préface. On prétend que c'est un M. de *Bordes*, de l'Académie de Lyon, ancien antagoniste de *Rousseau*, qui a fait la lettre qu'on m'a attribuée dans les gazettes anglaises. Vous verrez par l'imprimé ci-joint, que cette lettre n'est pas de moi. Si vous voulez donner au public ma lettre à M. *Hume*, avec des remarques historiques et critiques assez curieuses, je vous les ferai tenir. *Rousseau* n'est pas seulement un fou; c'est un méchant homme, c'est le singe de la philosophie qui saute sur un bâton, fait des grimaces et mord les passans.

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

LETTRE XXXVIII.

1766.

A M. D'ARGENTAL.

22 novembre.

Mes anges sauront, ou savent déjà, peut-être, que j'ai eu l'honneur de leur adresser deux paquets pour M. le duc de *Praslin*. Le premier contenait une provision pour le tripot, avec une lettre relative au tripot.

Le second renferme ma réponse à la lettre du 13 novembre, dont mes anges m'ont gratifié, et cette lettre, bien ou mal raisonnée, est soumise à leur jugement céleste. Elle est accompagnée des lettres patentes qu'ils m'ont ordonné d'envoyer à Mlle. *Durancy*, d'une lettre à M. du *Clairon*, et sur-tout de corrections nécessaires à ma création de dix jours. Souvenez-vous bien, je vous en prie, au quatrième acte, scène seconde, du mot de *tyrans*, auquel il faut substituer celui de *Persans* :

> Ces biens que des tyrans aux mortels ont ravis,

Mettez,

> Ces biens que des Persans aux mortels ont ravis.

Tyrans sent le *Jean-Jacques* ; *Persans* est plus honnête, et il faut être honnête.

Mais voici bien une autre paire de manches,

1766. comme disait *Corneille ;* je ne savais pas, quand je dépêchai mes *Scythes*, que *Lemierre* avait fait les *Suisses* (1). Or les *Suisses* et les *Scythes*, c'est tout un. Il est impossible que *Lemierre* et moi ne nous soyons pas rencontrés. Je ne veux pas du tout passer pour être son copiste. En faisant présent de ma pièce aux comédiens, je peux passer devant *Lemierre.* Les comédiens peuvent dire que c'est une tragédie qui leur appartient en propre, et qu'ils sont en droit de donner les pièces qui sont à eux avant celles dont les autres partagent avec eux le profit.

En un mot, il y a plus d'une tournure à donner à la chose. On peut même obtenir un ordre du premier gentilhomme de la chambre. O anges ! vous n'avez qu'à battre des aîles, et on fera ce que vous voudrez. Nous ne pensons pas au couvent que l'incognito puisse et doive se garder. Le petit *Laharpe* n'en sait rien ; mais M. *Hennin* a vu le manuscrit sur ma table. M. de *Taulès*, qui est curieux comme une fille, est au fait. Il y a une autre raison encore ; c'est que maman (2) prétend que les *Scythes* sont ce que j'ait fait de mieux ; et moi je vous avoue que, parmi mes médiocres ouvrages, je ne crois pas qu'il y en ait deux plus singuliers que les *Scythes.*

Je pense donc qu'il faut hardiment courir les risques des sifflets. Je pense qu'il faut faire lire la pièce devant mon gros neveu, et même devant

(1) *Guillaume Tell.*

(2) Mme. *Denis.*

Damilaville; qu'il faut donner ce plaisir à vos amis, et vous en faire un amusement. J'attends vos ordres pour lire les *Scythes* ou les *Suisses* à notre ambassadeur suisse, à *Hennin*, à *Taulès*, à *Laharpe*, à *Dupuits*, qui ne savent rien encore bien positivement. J'attends vos ordres, dis-je, et je me prosterne. 1766.

LETTRE XXXIX.

A M. MARMONTEL.

24 novembre.

Je suis en peine de savoir, mon cher confrère, si vous avez reçu un paquet que je fis partir vers le 9 ou 10 de ce mois, sous l'enveloppe de Mme. *Geoffrin*. J'ignore même si elle est arrivée; c'est ce qui fait que je vous écris par une autre voie. Je me meurs d'envie de voir *Bélisaire*. J'ai toujours dans la tête que ce sera votre chef-d'œuvre.

Je dois vous apprendre que j'ai beaucoup trop ménagé ce malheureux *Jean-Jacques*. Il faut que vous connaissiez ce monstre. Il n'avait écrit contre la comédie (lui qui n'avait que de bien mauvaises comédies), que pour soulever contre moi les prêtres et les autres gueux de Genève. Il était au désespoir que j'eusse une jolie maison près d'une ville où il était abhorré de tous les honnêtes gens. Apprenez cette anecdote à M. d'*Alembert*. M. le docteur *Tronchin* a les preuves en main. Je sais

1766. que tout cela est triste pour la littérature; mais il faut couper un membre gangrené.

Je vous demande en grâce de me donner des nouvelles de mon paquet. Je vous embrasse le plus tendrement du monde.

LETTRE XL.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

26 novembre.

JE vais chercher, Monsieur, les deux petites curiosités que vous désirez avoir, et elles vous parviendront par votre ami, à qui j'envoie cette lettre, et à qui je demande comment il faut s'y prendre. Je ne crois point que ces bagatelles doivent de droits aux fermiers-généraux; mais il est toujours bon de prendre toutes ses précautions et de ne pas s'exposer à des avanies.

Il est vrai, Monsieur, que ce serait une grande consolation pour moi de former des élèves qui soutinssent le seul véritable théâtre qu'on ait en Europe. En vérité, j'ai besoin de consolation. Les choses que vous me mandez, celles que je sais d'ailleurs, et certains événemens publics, font frémir le bon sens et déchirent le cœur. Si j'étais plus jeune, si je pouvais me transplanter, si ceux qui sont capables de rendre les plus grands services à la raison humaine avaient du courage, je sais bien quel parti il y aurait à prendre. Mais il faudrait se voir, et puis-je encore me flatter que

vous ferez un voyage à Lyon pendant ma vie et que je pourrai vous parler à cœur ouvert. 1766.

Il n'était pas possible que vous prissiez le parti de *Rousseau* dès que vous l'avez connu. Non-seulement c'est un fou, mais c'est un monstre. M. *Tronchin* a la preuve en main qu'il ne m'avait écrit une lettre insolente que pour m'engager dans une querelle sur la comédie, et pour soulever contre moi les prédicans et le peuple de Genève. Je n'ai pas été sa dupe. Ce pauvre fou a trop d'orgueil pour être adroit. Il est méchant, mais il n'est pas dangereux : c'est un grand malheur, je l'avoue, qu'un homme qui pouvait servir, en ait été si indigne; mais il n'aurait pu être utile qu'avec un meilleur cœur et un meilleur esprit. Aimons toujours, Monsieur, les lettres qu'il déshonore, et qu'on persécute. Vous ferez plus de bien que *Jean-Jacques* n'a fait de mal. Continuez-moi vos bontés. Combattons sous le même étendard, sans tambour et sans trompette. Encouragez vos alliés, et que les traités soient secrets; comptez sur ma tendre et respectueuse amitié.

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

MISO-PRIEST (1).

La *Lettre au docteur Pansophe* n'est point de moi; elle est de l'abbé *Coyer*; je voudrais l'avoir faite (2).

(1) Ce mot forgé signifie *qui hait les prêtres.*

(2) Cette lettre avait paru sous le nom de *Voltaire*, et semblait en effet être de lui. On ne l'a cependant point insérée dans ses œuvres.

1766.

LETTRE XLI.

A M. DE BORDES,

De l'Académie de Lyon.

A Ferney, 29 novembre.

Il y a long-temps, Monsieur, que vous êtes mon *Mercure*, et que je suis votre *Sosie*, à cela près que je vous aime de tout mon cœur et que vous ne me battez pas. Vous connaissez une ode sur la guerre, dans laquelle il y a tant de strophes admirables. On l'a imprimée sous mon nom : je serais trop glorieux si je l'avais faite. Il y a une certaine *Profession de foi philosophique* digne des *Lettres provinciales*. Je voudrais bien l'avoir faite encore. Je n'aurais pas cependant attribué à *Jean-Jacques* du génie et de l'éloquence comme vous faites dans la note qu'on trouve à la dernière page de votre *Profession de foi*. Je ne lui trouve aucun génie. Son détestable roman d'*Héloïse* en est absolument dépourvu. *Emile* de même, et tous ses autres ouvrages sont d'un vain déclamateur qui a délayé dans une prose souvent inintelligible deux ou trois strophes de l'autre *Rousseau*, sur-tout celle-ci :

Couché dans un antre rustique,
Du Nord il brave la rigueur,
Et votre luxe asiatique
N'a point énervé sa vigueur.

Il ne regrette point la perte
De ces arts dont la découverte
A l'homme a coûté tant de soins,
Et qui, devenus nécessaires,
N'ont fait qu'augmenter nos misères
En multipliant nos besoins (1).

1766.

Jean-Jacques n'est qu'un malheureux charlatan qui, ayant volé une petite bouteille d'elixir, l'a répandue dans un tonneau de vinaigre, et l'a distribuée au public comme un remède de son invention.

Je voudrais bien avoir fait encore la *Lettre au docteur Pansophe.* On m'avait mandé qu'elle était de l'abbé *Coyer ;* mais on dit actuellement qu'elle est de vous, et je le crois, parce qu'elle est charmante ; mais elle ne s'accorde point avec ce que j'ai mandé à M. *Hume*, qu'il y a sept ans que je n'ai eu l'honneur d'écrire à *M. Jean-Jacques.*

Je vous prie de vous confier à moi : je vous demande encore en grâce de vous informer d'un nommé *Nonotte*, ex-jésuite, qui m'a fait l'honneur d'imprimer à Lyon deux volumes contre moi pour avoir du pain (je ne crois pas que ce soit du pain blanc). Il y a long-temps que je cherche deux autres libelles de Jésuites contre les parlemens, l'un intitulé : *Il est temps de parler*, et l'autre : *Tout se dira.* Ils sont rares : pourriez-vous me les faire venir à quelque prix que ce soit ?

(1) Ode IX, livre II.

1766. Je vous demande pardon de la liberté que je prends. Je vous embrasse tendrement, mon cher confrère à l'Académie de Lyon, qui devriez l'être à l'Académie française.

LETTRE XLII.

A M. DE BORDES.

A Ferney, 15 décembre.

Je vous suis très-obligé, Monsieur, des deux livres que vous voulez bien me confier, et que je vous rendrai très-fidèlement dès que je les aurai consultés. J'espère les recevoir incessamment. L'abbé *Coyer* me jure qu'il n'est point l'auteur de la *Lettre à Pansophe :* c'est donc vous qui l'êtes. Vous dites que ce n'est pas vous : c'est donc l'abbé *Coyer*. Il n'y a certainement que l'un de vous deux qui puisse l'avoir écrite. Le troisième n'existe pas. De plus, vous étiez tous deux à Londres à-peu-près dans le temps que cette lettre parut. Il n'y a que vous deux qui puissiez connaître les Anglais dont on trouve les noms dans cette pièce. Le style en est parfaitement conforme à la profession de foi très-plaisante que vous fîtes il y a quelques années, entre les mains de *Jean-Jacques*.

Vous avez très-grande raison d'avouer que ce *Jean-Jacques* a quelquefois de la chaleur dans ses déclamations, et qu'il est souvent contraint, obscur, insolent, hérissé de sophismes et plein de

de contradictions. Si vous vouliez ajouter à cette confession générale que vous vous êtes réjoui 1766. fort agréablement à ses dépens dans la *Lettre à Pansophe*, vous auriez une absolution plénière sans être obligé ni à la pénitence ni au repentir, et vous seriez certainement sauvé chez tous les gens de goût.

Je ne trouve donc dans cette publication de la *Lettre à Pansophe* d'autre défaut, sinon qu'elle me met en contradiction avec moi-même comme *Jean-Jacques*. Je dis à M. *Hume* qu'il y a plus de sept ans que je n'ai écrit à ce polisson, et cela est très-vrai. La *Lettre à Pansophe* semble me convaincre du contraire. Vous m'avez toujours marqué de l'amitié : je vous en demande instamment cette preuve. La *Lettre à Pansophe* vous fait honneur et me ferait du tort. Vous avouez l'ode que vous avez mise sous mon nom ; avouez donc aussi la prose, et croyez qu'en vers et en prose je connais tout votre mérite et que je vous suis tendrement attaché.

1766.

LETTRE XLIII.

A M. DE PEZAI.

A Ferney, 22 décembre.

L'amitié que vous me témoignâtes, Monsieur, dans votre séjour à Ferney, et les sentimens que vous m'inspirâtes, me mettent en droit de me plaindre à vous de M. *Dorat* (1). Il m'a confondu d'une manière bien désagréable avec *Jean-Jacques*, et il a trop oublié que l'ingratitude de ce malheureux envers M. *Hume*, son bienfaiteur, et son infâme conduite envers moi, sont des choses très-essentielles qui blessent la société, et dans lesquelles le seul agresseur a tort. Ce n'est pas là un objet de plaisanterie. Ce malheureux m'a calomnié pendant un an auprès de M. le prince de *Conti* et de Mme. la duchesse de *Luxembourg*. Il a eu la basse hypocrisie de signer entre les mains d'un cuistre, à Neufchâtel, qu'il *écrivait contre M. Helvétius*, l'un de ses bienfaiteurs, et il accusait M. *Helvétius* d'un *matérialisme grossier*. Il m'a de même accusé presque juridiquement; il a insulté tous ceux qui l'ont nourri.

Encore une fois, Monsieur, il n'est point question ici de ses mauvais livres et des querelles de littérature; il s'agit des procédés les plus lâches

(1) *Dorat* avait fait une pièce de vers intitulée : *Avis aux deux Sages*, dans laquelle il parlait fort indiscrètement de la querelle de *Voltaire* et de *Jean-Jacques*.

et les plus coupables. M. le duc de *Choiseul*, et tous les ministres, savent assez quelle est la conduite punissable de cet homme. C'est tout ce que je puis vous dire, et je vous prie de le dire à M. *Dorat*, dont vous savez que je n'ai jamais parlé qu'avec la plus grande estime. 1766.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE XLIV.

(Ceci est encore une déclaration dans le genre de celles que l'on a vues pages 37 et 42 de ce volume.)

A Ferney, 29 décembre.

J'AI déjà déclaré que je ne suis point l'auteur de la lettre du docteur *Pansophe*, que je voudrais l'avoir faite, et que si j'en étais l'auteur, je l'avouerais hautement. J'ai écrit et j'ai dû écrire la *Lettre à M. Hume;* j'ai dû repousser la calomnie à l'exemple de M. *Hume* et de monsieur d'*Alembert;* car, quoi qu'en dise M. *Dorat*, l'agresseur seul a tort, et le calomnié doit se défendre quand il s'agit de faits et de procédés. Je me suis défendu en riant, et lorsqu'on dit la vérité en riant, on ne fait pas rire de soi.

J'ai lu les notes que l'on a imprimées sur ma *Lettre à M. Hume*. L'auteur des notes me paraît trop sérieux. Il peut savoir mieux que moi les dates des lettres à M. du *Theil;* mais je sais mieux que lui qu'il ne faut pas s'appesantir sur les torts d'un homme qui s'est à la vérité rendu

—— malheureux par sa faute, mais qu'il mérite du
1767. ménagement par son malheur même.

LETTRE XLV.

A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

13 août.

Je reçois, mon cher *Cicéron*, votre lettre non datée, avec le procès-verbal de la célèbre servante. Je vais répondre à tous vos articles.

Je ne crois point du tout qu'il m'appartienne de parler dans ma lettre de la conduite du parlement de Toulouse. J'ai voulu et j'ai dû me borner aux faits dont je suis témoin. C'est à vous qu'il sied bien de faire voir l'outrage que le parlement de Toulouse a fait au conseil en refusant d'exécuter son arrêt. Ce que vous en dites est d'autant plus fort, que vous l'avez dit avec le ménagement convenable : le conseil a senti tout ce que vous n'avez pas exprimé. Il y a des cas où l'on doit plus faire entendre qu'on ne dit, et c'est un des plus grands mérites de votre Mémoire. C'est ce qui pourra sur-tout ramener M. d'*Aguesseau*, qui n'aime pas l'éloquence violente.

J'ai eu mes raisons dans tout ce que je vous ai écrit. Si j'ai le bonheur de vous tenir à Ferney, vous apprendrez à connaître mes voisins. La grandeur d'âme est dans les pays conquis autrefois par *Gengis-Kan*.

Je ne peux faire signer votre Mémoire par les

Sirven que quand il me sera parvenu. Je vous ai déjà mandé que toute communication était interrompue entre Lyon et mon malheureux pays. 1767.

Si vous trouvez que ma lettre puisse être bien reçue du public telle que je l'ai envoyée en dernier lieu à M. *Damilaville*, ôtez les mots, *consignés entre vos mains*, et mettez, *l'argent qu'on leur offrait pour leurs honoraires*. Mettez *le conseil de Berne* au lieu de *Berne; le conseil de Genève* au lieu de *Genève*, et tout sera dans la plus grande exactitude. Il faut rendre à chacun selon ses œuvres, et Mme. la duchesse d'*Enville*, et Mme. *Geoffrin* ne doivent pas être frustrées des éloges dûs à leur générosité.

Quant à M. *Coqueley*, il est très-sûr qu'il a eu le malheur d'être l'approbateur de *Fréron*: c'est être le receleur de *Cartouche;* mais on dit qu'il a abdiqué depuis long-temps un emploi si odieux et si indigne d'un avocat; on m'assure que c'est un nommé d'*Albaret* qui lui a succédé et qui a été réformé. Si cela est, je transporte authentiquement à d'*Albaret*, et par-devant notaire, s'il le faut, l'horreur et le mépris qu'un approbateur de *Fréron* mérite: mais je ne transporterai jamais mon estime et ma tendre amitié pour vous à qui que ce soit dans le monde: je vous garde ces deux sentimens pour jamais.

1767.

LETTRE XLVI.

A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

A Ferney, 18 auguste.

Je doute beaucoup, Monsieur, que le sieur *Labeaumelle* soit allé à Paris faire des siennes; car je sais qu'il avait ordre de rester où il est, et M. de *Gudane*, commandant du pays de Foix, l'a menacé, de la part du roi, des châtimens les plus sévères. C'est ce que M. le comte de *Saint-Florentin* m'a fait l'honneur de me mander. Ce *Labeaumelle* est un étrange homme. Je l'avais tiré à Berlin de la misère. Une veuve, plus charitable que moi, l'a mis à son aise en l'épousant. Cette veuve est malheureusement la fille de M. de la *Vaysse*, célèbre avocat de Toulouse, dont le fils fut mis aux fers avec les *Calas*, et dont je pris le parti si hautement et avec tant de chaleur. Il est très-triste pour moi que le gendre d'un homme que j'estime et que j'ai servi, soit si criminel et si méprisable. Mais si d'une main on soutient les innocens opprimés, on doit, de l'autre, écraser les calomniateurs. Point de quartier aux méchans, et point d'indifférence pour la cause des gens de bien: voilà le devoir d'un homme qui pense avec fermeté.

Je vois qu'il y a encore bien de la fermentation dans les esprits en Languedoc. Il me paraît qu'il y en a davantage en Guienne. Vous savez que

les protestans y sont accusés d'avoir voulu assassiner un curé, qu'il y a du monde en prison, 1767. et que l'affaire n'est pas encore éclaircie. M. le maréchal de *Richelieu*, à qui j'en ai écrit, me mande que c'est une affaire fort embarrassée et fort embarrassante. La philosophie perce bien difficilement chez les huguenots et chez les papistes.

Nous avons ici plus de légions que *César* n'en avait quand il chassa *Pompée* de Rome; mais, Dieu merci, elles ne font que du bien dans notre petit pays de Gex. Vous avez dans ce pays inconnu un homme qui vous sera attaché jusqu'au dernier moment de sa vie avec la plus respectueuse tendresse.

LETTRE XLVII.

A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

28 octobre.

NON, mon cher défenseur de l'innocence des autres et des droits de madame votre femme; non, mon cher *Cicéron*, ne m'envoyez pas votre *Factum* pour les *Sirven* : ce serait perdre un temps précieux. Je m'en rapporte à vous : je ne veux voir votre Mémoire qu'imprimé. Vous n'avez pas besoin de mes faibles conseils, et les malheureux *Sirven* ont besoin que leur Mémoire paraisse incessamment signé de plusieurs avocats. Je vais écrire à M. *Chardon*, puisque vous l'ordonnez;

mais il me semble qu'aucun maître des requêtes
1767. ne demande jamais d'être rapporteur d'une affaire. Ils attendent tous que M. le vice-chancelier les nomme. J'aurai du moins le plaisir de dire à M. *Chardon* tout ce que je pense de vous.

M. de *la Borde*, premier valet-de-chambre du roi, en revenant de Ferney, rencontra M. le vice-chancelier dans la chambre de sa majesté : il lui dit que M. le duc de *Choiseul* devait lui demander M. *Chardon* pour rapporteur dans l'affaire des *Sirven ;* M. le vice-chancelier répondit qu'il le nommerait de tout son cœur. Je m'attends donc que votre Mémoire pourra faire parler M. le duc de *Choiseul*, qui aura cette bonté.

Quand vous serez à Paris, pourrez-vous m'envoyer, par M. *Damilaville,* vos Mémoires contre Mme. de *Roncherolles ?* Tout ce qui vous concerne m'intéresse. Ne doutez pas que M. d'*Argental* ne parle et ne fasse parler M. le duc de *Praslin* à M. *Chardon.* J'aurai même l'insolence de demander la protection de M. le duc de *Choiseul :* il a déjà eu la bonté de m'écrire qu'il est depuis long-temps l'ami de M. *Chardon*, et qu'il l'avait envoyé dans une île toute pleine de serpens, de laquelle il était revenu le plutôt qu'il avait pu.

Vous avez donc trouvé d'autres serpens en Normandie ? M. du *Celier* siffle donc toujours contre vous et tâche de vous mordre au talon? Mais il paraît que vous lui écraserez la tête.

Voilà bien des affaires : vous faites la guerre de tous côtés; mais la grande guerre, celle qui

m'intéresse le plus, est celle de qui dépend la fortune de Mme. de *Beaumont*. Je vous ai déjà dit que j'ai lu avec beaucoup d'attentions vos *Factums*. Je vois que vous demandez à rentrer dans une terre de sa famille, vendue à vil prix; je vois que la raison et les lois sont pour vous: je veux voir absolument le *Factum* de votre adverse partie. Je sais qu'elle a soulevé contre vous beaucoup de protestans; je puis en ramener quelques-uns qui ne laissent pas d'avoir du crédit. Ce que je vous dis est plus essentiel que vous ne pensez. Je vous demande en grâce de m'envoyer ce Mémoire de votre adversaire avec celui des *Sirven*. Depuis votre triomphe dans l'affaire des *Calas*, toutes vos affaires sont devenues les miennes.

1767.

Adieu, mon cher *Cicéron* : mille respects à Mme. *Terentia*.

1768.

LETTRE XLVIII.

A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

8 janvier.

Il y a des occasions, Monsieur, où il faut chanter des *Te Deum* au lieu de *De Profondis*. Les âmes de ces deux braves gens sont immortelles sans doute, puisqu'elles ont eu tant de lumières et tant de courage. J'espère bientôt avoir l'honneur de mourir comme eux, quoique des faquins aient poussé la calomnie jusqu'à dire que j'allais à confesse. Il faut être bien méchant et avoir l'âme bien noire pour inventer de pareilles impostures.

Agréez mes respects et présentez-les, je vous prie, à MM. *Duché* et *Venel*. Je serais bien trompé, si le titre d'encyclopédiste vous avait nui auprès de M. de *Guerchi*; mais je vous suis bien caution que le titre d'encyclopédiste ne vous fera aucun tort auprès de M. du *Châtelet*.

Nous avons essuyé un froid si excessif, et j'ai été si malade, que je n'ai pu répondre encore à Mme. *Cramer*.

On m'a envoyé quelques petites brochures intéressantes échappées aux griffes de l'inquisition. Ayez la bonté de me mander si on pourrait vous faire tenir quelques-unes de ces fariboles sous l'enveloppe de M. l'intendant, ou du premier secrétaire, ou sous une enveloppe quelconque. Gardons-nous la fidélité et le secret que se doi-

vent les initiés aux sacrés mystères. Quand vous irez faire des revues, ce qui est une chose infiniment agréable, n'oubliez pas, Monsieur, votre ancienne auberge. L'hôte, l'hôtesse et toutes les filles du cabaret sont à vos ordres. 1768.

LETTRE XLIX.

A M. CHARDON.

A Ferney, 15 janvier.

Monsieur, souffrez qu'en vous renouvelant mes hommages et mes remerciemens au commencement de cette année, je vous félicite sur la victoire que vous venez de remporter. Le roi en a usé avec vous comme il le fallait : il vous rend justice comme vous l'avez rendue. On m'apprend que cette petite tracasserie des chambres assemblées n'a pas ralenti vos bontés pour les *Sirven*. Tout a conspiré contre cette famille malheureuse, jusqu'à son avocat au conseil, qui est mort lorsque vous alliez rapporter cette affaire. Mais plus elle est persécutée par la nature, par la fortune et par l'injustice, plus vous daignerez employer votre ministère et votre éloquence à la tirer d'oppression.

Je me flatte que vous avez enfin reçu cette apologie de l'arrêt de Toulouse contre les *Calas*. Elle ressemble à l'apologie de la Saint-Barthélemy, par l'abbé de *Caveyrac*, et au panégyrique de la vérole, par M. *Robé*.

1768. La famille *Sirven* trouvera aisément un autre avocat au conseil que M. *Cassen* (1); mais elle ne trouvera jamais un rapporteur et un juge plus capable de mettre au grand jour son innocence, et de consoler une calamité si longue et si déplorable.

J'ai l'honneur d'être avec le plus grand respect et le plus sincère dévouement,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

LETTRE L.

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, 29 janvier.

JE ne sais pas, Monsieur, pourquoi vous dites à M. le duc de *Choiseul* qu'il marche dans la carrière des *Colberts*. Je ne le soupçonne point du tout d'être un homme de finance, et je crois qu'il ne marche que dans la carrière des *Choiseul*. Il est plus fait pour jeter son argent par la fenêtre que pour en tirer sur les peuples. Il aura des armées brillantes et bien disciplinées; les paiera qui pourra. *Mars* n'aurait pas trouvé bon qu'on l'appelât *Plutus*.

Cependant vos vers sont fort jolis; je vous en

(1) Cet avocat *Cassen* était *Voltaire* lui-même, qui a écrit sous ce nom une *Relation de la mort du chevalier de la Barre*. Voyez page 315 du tome 30 de ses œuvres, édition de Kelh, *in*-8°.

remercie de tout mon cœur, et je vois avec grand plaisir que vous êtes partisan du bon goût, en aimant *Lulli* et *Rameau*. Je suis un peu sourd; je ne puis guère m'intéresser à la musique. Je suis aussi fort en train d'être parfaitement aveugle; je puis encore lire les ouvrages d'esprit. Le plaisir l'emporte sur la peine. C'est un sentiment que vous m'avez fait éprouver par la petite brochure que vous avez eu la bonté de m'envoyer. 1768.

Agréez, Monsieur, mes très-sincères remerciemens, et daignez me mettre aux pieds de M. le prince de *Condé*.

LETTRE LI.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 5 février.

Votre lettre, Madame, vos bontés pour mon fils adoptif, votre souvenir de mon respectueux attachement pour vous, le désir que vous témoignez d'honorer encore ma chaumière de votre présence, tout cela ranime mon cœur et tourne ma vieille tête. Je suis pénétré de la bienveillance que M. le duc de *Choiseul* daigne me conserver. Il veut faire quelque chose de mon petit pays barbare; il y aura un peu de peine.

Vous me faites, Madame, beaucoup d'honneur et un mortel chagrin en m'attribuant l'ouvrage de *Saint-Hyacinthe*, imprimé il y a qua-

rante ans (1). Les soupçons dans une matière
1768. aussi grave seraient capables de me perdre et de m'arracher au seul asile qui me reste sur la terre dans une vieillesse accablée de maladies, qui ne me permet pas de me transplanter. Mes derniers jours seraient empoisonnés de la manière la plus funeste.

Je vous conjure, Madame, par toute la bonté de votre cœur, de bien dire, sur-tout à M. le duc de *Choiseul*, que je n'ai ni ne puis avoir aucune part à la foule de ces ouvrages hardis qu'on imprime et qu'on réimprime depuis plusieurs années, et qui ont fait une prodigieuse révolution dans les esprits d'un bout de l'Europe à l'autre.

Puisque vous avez envoyé à M. le duc de *Choiseul* une partie de l'imprimé de *Saint-Hyacinthe* en manuscrits, vous êtes en droit, plus que personne, de certifier que le nom de *Saint-Hyacinthe* est imprimé à la tête de la brochure avec la date de 1728.

De plus, il y a cent traits dans cet ouvrage qui indiquent évidemment le temps où il fut composé. Vous n'étiez pas née alors, Madame; il s'en faut beaucoup : mais toute jeune que vous êtes, vous avez un cœur toujours occupé de faire du bien. Empêchez donc qu'on ne me fasse du mal : repoussez la calomnie. Mon fils *Dupuits* vous doit tout, et je vous devrai autant que lui.

Votre très-humble et très-obéissant serviteur, avec bien du respect.

(1) Le *Dîner du comte de* Boulainvilliers.

LETTRE LII.

1768.

A M. D'ARGENTAL.

6 février.

Mon cher ange, mon gendre (1) m'apporte votre lettre; il est enchanté de vos bontés, et moi je suis désespéré. M. le duc de *Choiseul* s'est déclaré violemment contre les *Sirven*, après m'avoir promis qu'il serait leur protecteur. Mais le *Repas* dont vous me parlez me fait encore plus de peine. *Saint-Hyacinthe* était à la vérité un sot dans la conversation; mais il écrivait bien; il a fait de bons journaux, et il y a de lui un *Militaire philosophe*, imprimé depuis peu en Hollande, lequel est ce qu'on a fait peut-être de plus fort contre le fanatisme; le *Dîner* a été imprimé sous son nom : pourquoi donc l'attribuer à une autre personne? Cela est injuste et barbare : il y a plus, cela est très-dangereux et d'une conséquence affreuse. On est déchaîné de tous les côtés : on cherche l'ouvrage de *Saint-Hyacinthe* pour le faire brûler. M. *Suard* est l'homme du monde le plus capable de détourner des soupçons odieux qui perdraient un vieillard aimé de vous, et rempli pour vous de la tendresse la plus inaltérable.

Vous ai-je prié de persuader M. *Suard?* Non; je vous ai supplié de l'engager à rendre un ser-

(1) M. *Dupuits*, mari de Mlle. *Corneille*, fille adoptive de *Voltaire*.

—— vice digne d'un honnête homme. Il n'importe
1768. pas qu'on accuse les morts, mais il importe beaucoup qu'on n'accuse pas les vivans. Que vous coûterait-il de prier M. *Suard* de passer chez vous et de l'engager à rendre ce service ? Je vous le demande au nom de l'amitié. Les personnes avec lesquelles vous vivez en intimité croiront ce qu'elles voudront; je suis bien sûr qu'elles ne me feront pas de mal; mais les autres peuvent en faire beaucoup.

La poste va partir. Je n'ai que le temps de vous dire combien il est nécessaire qu'on ne me calomnie point auprès du roi, et que M. *Suard* et M. l'abbé *Arnaud*, que je vous crois attachés, empêchent qu'on ne me calomnie dans la ville.

Je vous embrasse avec la plus vive tendresse.

LETTRE LIII.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

12 février.

Hier il arriva dans ma cour, couverte de quatre pieds de neige, un énorme panier de bouteilles de vin de Champagne. A la vue de ce puissant remède contre la glace de nos climats et celle de la vieillesse, je reconnus les bontés de deux nouveaux mariés qui, dans leur bonheur, songent à soulager les malheureux : c'est une vertu qui n'est pas ordinaire.

Comptez, Monsieur et Madame, que je suis aussi reconnaissant que vous êtes généreux. Votre nectar

nectar de Champagne vient d'autant plus à propos, que celui de Bourgogne a manqué cette année. Vous êtes venus à notre secours dans le temps que nous étions livrés à nos ennemis, au plat vin de Beaujolais et de Mâcon. 1768.

Vous nous avez flatté Mme. *Denis* et moi que vous pourriez bien, en passant, venir boire de votre vin. Nous aurons certainement la discrétion de ne pas tout avaler, et nous vous réserverons votre part bien loyalement.

J'avouerai à M. le comte de *Rochefort* que je suis très-affligé d'un bruit qui court dans Paris, que j'ai dîné autrefois avec le comte de *Boulainvilliers* et l'abbé *Couet*. Je vous jure que je n'ai jamais eu cet honneur. C'est une chose cruelle de m'attribuer toutes les fadaises irréligieuses qui paraissent depuis plusieurs années : il y en a plus de cent. Les auteurs se plaisent à me les imputer. C'est un funeste tribut que je paie à une réputation, qui me pèse plus qu'elle ne me flatte.

Il est très-certain que ce *Dîner* dans lequel on ne servit que des poisons contre la religion chrétienne est de *Saint-Hyacinthe*, et fut imprimé et supprimé il y a quarante ans juste. Cela est si vrai, qu'on parle dans ce petit livre du commencement des convulsions et du cardinal de *Fleury*, et que tout y atteste l'époque où il fut composé.

Je sais, par une triste expérience, combien les calomnies les plus absurdes sont dangereuses et viennent m'assiéger jusqu'au fond de ma retraite et empoisonner les derniers jours de ma

vie. Votre amitié, Monsieur, et la justice que
1768. vous me rendez, sont mes consolations : j'y ajoute celle d'employer mes derniers jours à la gloire de la patrie et de la religion, en donnant une édition du *Siècle de Louis XIV*, augmentée d'un grand tiers. Voilà ma seule occupation : il n'est pas juste qu'on cherche à me perdre pour toute récompense.

Je suis pénétré des sentimens les plus respectueux pour les deux nouveaux mariés de Champagne.

LETTRE LIV.

A M. DE CHABANON.

1er. mars.

Maman verra donc *Eudoxie* avant moi, mon cher confrère; elle part pour Paris; elle fera Mme. *Dupuits* juge si on joue mieux la comédie à Paris qu'à Ferney. Ce qui me désespère, c'est qu'elle sera logée très-loin de vous chez sa sœur. Elle va arranger sa santé, ses affaires et les miennes. Tout cela s'est délabré pendant vingt ans qu'elle a été loin de Paris. Je suis menacé plus que jamais d'un voyage dans le Wirtemberg. Voilà Ferney redevenu un désert comme il l'était avant que j'y eusse mis la main. Je quitte *Melpomène* pour *Cérès* et *Pomone*.

Braves jeunes gens, cultivez les beaux-arts et gorgez-vous de plaisirs : j'ai fait mon temps.

Voici une drôlerie qui vient, dit-on, de Lyon; elle pourra vous amuser. Je suis bien sûr de votre discrétion. Vous ne ressemblez pas aux gens qui font courir des bagatelles sous mon nom, et qui disent toujours : C'est lui, c'est lui. Non, Messieurs, ce n'est point moi. Plût au juste ciel qu'on n'eût jamais publié certain second chant d'une baliverne qui était enfermée dans ma bibliothèque! Mais, encore une fois, tout le monde n'a pas votre discrétion, mon cher confrère. J'ai été profondément affligé; mais je pardonne tout à ceux qui n'ont point eu d'intention de nuire. Adieu : je vous embrasse bien fort. Mme. *Denis* et l'enfant vous embrasseront mieux. 1768.

LETTRE LV.

A M. DE CHABANON.

2 mars.

Vous êtes fort comme *Samson*, mon cher ami! vous triomphez de tout. Vous me faites aimer *Samson* plus que je ne croyais (1). Je suis plus faible que lui et n'ai pas plus de cheveux. Je regrette plus Mme. *Denis* qu'il ne regrettait *Dalila;* mais son voyage à Paris était absolument nécessaire. C'est elle qui va combattre pour moi contre les Philistins; et, d'ailleurs, nos affaires

(1) *Chabanon* avait proposé à *Voltaire* de faire refaire, par *Philidor*, la musique de son opéra de *Samson*.

1768. abandonnées depuis long-temps étaient absolument délabrées; elle a pris son parti courageusement; elle aura la consolation de vous voir, et moi du moins j'aurai celle de voir *Eudoxie*. Je vous avertis d'avance que j'en attends beaucoup. Vous aurez plutôt fait cinq bons actes que vous n'aurez trouvé des acteurs.

Mon Dieu, que vous êtes aimable! que vous êtes essentiel! que je vous suis obligé d'avoir parlé à M. de *Sartine* comme vous avez fait! Il aura bientôt de mes nouvelles, et vous aussi, et le cher *Marin* aussi.

A propos, je me mets aux pieds de madame votre sœur. Embrassez pour moi maman, l'enfant et M. *Dupuits*.

LETTRE LVI.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

Ferney, 4 mars.

M. *Dupuits*, Madame, est allé à Paris vous faire sa réponse. J'en aurais bien fait autant que lui, si j'avais son âge; mais il faut que je reste dans mon tombeau de Ferney.

J'ai envoyé ma nièce et ma fille adoptive à Paris pour arranger de malheureuses affaires que vingt ans d'absence avaient entièrement délabrées. Ce sont bien plutôt leurs affaires que les miennes; car j'achève ma vie avec peu de be-

soins, et si j'étais à Paris, mon premier devoir serait de vous faire ma cour. Il est vrai que je ne pourrais aller à vos rendez-vous de chasse : pour les autres rendez-vous, ce n'est pas mon affaire; il faut être pour cela du métier des héros, et je n'ai pas l'honneur d'en être. 1768.

Je vous souhaite, Madame, autant de plaisir que vous en méritez. Agréez les vœux et les respects de votre très-humble et obéissant serviteur.

P. S. Ne lisez point, Madame, ce plat rogaton; mais donnez-le à M. l'abbé de *Voisenon*, afin qu'il l'aiguise.

LETTRE LVII.

A M. DE CHEVALIER DE TAULÈS.

4 mars.

Je sais bien qu'il y a eu quelque politique dans les querelles des Jansénistes et des Molinistes; mais, en vérité, elle est trop méprisable; et c'est rendre service au genre humain que de donner à ces dangereuses fadaises le ridicule qu'elles méritent.

Quant au *Testament* attribué au cardinal de *Richelieu*, vous pouvez, je crois, m'instruire avec liberté de tout ce que vous en savez, et en demander la permission à M. le duc de *Choiseul*, en lui montrant ma lettre. Mme. la duchesse d'*Ai-*

guillon a fait chercher au dépôt des affaires étran-
1768. gères tout ce qu'elle a cru favorable à son opinion. Si vous avez quelques lumières nouvelles, je me rétracterai publiquement, et je dirai que le cardinal de *Richelieu* a fait en politique un ouvrage aussi ridicule et aussi mauvais en tout point qu'il en a fait en théologie. Mais jusque-là je croirai qu'il est aussi faux que ce ministre en soit l'auteur, qu'il est faux que celui qui ôte un moucheron de son verre puisse avaler un chameau.

La *Narration succincte*, très-mal composée par l'abbé de *Bourzéis* sous les yeux du cardinal de *Richelieu*, n'a rien de commun avec le *Testament*. Elle démontre au contraire que le *Testament* est supposé; car, puisque cette narration récapitule assez mal ce qu'on avait fait sous le ministère du cardinal, le *Testament* devait dire bien ou mal ce que *Louis XIII* devait faire quand il serait débarrassé de son ministre: il devait parler de l'éducation du Dauphin, des négociations avec la Suède, avec le duc de *Weimar* et les autres princes allemands contre la maison d'Autriche; comment on pouvait soutenir la guerre et parvenir à une paix avantageuse, quelles précautions il fallait prendre avec les huguenots, quelle forme de régence il était convenable d'établir en cas que *Louis XIII* succombât à ses longues maladies, etc.

Voilà les instructions qu'un ministre aurait données, si en effet, parmi ses vanités, il avait eu celle de parler après sa mort à son maître; mais il

ne dit pas un mot de tout ce qui était indispensable, et il dit des sottises énormes dignes du chevalier de *Mouhi* et de l'ex-capucin *Maubert* sur des choses très-inutiles. 1768.

LETTRE LVIII.

A M. ELIE DE BEAUMONT.

4 mars.

Mon cher patron des infortunés, le départ de ma nièce et de la petite-nièce du grand *Corneille*, qui vont passer quelques mois dans votre ville, et toutes les difficultés qu'on trouve dans nos déserts quand il faut prendre le moindre arrangement, m'ont empêché de vous remercier plutôt de votre lettre du 12 février, et de votre excellent Mémoire pour ces pauvres gens de Sainte-Foi. Franchement, notre jurisprudence criminelle est affreuse: les accusés n'auraient pas resté vingt-quatre heures en prison en Angleterre, et nous osons traiter les Anglais de barbares, parce qu'ils ne sont pas si gais et si frivoles que nous! Leurs lois sont en faveur de l'humanité, et les nôtres sont contre l'humanité.

A l'égard des *Sirven*, pour qui vous aviez attendri tant de cœurs, je sais qu'on a ménagé le parlement de Toulouse, à qui on n'a pas voulu ravir le droit de juger un Languedocien; mais pourquoi vient-on de ravir au parlement de Besançon le droit de juger un Franc-Comtois? *Fantet*

avait été déclaré innocent par ses juges naturels;
1768. on l'envoie à Douai, à cent cinquante lieues de chez lui, pour le faire déclarer coupable, tandis qu'on livre les pauvres *Sirven*, les plus innocens des hommes, à la barbarie de leurs ennemis. Je respecte assurément le conseil; mais je pleure sur tout ce que je vois. Il est clair comme le jour que les pistolets n'appartenaient point à M. de *la Luzerne;* mais cela n'était clair que pour des hommes qui n'écoutent que la raison, et non pour ceux qui sont asservis aux formes judiciaires. Il n'y avait nulle preuve sur les pistolets, et il y en avait sur les coups d'épée donnés par derrière. M. de *la Luzerne* a été condamné dans la rigueur de la loi; mais la loi ne disait pas qu'il dût lui en coûter la plus grande partie de son bien.

Je serai bien content des parlemens, s'ils s'accordent tous à faire des feux de joie de la bulle du pauvre *Rezzonico* (1). Il me semble que ce serait un bon tour à lui jouer, que de déclarer qu'il paraît un certain libelle qu'on met impudemment sur le compte du pape, et que, pour venger cet outrage fait à sa sainteté, on jette au feu ledit libelle au bas du grand escalier. Voilà ce que j'appellerais une très-bonne jurisprudence. Une bonne jurisprudence encore, et la meilleure de toutes, est celle qui met M. et

(1) La bulle par laquelle *Clément XIII* excommunia tous ceux qui avaient pris part aux édits de *Ferdinand*, duc de Parme, qui avait chassé les Jésuites de ses États.

Mme. de *Canon* en possession de leur terre (1). Je leur souhaite toutes les prospérités qu'ils méritent; ils connaissent mes respectueux sentimens. 1768.

LETTRE LIX.

A M. CHARDON.

16 mars.

COMME M. l'abbé *Chardon*, votre cousin, veut rendre à l'Eglise le service de réfuter la plupart des mauvais livres qui s'impriment tous les jours en Hollande contre la religion catholique, et qu'il m'a ordonné de lui envoyer, sous votre enveloppe, ce qui paraîtrait de plus virulent, je prends la liberté de lui faire tenir par vous ce petit écrit comique et raisonneur, dont il ne lui sera pas difficile de faire voir le faux. C'est dans cette espérance que j'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

L'abbé YVROIE.

(1) On avait disputé à M. et à Mme. *Elie* de *Beaumont* leur terre de Canon en Normandie.

1768.

LETTRE LX.

A M. ROUSSEAU,

Auteur du Journal encyclopédique.

31 mars.

J'ai appris dans ma retraite qu'on avait inséré dans la *Gazette d'Utrecht*, du 11 mars, des calomnies contre M. de *Laharpe*, jeune homme plein de mérite, déjà célèbre par la tragédie de *Warvick*, et par plusieurs prix remportés à l'Académie française avec l'approbation du public. C'est sans doute ce mérite-là même qui lui attire les imputations envoyées de Paris contre lui à l'auteur de la *Gazette d'Utrecht*. On articule dans cette gazette des procédés avec moi dans le séjour qu'il a fait à Ferney. La vérité m'oblige de déclarer que ces bruits sont sans aucun fondement, et que tout cet article est calomnieux d'un bout à l'autre. Il est triste qu'on cherche à transformer les nouvelles publiques et d'autres écrits plus sérieux en libelles diffamatoires. Chaque citoyen est intéressé à prévenir les suites d'un abus si funeste à la société.

Fait au château de Ferney, le 30 mars 1768.

LETTRE LXI.

1768.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Ferney, 11 avril.

L'AMITIÉ dont vous m'honorez, Monsieur, et l'extrême sensibilité qu'elle m'a inspirée, exigent que je vous ouvre mon cœur. J'aimerais certainement mieux avoir l'honneur de vous recevoir dans Ferney, que de vendre ce petit coin de terre qui m'a coûté près de cinq cent mille livres, et qui est au nombre des ingrats que j'ai faits. Je n'ai voulu le vendre que pour procurer tout d'un coup à Mme. *Denis* une somme assez considérable pour qu'elle pût vivre et être logée à Paris aussi commodément qu'elle l'était dans cette campagne. J'ai soixante et quatorze ans; je suis très-faible; je n'attends plus que la mort; et quoique je fasse des gambades sur le bord de mon tombeau, je n'en suis pas moins près d'y être couché tout de mon long. Il me serait égal de passer le reste de mes jours dans une petite terre voisine dont je jouis: elle est moins agréable que Ferney; mais les agrémens ne sont plus faits pour moi; je les compte pour rien.

J'ai essuyé des chagrins violens; je les compte aussi pour fort peu de chose: c'est l'apanage des hommes et sur-tout le mien. Je soupçonne que les *Quarante Ecus* que j'avais pris la liberté de vous envoyer, n'ont pas été rendus à M. de *Che-*

—— *nevières.* On m'a dit que depuis quelque temps
1768. on ne souffrait pas que les chefs des bureaux reçussent des paquets qui n'etaient pas pour eux. Je tenterai encore l'aventure jusqu'à ce que vous puissiez me donner un moyen plus sûr de vous faire parvenir les facéties qui pourront vous amuser, en attendant que je puisse vous envoyer la nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*, ouvrage un peu plus sérieux, qui m'a coûté des recherches immenses et un travail assidu. Ce travail prouve bien que je ne puis être l'auteur de cent brochures scandaleuses que la calomnie m'attribue journellement. C'est un tribut que je paie à un peu de réputation; mais je ne mérite ni cette réputation, ni ces accusations cruelles.

Mille respects à Mme. de *Rochefort.* Vous ne devez pas douter, Monsieur, des tendres sentimens qui m'attachent à vous jusqu'au dernier moment de ma vie.

LETTRE LXII.

1768.

A M. CHARDON.

A Ferney, 11 avril.

Il faut, Monsieur, que je vous parle avec la plus grande confiance et très-ouvertement, quoique par la poste. Je n'ai pas assurément la moindre part à la plaisanterie au gros sel intitulé le *Catéchumène* (1). Il y a des choses assez joliment tournées ; mais je serais fâché de l'avoir faite, soit pour le fond, soit pour la forme. Ce *Catéchumène* est tout étonné de voir un temple : il demande pourquoi ce temple a des portes, et pourquoi ces portes ont des serrures. D'où vient-il donc ? Quelle est la nation policée, sur la terre, qui n'ait pas de temple, et quel temple est sans portes ? Je me flatte que vous ne me croirez pas capable d'une pareille ineptie.

La Hollande est infectée, depuis quelques années, de plusieurs moines défroqués, Capucins, Cordeliers, Mathurins, que Marc-Michel *Rey*, d'Amsterdam, fait travailler à tant la feuille, et qui écrivent tant qu'ils peuvent contre la religion romaine pour avoir du pain. Il y a sur-tout un nommé *Maubert* qui a inondé l'Europe de brochures dans ce goût. C'est lui qui a fait le petit livre des *Trois Imposteurs*, ouvrage assez insipide que Marc-Michel *Rey* donne impudemment

(1) Roman philosophique de M. *Bordes*, de Lyon.

1768. pour une traduction du prétendu livre de l'empereur *Frédéric II*.

Il y a un théatin qui a conservé son nom de *du Laurens*, qui est assez facétieux, et qui, d'ailleurs, est fort instruit. Il est l'auteur du *Compère Mathieu*, ouvrage dans le goût de *Rabelais*, dont le commencement est assez plaisant et la fin détestable.

Les libraires qui débitent tous ces livres me font l'honneur de me les attribuer pour les mieux vendre. Je paie bien cher les intérêts de ma petite réputation. Non-seulement on m'impute ces ouvrages, mais quelques gazettes même les annoncent sous mon nom. Ce brigandage est intolérable et peut avoir des suites funestes. Vous savez qu'il y a des gens à la cour qui ont plus de mauvaise volonté que de goût; vous savez combien il est aisé de nuire : il n'est pas juste qu'à l'âge de soixante et quatorze ans, ma vieillesse accablée de maladies le soit encore par des calomnies si cruelles.

Je compte assez sur l'amitié dont vous m'honorez pour être sûr que vous détruirez autant qu'il est en vous ces bruits odieux.

M. *Damilaville*, mon ami, pour qui vous avez de la bienveillance, vous certifiera que le *Catéchumène* n'est point de moi; et quand vous serez parfaitement instruit de l'injustice qu'on me fait, vous en aurez plus de courage pour la réfuter.

Je ne perds point de vue les commissions que vous avez bien voulu me donner : elles seront

faites avec tout l'empressement que j'ai de vous plaire : ma mauvaise santé ne m'a pas encore permis de sortir; mais dès que j'aurai un peu plus de forces, mon premier devoir sera de vous obéir. 1768.

J'ai l'honneur d'être avec une parfaite estime et les sentimens les plus respectueux,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

LETTRE LXIII.

A M. CRAMER,

Imprimeur, à Genève.

Je viens d'ouvrir, pour la première fois, le dix-huitième volume de mes prétendues œuvres complètes. Si vous m'aviez consulté, je vous aurais prié de me laisser faire un choix, et de ne pas vous ruiner à donner tant d'ouvrages indignes d'être lus. Je vous ai dit plus d'une fois qu'on ne va point à la postérité avec un si prodigieux bagage : vous ne m'avez pas voulu croire. Mais pourquoi ajoutez-vous à mes rapsodies d'autres rapsodies qui ne sont pas de moi? pourquoi, par exemple, imprimez-vous une lettre à un M. de *B****. que je n'ai pas l'honneur de connaître? pourquoi m'imputez-vous des vers tels que ceux qui sont à la page 446? J'ai arraché

1768. cette feuille, et je vous la renvoie : vous en rougirez.

Vous ne voulez pas me rendre ridicule et déshonorer votre presse. Y a-t-il un moyen de sauver votre honneur et le mien? ce serait de faire des cartons, et de tâcher de substituer quelque chose de passable aux impertinences barbares qu'on m'attribue.

Si vous saviez combien on méprise tout ce fatras de petits vers de société, vous ne vous donneriez pas la peine honteuse de les recueillir.

Quel rage et quel intérêt mal entendu! Ne vaut-il pas mieux resserrer un volume que de l'augmenter par des inepties qui le décréditent? On a imprimé à Lausanne, sous mon nom, trente pièces de vers que le cocher de *Vertamont* désavouerait. On croit, parce que vous êtes mon voisin, que c'est moi qui dirige votre imprimerie, et que je vous fournis ces platitudes, ainsi qu'aux libraires de Lausanne. On dit, on imprime que je vous vends mes ouvrages, et vous laissez courir ces calomnies! Vous imprimez tout ce qu'on ramasse et qu'on m'impute. Je ne reconnais là ni votre goût ni votre amitié.

S'il en est encore temps, jetez au feu ces bêtises, indignes de vous et de moi.

LETTRE LXIV.

1768.

LETTRE LXIV.

A M. . . . .

Eh bien! il faut donc contenter la curiosité de votre amitié et celle de M. et de Mme. d'*Argental*. Voici mes raisons : j'ai soixante et quatorze ans ; je me couche à dix heures, et je me lève à cinq. Je suis las d'être l'aubergiste de l'Europe : je veux mourir dans la retraite; cette retraite profonde ne convient ni à Mme. *Denis* ni à la petite *Corneille*. Mme. *Denis* l'a supportée tant qu'elle a été soutenue par des amusemens et par des fêtes. Je ne puis plus suffire à la dépense d'un prince de l'Empire et d'un fermier général. J'envoie Mme. *Denis* se faire payer des seigneurs français, et je me charge des seigneurs allemands. Je suis actuellement fort à l'étroit, et je lui donne vingt mille francs de pension, en attendant qu'elle en ait trente-six mille, outre la terre de Ferney. Voilà, mon cher ami, à quoi tout se réduit. J'en suis fâché pour la calomnie, qui ne trouvera pas là son compte. J'en suis fâché pour *Fréron* et pour Mme. *Gilet*; mais je ne puis qu'y faire. Je sais dans ma retraite tout ce que les gazettes ont publié de mensonges. C'est le revenu de ceux qui ont le malheur d'être connus.

Dites aux anges, et soyez très-sûr, mon cher ami, que je brûle toutes les lettres dont on pour-

rait abuser après ma mort. Ne soyez pas moins
1768. sûr que, jusqu'à ce moment, mon cœur sera à vous et aux anges.

LETTRE LXV.

A. M. D'HAMON,

Chambellan du roi de Prusse.

15 avril.

Je suis plus étonné, Monsieur, du souvenir dont vous m'honorez, que de vous voir entreprendre un ouvrage utile. La vieillesse de mon corps et de mon esprit ne me permet pas de vous être du moindre secours; mais elle ne m'empêche pas de sentir vivement tous les droits que vous avez à mon estime. Des généalogies raisonnées, sobrement enrichies de faits intéressans, et ornées des caractères des principaux personnages, peuvent fournir sans doute un ouvrage utile à tous les hommes d'état et agréable pour tous lecteurs.

J'avoue que le nombre des aïeux que vous faites monter, dans seize générations, à cent trente-un mille soixante et onze personnes, passe mes connaissances. Je ne conçois pas comment on peut avoir des générations en nombre impair, à moins que quelque grand'mère se soit avisée d'accoucher sans qu'aucun homme s'en mêlat; ce qui n'est arrivé, ce me semble, qu'à la Vierge, dans l'Ecriture, et à Junon dans la fable.

Je ne sais si je me trompe; mais il me semble que tout homme, soit charbonnier, soit empereur, doit compter, dans seize quartiers de père et de mère, cent neuf mille six cent seize personnes, tant mâles que femelles. C'est à vous à voir si mon compte est juste. Je vous souhaite autant de pistoles que vous trouverez d'aïeux. 1768.

J'ignore pourquoi vous dites que le maréchal de *Belle-Isle* fut le premier homme titré qui accepta la place de secrétaire d'état. Avant lui, sous *Louis XIV*, pendant la régence, le maréchal de *la Meilleraie*, le duc de *la Vieuville* avaient gouverné les finances. Le maréchal d'*Ancre*, le comte de *Schomberg*, le connétable de *Luynes* avaient signé comme secrétaires d'état. Le cardinal de *Richelieu* fut secrétaire d'état étant évêque de Luçon; le marquis d'*O*, le comte de *Sancy*, le duc de *Sully* avaient des patentes de secrétaire d'état, et gouvernèrent l'Etat sous *Henri IV*; et il fallait être reçu secrétaire du roi pour signer en son nom.

Vous me paraissez, Monsieur, un très-bon chrétien, de ne compter que cent soixante et quatorze générations parmi les hommes. Les peuples de l'Orient ne s'accommoderaient pas de ce calcul; et la *Bible* qu'on appelle *des Septante*, pourrait bien contredire un peu la *Bible* dite *la Vulgate*. Vous et moi nous les respectons toutes deux également, sans prétendre à l'honneur de les concilier.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentimens que je vous dois, Monsieur, Votre, etc.

1768.

LETTRE LXVI.

A M. L'ÉVÊQUE D'ANNECY,

Au nom de Mme. Denis.

MONSEIGNEUR,

J'espère que non-seulement vous excuserez, mais que vous approuverez une importunité qui me pèse beaucoup plus qu'à vous. Je ne comprends rien aux articles de vos lettres qui regardent mon oncle. Il fait plus de bien à la province qu'aucun homme en place n'y en a fait depuis plusieurs siècles : il fait dessécher tous les marais qui infectent le pays ; il prête de l'argent sans intérêt aux gentilshommes ; il en donne aux pauvres ; il établit des écoles où il n'y en a jamais eu ; il défriche les terres incultes ; il nourrit plus de cent personnes ; il rebâtit une église. J'ose dire que la province le respecte et le chérit, et qu'il a droit d'attendre de vous autant de bonté et de considération qu'il a pour vous de déférence et de respect.

Je vous parle au nom de la province, Monseigneur, pour les affaires qui nous intéressent. Nous sommes tous indignés de voir des curés qui ne savent que plaider et battre les paysans. Voilà un curé de Merin qui vient de perdre le septième procès à Dijon, et qui est condamné à l'amende ; voilà le curé de Moëns qui a eu

huit procès civils, et qui est actuellement à son deuxième procès criminel. Au nom de Dieu! mettez ordre à ces scandales et à ces violences: on vous trompe bien cruellement; croyez qu'il peut résulter des choses très-funestes de la conduite violente du curé de Moëns. Si vous *versez des larmes de sang*, vous empêcherez qu'un prêtre ne fasse verser le sang des chrétiens et des sujets du roi mon maître; vous n'êtes point étranger à la France, puisqu'une grande partie de votre diocèse est en France. 1768.

Ne vous laissez point prévenir par les artifices de ceux qui croient l'honneur de leur corps intéressé à sauver un coupable, et qui ne savent pas que leur véritable honneur est de l'abandonner.

Je me flatte toujours que vous agirez en père commun, que vous n'écouterez ni la faction ni la calomnie, que vous honorerez la vertu bienfesante, et que nous nous louerons de votre justice autant que j'ai l'honneur d'être avec respect,

Monseigneur,

Votre très-humble et très-obéissante servante.

1768.

LETTRE LXVII.

A M. DE CHABANON.

15 avril.

Je crains bien, mon cher ami, d'avoir été trop sévère et même un peu dur dans mes remarques sur *Eudoxie ;* mais, avant l'impression, il faut se rendre extrêmement difficile, après quoi on n'est plus qu'indulgent, et on soutient avec chaleur la cause qu'on a cru douteuse dans le secret du cabinet. C'est ainsi que mon amitié est faite : plus mes critiques sont sévères, plus vous devez voir combien je m'intéresse à vous.

Je n'ai pas encore profité de vos conseils auprès de M. de *Sartine*. J'ai craint que l'*Homme aux Quarante Ecus* et la *Princesse de Babylone* ne fussent pas des ouvrages assez sérieux pour être présentés à un magistrat continuellement chargé des détails les plus importans. Je lui réserve le *Siècle de Louis XIV*, dont on fait une nouvelle édition, augmentée d'un grand tiers. J'espère que le catalogue raisonné des artistes et des gens de lettres ne vous déplaira pas : c'est par-là que je commence ; car c'est le siècle de *Louis XIV* que j'écris, plutôt que la vie de ce monarque, et vous pensez avec moi que la gloire de ces temps illustres est due principalement aux beaux-arts. Il ne reste souvent d'une bataille qu'un confus souvenir : les arts seuls vont à l'immortalité.

Il est assez désagréable, lorsque je suis uniquement occupé d'un ouvrage que j'ose dire si 1768. important, qu'on ne cesse de m'attribuer les ouvrages du mathurin *du Laurens* et les insolences bataviques de Marc-Michel *Rey*, et je ne sais quel *Catéchumène* qui est tout étonné de trouver des temples chez des peuples policés, et le petit livre des *Trois Imposteurs*, tant de fois renouvelé et tant fois méprisé, et cent autres brochures pareilles qu'un homme qui écrirait aussi vîte qu'*Esdras* ne pourrait composer en deux années. Il se trouve toujours des gens charitables et nullement absurdes qui favorisent ces calomnies, qui les répandent à la cour avec un zèle très-dévot. Dieu les bénisse! mais Dieu nous préserve d'eux!

Je crois la très-désagréable aventure de *Laharpe* entièrement oubliée; car il faut bien que de telles misères n'aient qu'un temps fort court. Pour moi, je n'y songe plus du tout.

Oui, mon très-aimable ami, je suis sensible; mais c'est à l'amitié que je le suis. Je plains notre cher pandorien du fond de mon cœur; mais ce qu'il m'a mandé me donne bonne opinion de son procès. Il est clair qu'il a affaire à un coquin hypocrite. Tous les honnêtes gens seront donc pour lui; et, quoi qu'on dise, il y en a beaucoup en France.

Je vous embrasse le plus tendrement du monde.

1768. LETTRE LXVIII.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Ferney, 21 mai.

Satis est, Domine, satis est (1). Vous me donnez, Monsieur, plus de vin de Champagne que jamais le prince de *Condé* n'en donna à *Santeuil* (2); et cet ivrogne disait encore: *Amplius, Domine, amplius* (3); moi qui suis moins bon poëte que *Santeuil*, et qui boit beaucoup moins de vin, je vous assure, Monsieur, que vous m'en donnez beaucoup trop, et que je ne sais comment m'y prendre ni pour vous remercier, ni pour le boire. Je ne tiens plus de maison. Nous allons peut-être, Mme. *Denis* et moi, vendre Ferney: la fin de ma vie sera retirée, et probablement assez triste avec une santé déplorable; la nature m'a fait présent de soixante et quatorze ans, et des maladies de quatre-vingt-dix.

Jouissez, vous et madame votre femme, de votre brillante jeunesse. Buvez, s'il se peut, plus de vin de Champagne que vous ne m'en donnez.

(1) « C'est assez, Seigneur, c'est assez ».

(2) Jean-Baptiste *Santeuil*, né à Paris le 12 mai 1630, mort le 5 août 1697, à Dijon, d'une forte dose de tabac d'Espagne que l'un des fils du grand *Condé* avait mise par malice dans son verre. Il a fait des hymnes et des inscriptions que les amateurs de la poésie latine moderne ont fort admirées. Il était rempli de vanité et de bizarrerie.

(3) « Davantage, Seigneur, davantage ».

Je me flatte que vous voyez quelquefois M. d'*A-lembert :* il a eu avec moi des procédés char- 1768.
mans qui m'ont pénétré l'âme. Oh ! que j'aime qu'un philosophe soit sensible ! Pour moi, je suis plus sensible que philosophe, et je le suis passionnément à vos bontés, à votre mérite.

Je présente mes respects au couple heureux qui mérite tant de l'être.

LETTRE LXIX.

RÉPONSE A M. GAI DE NAUBLAC,

Avocat à Bordeaux

30 mai.

Vous écrivez, Monsieur, à M. de *Voltaire* par votre lettre du 19 mai, que vous avez fait un petit ouvrage sur sa *Rétractation*, et que vous le dédiez au chapitre de *Saint-André*. Il est trop malade pour avoir l'honneur de vous répondre. Je suis obligé de vous dire qu'il respecte fort le chapitre de *Saint-André ;* mais nous ne savons ici ce que c'est que cette rétractation prétendue. Les gazettes des pays étrangers sont souvent trompées par les nouvellistes de Paris, et trompent le public à leur tour : elles deviennent quelquefois les échos de la calomnie ; elles immolent les particuliers au public. M. de *Voltaire*, en s'acquittant le jour de Pâques, dans sa paroisse, d'un devoir auquel personne ne manque dans ce diocèse

——entouré de protestans, avertit les assistans du
1768. danger de la reine, et fit prier Dieu pour elle. Il donna aussi quelques ordres qui regardaient la police. C'est sur cela, Monsieur, que quelques plaisans de Paris ont écrit qu'il avait fait un sermon. Qui n'a jamais rien écrit contre ce qu'il doit respecter, n'a point de rétractation à faire. Il sait, Monsieur, que des jeunes gens inconsidérés mettent tous les jours sous son nom des brochures qu'il ne lit point. Son âge de soixante et quinze ans devrait le mettre à l'abri de ces impostures. Occupé dans la plus profonde retraite du soin de soulager ses vassaux et de défricher des campagnes incultes, il n'a jamais daigné seulement confondre ces bruits populaires; et moi, Monsieur, je dois faire ce qu'il ne fait pas. Toute la province rend depuis douze ans le même témoignage que moi. Il n'appartient qu'à ses calomniateurs de se rétracter. On doit laisser les citoyens en repos, et sur-tout un homme de son âge. Il m'a dit qu'il vous remerciait de vos intentions; mais qu'il vous serait encore plus obligé de votre silence.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE LXX.

1768.

A M. LE CHEVALIER DE JULH,

Brigadier des Gardes du Roi.

Vous avez écrit, Monsieur, en digne chevalier, et je vous remercie en bon citoyen. Vous rendez à-la-fois service à l'art militaire, qui est le premier, dit-on, et à tous les autres arts qu'on cultive sous l'abri de celui-là. On ne pouvait mieux confondre le *Jean-Jacques* de Genève. Il n'y a rien à répondre à ce que vous dites, que, suivant les principes de ce charlatan, *ce serait à la stupide ignorance à donner la gloire et le bonheur*. Ce malheureux singe de *Diogène* qui croit s'être réfugié dans quelque vieux ais de son tonneau, mais qui n'a pas sa lanterne, n'a jamais écrit ni avec bon sens ni avec bonne foi. Pourvu qu'il débitât son orviétan, il était satisfait. Vous l'appelez *Zoïle ;* il l'est de tous les talens et de toutes les vertus. Vous avez soutenu le parti de la vraie gloire contre un homme qui ne connaît que l'orgueil. Je m'intéresse d'autant plus à cette vraie gloire qui vous est si bien due, que j'ai l'honneur d'être votre confrère dans l'Académie pour laquelle vous avez écrit. Elle a dû regarder votre ouvrage comme une des choses qui lui font le plus d'honneur. Vous m'en avez fait beaucoup en voulant bien m'en gratifier.

1768. J'ai l'honneur d'être avec l'estime et la reconnaissance que je vous dois,

Monsieur,

Votre, etc.

LETTRE LXXI.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, par Lyon, 13 juin.

J'ai été si accablé de prose, mon cher ami, le *Siècle de Louis XIV et de Louis XV* me tiennent si fort au cœur, que je n'ai pas répondu à votre dernière lettre où il s'agissait de vers; mais il faut toujours revenir à ses premières amours. Je m'intéresse à vos vers plus que jamais. Faites-en de beaux, de coulans pour *Eudoxie* comme vous en savez faire; intéressez sur-tout; c'est tout ce que je puis vous dire : avec de beaux vers et de l'intérêt, on va bien loin, de quelque façon qu'on ait tourné son sujet.

Puisque vous ne voulez point me faire part de votre *Pindare*, je suis plus généreux que vous: je vous envoie une *Ode* dans le genre comique, adressée à ce *Pindare* il y a environ deux ans (1). Je sais bien ce qui arrive à *quisquis Pindarum*

(1) *Ode sur le Carrousel de l'impératrice de Russie.* On la trouve page 403 du 13e. volume des œuvres de *Voltaire*, édition de Kehl, *in*-8o.

studet æmulari (1); mais aussi Catherine *Vadé studet duntaxat jocari* (2). 1768.

Mandez-moi, je vous en prie, où en est *Eudoxie*, quel parti vous prenez. Je vous assure que cela m'intéresse plus qu'un *Carrousel russe*. Je m'imagine que Paris va être inondé de chansons sur Avignon et sur Bénévent. *Rezzonico* sera chanté sur le Pont-Neuf, ou je suis fort trompé. S'il y a quelque chose de bon, je vous supplie d'en régaler ma solitude.

On ne peut vous être plus tendrement attaché et plus essentiellement dévoué que le solitaire.

LETTRE LXXII.

A M. D'ARGENTAL.

20 juin.

Il faut toujours que j'amuse ou que j'ennuie mes anges; c'est ma destinée. Comment veulent-ils que je passe sous silence mon cher *la Bletterie*. On m'assure qu'il m'a donné quelques coups de patte dans sa préface (3). Je les lui rends tout chaud.

(1) « A quiconque tâche d'imiter *Pindare* ». *Horace*, début de l'ode 3, livre 4ᵉ.

(2) « Cherche seulement à rire ».

(3) Dans la préface de sa traduction de *Tacite*. *Voltaire* répondit à son attaque par cette épigramme :

Apostat comme ton héros (1),
Janséniste signant la bulle,
Tu tiens de fort mauvais propos
Que de bon cœur je dissimule.
Je t'excuse et ne me plains pas;
Mais que t'a fait Tacite, hélas
Pour le tourner en ridicule ?

(1) *L'empereur* Julien, *dont l'abbé de* la Bletterie *a écrit la vie*.

—— Rien n'est plus honnête. *Dupuits* avait déjà envoyé
1768. ce rogaton à Mme. la duchesse de *Choiseul.* A l'égard de mon vaisseau, c'est un navire qu'une compagnie de Nantes a baptisé de mon nom; apparemment qu'il est chargé de papier, de plumes, et d'encre.

Oui, mes anges, j'enverrai à ce souffleur une édition; mais cela ne servira de rien, tant la troupe m'a mutilé. L'absence a de terribles inconvéniens. Mon cœur pourrait, depuis environ vingt ans, vous en dire des nouvelles.

LETTRE LXXIII.

A M. DE CHABANON.

9 septembre.

Mon cher ami, mon cher confrère, il y a tantôt deux mois que je n'ai écrit à personne. J'avais fait un travail forcé qui m'a rendu long-temps malade. Mais en ne vous écrivant point, je ne vous ai point oublié, et je ne vous oublierai jamais.

Vous avez eu le temps de coiffer *Eudoxie*, et je m'imagine qu'à présent c'est une dame des mieux mises que nous ayons. Pour *Pandore* je ne vous en parle point. Notre *Orphée* a toujours son procès à soutenir, et son père mourant à soigner. Il n'y a pas moyen de faire de la musique dans de telles circonstances. Est-il vrai que celle du *Huron* soit charmante? Elle est d'un petit

Liégeois que vous avez peut-être vu à Ferney (1). —— J'ai bien peur que l'opéra comique ne mette un 1768. jour au tombeau le grand opéra tragique. Mais relevez donc la vraie tragédie, qui est, dit-on, anéantie à Paris. On dit qu'il n'y a pas une seule actrice supportable. Je m'intéresse toujours à ce maudit Paris, du bord de mon tombeau.

On dit que l'Oraison funèbre (2) de notre ami Jean *Georges* est un prodige de ridicule; et pendant qu'il la débitait, on lui criait : finissez donc. C'est un terrible Welche que ce Jean *Georges*. On dit qu'il est pire que son frère. Les *Pompignan* ne sont pas heureux. Je n'ai point vu la pièce; mais on m'en a envoyé de petits morceaux qui sont impayables.

J'ai lu une brochure assez curieuse intitulée: *Les Droits des Hommes et les Usurpations des autres* (3). Il s'agit des usurpations de notre saint-père le pape, sur la suzeraineté du royaume de Naples, sur Ferrare, sur Castro et Ronciglione, etc., etc. Si vous êtes curieux de la lire, je vous l'enverrai, pourvu que vous me donniez une adresse. Adieu, mon cher ami; aimez toujours le vieux solitaire qui vous aimera jusqu'au temps où l'on n'aime personne.

(1) *Grétry.*

(2) L'oraison funèbre de la reine, femme de *Louis XV*.

(3) Cet écrit, intitulé *les Droits des Hommes et les Usurpations des Papes*, est de *Voltaire*. On le trouve page 73 du 29e. volume de ses œuvres, édition de Kelh, *in*-8o.

1768.

LETTRE LXXIV.

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, 16 septembre.

Je reconnais, Monsieur, la justesse de votre esprit et la bonté de votre cœur dans la lettre dont vous m'honorez. J'ai toujours pensé que les athées étaient de très-mauvais raisonneurs et que cette malheureuse philosophie n'est pas moins dangereuse qu'absurde. La plupart des hommes et encore plus des dames jugent sans réfléchir et parlent sans penser. Une femme dirigée par un janséniste croit que c'est être athée que de nier la grâce efficace, comme les dévotes des Jésuites accusaient d'athéisme ceux qui doutaient de la grâce versatile. Je suis persuadé qu'actuellement les dévotes de Rome regardent le roi de France, le roi d'Espagne, le roi de Naples, et le duc de Parme, comme de francs athées (1).

Le monde est rempli d'automates qui ne méritent pas qu'on leur parle. Le nombre des sages sera toujours extrêmement petit. Vous êtes non-seulement, Monsieur, de ce petit nombre des élus, mais encore du plus petit nombre des bienfesans. Pour moi, à qui mon âge et mes maladies ne laissent que peu de temps à vivre, je serai jusqu'au dernier moment de ma vie au nombre non moins petit des reconnaissans.

(1) A cause de l'expulsion des Jésuites qui existaient encore dans les Etats du pape.

LETTRE LXXV.

1768.

LETTRE LXXV.

A M. DE BORDES.

16 septembre.

Mon cher correspondant, si les ouvrages gais guérissent les vapeurs, il faut vous dire : *Medecin, guéris-toi toi-même;* vous êtes à la source des remèdes. Qui fait, quand il le veut, des choses plus gaies, plus agréables, plus spirituelles que vous?

Il est très-vrai que *Jean-Jacques* a mis tous ses petits bâtards à l'hôpital. Je suis fort aise qu'il fasse une fin, et que la sorcière termine ses amours en épousant son sorcier. Je ne croyais pas qu'il y eût dans le monde quelqu'un qui fût fait pour *Jean-Jacques*.

Il est bien vrai que j'avais promis il y a trois mois à l'électeur palatin d'aller lui faire ma cour; mais ma détestable santé m'a privé de cet honneur et de ce plaisir.

Je n'ai point entendu parler des prétendues faveurs du parlement de Paris. J'ai un neveu actuellement conseiller à la Tournelle qui ne m'aurait pas laissé ignorer tant de bontés. On ne fait pas toujours tout ce dont on serait capable.

Je vous embrasse de tout mon cœur, mon cher ami; portez-vous bien. J'espère recevoir encore quelques amusettes pour vous.

1768.

LETTRE LXXVI.

A M. DE LA TOURRETTE,

Qui lui avait demandé des Lettres pour l'Italie.

A Ferney, 18 septembre.

Vous allez vous réjouir, Monsieur, et vous faites fort bien. On ne peut mieux prendre son temps pour aller voir le pape que lorsqu'on lui donne des nazardes en lui baisant les pieds. Je ne suis lié à présent avec personne en Italie, et je me suis retranché presque toutes mes correspondances. Il n'y a peut-être que deux personnes à qui je pourrais écrire ; l'une est le marquis *Beccaria* (1), à Milan ; l'autre, le marquis *Albergati*, à Véronne. Celui-là joue la comédie tant qu'il peut, et est, dit-on, bon acteur. Si vous voulez, je leur écrirai et je me vanterai d'avoir l'honneur de vous connaître. J'attends sur cela vos ordres. Pour moi, je ne dois attendre de Rome que des excommunications. Vous recevrez plus de bénédictions des dames que du pape. Vous entendrez de la belle musique qui n'est plus faite pour mes oreilles dures ; vous verrez de beaux tableaux dont mes yeux affaiblis ne pourraient plus juger ; et vous rencontrerez des arlequins en soutane, qui ne me feraient plus rire.

(1) L'auteur du célèbre traité *Dei Delitti e delle Pene*, traduit en français par M. l'abbé *Morellet*. Mort à Milan en 1795.

Je vous souhaite un bon voyage. J'ai l'honneur d'être avec les sentimens les plus respectueux et les plus tendres, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur. 1768.

Je présente mes respects à toute votre famille.

LETTRE LXXVII.

A M. DE LAHARPE.

31 octobre.

Je ne sais pas ce que vous voulez dire, mon cher enfant, avec le prix de l'Académie; il est certain que vous l'avez eu, car tout le public éclairé vous l'a donné, et il n'y a, je crois, pas un seul de mes confrères qui n'ait souscrit à la fin au jugement du public (1). Il est démontré en rigueur que vous avez eu le prix, et si vous n'avez pas reçu la médaille, ce n'était assurément qu'une méprise.

Est-ce qu'en voyant la fortune de votre fils aîné le comte de *Warwick* vous n'avez pas envie de lui donner un petit frère cadet? Je vous assure que cela ferait une très-jolie famille.

Nous avons perdu un très-bon académicien dans l'abbé d'*Olivet* (2). Il était le premier homme

(1) Il s'agissait du prix de vers à l'Académie française. M. de *Langeac* l'avait obtenu; *Laharpe* n'avait eu que l'*accessit*. D'*Alembert* était d'avis qu'on ne donnât pas de prix.

(2) Joseph *Thoulier* d'*Olivet*, né à Salins en 1682, mort en 1768. Il avait été jésuite. On a de lui une excellente édition de *Cicéron*, la traduction de quelques-uns de ses ouvrages, la continuation

— de Paris pour la valeur des mots; mais je crois
1768. son successeur, l'abbé de *Condillac* (1), un des premiers hommes de l'Europe pour la valeur des idées. Il aurait fait le livre de l'*Entendement humain* si *Loke* ne l'avait pas fait, et, Dieu merci, il l'aurait fait plus court. Nous avons fait là une bonne acquisition. Il y a quelque temps que je n'ai vu M. *Hénin*. Je ne puis vous dire quand il partira. Je ne sais nulle nouvelle, ni du monde, ni de mes voisins : je suis enterré. Il y a huit mois que je n'ai mis le pied hors de chez moi. Quand on est vieux malade, on se retire bien volontiers du monde. C'est un grand bal où il ne faut pas s'aviser de paraître lorsqu'on ne peut plus danser. Pour Mme. de *Laharpe* et vous, je vous conseille de danser de toute votre force.

Le vieux malade vous embrasse de tout son cœur.

de l'*Histoire de l'Académie française*, et plusieurs écrits estimés sur la langue.

(1) Etienne *Bonnot* de *Condillac*, frère de l'abbé de *Mably*, le premier des métaphysiciens français. Né à Grenoble vers 1715, mort le 2 août 1780.

LETTRE LXXVIII. 1769.

A MADAME DE SAUVIGNY (1).

20 janvier.

Je commence, Madame, par vous remercier de la boëte que vous voulez bien avoir la bonté de me faire parvenir par M. *Lullin*.

Permettez-moi ensuite d'en appeler à tous les commentateurs passés et à venir. Certainement, Madame, vous dire qu'il est à craindre que des réfugiés, et sur-tout un banqueroutier chicaneur ne déterminent M. votre frère à se plaindre, ce n'est pas vous dire qu'il vous menace et qu'il plaidera. Certainement vous exposer ses douleurs et son malheur, solliciter votre pitié naturelle pour votre frère, ce n'est pas vous animer l'un contre l'autre. Je ne connais point d'homme de son état qui soit plus à plaindre, et je n'ai pas douté un moment, quand vous avez voulu que je le fisse venir chez moi, que vous n'eussiez intention de soulager autant qu'il est en vous des infortunes si longues et si cruelles : il se les est attirées, je l'avoue, mais il en est bien puni.

Je ne savais qu'une petite partie de ses fautes et de ses disgrâces. J'ai tout appris; vous m'en avez chargé; je lui ai fait quelques reproches,

(1) Mère de M. *Berthier* de *Sauvigny*, intendant de Paris, massacré par le peuple le 22 juillet 1789.

——— et il s'en fait cent fois davantage. Je crois que
1769. l'âge et le malheur l'ont mûri; mais il est d'une facilité étonnante. C'est cette malheureuse facilité qui l'a plongé dans l'abîme où il est.

Voilà pourquoi j'ai pensé qu'il est à propos de le tirer des mains de l'homme qui semble le gouverner dans le pays de Neufchâtel, et qui lui mange le peu qui lui reste. J'ai cru que ce serait lui rendre un très-grand service, et ne pas vous désobliger. Cet homme a été autrefois connu de M. votre père, et ensuite receveur en Franche-Comté. Il a perdu tout son bien et vit absolument aux dépens de M. de *Morsan*. Enfin, M. votre frère me mande qu'il ne lui reste plus que dix-huit francs. C'est sans doute un grand et triste exemple qu'un homme, né pour avoir deux millions de bien, soit réduit à cette extrémité. Ses fautes ont creusé son précipice; mais enfin vous êtes sa sœur et votre cœur est bienfesant.

Il m'a envoyé un exemplaire de l'arrêt du conseil du 2 août 1760. Je vois que ses dettes se montaient alors, tant en principaux qu'en intérêts, à plus de onze cent vingt mille livres. Assurément il n'avait pas brillé pour sa dépense.

Je vois par un mémoire intitulé *Succession* de M. et de Mme. d'*Harnoncourt*, que, tout payé, il lui reste encore quatre cent vingt-quatre mille et tant de livres substituées, indépendamment des effets restés en commun qui ne sont pas spécifiés. Ainsi je ne vois pas comment on lui a fait entendre qu'il pouvait avoir quarante-deux mille livres de revenu.

Quel que soit son bien, je l'exhorte tous les jours —— à être sage et économe. Mais je crois, comme j'ai 1769. eu l'honneur de vous le mander, Madame, qu'il est de son devoir d'assurer, autant qu'il le pourra, une petite pension à la nièce de l'abbé *Nollet*, qui s'est sacrifiée pendant quatorze ans pour lui. Je conçois bien que ce n'est pas à vous de ratifier cette pension, puisque vous n'êtes pas son héritière, et que c'est une affaire de pure conciliation entre lui et Mlle. *Nollet*, dans laquelle vous ne devez pas entrer. Je n'insiste donc que sur votre compassion pour les malheureux, sur-tout pour un frère. Je ne lui connais depuis qu'il est mon voisin, d'autre défaut que celui de cette facilité qui le plonge souvent dans l'indigence. Le premier aventurier qui paraît puise dans sa bourse. Ce serait une vertu, s'il était riche, mais c'est un vice, quand on s'est appauvri par sa faute.

Je crois vous avoir ponctuellement obéi, et vous avoir assez détaillé tout ce qui est venu à ma connaissance. Ma conclusion est qu'il faudrait qu'il se jetât entre vos bras, que vous lui tinssiez lieu de mère, quoique vous soyez plus jeune que lui; qu'il sortît de Neufchâtel, et qu'il ne fût plus gouverné par un homme qui peut le ruiner et l'aigrir; qu'il vécût dans quelque terre comme madame sa femme. Il a besoin qu'on gouverne ses affaires et sa personne. Il faut surtout qu'il tombe en bonnes mains. Il aime les lettres, il a des connaissances; l'étude pourrait faire sa consolation. Enfin, je voudrais pouvoir diminuer les malheurs du frère, et témoigner

1769. à la sœur mon attachement inviolable et mon zèle.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE LXXIX.

A M. D'ARGENTAL.

23 janvier.

J'AVOUERAI à mon divin ange qu'en faisant usage de tous les petits papiers retrouvés dans la succession de *la Touche* (1), je pense que le tout mis au net pourra n'être pas inutile à la vénérable compagnie; mais permettez-moi de penser que ces brouillons de *la Touche* peuvent procurer encore un autre avantage, celui de rendre toute persécution odieuse, et d'amener insensiblement les hommes à la tolérance. C'était le but de ce pauvre *Guymond*, qui n'a pas été assez connu. Il faut qu'à ce propos je prenne la liberté de vous faire part de l'effet qu'ont produit certains petits ouvrages dans Toulouse même. Voici ce que me mande un homme en place très-instruit :

« Vous ne sauriez croire combien augmente » dans cette ville le zèle des gens de bien, et leur » amour et leur respect pour le patriarche de » la tolérance et de la vertu. Vous savez que le

(1) Claude *Guymond* de *la Touche*, né en 1719, mort en 1760. Auteur d'une tragédie d'*Iphigénie en Tauride* restée au théâtre, et d'une épître intitulée *les Soupirs du Cloître ou le Triomphe du Fanatisme*. Il avait commencé par être jésuite.

» colonel de mon régiment et ses majors généraux 1769.
» sont tous dévoués à la bonne doctrine. Ils la
» disséminent avec circonspection et sagesse, et
» j'espère que dans quelques années elle fera une
» grande explosion. Quant au parlement et à
» l'ordre des avocats, presque tous ceux qui sont
» au-dessous de l'âge de trente-cinq ans sont
» pleins de zèle et de lumières, et il ne manque
» pas de gens instruits parmi les personnes de
» condition ».

Par une autre lettre, on me mande que le parlement regarde aujourd'hui la mort de *Calas* comme un crime qu'il doit expier, et que *Sirven* ne risquerait rien à venir purger sa contumace à Toulouse. Il me semble, mon cher ange, que c'était votre avis. Si je peux compter sur ce qu'on m'écrit, certainement j'enverrai *Sirven* se justifier et rentrer dans son bien.

Je suis tous les jours témoin du mal que l'intolérance de *Louis XIV*, ou plutôt de ses confesseurs, a fait à la France. Le gain que vous ferez en prenant la Corse ne compensera pas vos pertes.

Il est bon que la persécution soit décriée jusque dans le tripot de la comédie : mais malheureusement les assassins du chevalier de *la Barre* n'entendront jamais ni *le Kain*, ni Mlle. *Vestris*.

Vous ne m'avez point instruit du nom des dames qui doivent passer avant la *Fille du Jardinier* (1). Je crois que ce sont de hautes et puis-

(1) Par *la Fille du Jardinier*, il faut entendre la tragédie des

santes dames à qui il faut faire tous les honneurs.
1769. Je ne vous dissimule pas que j'ai grande envie que la *Jardinière* soit bien reçue à son tour. N'avez-vous point quelque ami qui pût engager le lieutenant de police à lui accorder la permission de vendre des bouquets? Il me semble qu'à présent l'odeur de ses fleurs n'est pas trop forte et ne doit pas monter au nez d'un magistrat. Quelque chose qui arrive, songez que je vous suis plus attaché qu'à ma *Jardinière*.

Mille tendres respects aux deux anges.

LETTRE LXXX.

A MADAME DE SAUVIGNY.

Ferney, le 30 janvier.

Depuis que j'ai eu l'honneur de vous écrire, Madame, M. votre frère est venu passer huit jours chez moi. J'ai eu tout le temps de le connaître, et d'entrer dans le détail de toutes ses malheureuses affaires. Je me trompe beaucoup, ou la facilité de son caractère a été la cause principale de toutes ses fautes et de toutes ses disgrâces. Les unes et les autres sont bien funestes. S'il est vrai que son père, riche de cinq millions, ne lui donna que six cents livres de pension, au sortir de ses études, ses premières dettes sont excusables. Elles en attirèrent d'autres; les in-

Guèbres, dont l'héroïne, nommée *Arzame*, est la fille d'un Guèbre qui cultive lui-même son jardin.

térêts s'accumulèrent, et voilà la première cause de sa ruine. 1769.

Permettez-moi de vous dire que les exemples trop connus, donnés par M. son père, ne pouvaient lui inspirer des mœurs bien régulières.

On le maria à une demoiselle de condition qui, n'ayant que seize ans, était incapable de le conduire, et il avait besoin d'être conduit. Je ne vois aucune faute contre l'honneur dans toutes celles qu'il a commises. L'affaire de *Guérin* était la seule qui pût me donner des soupçons; mais j'ai vu des lettres authentiques qui me prouvent que *Guérin* l'avait en effet volé, et que M. votre frère, par cette facilité dangereuse qui l'a toujours perdu, eut tort dans la forme avec *Guérin*, ayant très-grande raison dans le fond.

J'ai examiné tous ses papiers; j'y ai vu des dettes usuraires en assez grand nombre. Je sais quel était cet *Oléary*, qui ose lui demander plus de deux cent mille francs. Je sais que c'est un Irlandais aventurier, sans aucune fortune, qui vécut long-temps à Madrid, aux dépens de M. de *Morsan*, et qui abusa de cette facilité que je lui reproche, jusqu'à lui faire accroire qu'il allait marier le prince *Edouard* à une fille du roi de Maroc, et que M. votre frère irait à Maroc l'épouser au nom du prince.

Cet homme était en effet attaché au prétendant. Il persuada à M. de *Morsan* qu'il gouvernerait l'Angleterre, et le fit enfin consentir à promettre d'épouser sa fille. Tout cela est un roman digne de *Gusman* d'*Alfarache*. *Oléary* réduit

1769. aujourd'hui ses prétentions chimériques à douze mille francs. Je suis bien fondé à croire que c'est lui qui les doit, loin d'être en droit de rien demander. Et de plus les avocats qui sont à la tête de la direction, considéreront sans doute qu'un homme qui restreint à douze mille livres une somme de deux cent vingt mille, est par cela même un homme punissable.

J'ai connu M. de *Saint-Cernin* dont la famille redemande des sommes considérables. Je puis vous assurer que M. votre frère n'a jamais reçu la moitié du principal. S'il ne devait payer que ce qu'il a réellement reçu, la somme ne se monterait pas à quatre cent mille livres; et il faut qu'il en paie onze cent mille! Je crois que s'il avait pu être à portée de contredire toutes les demandes qu'on lui fait, il aurait sauvé plus de cent mille écus; mais se trouvant proscrit et errant dans les pays étrangers, et privé de presque tous ces documens, il n'a pu se secourir lui-même.

Je le vois séparé d'avec madame sa femme; mais il me jure qu'il n'a jamais manqué pour elle de complaisance, et qu'il a même poussé cette complaisance jusqu'à la soumission. On a allégué dans l'acte de séparation qu'il avait communiqué à madame sa femme le fruit de ses débauches: il proteste qu'il n'en est rien, qu'il lui avoua l'état où il était, et qu'il s'abstint de s'approcher d'elle.

Quant à la lettre qu'il écrivit à sa femme et qu'elle a produite, il jure que c'est elle-même qui

l'exigea, et qu'il eut la malheureuse faiblesse de donner ces armes contre lui. 1769.

Enfin, Madame, il ne veut revenir ni contre la séparation prononcée, ni contre la commission établie pour liquider ses dettes. Il consent à tout; et quand vous le voudrez, je lui ferai signer la ratification de tout ce que vous aurez fait.

Il m'a inspiré une extrême pitié, et même de l'amitié. Le titre de votre frère n'a pas peu servi à faire naître en moi ces sentimens. Il ne demande qu'une chose qui me paraît très-juste, et dont le refus me semblerait une persécution affreuse: c'est que la lettre de cachet obtenue par son père contre lui, n'ait pas lieu après la mort de son père et de sa mère. Il n'est point criminel d'état; il n'a point offensé le roi; il a été mis en prison par ses parens, pour ses dettes; ses dettes sont payées; il ne doit pas être puni de ses fautes après leur expiation. Il en est assez puni par la perte d'un bien immense, et par dix années de proscription dans les pays étrangers.

Dans le dernier voyage qu'il a fait à Genève, un homme connu lui a conseillé d'écrire à M. de *Saint-Florentin!* il l'a fait sans me consulter. Il est revenu ensuite me montrer sa lettre. J'en ai désapprouvé quelques termes un peu trop forts; mais le fond m'a paru aussi raisonnable que juste. Il ne demande que de pouvoir aller jusqu'à Lyon avec sûreté. Il serait très-convenable, en effet, qu'il pût vivre dans le voisinage de Lyon, avec le peu qui lui reste. Le pays de Neufchâtel où

1769. il s'est réfugié, est actuellement le réceptacle de tous les banqueroutiers et de tous ceux qui ont de mauvaises affaires. Ils accourent chez lui, et il y en a un qui dévore sa substance. Il est triste, honteux et dangereux que le frère de Mme. de *Sauvigny* soit réfugié dans un tel coupe-gorge. Je vous l'ai déjà mandé, Madame, et j'en vois plus que jamais les inconvéniens. M. votre frère est instruit. Il est homme de lettres : je ne sais si vous savez qu'il a été réduit à être précepteur, et que cet état même a contribué à fortifier ses connaissances. Vous savez combien il est faible; si on le pousse à bout, et si on le maltraite jusqu'au point de lui refuser la permission de respirer, en province, l'air de sa patrie, il est capable de faire un mémoire justificatif; ce qui serait très-triste à-la-fois et pour lui et pour sa famille.

Je vous promets, Madame, de prévenir ce malheur, si vous voulez continuer à m'honorer de la confiance que vous m'avez témoignée. Il n'y a rien que je ne fasse pour procurer à M. votre frère une vie douce et honnête. Il faut absolument le retirer de l'endroit où il est. Je lui procurerai une maison sous mes yeux; je répondrai de sa conduite. Il m'a témoigné beaucoup d'amitié et une déférence entière à mes avis. J'ignore actuellement ce qui peut lui rester de revenu, parce qu'il l'ignore lui-même; mais à quelque peu que sa fortune actuelle soit réduite, je me charge de lui faire mener une vie décente et honorable. J'arrangerai ce qu'il doit à Mlle. *Nollet*, qui l'a servi long-temps sans gages : je l'empêcherai de

faire aucune dette; en un mot, je crois que c'est un parti dont lui et toute sa famille doivent être contens. 1769.

Si ce que je veux bien faire, Madame, a le bonheur de vous plaire, ayez la bonté de me le mander. Je tâcherai de vous prouver le zèle, l'attachement et le respect avec lesquels.......

LETTRE LXXXI.

A M. DE CHABANON.

6 février.

Je suis partagé, mon cher ami, entre le plaisir que m'ont donné les beaux morceaux de votre pièce et la reconnaissance que je vous dois pour votre préface. Vous n'empêcherez pas les Welches d'être toujours Welches; mais les véritables Français penseront comme vous. Votre pièce serait encore plus belle si vous aviez donné plus d'étendue aux sentimens, et si l'action avait été un peu plus filée; mais telle qu'elle est, elle doit vous faire beaucoup d'honneur.

Ne va-t-on pas jouer incessamment le cœur du sire de *Coucy* en ragoût (1)?

Nil intentatum nostri liquere poetæ (2).

Comment gouvernez-vous *Orphée Laborde?*

(1) *Gabrielle de Vergy*, tragédie de de *Belloi*.

(2) « Il n'y a rien que nos poëtes n'aient tenté ». *Horace, Art poétique*.

1769. Est-il toujours attaché à ce maudit procès contre un vilain prêtre (1)? Je n'ai point eu de ses nouvelles depuis pres d'un mois.

On m'impute un *A. B. C.* (2) auquel je n'ai nulle part; mais je voudrais l'avoir fait et qu'on n'en sût rien.

Je vous embrasse bien tendrement : ma santé s'affaiblit tous les jours, et je crois que j'irai bientôt rendre mes respects à *Corneille* et à *Racine*.

LETTRE LXXXII.

A M. VASSELIER, *à Lyon*.

Ferney, 20 février.

Vous m'avez appris, Monsieur, la mort du pape, et moi je vous apprends que nous en avons fait un. Nous avons tiré aux trois dez la place de *Rezzonico*, après avoir écrit les noms de tous les sujets capables. Il y en a un qui a eu rafle de six. Vous savez que *Mathias* n'eut la place de *Judas* que par un coup de dez. Nous avons bien cacheté les noms avec chacun sa chance. Nous ouvrirons le paquet dès que le pape sera nommé, et nous verrons si le conclave est d'accord avec nous.

(1) *Voltaire* a fait sur ce procès un petit écrit intitulé : *Supplément aux Causes célèbres, procès de Claustre*. Voyez le 30e. volume de ses œuvres, édition de Kelh, *in*-8°.

(2) Dialogue entre *A. B. C.*, par *Voltaire*, tome 36e. de ses œuvres, édition de Kelh, *in*-8°.

Mille

Mille complimens, je vous prie, à mon cher *Tabareau*. 1769.

Je ne sais, Monsieur, si la place de *Judas* était à envier; mais il est certain que celle de *Rezzonico* aura plus de concurrens. Si la rafle de six a son effet, j'aurai du conclave la meilleure opinion du monde.

C'était dans leur première simplicité que les apôtres ont procédé par le sort à l'élection de *Mathias*. L'événement aurait dû en éterniser la manière, puisque le nouvel élu s'est distingué entre ses confrères; car tandis qu'on le martyrisait en Ethiopie, il fondait une célèbre abbaye près de Trèves, où ses os sont encore révérés aujourd'hui. Je ne crois pas que les *Monsignori* reprennent jamais cet antique usage; ils n'y trouveraient pas leur compte.

LETTRE LXXXIII.

A M. DE THIBOUVILLE.

A Ferney, 20 février.

Je croyais en vérité vous avoir répondu, mon cher marquis; mais comme il ne s'agissait que de complimens du jour de l'an, vous n'avez rien perdu. Il faut que les lettres disent quelque chose.

Je ne conçois pas comment on a oublié le maréchal d'*Estrade*. Cette faute va être corrigée, du moins dans un *errata*. Je vous suis très-obligé de m'en avoir fait appercevoir.

1769. A l'égard de l'abbé du *Resnel*, il n'a jamais écrit dans le siècle de *Louis XIV*, et, d'ailleurs, comme j'ai fait la moitié de ses vers, j'ai eu trop de modestie pour en parler (1).

Je vois que votre ancien goût pour la comédie est passé, puisque vous ne me parlez point des tracasseries des auteurs et des comédiens, et des niches qu'on fait à Mlle. *Vestris*, ni des pièces nouvelles, soit imprimées, soit jouées. A l'égard des nouvelles intéressantes, comme vous ne m'avez jamais fait l'honneur de m'en rien dire, et que vous vous compromettriez trop en ne signant point et en ne cachetant point de vos armes, je n'ai rien à vous dire sur cela; mais je vous prie de considérer que je suis entre des montagnes de seize cents pieds de haut; qu'un chartreux est beaucoup moins solitaire que moi; que j'ai soixante et quinze ans; que je suis très-malade et presque aveugle, et que voilà des raisons pour écrire rarement, sans cesser de vous être attaché et de vous aimer de tout mon cœur.

Si vous voyez M. le duc de *Villars*, à qui je n'écris point, je vous prie de lui exposer mes tristes raisons.

(1) Jean-François du *Resnel* du *Bellay*, né à Rouen en 1692, mort à Paris le 25 février 1761, de l'Académie française, auteur d'une traduction en vers de l'*Essai sur l'Homme* et de l'*Essai sur la Critique* de *Pope*. C'était un bruit assez répandu que *Voltaire* avait travaillé à cet ouvrage. *Voltaire* le confirme ici.

LETTRE LXXXIV. 1769.

A M. DE CHABANON.

20 février.

VRAIMENT, oui, des détails! il faut attendre une seconde édition, mon cher ami : c'est alors qu'on donne des coups de rabot avec plus de plaisir. Je n'ai point la pièce (1); elle est entre les mains du gros *Rieu*, que vous connaissez; on va l'imprimer dans le *Recueil de Théâtre* qui se fait à Genève. Si vous aimez les épluchures, je vous en enverrai quand vous la ferez réimprimer à Paris. Ce n'est pas un mauvais signe, quand un ouvrage fait souhaiter qu'on lui donne un peu plus d'étendue. La plupart font désirer tout le contraire.

Je me suis fort intéressé aux scènes de ce fripon de prêtre, que notre cher *la Borde* a prises un peu tragiquement. Il y a des traits de ce sycophante qu'on devrait imprimer à la suite du *Tartuffe*. Celles que donnent actuellement les comédiens au public sont dignes de notre siècle. Tout ce que l'on m'écrit me fait aimer ma retraite et mes montagnes. Je regrette peu de choses; mais je regretterai toujours les jours charmans que j'ai eu le bonheur de passer avec vous. Adieu : faites des cocus comme *Maxime*; mais ne les tuez pas.

(1) *Eudoxie*.

1769.

LETTRE LXXXV.

A M. LE DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 27 février.

Vous avez plus d'une affaire, Monseigneur, et moi je n'en ai presque qu'une seule, c'est d'employer mes derniers jours à vous aimer dans ma retraite entourée de neiges. Je ne vous le dis pas souvent; mais aussi vous ne me repondez jamais. J'avais cru ne pas déplaire tout-à-fait dans l'*Histoire du grand Siècle de Louis XIV*. Le libraire a fait bien des fautes; mais il n'en a point fait sur la bataille de Fontenoy, sur Gênes, sur Port-Mahon. Il me paraît que vous êtes endurci aux éloges, et que vous ne sentez plus rien : cependant on dit que vous êtes encore dans la force de l'âge. Pour moi, qui ai environ trois ans plus que vous, je suis dans la plus pitoyable décrépitude; et tandis que vous courez lestement de Bordeaux à Paris, à Fontainebleau, à Versailles, j'ai passé une année entière sans sortir un moment de ma chambre. C'est de mon lit, ou plutôt de ma bière que j'élève ma voix rauque jusqu'à vous. Ma lettre est un petit *De Profundis*. On dit le président *Hénault* tombé en enfance : pour moi, je suis tombé en poussière. Je n'exige pas que vous réchauffiez ma cendre par quelqu'une de vos agréables lettres : je sais assez qu'un premier gentilhomme d'année, gouverneur de province, n'a pas beaucoup

de temps à lui; mais je demande que vous lisiez au moins avec bonté le *De Profundis* d'un serviteur d'environ cinquante années. 1769.

Si j'osais me ressouvenir encore du théâtre qui est sous vos lois, et que j'ai tant aimé, je vous demanderais votre protection pour la tragédie, qui s'en va, dit-on, à tous les diables, comme bien d'autres choses; mais je ne suis plus de ce monde, et il ne me reste de vie que pour vous assurer, avec le plus tendre respect, que je mourrai en révérant et en aimant le doyen de notre académie, et l'homme qui fait le plus d'honneur à la France.

LETTRE LXXXVI.

A M. DE LAHARPE.

A Ferney, ce 10 mars.

Mon cher panégyriste de *Henri IV*, *et vitulâ tu dignus et hic* (1). Vous avez bien du talent en vers et en prose. Puisse-t-il servir à votre fortune comme il servira sûrement à votre réputation ! Je vous ai écrit au sujet du tripot la lettre ostensible que vous demandiez : j'ai écrit aussi à M. le maréchal de *Richelieu*. Je crois à présent toutes choses en règle.

(1) « Vous et lui, vous méritez la génisse (c'est-à-dire, le » prix) ». *Virgile*, 3e. églogue. M. *Gaillard* avait remporté à la Rochelle le prix de l'éloge de *Henri IV*, et *Laharpe* avait eu l'*accessit*. C'est à leurs deux ouvrages que *Voltaire* fait allusion.

L'ouvrage de M. de *Saint-Lambert* me paraît,
1769. à plusieurs égards, fort au-dessus du siècle où nous sommes. Il y a de l'imagination dans l'expression, du tour, de l'harmonie, des portraits attendrissans, et de la hauteur dans la façon de penser. Mais les Parisiens sont-ils capables de goûter le mérite de ce poëme? Ils ne connaissent les quatre saisons que par celle du bal, celle des Tuileries, celle des vacances du parlement, et celle où l'on va jouer aux cartes à deux lieues de Paris, au coin du feu, dans une maison de campagne. Pour moi, qui suis un bon laboureur, je pense à la *Saint-Lambert.*

Il m'est venu trois ou quatre *A. B. C.* d'Amsterdam. Si vous voulez, je vous en enverrai un. Je vous embrasse de tout mon cœur sans cérémonie.

LETTRE LXXXVII. 1769.

A M. DE THIBOUVILLE.

15 mars.

Vous me mandez, par votre lettre du 25 février, que ma dernière lettre tenait un peu de l'aigre-doux. S'il y a du doux, mon cher marquis, il est pour vous : s'il y a de l'aigre, il est pour toutes les sottises de Paris, pour le mauvais goût qui y règne, pour les plates pièces qu'on y donne, pour les plats auteurs qui les font et pour les plats acteurs qui les jouent, pour la décadence en toutes choses qui fait le caractère de notre siècle.

Je sens pourtant que j'aimerais encore le tripot de la comédie, si j'étais à Paris; mais je vous aimerais bien davantage : ce serait une consolation pour moi de parler avec vous des impertinences qu'on a la bêtise d'applaudir sur le théâtre où Mlle. *Lecouvreur* a joué *Phèdre*.

A l'égard des autres bêtises, je ne vous en parle point, parce que je les ignore, Dieu merci. Je suis enterré sous la neige au mois de mars. Je me réchauffe dans une belle fourrure de martre zibeline que l'impératrice Catherine m'a envoyée, avec son portrait enrichi de diamans et une boëte tournée de sa main, avec le recueil des lois qu'elle a données à son vaste empire. Tout cela m'a été apporté par un prince qui est capitaine de ses

1769. gardes. Je doute qu'une lettre d'un bureau de ministre puisse être plus agréable. Une partie de l'Europe me console d'être né Français et de n'être plus que Suisse.

Je vous embrasse bien tendrement.

LETTRE LXXXVIII.

A MADAME DE SAUVIGNY.

A Ferney, 17 mars.

J'ai attendu, Madame, pour vous remercier de la confiance et de la bonté avec laquelle vous avez bien voulu m'instruire de l'état des affaires de M. votre frère, que je fusse plus particulièrement informé de sa conduite présente. Je n'ai rien épargné pour en avoir les informations les plus sûres. J'ai envoyé un homme sur les lieux; j'ai écrit aux magistrats, aux gentilshommes ses voisins. Je crois que vous serez contente d'apprendre que, depuis sept ans qu'il est dans ce pays-là, tout le monde, sans exception, a été charmé de sa conduite. On lui a donné par-tout droit de bourgeoisie, et on a par-tout recherché son amitié. Ces témoignages unanimes plairont sans doute à une sœur qui pense aussi noblement que vous.

Je sens bien que la crainte de voir un frère peu accueilli dans les pays étrangers devait vous inquiéter; je sens combien il est cruel d'avoir à rougir de ceux à qui le sang nous lie de si près,

et je partage la consolation que vous devez éprouver d'être entièrement rassurée. 1769.

Tout le défaut de M. *Durey* de *Morsan*, comme je vous l'ai déjà dit, Madame, est cette malheureuse facilité qui causa sa ruine : il a été pillé en dernier par trois ou quatre réfugiés, les uns banqueroutiers, les autres chargés de mauvaises affaires. Il s'était endetté pour eux. L'un d'eux lui avait fait accroire qu'il devait avoir quarante-deux mille livres de rente par la liquidation de ses biens ; et on ne lui mettait ses chimères dans la tête que pour vivre à ses dépens.

Je lui ai fait voir clair comme le jour qu'il ne doit espérer de long-temps que les six mille livres de pension auxquelles il est réduit par ses fautes passées. Je lui ai fait sentir très-fortement qu'il doit vivre avec une sage économie en homme de lettres tel qu'il est, et que, loin de se plaindre de vous, il doit s'appliquer à mériter votre tendresse par la conduite la plus mesurée et par une confiance entière.

Je l'ai tiré des mains qui dévoraient sa subsistance ; j'ai payé pour lui environ deux mille livres : je lui ferai rentrer ce qu'on lui doit autant que je le pourrai : la pitié que m'a d'abord inspirée son état s'est changée ensuite en amitié.

Il est très-éloigné de vouloir jamais revenir contre ce qui a été décidé par sa famille ; il se contentera de ses six mille livres. Il n'a nul dessein de tenter jamais de revenir à Paris ; il voudrait seulement faire un petit voyage dans le pays de Bresse et dans celui de Saint-Claude, où on lui

doit quelque argent. Je lui procurerai une ha-
1769. bitation fixe et peu coûteuse vers le territoire de Genève; j'empêcherai qu'il ne dépense un écu au-delà de sa pension : il donnera une procuration à un homme de confiance pour recevoir son revenu tous les mois et payer son petit ménage; il aura des livres qui le consoleront dans sa retraite; je veillerai sur sa conduite; j'en répondrai comme de moi-même; et je m'engage envers vous, Madame, et envers sa famille, comme s'il s'agissait de mes propres intérêts.

Je suis bien persuadé que vous aimerez mieux le savoir sous mes yeux que sous des yeux étrangers.

Je vous donne encore ma parole d'honneur qu'il ne sortira pas hors des limites du Mont-Jura, et qu'il n'habitera jamais aucune ville du royaume. La personne chargée de son revenu ne le permettra pas, et de plus, je vous jure qu'il n'a nulle envie de se montrer, et qu'il veut vivre dans la plus profonde obscurité. Je me flatte, encore une fois, que ce parti vous agréera, et que vous ne souffrirez pas qu'on poursuive votre malheureux frère comme un voleur de grand chemin, tandis qu'il est assez puni de ses faiblesses passées, et qu'il les expie depuis si long-temps par une vie irréprochable. Je sais, Madame, que vous avez eu de la générosité pour des étrangers : vous en aurez pour un frère.

J'ai l'honneur d'être avec respect....

LETTRE LXXXIX. 1769.

A M. SEDAINE (1).

Au château de Ferney, 11 avril.

Je vous ai plus d'obligation que vous ne croyez, Monsieur. J'étais très-malade lorsque j'ai reçu les deux pièces que vous avez bien voulu m'envoyer; elles m'ont fait oublier tous mes maux. Je ne connais personne qui entende le théâtre mieux que vous, et qui fasse parler ses acteurs avec plus de naturel. C'est un grand art que celui de rendre les hommes heureux pendant deux heures; car n'en déplaise à messieurs de *Port-Royal*, c'est être heureux que d'avoir du plaisir: vous devez aussi en avoir beaucoup en fesant de si jolies choses. Je suis bien fâché de n'applaudir que de si loin à vos succès.

J'ai l'honneur d'être avec toute l'estime que vous méritez,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

(1) Michel-Jean *Sedaine*, de l'Académie française, auteur du *Philosophe sans le savoir* et de la *Gageure imprévue*, aux Français, et de beaucoup d'opéras comiques estimés pour l'intérêt des situations et le naturel des sentimens. Il ignorait les premières règles de la langue. Son éducation avait été fort négligée; il avait commencé par être tailleur de pierres. Né à Paris le 14 juin 1719, mort en 1797.

1769.

LETTRE XC.

A M. DE CHABANON.

13 avril.

J'APPRENDS que le père d'*Eudoxie* donne à sa fille un beau trousseau dans une seconde édition : heureusement le libraire de Genève n'a point encore commencé la sienne; ainsi, mon cher ami, j'attendrai que vous m'ayez envoyé la nouvelle *Eudoxie* pour la faire mettre dans ce recueil. Plus vous aurez mis de beautés de détail dans votre ouvrage, plus il sera touchant : ce n'est que par ces détails qu'on va au cœur; ce n'est que par eux que Jean *Racine* fait verser des larmes. Les situations, les sentences ne sont presque rien : il y en a par-tout; mais les beaux morceaux qu'on retient malgré soi, et qui vont remuer le fond de l'âme, font seuls passer leur homme à la postérité.

Je suis très en peine de votre ami M. de *la Borde*. Il m'avait écrit, il y a deux mois, pour une affaire importante, et, depuis ce temps, je n'ai eu aucune nouvelle de lui, quoique je lui aie écrit trois lettres consécutives. Je lui avais envoyé un paquet pour Mme. *Denis :* point de nouvelles de mon paquet. Aurait-il abandonné *Pandore*, ses affaires, ses amis pour une femme dans laquelle il est enterré jusqu'au cou. Il faut sans doute aimer sa maîtresse; mais il ne faut pas abandon-

ner tout le monde : vous avez pourtant la mine d'en faire autant que lui. 1769.

LETTRE XCI.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Lyon, 24 juin.

Vous ne doutez pas, Monsieur, du plaisir que m'a fait votre lettre. Vous savez combien je vous suis attaché, à vous, Monsieur, et à Mme. *Dix-huit ans*. L'amitié d'un pauvre vieillard malade et solitaire est bien peu de chose; mais enfin, vous daignez y être sensible.

J'écris quelquefois à Mme. *Finette*, et rarement à l'abbé *Bigot ;* mais je suis assurément un de leurs plus zélés serviteurs. Je crois que l'abbé *Bigot*, qui n'est point du tout bigot, réussira en tout, et c'est un de mes plus grands plaisirs; on aime d'ailleurs à voir ses prédictions accomplies, et son goût approuvé du public.

Je ne sais trop comment finira l'affaire du prélat (1), dont je vous ai tant parlé, et qui m'a forcé à des démarches qui ont paru très-extraordinaires, et qui pourtant étaient fort raisonnables (2). J'ai rendu compte de tout au marquis;

(1) *Biord*, évêque d'Annecy, qui avait fait éprouver à *Voltaire* plusieurs tracasseries.

(2) *Voltaire* avait cru devoir communier pour empêcher qu'on ne le soupçonnât d'être l'auteur de plusieurs ouvrages irreligieux qui fesaient du bruit alors, et qu'il avait en effet composés.

1769. il m'a paru qu'il n'approuvait pas la conduite de ce prêtre, et qu'il était fort content de la mienne. Mais je voudrais être bien sûr de ses sentimens pour moi. Je vous aurais une très-grande obligation de lui parler, de lui faire valoir un peu la décence avec laquelle je me suis conduit envers un homme qui n'en a point; de lui peindre la vie honnête que je mène, et de l'assurer surtout de mon dévouement pour sa personne. Ayez la bonté de me mander ce qu'il vous aura dit, vous ne pouvez me rendre un meilleur office.

Vous ne vous écarterez sûrement pas de la vérité quand vous lui direz que *mon ami* est un brouillon, reconnu pour tel lorsqu'il était à Paris, détesté et méprisé dans la province. C'est un homme qui a le cœur aussi dur que les pierres que son grand-père, le mâcon, a employées autrefois dans le château que j'habite (1). Je rends toutes ses fureurs inutiles par la discrétion et par la bienséance que je mets dans mes paroles et dans mes démarches. En un mot, réchauffez pour moi le marquis, je vous en suppiie.

Je suis extrêmement content de mon frère l'abbé. Pour ma cousine, je n'ai aucune relation avec elle. Peut-être qu'un jour M. *Anjoran* serait en état de l'engager à me rendre un petit service; mais rien ne presse; je voudrais savoir seulement si son esprit se forme, si elle s'intéresse véritablement à M. le *Prieur*. Je compte toujours sur M. *Anjoran*; mais il est bon que

(1) Le grand-père de l'évêque d'Annecy avait été maçon.

de temps en temps ou le fasse souvenir qu'il me doit quelque amitié. 1769.

Comment êtes-vous avec votre peste? Ne prenez-vous pas quelques mesures pour vous en dépêtrer, et pour vous mettre entièrement entre les mains de l'abbé *Bigot?* rien ne presse sur aucun de ces articles.

Ne vous donnez la peine de me répondre que quand vous n'aurez rien à faire du tout. Il n'est pas juste que mes plaisirs vous gênent. Vous devez être très-occupé; vos devoirs demandent un homme tout entier.

Conservez-moi une place dans votre cœur, et soyez bien sûr que le mien est à vous pour le temps que j'ai encore à vivre.

J'oubliais de vous parler des *Tenans* et de M. d'*Ermide.* Ils doivent être de vos amis, car ils ont beaucoup d'esprit et le cœur noble.

1769.

LETTRE XCII.

A M. DE CHABANON.

23 juillet.

Plus vous aurez de frères, mon cher ami, mieux ce sera pour les gens qui pensent. Nous avons besoin d'une recrue de gens d'esprit contre les barbares. Il faut que votre soleil de l'Amérique vienne réchauffer notre continent (1).

J'ai eu affaire, moi qui vous parle, à des barbares welches qui m'ont imputé une *Histoire du Parlement* dont les derniers chapitres sont un tissu de faussetés et d'impertinences qui ne sont pas même écrites en français. Vous voyez que j'ai à soutenir la guerre à-la-fois contre les Perses et contre les Welches. Plût à Dieu qu'on ne me chicanât que sur le *Sadder* (2)! *Zoroastre* ne me fera jamais de mal; mais les dévots du siècle peuvent en faire beaucoup. Réjouissez-vous; faites des vers comme *Tibulle* pour vos maîtresses et pour vos amis; vivez plus long-temps que lui, et souvenez-vous quelquefois du vieil hermite des Alpes. Il est beau à vous, dans le fracas de Paris, de songer à un vieillard qui va se faire enterrer sur le bord du lac Léman. Le

(1) Il est question ici d'un frère de *Chabanon* qui avait demeuré en Amérique.

(2) L'abbé *Foucher*, de l'Académie des Belles-Lettres, avait accusé *Voltaire* d'avoir pris *le Sadder* pour le nom d'un auteur, tandis que ce n'est que le titre d'un livre.

cœur

cœur ne vieillit point. Soyez sûr que je vous aime autant que je vous suis inutile. Je vous embrasse bien fort, et je suis à vous jusqu'au dernier moment de ma vie. 1769.

LETTRE XCIII.

A M. . . . .

3 auguste.

Je m'intéresse plus que personne, mon cher confrère, au triste état d'*Abailard*. Soixante et quinze ans font à-peu-près le même effet que le rasoir de M. le chanoine (1). *Horace* a bien raison de dire, et *Boïleau* après lui, que les plus tristes sujets peuvent réussir en vers. Les vôtres sont bien agréables et bien attendrissans.

Vous savez qu'on a imprimé les *Guèbres* du jeune *Desmahis* (2). Cette pièce m'a paru fort sage : il serait à souhaiter qu'elle l'eût été moins; elle aurait fait une plus grande impression. Je conseillerais aux prêtres de demander qu'on la joue telle qu'elle est; car, s'ils ont la sottise de s'y opposer, il arrivera que les héritiers de *Desmahis*

(1) Le chanoine *Fulbert*, oncle d'*Héloïse*, qui fit mutiler *Abailard.*

(2) *Voltaire* avait fait imprimer les *Guèbres* sous le nom de *Desmahis*, qui était mort depuis plusieurs années. *Desmahis*, né en 1722, mort en 1761, à trente-huit ans, a laissé la comédie de l'*Impertinent*, et quelques poésies fugitives où il y a de l'esprit et de la facilité.

—— remettront la pièce dans toute son ancienne hor-
1769. reur. On m'a dit que l'auteur en avait adouci presque tous les traits, et qu'il avait passé quelques couleurs sur l'extrême laideur de ces Messieurs; mais, s'ils ne se trouvent pas assez flattés, on les peindra tels qu'ils sont. Je crois qu'il est de l'intérêt de tous les honnêtes gens qu'on joue quelquefois de pareilles pièces : cela vaut pour le moins une grand'messe de votre archevêque, et beaucoup mieux, sans doute, que tous ses billets de confession.

J'ai essuyé plus d'une affaire et plus d'une maladie : c'en est trop à mon âge. Plaignez-moi, si je vous écris si rarement et si laconiquement.

LETTRE XCIV.

A M. D'ARGENTAL.

4 auguste.

MON cher ange, parlez-moi, je vous prie, du rhume de Mme. d'*Argental*. Comment est-on enrhumé au mois d'août ou d'auguste ? Il est vrai que la nature m'avertit quelquefois de mon âge et de ma faiblesse; mais je la laisse dire, et quand elle a tout dit, elle me laisse faire. Comme madame d'*Argental* est plus jeune et plus sage que moi, elle se tirera mieux des tours que sa santé lui joue quelquefois.

Vous me parlez, dans votre lettre du 22, de certains papiers dont un curieux s'est emparé.

Vraiment, je n'en ai parlé à personne, et je suis ——
très-éloigné de faire une tracasserie qui pourrait 1769.
perdre un jeune homme (1), et qui, d'ailleurs, ne me ferait que du mal. *Dupuits* le vit emporter de ma bibliothèque beaucoup de papiers : j'en ai perdu de très-importans; j'ai été puni de mon trop de confiance. C'est un malheur qu'il faut oublier; j'en ai essuyé de plus grands, et je sais trop qu'il y a des circonstances où il faut absolument se taire.

C'est la faute de *Marin*, s'il n'a pas mieux fait son marché. Il s'en est rapporté au libraire dont je n'avais jamais exigé que cent écus pour *le Kain*, et qui s'en est tenu à cet usage. Il faut espérer que les représentations vaudront davantage; car on me mande que quelques amateurs veulent absolument que l'on joue la pièce. M. de *Ximenès* m'a déjà envoyé une distribution des rôles : il n'y a point eu de défense formelle; M. *Moreau* est le seul qui ait prétendu que l'ouvrage était une satire de nos prêtres; il me semble qu'on peut aisément faire entendre raison à ce M. *Moreau*. Tous les gens qui veulent avoir du plaisir doivent se liguer contre lui.

Pandore et les *Guèbres* sont de petits bâtards qu'il est difficile d'élever. Si M. le duc d'*Aumont* ne protége pas *Pandore*, il faudra bien qu'il favorise les *Guèbres*. On ne peut exclure tant de gens à la fois.

La santé de Mme. d'*Argental* vous permettra-

(1) On assure que ce jeune homme est *Laharpe*.

—— t-elle de faire un tour à Compiègne? Se met-elle
1769. au lait? Est-ce M. *Bouvard* qui la gouverne? Je ne m'accoutume point à la mort de *Fournier:* cela devrait détromper des médecins; j'en ai enterré cinq ou six pour ma part; mais ce n'est pas d'eux que je voudrais qu'on fût le plus détrompé.

A vos pieds, mes chers anges.

LETTRE XCV.

A M. DE THIBOUVILLE.

31 auguste.

Je remercie le jeune auteur des *Guèbres*, qui m'a valu une lettre de mon cher marquis. Je suis bien malade et assez hors d'état de donner des conseils à l'auteur. Je ne puis que lui souhaiter un meilleur siècle, moins d'égarement dans le goût public, moins de ridicule politique dans ceux qui craignent qu'on ne prenne des prêtres d'Apamée pour des archevêques de Paris: cela est d'une impertinence horriblement welche.

Quoi! l'on jouera le *Tartuffe* et l'on ne jouera pas les *Guèbres!* L'inconséquence est le fruit naturel du sol de votre pays.

J'ai ouï dire qu'en effet il y a actuellement à Paris une belle et spirituelle Hongroise dont le père était sans doute à la tête de la nation quand l'impératrice présenta son fils et fit verser des larmes à tout le monde. Le comte de *Palfi* parla

dignement et pleura de même; mais il est très-certain que *Marie-Thérèse* prononça les paroles que j'ai recueillies (1). Il faut bien se garder de les donner à un autre; elles sont déchirantes dans la bouche d'une mère. Cela ferait à merveille dans une belle scène de tragédie. 1769.

Je prie mon cher marquis de dire à tous les Welches qu'il rencontrera qu'ils sont des monstres, s'ils empêchent qu'on ne joue les *Guèbres*. Je l'embrasse de tout mon cœur.

LETTRE XCVI.

A M. DE BORDES, *à Lyon.*

6 septembre.

Plus je pense à cet ouvrage (2), mon cher ami, plus je crois qu'il serait très-important de le jouer en public. Je vous enverrai incessamment quelques exemplaires de l'édition de Genève, corrigée. Je voudrais auparavant être instruit des motifs de refus de M. de *la Verpilière.* Il faut savoir, surtout, s'il a consulté M. l'archevêque, ou s'il a seulement craint de le choquer. Il me semble que l'archevêque n'a rien du tout à démêler avec des

(1) Voici ces paroles : « Abandonnée de mes amis, persécutée » par mes ennemis, attaquée par mes plus proches parens, je » n'ai de ressource que dans votre fidélité, dans votre courage et » ma constance. Je remets entre vos mains la fille et le fils de » vos rois, qui attendent de vous leur salut ».

(2) Les *Guèbres.*

1769. prêtres de *Pluton*, attendu qu'il a été assez long-temps prêtre de *Vénus*, et que ces deux divinités ne se rencontrent jamais ensemble. De plus, votre archevêque est réputé chrétien, et par conséquent il ne peut prendre le parti des prêtres païens. J'ajoute à ces raisons qu'il est mon confrère à l'Académie française ou françoise; mais mon meilleur argument est que je l'ai connu homme de beaucoup d'esprit et infiniment aimable.

Me conseilleriez-vous de lui écrire en faveur de l'auteur de cette pièce qui m'est dédiée, et de le prier seulement d'ignorer si on la joue? Je ne ferai cette démarche qu'en cas que M. de *la Verpilière* fût disposé à la laisser jouer; et j'attendrai vos avis pour me conduire.

Mandez-moi, je vous prie, si mon roman peut devenir une réalité; si M[me]. *Lobreau* peut faire jouer une pièce nouvelle de son autorité privée; si elle est discrète; si on peut avoir déjà à Lyon l'édition de Paris; s'il y a quelques acteurs qu'on puisse débarbariser et déprovincialiser. Savez-vous bien que je serais homme à me rendre *incognito* à Lyon? Nous verrions ensemble comment il faudrait s'y prendre pour former des acteurs; nous ne dirions d'abord notre secret qu'à la directrice. Je crois qu'il n'y a dans sa troupe aucun comédien qui me connaisse: la chose est délicate, mais on peut la tenter. Vous pourriez me trouver quelque petit appartement bien ignoré; j'y viendrais en habit noir, comme un vieux avocat de vos parens et de vos amis. Le pis qui pourrait

m'arriver serait d'être reconnu, et il n'y aurait pas grand mal. 1769.

Cette idée m'amuse. Qu'a-t-on à faire dans cette courte vie que de s'amuser? Mais une considération bien plus forte m'occupe : je voudrais vous voir, causer avec vous, et oublier les sottises de ce monde dans le sein de la philosophie et de l'amitié. Les fidèles fesaient autrefois de plus longs voyages pour se consoler de la persécution.

Au reste, le petit troupeau de sages augmente tous les jours; mais le grand troupeau de fanatiques frappe toujours de la corne et mugit contre les bergers du petit troupeau.

Je vous embrasse en frère.

LETTRE XCVII.

A M. DE CHABANON.

27 septembre.

Je n'ai l'honneur, mon cher confrère, d'être en aucune relation avec M. le duc de *Nivernais* (1), malgré la belle réputation que j'ai sur son compte. Il m'a un jour refusé, tout net, d'interposer son autorité pour une affaire de bibus au collége des Quatre-Nations, quoiqu'il soit

(1) Louis-Jules *Mancini*, duc de *Nivernais*, de l'Académie française, auteur d'un grand nombre de poésies assez spirituelles, mais faibles. Né en 1716, mort en 1798.

aux droits du fondateur (1). Depuis ce temps-là
1769. je me suis contenté de le respecter et de l'aimer sans lui rien demander. M. et Mme. d'*Argental* sont très en état d'appuyer votre demande, quoique vous n'ayez nul besoin d'appui. Je vais leur écrire, non pas pour me donner les airs d'animer leur zèle en votre faveur, mais pour les remercier et pour prendre sur moi tous les bons offices qu'ils vous rendront. Je ne sais ce que fait *la Borde ;* je n'entends plus parler de lui : je crois qu'il oublie totalement la musique en faveur de la danse. Les jeunes gens font très-bien d'être amoureux ; mais il ne faut pas pour cela négliger ses talens ; au contraire, il faut les cultiver pour plaire encore plus à sa maîtresse. C'est l'avis de votre vieux confrère, qui vous sera toujours tendrement attaché.

(1) Comme descendant du cardinal *Mazarin*.

1770.

LETTRE XCVIII.

A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

A Ferney, 10 janvier.

Mon cher *Cicéron*, il y a un mois que je n'ai entendu parler de *Sirven*. Je lui ai envoyé quelque argent, dont il ne m'a pas même accusé la réception. Je ne sais plus où en est mon affaire, ni ce qu'il fait, ni ce qu'il fera. Si j'en apprends quelque chose, je ne manquerai pas de vous le mander. Il fait si froid dans nos quartiers, que tous les juges, les plaideurs et les huissiers se tiennent probablement au coin du feu.

A l'égard de l'affaire de ce pauvre petit diable qui a fait tant de sottises et qui en est si durement puni (1), je suis toujours prêt de le sécher au bord du puits du fond duquel je l'ai tiré; mais je vous avoue que je ne voudrais pas me hasarder à écrire à M. *Gerbier*, que je n'ai pas l'honneur de connaître, et à essuyer un refus. J'aimerais mieux la voie de ce procureur qui est venu vous parler; cela tirerait moins à conséquence.

Il serait bon, d'ailleurs, de savoir s'il y a quelques fonds sur lesquels on pourrait donner six mille livres au petit interdit; car, s'il n'y en a point, toutes les démarches seraient peines perdues, attendu que sa soeur ne veut rien avancer,

(1) M. du *Rey* de *Morsan*, le frère de Mme. de *Sauvigny*.

1770. et qu'on ne voit pas où l'on prendrait ces deux mille écus. Je ne crois pas qu'on les assigne pour le présent sur les postes. Vos commis de ce grand bureau des secrets de la nation se tuent comme *Caton ;* mais *Caton* ne volait pas des caisses comme eux.

Votre roi de Portugal n'a point été assassiné : il a eu quelques coups de bâton d'un cocu qui n'entend pas raillerie, et qui l'a trouvé couché avec sa femme : cela s'est passé en douceur, il n'en est déjà plus question.

Mille respects à madame votre femme : conservez toujours vos bontés pour l'homme du monde qui vous est le plus attaché et qui sent tout le prix de votre mérite et de votre amitié.

LETTRE XCIX.

A M. THIRIOT.

26 janvier.

Mon ancien et oublieux ami, je crois que vous vous êtes coupé la gorge et la bourse en laissant répandre un faux bruit que j'ai quelque part à cette pièce (1) que vous m'avez envoyée, laquelle est, dites-vous, de l'abbé de *Châteauneuf* (2)

(1) Le *Dépositaire*, comédie, dont le sujet est un trait de la vie de *Ninon*, celui du double dépôt confié par *Gourville* à la moderne *Leontium* et à un grand-pénitencier. Celui-ci retint la somme, *Ninon* restitua.

(2) L'abbé de *Châteauneuf* avait été le parrain de *Voltaire*,

ou de *Raimond* le Grec. Vous sentez bien que si on se borne à s'ennuyer aux ouvrages des morts, 1770. on se plaît fort à siffler ceux qui sont attribués aux vivans; mais il y a remède à tout. Je sais que vous aviez une copie très-informe de cette comédie. Je sais, à n'en pouvoir douter, qu'il y en a une beaucoup plus ample et beaucoup plus correcte entre les mains de M. d'*Argental*. C'est sur celle-là qu'il faudrait vous régler. La copie que vous m'avez envoyée n'aurait certainement pas passé à la police. Plus le monde est devenu philosophe, plus cette police est délicate : les mots de dévotion seraient d'autant plus mal reçus, que la dévotion est plus méprisée; mais on m'assure que ce qui pourrait trop alarmer est très-sagement déguisé dans l'exemplaire de M. d'*Argental*. Informez-vous-en; faites comme vous pourrez.

Si vous voyez M. *Diderot*, faites mes complimens à ce digne soutien de la philosophie, à cet immortel vainqueur du fanatisme.

et l'avait présenté à *Ninon*. *Voltaire* voulait lui attribuer la comédie du *Dépositaire*, ou bien à *Raimond*, surnommé *le Grec*, qui avait aussi connu *Ninon*.

1770.

LETTRE C.

A M. DE JARDIN.

A Ferney, 15 février.

Vous avez bien voulu, Monsieur, servir de tuteur à M. du *Rey* de *Morsan*. Je partage cet emploi depuis une année entière. Mme. de *Sauvigny* m'ayant chargé, par deux de ses lettres, de le voir et de lui parler, j'exécutai ses ordres. Je sus qu'il ne touchait deux mille écus de revenu que depuis peu de temps, et qu'il avait fait quelques dettes à Neufchâtel : je payai les dettes qui vinrent à ma connaissance; je l'ai gardé chez moi pendant une année entière, et je puis assurer toute sa famille que, pendant cette année, il s'est conduit avec la plus grande circonspection. Il m'a paru qu'il sentait ses fautes, et qu'il voulait passer le reste de sa vie à les réparer. Il est nécessaire que sa conduite ne fasse jamais rougir sa famille.

Premièrement, il a quelques dettes criardes à payer; en second lieu, il doit donner à sa fille naturelle, qui est dans la misère, un secours dont elle a besoin; il faut aussi qu'il aide un peu une D^lle^. *Nollet*, nièce de M. l'abbé *Nollet*, de l'Académie des sciences, qui va se marier convenablement; elle lui est attachée depuis plus de dix années, sans que jamais elle ait eu d'appointemens. Une légère somme en cette occasion est

la moindre chose qu'il puisse faire. Tout cela doit être pris sur les six mille livres d'extraordinaire que lui donne la commission nommée juridiquement pour payer ses dettes. 1770.

Je présume que ces détails monteront à cent louis d'or ou environ : il en restera assez pour acheter les meubles nécessaires et le faire subsister honorablement à Neufchâtel, avec sa pension de deux mille écus, qui doit augmenter avec le temps.

Il est convenable que le frère de Mme. de *Sauvigny* jouisse de quelque considération dans la retraite qu'il s'est choisie.

J'ai tout lieu de me flatter que sa famille et lui seront entièrement en repos. Je ne crains que la facilité de M. du *Rey* : je l'ai mandé à Mme. de *Sauvigny*. C'est principalement cette facilité qui a causé ses fautes et ses malheurs. Son âge de cinquante-trois ans et ses réflexions me donnent pourtant beaucoup d'espérance.

Quoi qu'il en soit, Monsieur, je ne me chargerai des six mille livres accordées par ses créanciers, qu'à condition que toutes ses dettes seront payées, Mlle. *Nollet* récompensée honnêtement, mais avec économie, et qu'on lui fera acheter préalablement les meubles indispensables pour s'établir à Neufchâtel et pour ne plus payer de loyer en chambre garnie.

Je lui ai servi de père pendant un an ; mais je le renoncerais, s'il ne se rendait pas digne de la famille dont il est et de celle à laquelle il est allié.

1770. J'ai cru ne devoir me charger de rien sans vous avoir donné ces éclaircissemens. J'attends l'honneur de votre réponse. J'ai celui d'être avec tous les sentimens que je vous dois, Monsieur, votre, etc.

LETTRE CI.

A M. D'ARGENTAL.

4 mai.

Mon cher ange, je me plaignais à tort de l'indifférence de M. le duc de *Choiseul* pour ma manufacture. Il a eu plus de bonté et plus d'attention que je n'osais en espérer. J'ai poussé l'injustice jusqu'à gronder Mme. la duchesse de *Choiseul*, qui ferait tout pour moi : j'étais, sans le savoir, le plus ingrat des hommes et le plus difficile à vivre.

Voici une autre affaire qui pourra vous amuser, en attendant le mariage de votre prince. Vous êtes supplié de lire ce Mémoire et de nous dire si nous n'avons pas raison; et en cas que nous ayons prodigieusement raison, comme je le crois, de recommander l'affaire à M. le duc de *Praslin*, qui est un des juges.

A propos, j'ai une fluxion horrible de poitrine qui m'empêche de faire usage de l'ordonnance de M. *Bouvard*. M'est avis, mes anges, que je m'en vais à tous les diables avec mon cordon de saint *François* (1).

(1) *Voltaire* avoit reçu du général des Capucins à Rome, des patentes de *Fils spirituel*, et de *Père temporel de saint François*.

Portez-vous bien, et ne faites ce voyage que le plus tard que vous pourrez. 1770.

LETTRE CII.

A M. VERNES, *à Genève.*

7 mai.

Mon cher prêtre philosophe, je ne connais point du tout le *Système de la Nature.* On a tant dit de sottises sur la nature, que je ne lis plus aucun de ces livres-là. C'est apparemment quelque livre impie contre ma chère religion catholique, apostolique et romaine. Il faudrait que je demandasse permission de le lire à mon gardien, selon les règles de notre patriarche *François*, et on ne l'accorderait pas; ainsi, je ne pourrais le lire sans péché mortel.

A l'égard de la nature de mon individu, elle est toute délabrée et s'en va à tous les diables : ce climat-ci me tue. Je veux aller passer l'hiver en Grèce, où *Catherine II* me donnera une bonne habitation.

Je vous souhaite joie et santé.

Frère François, capucin indigne.

1770.

LETTRE CIII.

A M. DE LAHARPE.

23 mai.

Le capucin attaché à la paroisse du curé de *Mélanie*, prie toujours Dieu, mon cher enfant, pour vos affaires temporelles; car, pour les spirituelles, elles vont très-bien, Dieu merci.

Il est bien plaisant, bien digne des Welches qu'un *Fréron* ait le droit exclusif de dire son avis grossièrement sur les welcheries nouvelles, et qu'on vous conteste celui de dire le vôtre avec finesse et agrément. Il me semble qu'il n'y a jamais eu d'injustice plus ridicule, et que c'est le dernier degré d'ignominie dans laquelle les lettres sont tombées en France. Il est bien honteux qu'un misérable comme lui, chargé de crimes et d'opprobres, trouve de la protection. La lettre de son beau-frère *Royou*, dont vous avez, je pense, un extrait, suffirait seul pour le faire enfermer à Bicêtre; mais parce qu'il s'est fait hypocrite, *fruitur diis iratis* (1). Les anecdotes sur ce coquin m'intéressent moins que celles de *Suétone* sur ces coquins d'empereurs romains qui ne valaient guère mieux.

Quand aurons-nous donc votre *Suétone?* Si vous l'enrichissez de remarques historiques et

(1) « Il triomphe en dépit des dieux ».

philosophiques,

philosophiques, ce sera un livre dont aucun homme de lettres ne pourra se passer. Je l'attends avec le plus grand empressement : car, tout vieux et tout malade que je suis, j'ai encore les passions vives, sur-tout quand il s'agit de votre gloire. 1770.

LETTRE CIV.

A M. THIRIOT.

A Ferney, 6 juin.

Mon ancien ami, comme il y a un an que je n'ai reçu de vos nouvelles, j'ignore si vous demeurez aux Incurables ou au faubourg Saint-Antoine.

Je suppose que vous n'avez appris la mort de votre frère qu'au bout de trois mois, et que, dans deux ans, vous me manderez si vous avez touché quelque chose de sa succession. Il est bon de mettre de grands intervalles dans les affaires; cela donne le temps de réfléchir et prévient les fausses démarches.

Vous avez peut-être rencontré depuis votre dernière lettre, c'est-à-dire, depuis quinze mois, les héritiers de l'abbé de *Châteauneuf*, qui se sont arrangés avec vous pour le dépôt de la belle gardeuse de cassette. Vous vous êtes accommodé, sans doute, avec l'assemblée du clergé, afin que, dès qu'elle sera dissoute, on puisse produire

1770. M. *Billard* et l'abbé *Grisel* sous le nom de M. *Garant*. Je crois qu'on mettra par-tout *Philosophie* à la place de *Théologie*, pour ne point effaroucher les âmes timorées. M. d'*Argental* et M. *Marin* se chargeront de vos intérêts; car, si on s'en remettait à vous, nous n'en saurions des nouvelles que dans trois ans. Vous saurez que, dans trois ans, j'en aurai au moins quatre-vingts, s'il plaît à Dieu.

Je suppose que vous recevrez ma lettre en quelque endroit du monde que vous soyez gîté; je vous adresse celle que je dois à M. de *Salse*. Quelque louange que je lui donne, je ne lui ferai pas la moitié du plaisir qu'il m'a fait.

Faites bien mes complimens, je vous prie, à M. de *Montmorency*. Portez-vous bien, vivez long-temps, et aimez-moi.

1770.

LETTRE CV.

A M. THIRIOT.

17 juin.

Mon ancien ami, c'est dommage que M. *Gui Duchêne* ait imprimé avec tant de fautes de commission et d'omission la vieille *Sophonisbe* de *Mairet*, rajeunie par M. *Lantin* (1). Vous connaissez ce *Lantin* auteur du *Conte de la Fourmi.* Son neveu, qui demeure à Dijon, est bien indigné qu'on attribue à d'autres qu'à lui le rapetassage de cette vieille *Sophonisbe.* C'est à ce que je vois, le *Rajeunissement inutile* (2). On a une étrange rage dans Paris de vouloir toujours nommer au hasard les pères des enfans trouvés: sans cela, vous auriez déjà Mlle. *Ninon* aux Tuileries.

Vous souvenez-vous d'une espèce de Vie de Catherin *Fréron*, dit *Aliboron*, que vous m'envoyâtes manuscrite il y a vraiment dix années? Je ne savais ce qu'elle était devenue : je la trouve imprimée dans un recueil intitulé : *Les choses utiles et agréables ;* mais on en a fait une autre édition particuliere, à laquelle on ajoute la lettre du sieur *Royou*, beau-frère d'*Aliboron*, avocat au parlement de Rennes, lequel se plaint que son

(1) C'est-à-dire, par *Voltaire*, sous le nom de *Lantin.*

(2) Titre d'une fort jolie pièce de vers de *Moncrif.*

beau-frère, ayant servi d'espion dans les trou-
1770. bles de Bretagne, l'accusa d'avoir écrit en faveur de M. de *la Chalotais*, obtint une lettre-de-cachet contre lui, vint lui-même le saisir avec des archers, le fit enchaîner, et le conduisit en prison en tenant le bout de la chaîne. *Fréron* mettra apparemment cet événement dans son *Année littéraire*.

Portez-vous bien, mon ancien ami, et jouissez de l'hiver de la vie autant que vous le pourrez.

LETTRE CVI.

A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

A Ferney, 25 juin.

Mon cher capitaine philosophe, je vous suis très-obligé de votre souvenir : Mme. *Denis* partage ma reconnaissance. Je crois qu'il en est des Anglais comme de nous, leur bon temps en fait de génie est passé ; ils n'ont plus ni d'*Adissons*, ni de *Popes*, ni de *Swifts*. A l'égard de leurs querelles intestines et de leurs projets militaires, comme je n'y entends rien, il ne m'appartient pas d'en parler.

Je m'imagine que vous entrez dans leurs plaisirs sans entrer dans leurs dissensions : il y en a par-tout: on s'est assassiné à Genève.

Il est vrai que j'aimerais mieux votre climat du Languedoc que celui de nos glacières ; mais il n'y a pas moyen de me transplanter à mon âge :

je ne puis abandonner une maison que j'ai bâtie
et une colonie que j'ai formée ; il faut que je 1770.
m'enterre dans ma caverne.

Ce pauvre malade, qui ne peut vous écrire de sa main, vous prie de lui conserver vos bontés et de présenter ses respects à M. l'ambassadeur.

LETTRE CVII.

A MADAME D'ARGENTAL.

25 juin.

Nous remercions bien tendrement Mme. d'*Argental* de nous avoir écrit et de nous avoir rassurés ; elle a rendu un compte bien net de la mêlée : peu d'écrivains font des récits de bataille plus précis et plus intéressans.

Nous envoyons, pour amuser les deux convalescens, un petit *Lantin* (1) bien corrigé. Le paquet serait trop gros, si on y joignait le *Dépositaire*, qui est prêt depuis long-temps. Le neveu de l'abbé de *Châteauneuf*, auteur de cette pièce, croit avoir fait tout ce qu'on exigeait de lui. Il n'y a que le mot de dévot qu'il faudrait peut-être changer dans un endroit où il est nécessaire ; car j'ai ouï dire que les Welches étaient devenus bien plus difficiles que *Louis XIV* ne l'était du temps du *Tartuffe*.

Nous envoyons à nos deux anges le panégy-

(1) Une *Sophonisbe*.

—— rique de *Fréron ;* il n'est pas fait par un homme
1770. bien éloquent ; mais on dit que tout est dans la plus exacte vérité, et la vérité vaut mieux que l'éloquence.

Thiriot nous envoya ce chef-d'œuvre il y a environ huit ans. Je crois qu'il serait expédient que M. d'*Argental* eût la bonté de prier *Thiriot* de passer chez lui. *Thiriot* ne pourrait lui refuser de nommer l'auteur. Il faut enfin qu'on connaisse les méchans, et qu'on rougisse de protéger un pareil faquin. C'est par cette raison qu'on a joint au panégyrique un extrait fidèle de la lettre du sieur *Royou*, beau-frère du scélérat.

Nous ne perdons point de vue M[lle]. *Daudet* (1); mais nous sommes actuellement plongés dans les embarras d'un établissement très-considérable : s'il réussit, nous pourrons l'y intéresser. Nous pouvons aussi nous ruiner, si nous ne sommes pas entièrement favorisés par le gouvernement. C'est une affaire qui peut aisément produire dix mille écus par an, mais qui peut aussi ruiner de fond en comble l'entrepreneur, un peu amoureux des choses extraordinaires. Il a tout fait à ses dépens, sans se réserver un denier de profit pour lui. C'est un peu trop à-la-fois qu'une *Encyclopédie*, un *Dépositaire*, une *Sophonisbe*, une manufacture et une construction de maison sur deux cents pieds de face.

Pigal a fait un chef-d'œuvre de squelette (2),

(1) Petite-fille de M[lle]. *Lecouvreur.*

(2) La statue de *Voltaire*, pour laquelle on avait ouvert une souscription, et que *Pigal* avait été chargé de faire.

et le squelette se couvre des aîles de ses deux anges. 1770.

LETTRE CVIII.

A M. VASSELIER,

Directeur de la Poste à Lyon.

6 juillet.

Mon cher correspondant, jamais *Tourte* n'a habité dans mes terres : il vint un jour me prier d'intercéder en sa faveur ; je le renvoyai à M. *Hennin*, résidant à Genève. J'écris à M. *Hennin* au moment que je reçois votre lettre. Il faut savoir si on a rendu à *Tourte* ses montres : en ce cas, il faut qu'il soit condamné à les remettre au sieur *Maroy*, auquel elles appartiennent, et c'est à quoi M. *Hennin* pourrait servir.

Si les montres sont encore confisquées, je pense que *Maroy* pourrait, avec quelque protection, s'accommoder avec les fermiers généraux. Je présume que cette affaire ne regarde qu'eux, et qu'elle n'est point du ressort de M. le duc de *Choiseul*. Mettez-moi bien au fait. Toutes les choses auxquelles la bonté de votre cœur s'intéresse, intéresseront toujours le mien.

Mille tendres amitiés à M. *Tabareau*. Je vois que votre fou de Lyon n'aimait pas les bêtes puantes ; mais il ne faut pas pour cela donner des coups de couteau à un capucin ; car qui tue un capucin, pourrait bientôt tuer un homme.

1770.

LETTRE CIX.

A M. DUCLOS,

Secrétaire perpétuel de l'Académie française.

20 auguste.

MONSIEUR, je présente mes très-humbles remerciemens à l'Académie; elle n'a considéré que l'honneur qui rejaillit sur la littérature, dont elle est le modèle et la protectrice; elle encourage les beaux-arts en mettant dans ses archives la lettre d'un roi qui apprit d'elle à écrire si purement notre langue (1). La part que j'ai dans cet événement si honorable pour les gens de lettres, me fait sentir combien d'autres en sont plus dignes que moi, et cette justice que je dois me rendre, augmente encore ma reconnaissance.

Agréez tous les sentimens que je vous dois, et ayez la bonté, Monsieur, d'assurer la compagnie du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être son très-humble, très-obéissant et obligé serviteur.

(1) Le roi de Prusse avait écrit à d'*Alembert* qu'il contribuerait de tout ce qu'on voudrait pour la statue de *Voltaire*. C'est cette lettre, conçue en termes très-honorables pour *Voltaire*, que l'Académie avait fait insérer dans ses registres.

LETTRE CX.

1770.

A M. D'ARGENTAL.

10 septembre.

Mon cher ange, j'ai passé bien du temps sans vous écrire. Je n'avais que mes petits désastres à vous mander. Des ouragans qui m'ont arraché le fruit de douze ans de travail ; une assez longue maladie qui voulait m'emporter dans le pays où il n'y a point d'ouragans et où l'on ne sent pas le moindre vent-coulis ; des contradictions dans mes établissemens, auxquels je me suis toujours bien attendu.

La petite-fille d'Adrienne *Lecouvreur* (1) m'a fait entrevoir qu'elle pourrait bien aller à Paris et demeurer chez moi en attendant. Il n'y a rien que je ne fisse pour elle, et je vous prie de l'en assurer : mais je me trouve dans la situation la plus embarrassante : il a fallu fournir aux frais immenses d'une colonie, et ces frais ne seront remboursés qu'à mes héritiers. Je me suis ruiné pour faire quelque bien.

Pendant ce temps-là, le contrôleur-général a manqué à la parole qu'il avait donnée au nom du roi, de payer les arrérages de cent soixante millions dont l'emprunt a été enregistré au parlement ; et non-seulement il a manqué à cette pa-

(1) Mlle. *Daudet.*

—— role, mais il n'a pas fait délivrer, depuis six mois,
1770. les contrats d'acquisition ; de sorte que je me trouve, avec la plus grande partie de ma fortune, comme si j'étais entièrement ruiné. C'est pourtant un dépôt d'argent comptant, un bien de famille, un bien hypothéqué par contrat de mariage qu'on m'a pris sans me donner le plus léger dédommagement.

Tant de malheurs venus coup sur coup, surchargés d'une maladie considérable, ne m'ont pas trop laissé la liberté d'écrire, et me mettent encore moins en état de faire ce que je voudrais pour la petite-fille d'*Adrienne*. Si j'avais quelque petite ressource au moment où je me trouve, je lui donnerais du moins un petit entrepôt auprès de Mme. *Denis;* mais je suis si accablé et si désorienté, que je ne puis rien faire.

Je ne vous parle point des deux cent mille francs de M. *Garant* (1): je suis trop en peine des miens, et je n'ai point du tout le nez tourné à la plaisanterie pour le moment présent.

Je vous demande pardon, mon cher ange, de vous écrire une lettre si triste. Quand vous croirez qu'il sera temps de jouer le *Dépositaire*, donnez-moi vos ordres: cela me ragaillardira.

Je me flatte que Mme. d'*Argental* et vous, vous jouissez tous deux d'une bonne santé et que vous menez une vie charmante. Cela fait ma consola-

(1) *Garant* est le nom du personnage de la comédie du *Dépositaire*, à qui *Gourville* a confié de l'argent et qui le garde pour lui.

tion. Recevez tous deux les assurances de mon tendre et respectueux attachement. 1770.

LETTRE CXI.

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

Ferney, 15 septembre.

M. *Dorat*, Monsieur, m'a galvaudé deux fois sans que je lui en aie donné le moindre sujet : je lui ai pardonné deux fois. Comme je me meurs, et que je veux mourir en bon chrétien, s'il me fait une troisième algarade, je lui pardonnerai pour la troisième, parce que je trouve qu'il a beaucoup de talens et de grâces ; mais ne lui en dites mot, parce que je ne veux pas qu'on sache jusqu'à quel point je pousse les bonnes œuvres.

Si la maladie qui me tient me fait partir, recevez les adieux de votre très-humble et très-obéissant serviteur.

1770.

LETTRE CXII.

A M. D'ALEMBERT.

2 novembre.

Mon cher philosophe, j'aurais bien embrassé votre voyageur qui m'apportait une lettre de vous; mais j'étais dans un accès violent des maux qui m'accablent sans cesse.

Un grand mal moral qui pourra bien aller jusqu'au physique, c'est la publication du *Système de la Nature* (1). Ce livre a rendu tous les philosophes exécrables aux yeux du roi et de toute la cour. M. *Séguier*, que j'ai vu, n'a rien fait que par un ordre exprès du roi. L'éditeur de ce fatal ouvrage a perdu la philosophie à jamais dans l'esprit de tous les magistrats et de tous les pères de famille, qui sentent combien l'athéisme peut être dangereux pour la société.

J'ignore si les questions sur l'*Encyclopédie* oseront paraître. Les esprits sont tellement irrités, qu'on prendra pour athée quiconque n'aura pas de foi à sainte *Geneviève* et à saint *Janvier*. En tout cas, voilà deux feuilles d'épreuves que je soumets à vos lumières. L'ouvrage, en général, est fort médiocre; mais il y a des articles curieux.

Les progrès de l'impératrice, dont vous me parlez, augmentent tous les jours. Si son armée

(1) Ouvrage du baron d'*Holbach*.

passe le Danube, je crois l'Empire ottoman détruit et l'Europe vengée. 1770.

Je vous embrasse de tout mon cœur, mon cher ami : les malades ne peuvent écrire de longues lettres.

Cependant, encore un mot : je vous demande en grâce de me dire des nouvelles de la *le Rouge*.

LETTRE CXIII.

A M. D'ARGENTAL.

26 novembre.

J'AI changé d'avis, mon cher ange, depuis ma dernière lettre : je me suis repris d'amitié pour *Ninon*, pour *Gourville* et pour Mme. *Aubert*. Cette Mme. *Aubert* n'était point annoncée, et il faut annoncer tout le monde dans une bonne maison : c'est la politesse du théâtre.

J'ai ri en la relisant. Si le public ne rit pas, il a tort : on riait autrefois. La comédie larmoyante n'est qu'un monstre. Vous verrez avec M. *Marin* s'il faut jouer, ou imprimer avec la préface de M. l'abbé de *Châteauneuf*.

A l'ombre de vos aîles.

1770. LETTRE CXIV.

A M. LE MARÉCHAL DE RICHELIEU.

A Ferney, 21 décembre.

Eh ! mon Dieu, je ne sais plus si j'ai demandé à mon héros sa protection auprès de l'empereur de la Chine. En tout cas, voici mon placet que je lui présente (1).

Les meurtriers du chevalier de *la Barre* et du lieutenant-général *Lally* sont donc un peu humiliés ; mais le sang est-il moins répandu, et est-ce là une satisfaction ?

Je souhaite à mon héros une bonne année de 1771. Ma bonne année sera celle de sa première gentilhommerie de la chambre en exercice, supposé que je sois alors en vie, ce que je ne crois pas.

On dit que l'*Américain* (2) de Mlle. *Clairon* n'a pas extrêmement réussi ; mais on espère qu'il réussira.

Je me mets aux pieds de mon héros.

(1) L'*Epître au roi de la Chine.*

(2) C'est l'acteur *la Rive* qui est ainsi désigné.

LETTRE CXV. 1770.

A M. LE COMTE DE FOY.

A Ferney, 24 décembre.

Je réponds fort tard, Monsieur, à la lettre dont vous m'avez honoré, du 1er. décembre : je ne l'ai reçue que le 15. J'ai soixante et dix ans; je suis très-malade : ce sont-là des raisons pour n'être pas fort exact.

D'ailleurs, madame votre femme ayant des lettres de M. *François de Salles*, ferait peut-être des signes de croix en voyant une lettre de François de *Voltaire*. Cela pourrait mettre du trouble dans votre ménage, et j'en serais très-affligé.

Je vois avec douleur que toutes les personnes dont vous me parlez sont mortes; car, sans compter Mme. de *Chantal* et son saint (1), nous avons perdu Mme. de *Pompadour*, Mme. la duchesse de *Gotha* et Mme. de *Buchwal*.

Si M. de *Pezai*, qui répand tant de fleurs dans ses vers, veut une place à l'Académie, je lui offre la mienne qui sera bientôt vacante, et qui ne vaut pas celle qu'il a dans l'état-major. Au reste, Monsieur, je suis très-sensible à l'honneur que vous me faites; mais ce sont des gouttes d'Angleterre que vous envoyez à un apoplectique. Jouissez

(1) La baronne de *Chantal* avait eu saint *François* de *Salles* pour directeur. Elle a fondé l'ordre de la *Visitation*, et a été canonisée. Née en 1572, morte en 1641. Mme. de *Sévigné* était sa petite-fille.

gaiement de la vie : c'est tout ce que vous peut dire un homme qui est près de la perdre et qui ne la regrète pas beaucoup.

1770.

LETTRE CXVI.

A M. DUCLOS,

Secrétaire perpétuel de l'Académie française.

A Ferney, 24 décembre.

Mon vertueux et illustre confrère, vous aimez la liberté : vous avez trois places à donner, et je vous en fournirai bientôt une quatrième. Je vous conjure de ne jamais laisser entrer un homme qui menace les gens de lettres d'être leur délateur (1). Les *Gaillard*, les *Delille*, les *Laharpe* sont sur les rangs, et ils ont des droits véritables ; mais, s'il est vrai qu'il y ait des difficultés pour l'un d'eux, je vous recommande très-instamment M. *Marin*, qui joint à ses talens le mérite de rendre continuellement service à tous les gens de lettres. Il vaut beaucoup mieux avoir dans notre Académie un ami qu'un président ou un évêque.

Conservez-moi votre amitié, dont je sens certainement tout le prix.

(1) Le président de *Brosses*. Voyez la lettre suivante.

LETTRE CXVII.

LETTRE CXVII.

1771.

A M. LE GOUX DE GERLAND,

Ancien Bailli de la Noblesse de Bourgogne, à Dijon.

Ferney, 2 janvier.

MONSIEUR, avant de répondre à l'article de votre lettre concernant M. de *Brosses*, souffrez que je vous remercie encore de la générosité avec laquelle vous interposâtes votre médiation entre lui et ma famille : je dis ma famille, et non moi-même; car il ne s'agissait que de ce qui pouvait appartenir à M. de *Brosses* après ma mort.

Je m'en étais remis absolument à lui pour le contrat d'acquisition à vie de la petite seigneurie de Tournay. Il l'estima dans le contrat trois mille cinq cents livres de rente : il m'en fit payer quarante sept mille livres; je ne l'ai affermé jusqu'à présent que seize cents livres. Je ne me plaignis point; mais ma famille me fit appercevoir qu'il avait stipulé dans le contrat, entr'autres articles onéreux, *que tout meuble qui se trouverait dans le château lui appartiendrait à ma mort.* Cette clause était insoutenable. Je lui proposai, en 1767, de prendre M. le premier président ou qui il voudrait de ses confrères pour arbitre; il le refusa. Enfin, Monsieur, vous voulûtes bien lui en parler, et, quoique son allié, vous le condam-

—— nâtes. Il m'écrivit, en ce temps-là, une lettre
1771. pour m'intimider, dans laquelle il me dit : *Quoique je ne blâme point la liberté de penser, cependant, etc.....* Il me fesait entendre qu'on pourrait m'imputer des ouvrages, et que.......... Je ne vous en dis pas davantage, Monsieur; il semblait me menacer d'écouter la calomnie, et d'éteindre un procès pour mes meubles et pour ceux de mon fermier dans un procès pour des livres.

Un homme d'un rare mérite qui était chez moi, vit cette lettre et en fut très-affligé. Il en a parlé en dernier lieu, lorsqu'il s'est agi de l'Académie française. Quelques personnes zélées pour la liberté académique et pour l'honneur de notre corps m'en ont écrit, etc.

J'ai fait pendant dix ans tout ce que j'ai pu pour obtenir les bonnes grâces de M. de *Brosses*. Je me flatte d'avoir mérité les vôtres par la confiance que j'ai toujours eue dans vos bontés. Dites-moi ce que vous voulez que je fasse ; je suis à vos ordres.

J'ai l'honneur d'être avec le plus respectueux attachement, etc.

LETTRE CXVIII.

1771.

A M. DE RICHELIEU.

A Ferney, 9 janvier.

JE suis obligé d'importuner mon héros pour des pauvretés académiques : cela n'est pas fort intéressant, sur-tout par le temps qui court. Mais on me mande que vous voulez avoir pour confrère un président de Bourgogne, nommé de *Brosses*. Je vous demande en grâce, Monseigneur, de ne me le donner que pour mon successeur; il n'attendra pas long-temps, et vous me feriez mourir de chagrin plutôt qu'il ne faut, si vous protégiez cet homme, qui est en vérité bien peu digne d'être protégé par mon héros. Daignez seulement jeter les yeux sur la copie de la lettre que j'ai écrite sur cette petite affaire, et vous verrez si je ne mourrais pas de mort subite en cas que M. de *Brosses* fût académicien de mon vivant. Je vous supplie de ne point faire descendre mes cheveux blancs avec tristesse en enfer, comme dit la sainte écriture; mais je vous supplie encore plus de me conserver vos bontés.

1771.

LETTRE CXIX.

A M. DE THIBOUVILLE.

6 février.

PARTISAN du bon goût dans un siècle dégénéré, protecteur d'un théâtre en décadence, connaisseur dans un art où presque personne ne se connaît plus, élève de *Baron*, dont on devrait prendre des leçons et dont on n'en prend guère, le jeune provincial a envoyé aux anges les *Pélopides* (1). Il vous prie de les lire avec attention; il vous prie encore de relire, si vous pouvez, le barbare *Atrée* du barbare *Crébillon*, et de juger entre un Français et un Vandale. Ceci devient une affaire importante, une affaire de parti, et par conséquent très-convenable au temps où nous sommes. Prenez cette affaire à cœur; mettez-y toute la politique et tout le courage possible; trouvez quelque jeune homme dont vous pourrez disposer qui passera pour l'auteur, et qui pourra même lire la pièce aux comédiens.

N'y aurait-il point à Paris quelque jeune comédien de campagne, qui, moyennant quelques pistoles, pourrait se charger de cette négociation? Cela serait fort plaisant : rêvez-y; amusez-vous et aimez-moi. Si la chose réussit, je viendrai vous voir.

Mme. *Denis* vous fait mille complimens.

(1) *Voltaire* voulait donner les *Pélopides* sous le nom de M. *Durand*.

LETTRE CXX.

1771.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

9 février.

Le vieux solitaire, Monsieur, vous fait ses complimens du fond de son cœur sur votre sous-lieutenance des gardes. Vous êtes trop heureux de servir sous M. le duc de *Noailles*. Je vous supplie de lui présenter mes respects : c'est l'homme de cour qui a le plus d'esprit, et qui, en disant des choses fort plaisantes, s'est toujours conduit avec le plus de sagesse. Je serai sans doute attaché jusqu'au dernier moment de ma vie à la personne que nous regrettons. Je lui dois tout : il n'est pas dans ma nature d'être ingrat. Je ferai partir lundi, 11 du mois, votre montre ; je l'adresserai à monsieur d'*Ogny*, que sans doute vous avez prévenu.

Nous mourons de faim dans nos beaux déserts : le septier de bled y vaut environ vingt écus depuis près de quatre mois.

Je ne sais si vous connaissez un journal qu'on appelle les *Ephémérides du Citoyen*. Il prétend que nous ne manquons de pain que parce que nous n'avons pas vendu assez de bled à l'étranger. *Vende omnia quæ habes et sequere me* (1).

Adieu, Monsieur : mes respects à Mme. *Dix-neuf ans*. Conservez vos bontés pour le vieux malade du Mont-Jura.

(1) « Vendez tout ce que vous avez et suivez-moi ».

1771.

LETTRE CXXI.

A M. LE MARÉCHAL DE RICHELIEU.

A Ferney, 13 février.

PAR la sainte *Vierge*, Monseigneur, c'est à vous, c'est à notre doyen, c'est à M. le maréchal de *Richelieu* à gouverner notre Académie; mais mon héros ne peut y donner qu'un coup-d'œil en passant; il a quelques affaires un peu plus importantes. Tout ce que je sais, c'est que je vous demande votre protection pour M. *Gaillard*, que vous en trouverez très-digne, et qui n'est point du tout infecté de ces principes que vous haïssez avec raison.

Je vous prie de remarquer que M. d'*Alembert* est le seul de nos académiciens qui ait travaillé à l'*Encyclopédie*, et que c'est assurément un homme d'un très-rare mérite. Je ne connais guère que Jean-Jacques *Rousseau* à qui on puisse reprocher ces idées d'égalité et d'indépendance, et toutes ces chimères qui ne sont que ridicules. Mais ne craignez pas que je vous demande jamais une place d'académicien pour lui, encore moins pour *Labeaumelle*, qui est fort inférieur à *Jean-Jacques* pour l'esprit et les connaissances, et infiniment supérieur en méchanceté et en impudence.

Il me paraît qu'il y a bien d'autres places à donner actuellement. Voilà un grand labyrinthe dont il sera difficile de sortir. Pour moi, qui ne

sors guère de mon lit depuis que la neige couvre mes déserts, et qui suis privé à-la-fois de mes yeux et de mes jambes, je ne vois point les événemens de ce monde du fond de mon tombeau de neiges. J'attends paisiblement les beaux jours : je n'en trouverai que quand je pourrai vous faire encore ma cour avant d'achever ma carrière, et je prie Dieu que celle de notre doyen égale au moins celle du doyen *Fontenelle*. 1771.

Agréez mon tendre et profond respect.

LETTRE CXXII.

A M. DE THIBOUVILLE.

20 février.

Le pauvre malade dira en deux mots à M. *Baron* que, s'il a eu le diable au corps, il prétendait bien aussi le faire entrer dans celui d'*Atrée*. Il le supposait à la fin agité des furies. Il croit qu'il n'y a pas d'autre moyen de se tirer de là. Il est fort aisé de substituer quelques vers à ceux qui finissent la pièce; mais je pense qu'il ne faut jamais rien étriquer : c'est un des plus horribles défauts de ce siècle à mon gré. Je prétends qu'on doit finir par ce qu'on appelle des fureurs : c'est un châtiment des dieux, et *Atrée* mérite certainement punition.

Pour madame la mère, je crois qu'il serait très-ridicule de la faire tuer. On ne doit multiplier ni

—— les morts ni les êtres sans nécessité. Il n'est pas
1771. trop aisé de donner au doux *Atrée* le temps de saigner l'enfant. Cependant la nourrice peut dire qu'elle a été poursuivie par des soldats, et qu'elle a été obligée de prendre son plus long. Le malade aura soin de tout cela, s'il peut recouvrer un peu de santé. Il est aveugle ; il a la goutte ; il n'en peut plus. Il demande à M. *Baron* et aux anges le plus profond secret. On travaillera, vous dis-je. Il est juste de dessiller les yeux d'un certain public sur le compte d'un certain Vandale (1).

Ne s'amuse-t-on pas à Paris tout comme si de rien n'était ? N'est-ce pas là le génie welche ? M. *Baron* est prié de nous le mander : cela est important.

Vraiment oui, attendez-vous que M[me]. *Denis* écrive.

(1) *Crébillon.*

LETTRE CXXIII. 1771.

A M. D'ARGENTAL.

17 avril.

Mon cher ange, votre lettre est un vrai poisson d'avril; car elle est datée du premier, et je ne l'ai reçue que le 14. Il faut qu'elle ait été égarée dans les bureaux de M. *Bertin*.

Je vous dirai, au sujet de vos remarques sur *Sophonisbe*, comme M. *Vigouroux : Si je meurs, je les passe; si je vis, à revoir.* Je suis aveugle et très-malade, et je ne crois pas qu'il me soit possible de faire encore beaucoup de tragédies. Il faut pourtant vous avouer, avec la sincérité d'un mourant, que je n'ai jamais conçu pourquoi la dernière épée du bonhomme *Siphax* vous déplaisait tant, après que la première épée de *Rodrigue* ne vous a jamais déplu. Pour moi, je tiens qu'il n'y aurait plus moyen de faire des vers, si des métaphores aussi simples, aussi claires n'étaient pas permises.

A l'égard des *Pélopides*, il y a plus d'un mois que je ne les ai regardées; et je ne les reverrai qu'en cas que la nature me rende la vue et la vie.

Est-ce l'abbé *Grisel* qui a fait banqueroute à *le Kain?* Je le plains infiniment, mais je ne puis le mettre sur mon testament, attendu que M. le contrôleur-général d'un côté, et ma colonie de

l'autre, m'ont absolument ruiné. S'il a perdu
1771. vingt mille francs, j'en ai perdu plus de quatre cent mille, ou du moins ils sont prodigieusement hasardés. La retraite de M. le duc de *Choiseul* m'a porté le dernier coup, aussi-bien qu'à la ville de Versoy qu'il voulait bâtir. Notre petit canton est actuellement dans un état déplorable.

Je vous conjure, mon cher ange, de me mander s'il est vrai que M. le duc de *Choiseul* ait été accusé de s'entendre avec le parlement de Paris et de fomenter sa très-condamnable désobéissance. Il m'est de la dernière importance de le savoir ; et comme il s'agit ici d'un bruit public et non d'un mystère d'état, Mme. d'*Argental* peut fort bien me mander ce que l'on dit, sans se compromettre dans ce qu'elle aura la bonté de m'écrire.

Je vous supplie de ne me pas oublier auprès de M. le duc de *Praslin*, à qui je serai toujours dévoué. Le roi ne condamne point les sentimens de la reconnaissance : j'en dois beaucoup à M. le duc de *Praslin* et à M. le duc de *Choiseul*, et je dois remplir mon devoir jusqu'à ma mort en trouvant les parlemens très-ridicules.

J'ai lu toutes les remontrances et toutes les brochures ; elles m'ont affermi dans l'opinion que le roi a raison, et qu'il faut absolument qu'il ait raison.

Je vous demande en grâce de vouloir bien dire à M. de *Thibouville* combien je m'intéresse à sa santé du bord de mon tombeau. Je prie madame d'*Argental* de me conserver ses bontés et de vouloir bien m'écrire sur ce que je lui demande.

Donnez-moi votre bénédiction, mes anges: j'en ai grand besoin au milieu des neiges et de la famine qui nous environnent. 1771.

LETTRE CXXIV.

A M. CHARDON.

A Ferney, 15 mai.

MONSIEUR, je ne vous ai point remercié assez tôt de l'honneur de votre souvenir. La raison en est que j'ai été tout près d'aller dans le vaste pays où l'on ne se souvient plus de personne; mais le voyage est différé peut-être de quelques mois. En attendant, je me suis hâté de vous envoyer, par un coche qui va de nos déserts à Lyon, un petit paquet à votre adresse, intitulé : *Papiers*. Je me flatte qu'on respectera votre nom, et que le petit paquet arrivera sain et sauf.

Vous avez commencé, Monsieur, par gouverner des serpens dans l'isle Sainte-Lucie; vous civilisez actuellement des loups-cerviers (1); je suis persuadé que vous parviendrez à les métamorphoser en hommes.

Je souhaite que vous puissiez changer aussi vos montagnes en terres fertiles, et que vous fassiez ce que les Arabes et les Romains n'ont pu faire.

On dit qu'il y a quelques bons cantons dans votre île, et que vous avez d'excellent gibier;

(1) Les Corses.

mais que la Corse ne sera jamais une terre à fro-
1771. ment. Je m'en rapporte à vous, Monsieur ; vous y ferez sûrement tout le bien qui peut s'y faire. Je serai attaché jusqu'au dernier moment de ma vie à l'homme supérieur, à l'homme respectable qui vous a mis à la tête de la Corse, et qui est actuellement, malgré lui, dans un plus beau climat (1).

Vous savez quelles sont nos tracasseries parlementaires : il est vrai qu'on ne s'assassine point comme on fesait autrefois en Corse : mais les haines sont aussi violentes qu'elles peuvent l'être entre des Français qui ont le bonheur d'oublier tout au bout de six mois.

Pour moi, Monsieur, je n'oublierai jamais les bontés dont vous m'avez honoré. Tous mes sens se sont affaiblis ; mais il n'y aura nulle diminution dans l'attachement et le respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

L'Hermite des Alpes.

(1) Le duc de *Choiseul*, exilé alors à Chanteloup en Tourraine.

LETTRE CXXV. 1771.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 2 juin.

Ma protectrice, je ne me sers point de la main de l'ami *Vanière*, qui est absent; je ne me sers point de la mienne, qui ne peut plus écrire. Je vous demande pardon de vous avoir remerciée si tard de m'avoir appris l'aventure du nazillonneur de *Brosses*, que je suivrai bientôt. Tous les malheurs se sont accumulés sur notre colonie depuis qu'elle a été privée de l'honneur de votre présence. M. l'intendant fait bâtir une ville charmante à Versoy. Là, tandis que la nôtre à peine commencée tombe en ruines, on construit actuellement quatre portes magnifiques à la nouvelle ville de Versoy, avec des pierres aussi belles que le marbre, qui avaient été destinées pour le port par M. le duc de *Choiseul*. On donne à cette ville des priviléges immenses: ce sera un lieu de franchise et un lieu d'agrément, tandis qu'on ne nous a pas accordé la moindre concession et le moindre privilége. Je me trouve ruiné de fond en comble pour avoir donné de nouveaux sujets au roi. Et que deviendra mon obélisque de marbre que j'avais déjà commandé au marbrier de Vivey? Le nom de M. le duc de *Choiseul* ne sera donc que sur des débris et ne sera vu que par des gueux!

Je me crois aussi malheureux dans la petite en-
1771. treprise que j'avais faite sous vos yeux avant que vous partissiez. Je n'étais pas plus propre à faire le métier de *Pradon* à l'âge de quatre-vingt-trois ans, qu'à faire le métier de *Mansard*. Je vous demande en grâce, pour que je meure moins désespéré, de mettre aux pieds de M. le duc de *Choiseul* ce pauvre sot qui, entre le Mont-Jura et les Grandes-Alpes, ne sut jamais de quoi il s'agissait à Paris et à Versailles, et qui ne connut pas mieux la France que l'ancienne Grèce. Il a été cruellement puni de son ignorance; mais il compte toujours sur vos bontés. Il vous sera attaché avec un bien tendre respect pour le peu de temps qu'il a encore à vivre sur les frontières de la Suisse. Et dites bien, je vous en prie, à M. le duc de *Choiseul* qu'il mourra en le regardant comme celui qui fait toujours l'honneur de la France.

A vos genoux, votre fidèle sujet.

LETTRE CXXVI. 1771.

A M. POMME, *Médecin*,

Qui lui avait mandé qu'il guérissait les démoniaques, rendait la vue aux aveugles, et opérait des miracles.

A Ferney, ce 27 juin.

MADAME *R.....*, Monsieur, qui habite dans mon désert, et qui est possédée depuis long-temps du même démon que l'hémorroïsse (1), n'est pas encore guérie par vos délayans; mais ces sortes de démons ne se chassent qu'avec le temps, et je vous tiens toujours pour un très-bon exorciste.

Je crois bien que vous rencontrerez dans votre chemin des Scribes et des Pharisiens qui tâcheront de décrier vos miracles; mais quoi qu'ils fassent, votre royaume est de ce monde. Pour moi, je suis possédé d'un démon qui me rend les yeux aussi rouges que les fêtes mobiles dans les almanachs, et qui m'ôte presque entièrement la vue; mais je me ferai lire avec grand plaisir tout ce que vous écrirez contre les ennemis de votre doctrine. J'ai de la foi à votre évangile, quoique les gens de mon âge soient difficiles à persuader.

J'ai l'honneur d'être, etc.

(1) Nom par lequel on désigne une femme qui avait, depuis douze ans, une perte de sang, et que *Jésus-Christ* guérit miraculeusement. Voyez saint *Mathieu*, chap. IX, verset 20 et suivans.

1771. LETTRE CXXVII.

A M. LE MARÉCHAL DE RICHELIEU.

A Ferney, 21 juillet.

Je mets à profit vos bontés, Monseigneur : permettez que je vous envoie la lettre que j'écris à M. l'abbé de *Blet*.

Je suis toujours émerveillé de voir que les affaires des plus grands seigneurs du royaume ne soient pas plus en ordre que celles de l'Etat.

Le connétable de *Lesdiguières* disait à cet infortuné duc de *Montmorency* : *N'entreprenez jamais rien que vous n'ayez six cent mille écus dans vos coffres ; j'en ai toujours usé ainsi, et je m'en suis bien trouvé.*

Mon héros a eu bien raison de me dire que ma petite vanité d'être le *Sancho-Pança* du village de Barataria est un jeu qui ne vaut pas la chandelle ; mais cela a été entrepris dans un temps où j'avais la protection la plus entière, où je fesais tout ce que je voulais, où *Sancho-Pança* n'approchait pas de moi, où les croix de *Saint-Louis*, les pensions, les brevets pleuvaient à ma moindre requête : le rêve est fini.

Je ne crois pas que mon désert suisse et les petits intérêts du plus petit canton de la France doivent occuper beaucoup M. le duc d'*Aiguillon*, qui doit jeter la vue sur des objets beaucoup plus dignes de son attention. Je crains sur-tout de l'importuner

portuner dans les commencemens de son ministère; et quoique je ne sois point bavard en fait d'affaires, cependant je crains toujours d'importuner un homme d'état. S'il veut bien, quand il sera un peu de loisir, permettre que je lui envoie un mémoire que je crois absolument nécessaire dans la circonstance présente, je prendrai la liberté de lui en adresser un, et il peut compter que je lui dirai exactement la vérité.

1771.

Je vous enverrai le mémoire; vous en jugerez; et si vous le trouvez convenable, je vous demanderai votre protection. Je n'ai d'autre patrie que le petit asile que je me suis formé et dont vous avez daigné voir les commencemens. Le climat est bien rude; mais le pays est de la plus grande beauté. Il est triste de perdre la vue dans un endroit qui ne peut plaire qu'aux yeux; mais il est bien plus triste de penser qu'on mourra sans avoir fait sa cour, sans avoir joui des charmes de votre conversation, sans avoir vu dans son beau salon celui qui fait tant d'honneur à la France, et qui rappelle les brillantes idées du beau siècle de *Louis XIV*. Je n'aurai donc que des regrets à vous offrir, qu'une admiration stérile, et qu'un attachement aussi inutile que respectueux et tendre.

1771. LETTRE CXXVIII.

A M. D'ARGENTAL.

9 août.

MAIS, mon cher ange, je vous dis que mon jeune homme a redemandé sa petite drôlerie (1). Il s'est bien formé depuis six mois, et il est honteux de vous l'avoir envoyée telle qu'elle était. Je présume que vous en serez bien content. Pour moi, je vous avoue que je le suis : vous en jugerez, et vous me direz si je me trompe.

Laharpe vient de remporter deux prix à l'Académie. On dit que le public confirmera ce jugement, et que ces deux ouvrages sont excellens. Nos prix n'ont jamais fait la réputation de personne ; nous les avons donnés souvent à des pièces bien médiocres. Avez-vous vu ces deux pièces. L'éloge de *Fénélon* passe pour un chef-d'œuvre.

J'ai toujours oublié de vous demander s'il était vrai que *Bernard* eût perdu tout-à-fait la mémoire. Cela serait bien triste pour un favori des filles de mémoire. Cela me fait trembler en qualité de son confrère, non que je me tienne favori ; je me suis toujours borné à être courtisan. C'est mon jeune homme qui sera favori ; mais on prétend qu'il ne trouvera point d'acteurs, et que la race en périt tous les jours.

(1) Les *Pélopides*.

Je vous ai envoyé à tout hasard un petit mémoire pour que vous eussiez la bonté d'en dire la substance à M. de *Montaynard* quand l'occasion s'en présenterait. Je n'ai point pressé vos bontés sur cet objet; il faut être discret. 1771.

Si vous étiez parent de M. l'abbé *Terray*, comme de M. de *Montaynard*, je vous presserais bien davantage. Il m'a joué de funestes tours. Ma pauvre colonie est sans appui. Il y a sept mois que nous ne nous soutenons que par nous-mêmes. Nous vous enverrons incessamment les deux montres que Mme. d'*Argental* a commandées; elles sont presque faites, et seront très-bonnes. Il n'y a que nous qui donnions de bonne marchandise à bon marché. On ne nous connaît pas assez et on ne nous protége pas assez.

J'ai encore une chose à vous demander: est-il vrai que M. le maréchal de *Richelieu* a été malade, et qu'il a perdu aussi la mémoire dans sa maladie? Il n'y aura plus moyen de se souvenir de rien, si M. de *Richelieu* et *Gentil Bernard* ont tout oublié.

Ce qui est bien sûr, c'est que je n'oublierai jamais mes respectables anges, et que je leur serai attaché jusqu'au dernier moment de ma vie.

Les deux montres que vous m'avez demandées partent aujourd'hui à l'adresse de M. de *Villemorier*, pour M. l'abbé de *Villeraze*.

1771. LETTRE CXXIX.

A M. FORMEY.

Ferney, 26 août.

Je n'ai qu'une idée fort confuse, Monsieur, de la tragédie dont vous me parlez (1). Il me semble que *Lothaire* avait tort avec sa femme; mais que le pape avait plus grand tort avec lui : c'est un de nos grands ridicules que la barrette d'un pape prétende gouverner de droit divin la brayette d'un prince. Les Orientaux sont bien plus sages que nous : leurs prêtres ne se mêlent point du sérail des sultans.

Je fais assurément plus de cas du *Condé* de Rheinsberg (2) que de tous les papes de Rome, sans y comprendre saint *Pierre*, qui n'a jamais été dans ce pays-là. Je vois avec grand plaisir qu'il daigne mêler les lauriers d'*Apollon* à ceux de *Mars*; il jouit d'un bien plus grand avantage; il a pour lui les cœurs de toute l'Europe. Tout ce que vous dites de la vie qu'il mène à Rheinsberg me confirme dans mon idée que les arts et la gloire se sont réfugiés vers le nord.

Vous m'apprenez, Monsieur, que vous avez environ deux ans plus que moi, et vous prétendez que vous finirez bientôt votre carrière. Pour moi,

(1) Cette tragédie est *Lothaire et Valrade*, ou *le Royaume mis à l'interdit*, de M. *Gudin* de *la Brenellerie*.

(2) Le prince *Henri*, frère du roi de Prusse.

qui suis un jeune homme de soixante et dix-huit ans, je vous avoue que j'ai déjà fini la mienne. Je suis devenu aveugle, et c'est être véritablement mort, sur-tout dans une campagne où il n'y a d'autre beauté que celle de la vue. 1771.

Je vous assure que je suis très-touché de la lettre que vous m'écrivez : elle me fait espérer que vous aurez quelque pitié de moi dans mon oraison funèbre. Vous me reprocherez de n'avoir cru ni aux monades, ni à l'harmonie préétablie; mais il faudra que vous conveniez que j'ai été l'apôtre de la tolérance. J'ai établi, Dieu merci, chez moi, cinquante familles huguenotes qui vivent comme frères et sœurs avec les familles papistes, et je souhaite que les Welches fassent en grand ce que moi, Allobroge, j'ai fait en petit. Comme je ne peux plus jouer la comédie, j'ai changé mon théâtre en manufacture; c'est ainsi que j'expie mes péchés. Vous me direz que je me vante, au lieu de me confesser; mais j'avoue mon péché d'orgueil, et mon orgueil est de vous plaire.

Adieu, Monsieur : conservez vos yeux et votre appétit, tandis que je perds tout cela; conservez-moi aussi vos bontés, qui m'ont fait un plaisir extrême.

Le vieux malade de Ferney.

1771.

LETTRE CXXX.

A M. . . . .

Sur le procès criminel intenté dans Lyon contre plusieurs personnes accusées de viol et de parricide.

Le procès criminel concernant la *le Rouge* et les *Perra* partage toujours toute la ville et tout le pays de Lyon en deux factions très-animées. On attend du nouveau parlement de Paris un jugement qui éclaire tous les esprits et qui les calme.

L'intérêt que j'ai été obligé de prendre à cette cruelle affaire sera mon excuse auprès de M. le rapporteur, à qui je prends la liberté d'exposer mes réflexions.

Je crois appercevoir que cet événement horrible, avec toutes ses circonstances, est fondé sur un fait dont il n'a pas encore été question dans tout le procès.

Il me semble très-probable que la fille *le Rouge*, allant chercher son chat chez sa voisine la *Forobert*, à neuf heures du soir, dans une allée obscure qui conduisait à une fosse de latrines que l'on curait alors, soit tombée dans cette fosse et ait été étouffée sur-le-champ.

C'était le temps où les vidangeurs avaient quitté leur ouvrage qu'ils reprirent deux heures après. Ils avaient vraisemblablement oublié de fermer cette fosse. Ils y trouvent le cadavre d'une fille ;

ils craignent d'être repris de justice, ayant contrevenu à la loi de police qui leur ordonne de fermer l'entrée de la fosse toutes les fois qu'ils quittent le travail. 1771.

Ils prennent le parti d'aller jeter le cadavre dans le Rhône ; ce qui n'est que trop commun dans la ville de Lyon.

Je ne vois que cette seule manière d'expliquer le fait avec vraisemblance. Toutes les accusations de viol et d'assassinat me paraissent le comble de l'absurdité et de la contradiction.

Je supplie M. le rapporteur de vouloir bien peser ma conjecture, et de la comparer avec toutes les pièces qu'il a sous les yeux.

Je crois que les chirurgiens de Lyon qui ont fait le rapport sur le cadavre trouvé dans le Rhône se sont trompés, et qu'en voulant soutenir leur erreur, ils ont exposé les accusés à la haine publique et au danger d'un arrêt de mort.

Je ne doute pas que M. le rapporteur n'ait lu le Mémoire sur la cause de la mort des noyés, par le médecin *Duchemin* de *l'Etang*. Ce Mémoire est très-contraire à celui des chirurgiens de Lyon.

Les étonnantes dépositions d'un enfant de cinq ans et demi contre sa mère me semblent également horribles et frivoles.

Je sais d'un avocat qui eut la permission d'interroger cet enfant, qu'il lui fit toujours dire oui à toutes les questions qu'il lui fesait. N'as-tu pas vu violer debout la petite Claudine *le Rouge?* Oui. Ne lui avait-on pas lié les jambes l'une sur l'autre avec une grosse corde pour la mieux violer ? Oui.

1771. Ne disait-elle pas certaines paroles d'amitié quand on la violait? Oui.

Toutes les dépositions de l'enfant sont de nulle valeur.

Toutes les autres dépositions justifient les accusés.

L'huissier *Constant*, qui a conduit cette affaire épouvantable, a été condamné à être pendu en 1769, un an après la mort de Claudine *le Rouge*.

Je soumets toutes mes idées aux lumières de M. le rapporteur, et je le supplie d'agréer ma confiance et mon respect.

LETTRE CXXXI.

A M. L'ABBÉ DUVERNET.

Ferney, le 8 novembre.

Le vieux malade, dont M. l'abbé *Duvernet* daigne être l'historien, n'a pas été en état de le remercier plutôt. Comme on ne fait guère l'histoire des gens qu'après leur mort, il est à croire que M. l'abbé sera bientôt dans les règles. Le vieillard est mourant ou à-peu-près, et probablement son curé l'aura duement enterré avant que l'ouvrage puisse paraître.

On ne manquera pas d'envoyer, en attendant, tout ce que M. l'abbé a la bonté de demander.

S'il pouvait venir faire un petit tour à Ferney, il ——
serait à portée de lire beaucoup de choses et de 1771.
jeter de l'eau bénite sur le corps du défunt, qui se recommande à ses prières.

M. de *la Condamine* sait l'histoire de *Pelletier Desforts* (1) et de la loterie de 1729 ; il était alors mon ami, et n'avait point encore fait de voyage dans le Nouveau-Monde. Il ne connaissait point encore *Labeaumelle*. Rappelez-lui la parade de l'Arménien chez Mme. *Dufaï*, qui nous aimait tous deux. Ce fut chez elle que, pendant tout un souper, je fus la dupe de notre Arménien français. Je me souviens très-bien que je finis par l'embrasser et par le remercier de beaucoup de choses qu'il m'avait apprises en plaisantant (2).

Je suis, etc.

(1) Contrôleur-général des finances.

(2) M. de *la Condamine* était arrivé depuis peu de Constantinople et contrefesait l'Arménien.



1771.

LETTRE CXXXII.

A M. SABATIER,

Professeur d'Eloquence à Tournon.

Au château de Ferney, 25 novembre.

Je ne sais, Monsieur, ce que c'est que le libelle dont vous me faites l'honneur de me parler. Quand je l'aurais eu, je n'aurais pas pu le lire, étant devenu presque entièrement aveugle, d'ailleurs fort près de ma fosse et n'ayant pas de temps à perdre. J'ai ouï dire que cette rapsodie était d'un nommé *Labeaumelle*, ci-devant apprenti pasteur à Genève, et devenu loup en France. Je suis fort étonné qu'on ose mettre une telle infamie sous le nom d'un homme tel que vous. Toutes ces pauvretés-là ne font de mal à personne. M. de *Fontenelle* disait que sa chambre ne contiendrait pas tous les libelles qu'on avait faits contre lui : ceux qu'on imprima contre *Louis XIV* n'auraient pas tenu dans le château de Versailles. Je rends grâces au polisson qui m'a valu toutes ces politesses auxquelles je suis fort sensible.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentimens que je vous dois,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

LETTRE CXXXIII. 1771.

A M. D'ARGENTAL.

2 décembre.

Mon cher ange, *Florian* arrive; il m'apporte votre lettre. Je suis bien faible, bien misérable, bien accablé de tous les horribles détails de ma colonie, qui ne conviennent guères à un vieux malade ; mais je vous réponds sur-le-champ comme je peux; et cela article par article, comme un homme qui fait semblant d'avoir de l'ordre.

Je ne savais pas que quatre et cinq vous manquassent ; vous les aurez par la première occasion; mais vous n'aurez pas sitôt ni les *Pélopides*, ni Mlle. l'*Enclos*, ni *Sophonisbe*.

C'est une terrible chose qu'une colonie ; je n'aurais pas conseillé à *Sophocle* d'en établir; et je suis devenu, de plus, si questionneur, que je n'ai fait que des questions depuis deux mois.

Je répondrai à la question de votre ami. Pourquoi les *Guèbres* et *Sophonisbe* ne sont-ils pas dans le recueil? C'est que ces ouvrages n'étaient pas encore faits quand le marquis imprimait mes facéties théâtrales sans consulter ni le prince son frère, ni moi (1); et, ce qui vous étonnera, c'est que je n'ai pas vu une page de son édition.

Je suppose que Mlle. *Daudet* est auprès de ma-

(1) *Voltaire* appelait l'un des frères *Cramer marquis*, et l'autre *prince*.

1771. dame de *Strogonof*. En ce cas, elle est avec la personne la plus riche de la Russie. Si c'est madame *Stagarof*, comme vous l'écrivez, je ne la connais pas. Tout ce que je sais, c'est que je suis au désespoir d'avoir été inutile à Mlle. *Daudet*.

J'ai encore un petit mot à dire pour M. le marquis de *Montaynard*. J'ai retrouvé le Mémoire qu'il avait la bonté de me demander, et je le lui ai envoyé accompagné d'un autre que j'ai présenté hardiment à tous les juges. Dans ce nouveau Mémoire, j'ai l'insolence de proposer de faire une loi générale sur la main-morte, et d'abolir cet usage qui jure avec le nom de France, et sur-tout avec celui de Franche-Comté. J'ose indiquer un moyen de dédommager les seigneurs en augmentant un peu les redevances et en rendant les vassaux libres : je prends même la liberté d'ajouter que ce règlement mettrait le comble à la gloire du ministère. M. le chancelier a poussé la bonté jusqu'à m'écrire à ce sujet. J'espère beaucoup. Je mourrai heureux, si je puis avoir contribué à briser les fers de plus de deux cent mille sujets du roi : c'est un de mes rêves.

Je viens à présent à l'article des montres. M. *le Gendre*, de Versailles, comme je vous l'ai mandé, doit vous en remettre une, ou à Mme. d'*Argental*. M. le baron *Duben*, seigneur suédois, en a trois autres qu'il doit remettre à Mme. d'*Argental* ou à vous. Il n'en reste plus qu'une qu'on ne tardera pas à vous envoyer. Je ne savais pas que de ces cinq montres il y en eût une nommément pour M. de *Thibouville*. Je croyais que c'était une

commission qu'il donnait pour une autre personne. 1771.

Il ne me reste qu'à vous parler de l'abbé, mon historien (1). Je lui ai écrit; je l'ai invité à venir chez moi : j'ignore s'il a reçu ma lettre.

Voilà tous les articles traités sommairement. Celui de la santé de Mme. d'*Argental* est le plus intéressant. Mme. *Denis* et moi nous nous mettons tous deux à l'ombre des aîles de nos anges.

Ne nous oubliez pas auprès de votre ami.

LETTRE CXXXIV.

A M. PHILIPON.

4 décembre.

Je commence, Monsieur, par vous faire mon très-sincère compliment. Vous serez dans votre patrie l'avocat genéral des gens de bien et des gens sensés, encore plus que du bureau des finances.

Je ne me souviens point du tout d'avoir demandé à M. *Muller* les oreilles d'un grand inquisiteur. La réponse du pape est fort jolie (2); mais il doit trouver, au fond, la prétendue demande très-indiscrète, et le cardinal inquisiteur ne doit pas trouver bon qu'on demande ses oreilles sur les frontières de la Suisse. J'ai écrit à M. le cardi-

(1) L'abbé du *Vernet*, qui a fait une Vie de *Voltaire*.

(2) Voici cette réponse du pape : « Faites bien mes complimens à M. de *Voltaire* ; mais dites-lui que sa commission » est infesable : le grand inquisiteur n'a plus d'yeux ni d'oreilles ».

1771. nal de *Bernis* pour le supplier de s'informer bien exactement de la vérité de cette plaisanterie : il est bon de savoir jusqu'où elle a été poussée. *Timeo Danaos dona ferentes, et Romanos ridentes* (1).

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentimens que je vous dois,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

LETTRE CXXXV.

A M. SISSOUS DE VALMIRE,

Avocat du Roi au Bailliage de Troyes, auteur d'un ouvrage intitulé : DIEU ET L'HOMME.

Ferney, 27 décembre.

J'AI reçu, Monsieur, ces jours passés, la lettre dont vous m'avez honoré, avec un livre qui sert à m'instruire. J'y découvre beaucoup de profondeur, de finesse et d'esprit.

Je ne suis point surpris de n'y pas voir l'approbation d'un docteur de Sorbonne, suivie d'un privilége. J'ignore si les philosophes sont aussi effarouchés que les docteurs.

Vous avez su, par la sagacité de votre esprit, résoudre des problèmes qui sont fort au-dessus de

(1) Parodié de *Virgile*. « Je crains les Grecs, même lorsqu'ils » font des présens et se moquent des Romains ».

la plupart de nos raisonneurs, et même des gens raisonnables. 1771.

Deux et deux font quatre : c'est un principe d'où résultent beaucoup de vérités.

L'égalité des angles qui ont même base et même hauteur : voilà aussi une belle proposition.

Mais, pour le quaternaire de *Pythagore* et le ternaire de *Timée*, je suis leur serviteur.

Au reste, personne, à mon gré, n'a mieux réussi que vous à rectifier ces idées chimériques et à porter des traits de lumière dans les rêveries des anciens.

Vous vous êtes élevé bien haut :

Sub pedibusque videt nubes et sidera Daphnis (1).

Je n'aurais point osé prendre ce vol; mais il est aussi ferme que difficile.

Plût à Dieu que le platonisme n'eût jamais produit d'autre livre que le vôtre! Vous savez combien de maux il a causé, sans que *Platon* s'en soit jamais douté. C'est ainsi qu'après la mort des gens, il arrive souvent bien des maux qu'ils n'auraient pas soupçonnés pendant leur vie.

Je suis, Monsieur, avec toute l'estime que je vous dois, etc.

(1) *Virgile*, églogue 6. « *Daphnis* voit sous ses pieds les nuages » et les astres ».

1772. LETTRE CXXXVI.

A M. MARMONTEL.

6 janvier.

Je regrette *Helvétius* avec tous les honnêtes gens, mon cher ami ; mais ce que les pauvres honnêtes gens ne peuvent faire à Paris, je l'ai toujours fait au Mont Jura. J'ai crié que les pédans absurdes, insolens et sanguinaires, ces bourgeois tuteurs des rois qui l'avoient condamné, et qui se sont souillés du sang du chevalier de *la Barre*, sont des monstres qui doivent être en horreur à la dernière postérité. J'ai crié, et des têtes couronnées m'ont entendu. Je n'avais cependant pas trop à me louer de cet innocent d'*Helvétius*.

Je vous prie d'embrasser pour moi M. d'*Alembert*, M. *Duclos*, M. *Thomas*, M. *Gaillard*, M. de *Belloy*, et tous ceux qui veulent bien se souvenir de moi dans l'Académie.

Je vous enverrai par cet *Emery* ce que vous voulez bien avoir. Je serai bien fâché de mourir sans causer avec vous.

LETTRE CXXXVII.

LETTRE CXXXVII.

1772.

A M. L'ABBÉ DUVERNET.

Le 13 janvier.

Le vieillard de Ferney a été malade pendant un mois; il est dans l'état le plus douloureux, et n'en est pas moins sensible aux bontés et au mérite de M. l'abbé *Duvernet*. Privé presque entièrement de la vue et enterré dans les neiges, il se console en voyant qu'un philosophe aimable et plein d'esprit veut le faire revivre dans la postérité. Il s'en faut beaucoup que ce vieillard approche de *Despréaux*; mais, en récompense, M. l'abbé *Duvernet* vaut beaucoup mieux que *Brossette* (1).

Mon ancien ami *Thiriot*, si M. l'abbé veut prendre la peine de l'aller voir, le mettra au fait de tout ce qui peut avoir rapport au duc de *Sully* et au chevalier de *Rohan*, qui passait pour faire le métier des Juifs; il lui donnera aussi des anecdotes sur *Julie*, devenue la comtesse de *Gouvernet*, et sur la bagatelle des *Tu* et des *Vous* (2). Il est très-vrai que, dans ma seconde retraite à la Bastille, il me pourvut de livres anglais, et qu'il lui fut permis de venir dîner souvent avec moi.

(1) Commentateur de *Boileau*.

(2) Cette épître des *Tu* et des *Vous* a été faite pour Mlle. de *L......*, depuis Mme. la marquise de *Gouvernet*, qui avait été la maîtresse de *Voltaire*.

—— Il est encore très-vrai que son amitié, du fond de
1772. la Normandie où il était alors, dans une des terres du président de *Bernières*, le fit voler à mon secours au château de Maisons, où j'avais la petite vérole. *Gervasi*, le *Tronchin* de ce temps-là, fut mon médecin. La limonade et lui me tirèrent d'affaire.

M. de *Cideville*, dont vous me parlez, était conseiller au parlement de Rouen. Il avait alors beaucoup d'amitié pour moi : il est à Paris, très-vieux, très-infirme et très-dévot : c'était un magistrat intègre, et la dévotion ne l'a pas empêché de me rendre justice, et d'avouer que la cupidité de *Jore* gâta tout et me donna de grands embarras. Cet imprimeur me demanda pardon d'avoir signé un Mémoire grossier qu'avait forgé l'abbé *Desfontaines*. M. *Hérault*, alors lieutenant de police, intercéda pour lui : je lui pardonnai et le tirai de la misère.

LETTRE CXXXVIII. 1772.

A M. L'ABBÉ DUVERNET.

Ferney, le 4 mars.

Il faut, Monsieur, que chacun fasse son testament; mais vous vous doutez bien que celui qu'on m'impute n'est point mon ouvrage. L'ancien et le nouveau *Testament* ont fait dire assez de sottises sans que j'y ajoute les miennes. Mes prétendues dernières volontés sont d'un avocat de Paris, nommé *Marchand*, qui fait rire quelquefois par ses plaisanteries. J'espère que mon vrai testament sera plus honnête et plus sage. Le malheur est qu'après avoir eté esclave toute sa vie, il faut l'être encore après sa mort. Personne ne peut être enterré comme il voudrait l'être : ceux qui seraient bien aises d'être dans une urne, sur la cheminée d'un ami, sont obligés de pourir dans un cimetière ou dans quelque chose d'équivalent ; ceux qui auroient envie de mourir dans la communion de *Marc-Aurèle*, d'*Epictète* et de *Cicéron*, sont obligés de mourir dans celle de *Luther*, s'ils meurent à Upsal, et d'aller dans l'autre monde avec de l'huile d'un patriarche grec, si la fièvre les prend dans la Morée. J'avoue que, depuis quelque temps, on meurt plus commodément qu'autrefois dans le petit pays que j'habite. La liberté de penser s'y établit insensiblement comme en Angleterre. Il y a des gens

1772. qui m'accusent de ce changement : je voudrais avoir mérité ce reproche depuis Constantinople jusqu'à la Dalécarlie. Il est ridicule de troubler les vivans et les morts : chacun, ce me semble, doit disposer de son corps et de son âme à sa fantaisie ; le grand point est de ne jamais molester le corps ni l'âme de son prochain ; notre consolation, après la mort, est que nous ne saurons rien de la manière dont on nous aura traités. Nous avons été baptisés sans en rien savoir ; nous serons inhumés de même. Le mieux serait peut-être de n'avoir jamais reçu cette vie dont on se plaint si souvent et qu'on aime toujours. Mais rien n'a dépendu de nous : nous sommes attachés, comme dit *Horace*, avec les gros clous de la nécessité.

LETTRE CXXXIX.

A M. D'ARGENTAL.

16 mars.

J'ai montré au jeune avocat la lettre du 9 mars, qui est bien plus pour lui que pour moi (1). Il est bien difficile de le guérir de la prévention où il est que sa pièce ne sera que du réchauffé, et je l'ai vu tout prêt à quitter la poésie, ainsi que le barreau. Je l'ai ranimé autant que l'ai pu ; mais je n'ai rien eu à lui dire sur la reconnais-

(1) Il s'agit des *Lois de Minos*, que *Voltaire* mettait sur le compte d'un M. du *Roncel*, avocat.

sance et l'attachement qu'il a pour le *Quatuor.* —— Il m'a paru de ce côté-là beaucoup plus parfait 1772. que sa pièce.

J'ai tiré de lui quelques changemens à la fin du second acte : je vous les envoie. Ces corrections me paraissent nécessaires : le dialogue est plus pressé et plus vif ; l'aristocratie des Crétois me semble bien mieux développée. Je vous supplie donc, avec lui, de faire porter ces changemens sur la pièce que vous avez.

Mme. *Denis* a examiné la pièce avec les yeux les plus sévères ; elle pense fermement qu'elle vaut mieux que tous les plaidoyers de nos avocats ; elle dit qu'il est bien à désirer qu'on la joue immédiatement après Pâques, pour des raisons qui sont fort bonnes et que je ne puis détailler ici.

Je n'ai point reçu le bon *Bourru* du bon *Goldoni.* Je l'ai acheté. Cette comédie m'a paru infiniment agréable. C'est une époque dans la littérature française qu'une comédie du bon ton faite par un étranger.

Je suis enchanté de l'approbation du duc d'*Albe* (1). Ma colonie est à vos pieds et vous remercie de vos bontés. Je me joins à elle et à notre jeune avocat pour vous dire que si j'avais un peu de santé, nous viendrions tous faire nos pâques dans votre paroisse.

(1) Le duc de *Choiseul.*

1772.

LETTRE CXL.

A M. DE LA CROIX, *Avocat.*

A Ferney, 22 mars.

Vous pardonnerez, Monsieur, à un vieux malade de ne vous avoir pas remercié plutôt. J'ai connu autrefois plusieurs auteurs du *Spectateur anglais;* vous me paraissez avoir hérité de *Steele* et d'*Addisson.* Pour moi, je ne puis plus être ni spectateur ni même auditeur. Je perds insensiblement la vue et l'ouïe, et je me prépare à faire le voyage du pays dont personne ne revient, où les uns disent que tout est sourd et aveugle, et où les autres prétendent que l'on voit et que l'on entend les plus belles choses du monde; mais tant que je resterai dans ce pays-ci et que mes yeux verront un reste de lumière, je lirai votre ouvrage avec autant d'estime que de reconnaissance.

J'ai l'honneur d'être bien sincèrement,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Le vieux malade de Ferney.

LETTRE CXLI.

1772.

A M. GOLDONI.

A Ferney, 4 avril.

Un vieux malade de soixante et dix-huit ans, presque aveugle, vient de recevoir par Genève le charmant phénomène d'une comédie française très-gaie, très-purement écrite, très-morale, composée par un Italien. Cet Italien est fait pour donner dans tout pays des modèles de bon goût. Le vieux malade avait déjà lu cet agréable ouvrage. Il remercie l'auteur avec la plus grande sensibilité, et ne sachant pas sa demeure, il adresse sa lettre chez son libraire. Il souhaite à M. *Goldoni* toutes les prospérités qu'il mérite.

1772.

LETTRE CXLII.

A M. LE DUC DE RICHELIEU.

18 avril.

Mon héros m'a reproché quelquefois de trop respecter ses plaisirs et ses occupations, et de ne lui envoyer jamais les petits ouvrages de province qui pouvaient me tomber sous la main.

Voici un sermon de carême qui m'a paru n'être pas indigne d'entrer dans le sottisier de Monseigneur. J'ai pensé même qu'il pourrait, vers la Quasimodo, engager M. l'abbé de *Voisenon*, ci-devant grand-vicaire de Boulogne, à faire de ce sermon un opéra comique, afin que la morale soit annoncée dans toutes les assemblées de la nation. C'est à mon héros à dire s'il n'y a jamais eu de bégueule dans le goût de celle dont il est ici question. S'il en a trouvé, il les a bien vîte corrigées sans être charbonnier. Je me mets aux pieds de mon héros du fond des antres des Alpes, où j'achève ma vie, en le respectant autant que je l'aime.

LETTRE CXLIII. 1772.

A M. L'ABBÉ DE VOISENON.

20 avril.

Mon très-cher et très-aimable confrère, quoique je sois mort au monde, je sens cependant que je suis encore en vie pour vous. Je présente à votre révérendissime gaieté ce petit conte qui m'est tombé entre les mains. Je crois avoir entendu dire que vous aviez un ami (1) qui daignait quelquefois inspirer les muses badines de l'Opéra-Comique et leur prêter des grâces. Il me paraît que cet ami pourrait faire un drôle d'opéra de ce petit conte. Peut-être le contraste du palais de *Psyché* et d'un charbonnier ferait un plaisant effet; peut-être les dames du bon ton ne seraient pas fâchées de voir une bégueule doucement punie et corrigée.

Quoi qu'il en soit, je vous envoie le conte pour avoir une occasion de vous dire que je vous serai attaché jusqu'au dernier moment de ma vie.

(1) *Favart.*

1772.

LETTRE CXLIV.

A M. DE CHABANON.

11 mai.

Ma foi, mon cher ami, je ne me souviens plus de ce que j'ai écrit à M. de *Laharpe* au courant de la plume. Il faudra que je lise le *Mercure* pour savoir ce que je pense. Je suis bien sûr d'avoir pensé que votre traduction de *Pindare* doit vous faire le plus grand honneur : c'est un ouvrage que très-peu de gens de lettres sont à portée de faire.

Je m'imagine d'ailleurs qu'il n'y avait pas moins de tracasseries et moins de cabales dans Athènes que dans Paris : il est vrai que je vois les choses de si loin, que je les vois mal; cependant je crois voir clairement qu'à la première occasion vous serez mon confrère ou mon successeur.

Quand j'ai du chagrin, je m'amuse à faire des contes. Mme. d'*Argental* a une *Bégueule*; elle vous en fera part, d'autant plus volontiers qu'elle est autant le contraire d'une bégueule que vous êtes le contraire d'un pédant.

Le vieux malade de Ferney vous embrasse de tout son cœur; Mme. *Denis* en fait autant.

LETTRE CXLV. 1772.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

15 mai.

Le vieux solitaire, le vieux malade de Ferney est également reconnaissant du souvenir de M. le comte de *Schomberg* et de la visite de M. le baron de *Gleichen*. C'est vraiment une ancienne connaissance. J'avais eu l'honneur de le voir, il y a bien long-temps, chez Mme. la margrave de *Bareith*. Il paraît un peu malade comme moi; mais il court, et je ne puis sortir de ma chambre. Il y a deux ans que je n'ai mis d'habit. Il va chercher la mort, et je l'attends. Il est assurément fort aimable: je le plains beaucoup, lui et son maître.

Sa nouvelle sur la Pologne (1), si bien accréditée à Paris, étonne beaucoup notre Suisse. Un comte *Orlof*, qui était hier dans mon hermitage, dit qu'il n'y a pas un mot de vrai, et les lettres de l'impératrice de Russie semblent dire tout le contraire de ce qu'on débite. Nous autres hermites pacifiques qui mangeons tranquillement notre pain à l'ombre de nos figuiers, nous sommes fort mal informés des bouleversemens de ce monde, et nous laissons aller ce malheureux monde comme il plaît à Dieu.

(1) La nouvelle du partage.

1772. Votre allemand Danois, Monsieur, m'a apporté une lettre du prophète *Grimm* (1) avec la vôtre. Je ne sais où prendre ce prophète, j'ignore sa demeure : je crois qu'il a un titre de secrétaire de M. le duc d'*Orléans ;* il me semble par conséquent que je puis vous demander votre protection pour lui faire parvenir ma réponse. Je me suis imaginé que vous pardonnerez cette liberté : il veut que je lui envoie un conte intitulé *la Bégueule*, qui est, dit-on, d'un ex-jésuite Franc-Comtois. Je prends le parti de vous envoyer ce conte, bon ou mauvais, et je l'avertis que, s'il veut en avoir copie, il vienne vous demander la permission de le transcrire chez vous.

Soyez bien persuadé, monsieur le comte, que mon cœur est pénétré de vos anciennes bontés, et que vous n'avez point de serviteur plus respectueusement attaché comme de plus inutile.

(1) *Voltaire* donne à *Grimm* le nom de *prophète*, à cause d'un pamphlet que celui-ci avait fait sous le titre du *Petit Prophète*, dans le temps des disputes sur la musique.

LETTRE CXLVI.

1772.

A M. D'ARGENTAL.

Du 14 juin.

Mon ange ne me mande rien; mais des lutins m'écrivent que la distribution des *Crétois* a déjà excité la cabale la plus vive, la plus turbulente, la plus agissante, la plus moqueuse, la plus dénigrante, la plus assommante; que *Molé*, désespéré du passe-droit qu'on lui a fait en ne lui donnant pas la moindre charge en Crète, ameute une trentaine de belles dames, lesquelles ont fait acheter tous les sifflets qu'on a pu trouver encore à Paris. Je vous ai prié, j'ai prié M. de *Thibouville* de m'envoyer sans délai cette pauvre *Crète*; elle est déjà blessée à mort par la police: elle mourra des mains de d'*Auberval*, de *Monvel*, de *Dalinval*, de *Clavereau*, de *Bagnoli* et de *Belmont*; mais je ne veux pas être complice de sa mort. Je vous demande, avec la plus vive instance, d'avoir la bonté de me renvoyer la pièce sur-le-champ par *Marin*, qui la contresignera, et je la renverrai tout de suite avec les changemens qui sont prêts. Ces changemens sont d'une nécessité absolue. Il est triste que le champ de bataille soit à cent trente lieues du pauvre général. Vous savez ce qui arriva à l'armée de M. de *Belle-Isle*, pour avoir voulu la commander de loin.

1772. Je me mets à l'ombre de vos aîles; mais écrivez-moi donc.

Vous avez dû recevoir un petit paquet de moi par *Marin*.

LETTRE CXLVII.

A M. D'ARGENTAL.

24 juin.

Mon cher ange, ce n'est pas de mon joli théâtre, ce n'est pas de *le Kain* que je veux parler, c'est d'un cocher. Hélas! ce n'est pas d'un cocher pour me mener à Paris à l'ombre de vos aîles; c'est d'un cocher nommé *Gilbert*, dont vous ne vous doutez pas. Ce *Gilbert* est le même qui déposa contre M. de *Morangiés*, et qui le fit condamner, par le nommé *Pigeon* et consorts, à payer cent mille écus, à garder prison, à être admonesté, etc. La cabale avocassière, convulsionnaire, usurière, prônait dans tout Paris ce *Gilbert* comme un *Caton* : c'était le cocher qui conduisait le monde dans le chemin de la vertu. Ce *Caton*, Dieu merci, vient d'être pris volant dans la poche et fesant de faux billets : il est dans les prisons du Châtelet. Je vous demande en grâce de vous en informer. Il est bien doux et bien utile de connaître à fond les gens qui ont séduit la canaille, comme les faux *Messies* et M. *Gilbert* : cela est important. Envoyez un

valet-de-chambre demander des nouvelles de ce brave *Gilbert*. 1772.

Ne serez-vous pas charmé de voir tous ces impudens braillards du barreau humiliés ? N'est-ce pas une grande consolation de confondre ceux qui avaient vu *Dujonquay* porter à pied cent mille écus, et faire vingt-six voyages, l'espace de six lieues, en trois heures ? N'est-il pas plaisant de confondre un peu ces témoins de miracles et de pouvoir faire rougir tout Paris, si on ne peut le corriger ? Ayez pitié de ma curiosité : c'est une grande passion.

On disait hier que Mlle. *Raucourt* était à Genève ; mais je n'en crois rien. On prétend qu'elle va en Russie, et que, depuis long-temps, elle avait fait son marché.

Je vous conjure d'être aussi curieux que moi sur le cocher *Gilbert*.

1772.

LETTRE CXLVIII.

A M. L'ABBÉ DUVERNET.

Ferney, juillet.

Il y a, Monsieur, trop de miracles et trop de vers dans ce monde; mais il n'y a jamais trop d'une prose aussi agréable que la vôtre. Le solitaire octogénaire vous prie, Monsieur, de lui faire avoir l'*Epître de Boileau* (1), dont on lui a tant parlé et qu'il n'a jamais vue. Vous pourriez la lui envoyer sous le contre-seing de M. de *Sauvigny*, dont vous vous êtes servi quelquefois.

Ce n'est point contre les *Questions sur l'Encyclopédie* que M. l'évêque de Tréguier devrait être en colère, mais contre ceux qui ont abusé de son nom pour imprimer une *Lettre de Jésus-Christ*. Je ne doute pas que *Jésus-Christ* n'ait écrit cette lettre; mais, dans les règles de l'honnêteté, on ne publie jamais les lettres d'un homme sans sa permission. A l'égard des miracles que vous avez vus à Paris, chez un cabaretier, rue des Moineaux, ces messieurs sont dans l'habitude d'en faire tous les jours depuis les noces de Cana; et les convulsionnaires en ont fait pendant vingt ans de suite dans les cabarets et dans les cimetières.

(1) Par *Clément*.

LETTRE CXLIX.

LETTRE CXLIX. 1772.

A M. LE COMTE DE MORANGIÉS,

A l'Estrapade, à Paris.

Ferney, 6 juillet.

Monsieur, l'auteur de l'*Essai sur les Probabilités* (1) devait être absolument impartial. Il n'en était pas moins convaincu de la scélératesse de vos adversaires. Son indignation contre eux augmentait encore par le souvenir des bontés que madame votre grand'mère avait eues pour lui et pour toute sa famille. La justice de votre cause me paraît démontrée. Vous n'avez contre vous que la malheureuse facilité d'avoir fait des billets pour une somme considérable à des fripons qui ont contre vous ces terribles armes. Je suis persuadé que si cette affaire était restée entre les mains de M. de *Sartines*, il y a long-temps que tout aurait été éclairci. Je crains que vos preuves ne périssent avec le temps, et que vous ne restiez chargé de ces billets funestes. C'est encore un grand malheur pour vous d'avoir voulu évoquer cette affaire au conseil, comme si vous vous étiez défié de la justice du parlement, auquel elle ressortit de droit. Je ne doute

(1) Cet écrit est de *Voltaire*. Voyez le 30e. volume de ses œuvres, édition de Kelh, *in*-8o., page 415.

—— pas que vous ne rassembliez avec la plus grande
1772. diligence tout ce qui peut vous servir dans une conjoncture aussi importante et aussi épineuse.

M. *Marin* m'a mandé qu'il avait vu chez M. de *Saluces* un domestique qui était chez vous le jour même que *Dujonquay* prétend y avoir fait ses treize incroyables voyages. Pour peu que vous ayez un autre témoin, je pense que vous parviendrez aisément à découvrir la friponnerie aux yeux de la justice, d'autant plus que ce sont des témoins nécessaires, quoiqu'ils vous aient appartenu. Il me paraît aussi absolument nécessaire que vous détruisiez les accusations intentées contre vous par l'avocat *la Croix*, pages 12 et 18 de son Mémoire. Si ces accusations ne sont pas fondées, il vous doit une réparation authentique. J'ai un neveu (1), doyen des conseillers-clercs du parlement, qui ne sera point votre juge, parce que la cause est au criminel; mais il a beaucoup de crédit dans son corps; il pourra beaucoup vous servir. Il viendra à Ferney passer les vacances: je lui parlerai fortement. Nous avons ici un parent, ancien capitaine de cavalerie, qui a eu l'honneur de servir avec vous, et qui est de votre province: il prend, comme moi, un intérêt très-vif à votre procès. Les raisons qui m'ont frappé ont fait sur lui la même impression. Le fond de l'affaire ne doit laisser aucun doute à quiconque a le sens commun. Il est bien triste que vous ayez à combattre

(1) L'abbé *Mignot*.

des formes qui l'emportent si souvent sur le fond; mais je me flatte que les formes mêmes vous seront favorables, quand vous aurez discuté judiciairement tous les faits : c'est de quoi il s'agit; vous n'épargnerez rien pour réparer votre seul tort, qui est celui d'une confiance trop aveugle. Constatez bien vos preuves; vous avez un avocat intelligent et actif, dont l'éloquence ne peut plus rien ici. Il n'est plus question de probabilités; il faut des faits; il faut des interrogatoires; il faut parvenir à des démonstrations qui forcent les juges à déclarer vos billets nuls, et à punir ceux qui vous les ont extorqués. Je vous plains infiniment, Monsieur; mais quand vous auriez le malheur de perdre votre procès, je ne vous en respecterais pas moins.

1772.

C'est avec ce respect bien véritable que j'ai l'honneur, etc.

1772.

LETTRE CL.

A M. LE MARÉCHAL DE RICHELIEU.

A Ferney, 13 juillet.

Etes-vous, Monseigneur, aussi étonné et aussi fâché que moi de voir tant de mensonges courir l'Europe sous le nom de Mme. de *Pompadour*, se faire lire et se faire croire? Il n'y a pas une lettre d'elle, et cependant on ne sera détrompé de long-temps. Cela ressemble aux Mémoires de Mme. de *Maintenon* que *Labeaumelle* a débités, et qu'on regarde encore comme authentiques dans quelques pays étrangers. Comment peut-on avoir l'insolence d'outrager tant de personnes respectables pour gagner un peu d'argent? Est-il possible que tant de gens de lettres soient coupables d'une telle infamie? Nous avions besoin autrefois qu'on encourageât la littérature, et aujourd'hui il faut avouer que nous avons besoin qu'on la réprime.

Je suis si indigné contre les prétendues lettres de Mme. de *Pompadour*, que j'oublie dans ce moment ma grande passion pour la presse, et que je me souviens seulement que je suis citoyen.

Du moins une tragédie et un opéra comique ne font point de mal. J'espère que les *Lois de Minos*, auxquelles j'ai beaucoup travaillé, mériteront la protection dont vous les honorez, et que cette pièce ne sera point écrite de ce

style barbare et vandale qu'on s'est permis si long-temps. 1772.

Je parle ici au doyen de notre académie, qui doit maintenir plus que personne la pureté de notre langue.

L'impératrice de Russie me demandait, il y a quelque temps, s'il y avait deux langues en France. Elle avouait qu'elle n'avait pu entendre ce style abominable qui a fait tant de fracas sur nos théâtres, à la honte de la nation.

J'ai supplié mon héros de me mander s'il pourrait faire donner *Pandore*, dont on dit que la musique est très-bonne. J'ai toujours un très-joli sujet d'un opéra comique ou d'un petit opéra galant qui pourrait fournir une fort jolie fête, et qui n'exigerait que très-peu de dépense. Ce dernier mérite plairait beaucoup à M. l'abbé *Terrai*; mais pourvu que je puisse plaire à mon héros, je ne demande rien à personne.

Je me flatte que Mme. de *Saint-Julien* vous dira à Paris combien vous êtes révéré à Ferney : il faut bien que les dieux reçoivent quelquefois l'encens des villages.

Recevez aussi, avec votre bonté ordinaire, les tendres respects de ce hibou des Alpes.

1772.

LETTRE CLI.

A M. L'ABBÉ MIGNOT.

15 juillet.

Je suis toujours étonné qu'un maréchal-de-camp, âgé de quarante-cinq ans, fasse à des inconnus, pour cent mille écus de billets à ordre sans en avoir reçu la valeur.

D'un autre côté, la friponnerie des *Dujonquay* me paraît évidente, et il faut bien qu'elle soit vraie, puisqu'ils l'ont avouée chez un commissaire qui ne les violentait pas.

Les treize voyages me paraissent absurdes. Probablement les faux témoins ont espéré partager le profit. Ils ont eu le temps de se préparer; il sera très-difficile de les convaincre de faux. Les billets de M. de *Morangiés* parlent contre lui, et le public me semble parler plus haut qu'eux.

M. de *Morangiés* me paraît coupable d'avoir très-mal conduit ses affaires, d'avoir ajouté de nouvelles dettes à celles de sa famille, pour lesquelles il s'était accommodé avec ses créanciers, et leur avait abandonné une partie de son bien; de s'être livré continuellement à des usuriers, à des prêteuses sur gages; d'avoir été en commerce de lettres avec elles; de s'être fait illusion jusqu'à croire qu'on lui prêterait cent mille écus sur ses billets, et qu'il paierait ensuite ces cent mille écus comme il voudrait; enfin, d'avoir

poussé l'avilissement jusqu'à aller emprunter dans un galetas douze cents francs d'un misérable qui le flattait de lui faire toucher trois cent mille livres sur ses billets. 1772.

C'est dans cette confiance absurde qu'il signa un des billets que lui présenta *Dujonquay*, et qu'il mit au bas la valeur de ces mots: *Je donnerai mon reçu quand on m'aura apporté l'argent.* C'est dans l'avide espérance de recevoir cet argent qu'il accepta misérablement un prêt de douze cents francs de celui qui le faisait tomber dans le piége, et qu'il signa ses billets au profit de la *Verron*, que *Dujonquay* lui disait être une associée de la compagnie des prêteurs. Cette *Verron* était absolument inconnue à M. de *Morangiés*, à ce qu'il me mande.

Il est probable que cet officier ayant approuvé le plan du prêt que *Dujonquay* lui proposait pour le tromper, il eut la faiblesse de signer les billets de cent mille écus, dans la confiance qu'un jeune homme, logé à un troisième étage, ne pourrait pas concevoir seulement l'audace de détourner ces cent mille écus à son profit. Cela est extrêmement imprudent, mais cela est possible. C'est un homme qui croit voir une issue pour sortir de l'abîme; il s'y jette sans réfléchir.

Il me semble impossible que le comte de *Morangiés* ait conçu le dessein de voler cent mille écus à une famille du peuple, et celui de le faire pendre, pour lui avoir prêté cet argent. Ce projet serait évidemment absurde et impraticable. Si M. de *Morangiés* avait imaginé un pareil crime,

—— il aurait refusé son billet après avoir reçu l'or
1772. que *Dujonquay* prétend lui avoir apporté ; il lui aurait du moins volé le premier envoi, qui était de mille louis d'or ; en un mot, on ne fait point un billet de cent mille écus pour les voler et pour faire pendre celui qui les prête.

Toutes les présomptions sont donc contre les gens du troisième étage. C'est un bretailleur, c'est un cocher, c'est une prêteuse sur gages ; c'est un homme qui, de laquais, s'est fait tapissier, rat-de-cave et solliciteur de procès ; c'est un avocat rayé du tableau : ce ne sont pas là des preuves, mais ce sont des probabilités ; et si l'on ne peut arracher la vérité par des interrogatoires, si les témoins bien avertis de leurs dangers, sont fermes et uniformes dans leurs dépositions, ce ne sera qu'à des probabilités que l'on pourra recourir.

Mais qu'est-ce que des probabilités contre des billets payables à ordre ? Il n'est pas probable, sans doute, que la veuve *Verron* ait eu cent mille écus ; et, par comble d'impertinence, son testament en porte cinq cent mille.

Tout est marqué à mes yeux dans cette affaire au sceau de la friponnerie, et tout le tissu de cette friponnerie est romanesque ; mais les adversaires du comte de *Morangiès* sont au nombre de sept ou huit, qui ameutent le peuple et qui sont tous intéressés à faire illusion aux juges. M. de *Morangiès* est seul ; il a contre lui ses dettes, sa malheureuse réputation de vouloir faire plus de dépense qu'il ne peut, ses liaisons avilis-

santes avec des courtières, des prêteuses sur gages, des marchands. Ainsi, plus il est homme de qualité, moins la faveur publique est pour lui ; mais la justice ne connaît point cette faveur, il faut juger le fait, et le fait consiste à savoir, 1°. s'il est vraisemblable qu'une femme qui demeurait dans un logis de deux cent cinquante livres ait reçu un fidéi-commis de deux cent soixante mille livres et de vaisselle d'argent de la part de son mari mort, lequel, en son vivant, n'était qu'un vil courtier. 2°. S'il est possible que maître *Gillet*, notaire, ait fait de ces deux cent soixante mille livres une somme de cent mille écus, et l'ait rendue à la *Verron* en 1760, tandis qu'il était mort en 1755. 3°. Comment la *Verron*, dans son testament, articule-t-elle cinq cent mille livres, lorsqu'elle dit n'en avoir que trois cent mille, et lorsque, par sa manière de vivre, elle paraît n'avoir presque rien ? 4°. Comment cette femme, au lieu de prêter cent mille écus chez elle à l'emprunteur qui serait venu les recevoir à genoux, envoie-t-elle son fils en coureur faire cinq lieues à pied, pour porter, en treize voyages, une somme qu'on pourrait si aisément donner en un seul ? 5°. Pourquoi *Dujonquay* et sa mère ont-ils avoué librement, devant un commissaire, qu'ils étoient des fripons, s'ils étaient d'honnêtes gens ? 1772.

Enfin, de quel côté la raison doit-elle faire pencher sa balance, en attendant que la justice paraisse avec la sienne ?

Pardon, mon très-juste et très-éclairé doyen,

1772. de tant de verbiage; mais l'affaire en vaut la peine.

Je vous demande en grâce de faire voir ce petit croquis à M. de *Combault*. Nous parlerons de cette affaire à Ferney, avec votre ami M. *Levasseur*. Je conçois que vos travaux sont bien pénibles, mais ils sont bien respectables; car, après tout, vous passez votre vie à chercher la vérité et à la trouver.

Nous vous embrassons tous très-tendrement, et nous vous attendons avec impatience.

LETTRE CLII.

A M. D'ARGENTAL.

19 juillet.

PUISQUE vous m'avez fait tenir mon cher ange, le discours de M. de *Bréquigny* (1) et sa lettre, vous permettrez que je vous adresse les remerciemens que je vous dois. Ou je me trompe, ou ce serait une bonne acquisition pour le théâtre de Paris, que cet acteur nommé *Patrat*, qui a joué si parfaitement *Lusignan*, et qui jouerait de même *Azémon*. Cela ne ferait aucun tort à *Brizard*: l'un garderait sa couronne, et l'autre sa calotte de vieillard.

Je n'ai point entendu Mlle. *Camille*; elle a de

(1) Louis-Georges *Oudard* de *Bréquigny*, de l'Académie française et de celle des Inscriptions, mort en 1795, à quatre-vingts ans.

la réputation en province ; mais cela ne suffit pas pour Paris : vous en jugerez. 1772.

Je ne sais si *le Kain* a bien fait de lire les *Lois de Minos* dans plusieurs maisons avant qu'il eût la dernière leçon ; je ne sais pas non plus s'il serait tenté de donner aux Genevois une représentation de *Gengis-Kan* et une de *Mahomet*. Il me semble que le directeur ne pourrait lui donner que cent écus par représentation. Vous pouvez le sonder, s'il a l'honneur de vous voir. Pour moi, je vous enverrai les *Lois de Minos* avant son départ. Je donne actuellement la préférence à mes moissons : *Cérès* doit l'emporter sur *Melpomène* ; mais personne ne l'emporte sur vous dans mon cœur.

Quoique les lettres prétendues de Mme. de *Pompadour* ne soient pas bonnes, soyez très-sûr qu'elle était incapable d'écrire de ce style, autant qu'elle l'était de dire tant d'impertinences.

1772.

LETTRE CLIII.

A M. D'ARGENTAL.

14 auguste.

Nous touchons, mon cher ange, au grand anniversaire de la Saint-Barthélemy. C'est une belle époque. Voici un bouquet qu'on m'a envoyé pour cette fête. Il me semble qu'on ne peut tirer un parti plus honnête de cette belle époque : l'abbé de *Caveyrac* en saura quelque gré à l'auteur.

Il me semble que *le Kain* avait quelque envie d'essayer une promulgation des *Lois de Minos* à Bordeaux : il m'en a fait écrire par le directeur de la troupe. J'ai été effrayé de la proposition, et j'ai fait de fortes remontrances contre les *Lois*. Je me flatte toujours (car on aime à se flatter), que notre avocat, à force de limer son plaidoyer, le rendra un peu supportable pour Fontainebleau. Il commence à être moins mécontent de lui, et il ne croit pas qu'il y ait une seule ligne qui puisse alarmer la police : il la croit bien plus ébouriffée de l'aventure du procureur et du commis poussecu, qui ont été mis en prison au sujet des *Dujonquay*. C'est une étrange affaire que ce procès-là. Je vous prie de lire cette seconde édition de l'*Essai sur les Probabilités ;* elle est beaucoup plus ample que la première, et je me crois pour le moins égal à maître *Petit-Jean*.

Mille tendres respects à mes anges.

Du 15.

1772.

J'ai le bonheur d'avoir chez moi M. le chevalier de *Buffevent*, et par malheur, c'est pour peu de temps. Je suis bien indigne de sa conversation, car je suis très-malade.

LETTRE CLIV.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 30 auguste.

Où avais-je l'esprit, mon cher ami, lorsqu'en vous écrivant, je fus assez distrait pour ne pas répondre à l'offre intéressante que vous me fesiez de m'envoyer quelques odes d'*Horace*, traduites par M. votre frère (1)? Je me flatte que j'aimerai *Horace* en français autant que *Pindare*. Je suis d'autant plus curieux de cette traduction, que je m'amuse actuellement à écrire à Horatius *Flaccus*, comme j'écrivis il y a un an à Nicolas *Boileau*. Mais j'aime bien mieux encore écrire à mon très-aimable M. de *Chabanon*, que j'aimerai tant que je respirerai.

Mes conplimens à M. votre frère, notre confrère.

(1) *Chabanon* de *Maugris*.

1772.

LETTRE CLV.

A M. D'ARGENTAL.

11 septembre.

Je suis inquiet sur bien des choses, mon cher ange, quoiqu'à mon âge on doive être tranquille. Ce n'est point la paix entre l'Empire ottoman et l'Empire russe : ce n'est point la révolution de Suède qui altère mon repos ; c'est le petit paquet de la Crète dont vous ne me parlez jamais, et dont je n'ai aucune nouvelle : mais comme le malheur est bon à quelque chose, je viens de corriger encore cet ouvrage, en le fesant recopier, et j'espère qu'à la fin il méritera toute votre indulgence. *Le Kain* est actuellement à Lyon ; s'il vient à Ferney, je le chargerai du paquet, et tout sera réparé ; mais j'aurai toujours sujet de craindre que la pièce ne soit tombée entre des mains infidèles qui en abuseront.

Ce que je crains encore plus, c'est le mauvais goût, c'est la barbarie dans laquelle nous retombons, c'est l'avilissement des spectacles comme de tant d'autres choses.

Voici un autre sujet de mon étonnement et de mon trouble mortel.

Avez-vous jamais entendu parler d'un abbé *Pinzo*, qu'on dit avoir été autrefois camarade d'école du pape ? On prétend que son camarade ne trouvant pas ses opinions orthodoxes, l'a fait

mettre en prison, et qu'il s'en est évadé. Il court une lettre très-insolente, très-folle, très-insensée, 1772. très-horrible de cet abbé *Pinzo* à sa sainteté.

Vous vous étonnez d'abord que cette affaire m'inquiète; mais la raison en est qu'on m'attribue la lettre, et qu'on l'a envoyée au pape en lui disant qu'elle était de moi. Voilà une tracasserie d'un genre tout nouveau.

Je vous supplie, mon cher ange, de vous informer de ce que c'est que cet abbé *Pinzo* et sa lettre. Je ne doute pas que quelques ex-jésuites ne fomentent cette calomnie. Ces bonnes gens sont les premiers hommes du monde quand il s'agit d'imposture. Je sais combien cette accusation est absurde; mais l'absurdité ne rassure pas. Il faut donc toujours combattre jusqu'au dernier moment. Voilà tout ce que vaut cette malheureuse fumée de la réputation. Allons donc, combattons; j'ai encore bec et ongles.

J'écrivis l'année passée à *Boileau*; je viens d'écrire à *Horace* tout ce que j'ai sur le cœur. Je vous l'enverrai pour vous amuser. Il y a loin d'*Horace* à l'abbé *Pinzo*. Je me mets à l'ombre des aîles de mes anges.

1772.

LETTRE CLVI.

A. M. HENNIN,

Résident de Genève.

A Ferney, 13 septembre.

Je vous renvoie, Monsieur, avec mille remerciemens, la relation de Stockholm (1). On m'en a envoyé de Versailles un exemplaire que je conserverai toute ma vie comme un monument de la plus noble fermeté et de la plus haute sagesse.

Il n'en sera pas de même de la lettre de cet abbé *Pinzo*. Je ne sais si cet extravagant est à Paris. Il n'est pas vraisemblable qu'un Italien ait écrit une telle lettre en français. Ce qui est bien sûr, c'est qu'une telle lettre est l'abominable production d'un fou furieux qui doit être enchaîné; c'est d'ailleurs une plate imitation des *Vous* et des *Tu*.

J'ignore s'il y a en Savoie quelque barbare assez sot pour avoir envoyé cette lettre au pape, et assez dépourvu de sens et de goût pour me l'imputer; mais je suis sûr que le pape a trop d'esprit pour me croire capable d'une si horrible platitude. Il y a des calomnies qui sont dangereuses quand elles sont faites avec art; mais les

(1) Une relation de la révolution par laquelle *Gustave III* ressaisit le pouvoir que le sénat avait usurpé sur les rois.

impostures

impostures absurdes ne réussissent jamais. Il faut en tout pays laisser parler la canaille; il vaudrait mieux qu'elle ne parlât pas; mais on ne peut pas lui arracher la langue. 1772.

On débite à Paris des sottises encore plus étranges. J'en ai reçu par la poste. Il en faut toujours revenir au mot du cardinal *Mazarin :* laissons-les dire, et qu'ils nous laissent faire.

Mes très-humbles respects.

LETTRE CLVII.

A M. LE DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 15 septembre.

Quand j'eus l'honneur d'écrire à mon héros, par Mme. de *Saint-Julien*, j'étais bien triste, bien indigne de lui ; mais il n'y avait que deux jours qu'elle était à Ferney ; elle y resta encore quelque temps, et elle adoucit mes mœurs. Ne trouvez-vous pas que Mme. de *Saint-Julien* a quelque chose de Mme. du *Châtelet?* Elle en a l'éloquence, l'enfantillage et la bonté, avec un peu de sa physionomie. Je la prends pour ma patrone auprès de vous. Il faut qu'elle s'unisse à moi pour obtenir votre protection en faveur d'une famille de vos anciens sujets. En vérité ces d'*Espinasse*, pour qui je vous ai présenté un mémoire, sont dignes de toute votre pitié. Vingt-trois ans de galères pour avoir donné à souper sont une chose un peu dure ; jamais souper ne fut si cher. Voilà

—— toute une famille réduite à la plus honteuse mi-
1772. sère : elle redemande son bien : y a-t-il rien de plus juste? Et ne dois-je pas me flatter qu'une âme aussi généreuse que la vôtre daignera faire cette bonne œuvre? Recommandez ces infortunés à M. de *Saint-Florentin*, je vous en conjure. Ma position est cruelle : je me trouve nécessairement entouré des persécutés qui fondent autour de moi : les d'*Espinasse*, les *Calas*, les *Sirven* m'environnent; ce sont des roues, des potences, des galères, des confiscations; et les chevaliers de *la Barre* ne m'ont pas mis de baume dans le sang.

Quand vous aurez quelque moment de loisir, Monseigneur, je vous demanderai en grâce de lire le *Factum* en faveur des *Sirven*; il va être imprimé : c'est une affaire qui concerne une province dont vous êtes encore béni tous les jours. Vous verrez un morceau véritablement éloquent, ou je suis fort trompé.

J'ai eu l'insolence de faire venir chez moi une troupe de comédiens qui ont joué très-bien *Henri IV* (1) avec *Annette et Lubin*. C'est dommage qu'*Annette* n'ait pas de musique; car la comédie est charmante. Pour *Henri IV*, j'aurais voulu qu'il eût eu un peu plus d'esprit; mais le nom seul de *Henri IV* m'a ému. Il suffit souvent d'un nom pour le succès. Il y a dans cette troupe une actrice qui joue à mon gré un peu mieux que Mlle. *Dangeville*, quoiqu'elle ne soit pas si

(1) La *Partie de Chasse d'Henri IV*, par *Collé*.

jolie. Dieu vous donne acteurs et actrices à la comédie française! 1772.

Nous allons avoir Mme. de *Brionne* et Mme. la princesse de *Ligne*. Où me fourrerai-je ? J'étais enchanté d'avoir Mme. de *Saint-Julien*.

Je me mets à vos pieds avec la tendresse la plus respectueuse.

LETTRE CLVIII.

A M. LE MARÉCHAL DE RICHELIEU,

A Ferney, 21 septembre.

Il ne s'agit pas aujourd'hui, Monseigneur, des mariages des protestans. *Le Kain* est chez moi, et il me fait oublier toutes les religions du monde, excepté celles des Musulmans quand il joue *Mahomet*. Il m'a fait connaître *Sémiramis*, que je n'avais point vu depuis vingt-quatre ans. Cela m'a fait frémir, tant cela ressemble (1)..... J'en ai été honteux et hors de moi-même. Tous les étrangers ont éprouvé le même sentiment.

Le Kain a fait des efforts qui font craindre pour sa santé. Nous vous demandons en grâce, lui et moi, de permettre qu'il ne vienne à Fontainebleau que le 12. Ayez cette bonté pour nous deux; je vous en aurai la plus grande obligation.

Agréez le tendre et profond respect du vieux malade de Ferney.

(1) A l'impératrice de Russie *Catherine* apparemment.

1772.

LETTRE CLIX.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 21 septembre.

Vous passez donc votre vie, Madame, à tuer des perdrix et à rendre de bons offices. Vous êtes essentielle et discrète. Ce n'est pas pour rien que vous vous habillez si souvent en homme : vous avez toutes les bonnes qualités des deux sexes. Je vous appelais papillon philosophe ; je ne vous appellerai plus que papillon bienfesant.

Je vous suis infiniment obligé d'avoir parlé à M. d'*Ogny* ; ma colonie devient tous les jours plus considérable, et si elle n'est pas protégée, elle tombera. J'aurai fait en vain des efforts au-dessus de mon état et de ma fortune ; et j'aurai en vain défriché des terres et bâti des maisons, établi quarante familles d'étrangers et une assez grande quantité de manufactures : ma destinée aura été de travailler pour des ingrats en plus d'un genre. M. le contrôleur-général m'a fait un tort irréparable ; mais je ne lui ai pas demandé la moindre grâce. Je suis consolé par vos bontés, par votre amitié : vous m'encouragez, et je continue hardiment ce que j'ai commencé.

Racle vous doit tout : il est vrai qu'il n'a encore rien ; mais il aura ; il faut savoir attendre. Vous êtes la divinité de notre petit canton. Je vous brûle des grains d'encens tous les jours sans

vous le dire. Soyez bien persuadée, Madame, de mon tendre et respectueux attachement. 1772.

Le vieux malade de Ferney.

LETTRE CLX.

A M. MARMONTEL.

4 novembre.

Je vous envoie, mon cher ami, cette *Epître à Horace* tout informe qu'elle est : elle sera pour vous et pour nos amis. Je suis forcé de la laisser courir, parceque je sais qu'on en a dans Paris des copies très-incorrectes. Je tire du moins de ce petit malheur un très-grand avantage, en vous soumettant cette esquisse. Les ennemis d'*Horace* et les Jansénistes crieront : peu de gens seront contens. La seule chose qui me console, c'est que la fin de l'épître est si insolente qu'on ne l'imprimera pas.

J'ai lu *Roméo* (1) : je sais qu'il a réussi au théâtre, et que *Cléopâtre* est tombée ; mais je vous avertis qu'il y a trente morceaux dans votre *Cléopâtre* qui valent mieux que trente pièces qui ont eu du succès. Il me semble que le public ne sait plus où il en est. J'avouerai que je ne sais plus où j'en suis. Il est trop ridicule de faire de ces pauvretés-là à mon âge ; j'en rougis : c'est

(1) *Roméo et Juliette*, tragédie de M. *Ducis*.

——
1772. barbouiller le buste que vous et la grande-prêtresse (1) avez si merveilleusement décoré.

La copie que je vous envoie est aussi pour M. d'*Alembert*. N'a-t-il pas un copiste ?

LETTRE CLXI.

A M. D'ARGENTAL.

24 novembre.

Y a-t-il un amant qui écrive plus souvent à sa maîtresse, un plaideur qui fatigue plus son avocat que je n'excède mes anges ?

En voilà encore des corrections, et de très-bonnes, ou je me trompe beaucoup. Mais ce sont les dernières, n'est-ce pas ? Oui, je le crois, à moins que vous ne trouviez que le nom de *Smerdis* est trop souvent répété dans une même tirade ; et alors on met *le roi* au lieu de *Smerdis*. Maman *Denis* a relu encore, et jure que je n'ai jamais rien fait de plus neuf et de plus passable ; et je pense comme elle. Pour l'amour de Dieu, pensez comme nous. Avouez tout ; faites réussir tout ; marchez tête levée. Deux vieillards en robe, des bergers troussés, des Persans magnifiques, des contrastes perpétuels, un intérêt continu, du spectacle, du naturel, des mœurs vraies et piquantes, une catastrophe attendrissante, déchi-

(1) M[lle]. *Clairon*.

rante et terrible! les comédiens en sauraient-ils assez pour faire tomber tout cela? 1772.

Et puis l'*alibi*, l'*alibi* (1) : il est si nécessaire!

Respect et tendresse.

LETTRE CLXII.

A M. LE CONTRÔLEUR-GÉNÉRAL DES FINANCES.

Monseigneur,

L'abbé *Mignot*, mon neveu, qui a passé les vacances avec moi, et dont vous connaissez l'attachement pour vous, m'assure que, malgré la multitude de vos importans travaux, vous voudrez bien recevoir ma lettre avec bonté.

Je suis très-éloigné d'oser faire valoir d'assez grands défrichemens de terres, un misérable hameau, habité précédemment par une quarantaine de mendians rongés d'écrouelles, changé en une espèce de ville; des maisons de pierre de taille nouvellement bâties, occupées par plus de quatre cents fabricans; un commerce assez étendu qui fait entrer quelque argent dans le royaume, et

(1) *Voltaire* fesant souvent des écrits hardis en matière de gouvernement et de religion, croyait nécessaire de donner en même temps des pièces de théâtre, pour qu'on ne le soupçonnât pas d'être l'auteur de ces premiers ouvrages. C'est ce qu'il appelait l'*alibi*.

1772. qui pourrait, s'il est protégé, faire tomber celui de Genève, ville enrichie uniquement à nos dépens.

Je sais qu'un particulier ne doit pas demander des secours au gouvernement, sur-tout dans un temps où vous êtes occupé à remplir avec tant de peine toutes les brèches faites aux finances du roi. Je ne vous prie point de me faire payer actuellement ce qui m'est dû; mais si vous pouvez seulement me promettre que je serai payé au mois de janvier d'une très-petite somme qui m'est nécessaire pour achever mes établissemens, j'emprunterai cet argent avec confiance à Genève.

Sans cette bonté que je vous demande très-instamment, je cours risque de voir périr des entreprises utiles. J'ai chez moi plusieurs fabriques de montres qui ne peuvent se soutenir qu'avec de l'or que je tire continuellement d'Espagne. Mes fabriques sont associées avec celles de Bourg en Bresse, et un jour viendra peut-être que la province de Bresse et de Gex fera tout le commerce qui est entre les mains des Genevois, et qui se monte à plus de quinze cent mille francs par an.

C'est par cette industrie, jointe au mystère de leur banque, qu'ils sont parvenus à se faire en France quatre millions de rentes que vous leur faites payer régulièrement.

Permettez que je vous cite ces vers de *Boileau*, qui plurent tant à *Louis XIV* et au grand *Colbert?*

Nos artisans grossiers rendus industrieux,

Et nos voisins frustrés de ces tributs serviles
Que payait à leur art le luxe de nos villes. 1773.

Je suis sûr qu'on vous donnera le même éloge. Je vous demande pardon de mon importunité. J'ai l'honneur d'être avec un profond respect,

Monseigneur, etc.

Souffrez encore, Monseigneur, que je vous dise combien il est triste d'avoir dépensé plus de sept cent mille francs à ce port inutile de Versoy, que le même entrepreneur aurait construit pour trente mille écus à l'embouchure de la rivière de ce nom ; ce qui était la seule place convenable.

LETTRE CLXIII.

A M. DE THIBOUVILLE.

1er. janvier.

J'avais déjà écrit à l'autre ange sur la rapine du corsaire *Valade*, et je m'étais plaint assez vivement à M. de *Sartine*. S'il y a quelque justice dans ce monde, ce dont j'ai toujours fort douté, il est certain qu'on doit réprimer ce *Valade*, qui s'empare du bien d'autrui, et saisir ses marchandises de contrebande. C'est à quoi pourraient aisément parvenir mes deux protecteurs des *Lois de Minos*.

Au reste, il faut laisser passer cet orage ; il faut laisser pleuvoir les *Fréronnades*, et les *Clémentines* et les *Sabatières*. Autant vaudra la pièce

1773. après Pâques que pendant le carême. J'aurai le temps de limer un peu cet ouvrage, et plus il sera différent de l'imprimé, moins il sera sifflable; mais il me paraît très-important pour le bien public que ce M. *Valade* soit relancé par la police.

Vous voilà actuellement très-bien en femmes: quand aurez-vous des hommes? J'ai en main un honnête homme, un homme d'esprit, un acteur qui est un *Protée* (1). Il m'a fait verser bien des larmes dans le rôle de *Lusignan*. Il joue également les rôles de vieillards et de jeunes gens. Belle figure, belle voix, du naturel, du sentiment, et, si vous pouvez le défaire de l'habitude de plier son corps en deux et de certains gestes peu nobles, vous en ferez un acteur excellent qui sera votre ouvrage. Je l'ai annoncé à M. le maréchal de *Richelieu*, qui l'entendit un moment autrefois, et qui n'en jugea pas très-favorablement. Ce pauvre homme en fut tout rabêti. Le véritable goût, à mon gré, est de voir les beautés à travers les défauts, et de démêler ce qu'on peut faire de bien, même quand on fait mal. Je m'en rapporte à mon cher *Baron*.

Le tripot dont vous parlez est une république, et vous savez que les républiques sont des assemblées d'ingrats. Je sais que les rois ne sont pas moins accusés d'ingratitude; mais ils paient du moins leur intérêt et leurs plaisirs. Les tripots sont insensibles comme les chapitres des moines.

(1) *Aufrène.*

Je n'ai point vu l'*Eloge de Racine* (1); on m'en dit beaucoup de bien. Ce serait une grande consolation pour moi et un grand encouragement pour le bon goût que le succès de la tragédie de M. de *Laharpe*. Je n'ai d'espérance qu'en lui. Il me semble qu'il est le seul qui puisse relever un peu notre siècle qui dégringole. 1773.

Vivez long-temps de votre côté pour soutenir notre pauvre théâtre, et pour jouir de toutes les douceurs de la vie. Je vous souhaite beaucoup de bonnes années du fond de mon cœur.

LETTRE CLXIV.

A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

4 janvier.

Je suppose, Monsieur, qu'une lettre de la rue Saint-Roch et du bureau de la *Gazette* (2) est de vous, du moins je le présume par le style; car il y a bien des écritures qui se ressemblent, et personne ne signe. Vous devriez mettre un *C*, ou tel autre signe qu'il vous plaira, pour éviter les méprises.

Voici un petit paquet de ces marrons que *Bertrand* a commandés à *Raton* (3). S'ils ne valent rien, il n'y a qu'à les rejeter dans le feu d'où

(1) Par *Laharpe*.

(2) *Gazette littéraire*.

(3) On sait que *Raton* était *Voltaire*, et *Bertrand* d'*Alembert*.

Raton les a tirés. Vous êtes obéi sur les autres
1773. points. Il s'est trouvé un honnête homme, nommé l'abbé *Masan*, qui rend aux assassins du chevalier d'*Etalonde* et du chevalier de *la Barre* la justice qui leur est due, dans des notes assez curieuses de l'édition qu'on fait à Francfort d'une tragédie nouvelle (1). C'est dommage que cet abbé *Masan*, cousin-germain de l'abbé *Bazin*, n'ait pas su l'anecdote du sieur de *Menneville* de *Beldat*; mais ce qui est différé n'est pas perdu. L'ouvrage d'*Helvétius* (2) est celui d'un bon enfant qui court à tort et à travers sans savoir où; mais la persécution contre lui a été une des injustices les plus absurdes que j'aie jamais vues.

Il y a un M. de *Belguai*, ou de *Belleguerre*, ou *Belleguier*, qui a composé pour le prix de l'Université selon vos vues (3) : c'est un ancien avocat retiré. J'ai lu quelque chose de son discours : cela est si terrible et si vrai, que j'en crains la publication.

Soyez sûr, Monsieur, que je ne mérite point

(1) Les *Lois de Minos*. Ces notes, sous le nom de l'abbé *Masan*, sont de *Voltaire* lui-même.

(2) Il s'agit sans doute de l'ouvrage intitulé : *De l'Homme*, qui ne fut imprimé qu'après la mort d'*Helvétius*, arrivée en 1771.

(3) C'est *Voltaire* qui, sous le nom de l'avocat *Belleguier*, avait fait un discours d'après ce fameux programme de prix de l'Université proposé par le recteur *Riballier* : *Non magis Deo quàm regibus infensa est ista quæ vocatur hodiè philosophia*. *Voltaire* traduisait ainsi : « Cette qu'on appelle aujourd'hui philosophie, » n'est pas plus ennemie de Dieu que des rois ». *Riballier* entendait tout le contraire, et quoi qu'en ait dit *Voltaire*, sa phrase, en bon latin, avait le sens qu'il lui donnait.

du tout l'honneur qu'on m'a fait de me mettre —— au-dessus de *Sophocle* en physique : c'est une 1773. mauvaise plaisanterie qu'on a faite mal-à-propos sur une très-belle demoiselle qui n'est pas assez sotte pour s'adresser à moi.

Mille respects.

LETTRE CLXV.

A M. LE CHEVALIER DE CHATELUX.

A Ferney, 1er. février.

IL y a huit villages, Monsieur, appelés Frêne; et puisque tous les curés de Frêne auprès de Paris ont été aussi sots que les nôtres, ce n'est pas à ce Frêne que je dois m'adresser. Je ne puis me repentir de vous avoir importuné, puisque cela m'a valu l'assurance que j'aurais l'honneur de vous posséder, vers le mois d'auguste, dans ma chaumière. Vous allez en Italie. Vous pourrez y entendre de la musique qui ne parle jamais au cœur. Vous y pourrez voir force *sonnettieri* (1), et pas un homme de génie. Ils ne retrouveront plus leur *seicento* (2), comme nous ne reverrons plus le siècle de *Louis XIV*.

Je ne crois pas qu'il y ait dans toute l'Italie un

(1) Feseurs de sonnets.

(2) Les Italiens appellent le siècle de *Léon X*, *il seicento*, c'est-à-dire, le seizième.

1773. homme capable de faire le livre de la *Félicité publique*. On dit qu'il y a quelques princes qui cherchent à mettre en pratique une partie de vos leçons. Je le souhaite, et je le crois même, si l'on veut. Heureusement ils sont forcés de se tenir en paix par le peu de moyens qu'ils ont de faire la guerre.

Ce qui m'étonne de l'Italie, c'est que depuis deux cents ans qu'il y a des assemblées, des *ridotti* (1), il n'y ait point de société. C'est en quoi votre France l'emporte sur l'Univers entier. Je sais par Mme. *Denis* qu'il y a autant de plaisir à vous entendre qu'à vous lire. C'est une consolation à laquelle je n'aurais osé prétendre dans la décrépitude où je suis. Mais, quoique très-indigne de votre conversation, j'en sentirai tout le prix, comme si j'étais dans la force de l'âge.

Comme l'espérance de vous voir, Monsieur, ranime beaucoup mon misérable amour-propre, je ne veux pas que vous me méprisiez à un certain point, et que vous pensiez qu'une édition des *Lois de Minos*, faite par un libraire de Paris, nommé *Valade*, soit de moi. Ma pièce est bien mauvaise; mais celle de ce *Valade* est encore pire. Je suis un peu le bouc émissaire qu'on charge de tous les péchés du peuple. Que cela ne vous empêche pas de venir, en passant par Genève, ou par la Suisse, voir un solitaire rempli

(1) Littéralement *réduit*, *retraite*. Nous en avons fait *redoute*.

pour vous de la plus haute estime et du plus tendre respect (1). 1773.

LETTRE CLXVI.

A M. D'ARGENTAL.

12 février.

Il n'est pas douteux, mon cher ange, qu'il ne faille absolument retirer la pièce (2), pour attendre une saison plus favorable. Il est bien cruel que ce *Valade* ait choisi tout juste le temps où je travaillais à cet ouvrage pour le défigurer si indignement. Mais il est bien étrange que M. de *Sartines* n'ait pas fait saisir tous les exemplaires. Les méchans qui sont toujours en grand nombre ne manquent pas de faire accroire que c'est moi qui ai fait imprimer la pièce telle qu'elle est, et qui crie contre ma propre sottise.

Vous avez dû voir dès le premier moment quel est celui dont l'avidité insatiable (3) a vendu ce misérable manuscrit au libraire *Valade*. Il m'a

(1) En marge de cette lettre est la note suivante de la main de M. de *Châtelux :*

« M. de *Voltaire* m'avait demandé des éclaircissemens sur une » belle action, je ne sais plus laquelle, qui devait avoir été faite » par un curé de Frêne. M. d'*Aguesseau*, mon oncle, possède la » terre de Frêne, qu'il tient du chancelier d'*Aguesseau* son » père. M. de *Voltaire* voulait savoir si c'était ce village de Frêne » où était curé l'homme qu'il avait dessein de citer ».

(2) Les *Lois de Minos*.

(3) *Le Kain*, à ce que l'on prétend.

fait beaucoup plus de tort qu'il ne pensait, et il
1773. doit se repentir de la lâcheté de son action.

J'envoie à M. de *Thibouville* un billet signé de moi pour retirer la pièce. J'écris à M. le maréchal de *Richelieu* pour le supplier d'empêcher qu'on ne la représente; voilà tout ce que peut faire un pauvre vieillard attaqué d'une strangurie cruelle: c'est un mal pire que tous les comédiens et tous les *Valades* du monde. Je pourrais bien en mourir; en ce cas, je ne ferai plus de mauvais vers, et on ne m'en attribuera plus; mais je mourrai en aimant mes anges.

LETTRE CLXVII.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 26 avril.

Le vieux malade de Ferney qui n'avait nullement mérité sa maladie, qui n'en est point rétabli, et qui traîne une vie assez misérable, a été très-consolé en voyant un des trois frères. Il fait les plus tendres complimens à *Pindare* et à *Horace* (1).

Le Martinicain ne traduit point d'odes, mais il paraît fait pour réussir dans les Deux-Mondes, et pour bien conduire la barque des trois frères. Il était accompagné d'un camarade, de M. de *la*

(1) *Chabanon*, de l'Académie, avait traduit *Pindare* en prose, et son frère *Maugris* quelques odes d'*Horace* en vers. Son troisième frère, *Dessalines*, fesait le commerce à la Martinique.

Borde.

Borde. Ce sont deux voyageurs bien aimables que j'aurais voulu retenir plus long-temps. Mon état languissant me rend bien mauvaise compagnie, et ne m'empêche pas d'aimer passionnément la bonne. 1773.

Bonsoir, mon cher ami ; mes complimens à *Horace*.

LETTRE CLXVIII.

A M. DE CHOISEUL.

S'IL y a dans cet ouvrage (1) un petit nombre de vers heureux qui vous plaisent, ce dont je doute beaucoup, je vous dirai comme *Horace* à *Mécène :*

Principibus placuisse viris non ultima laus est (2).

Ce n'est pas un petit avantage de plaire aux premiers hommes de sa nation.

Cela est beaucoup plus vrai qu'on ne pense. La raison est que les hommes élevés au-dessus des autres sont distraits par tant d'affaires importantes qu'ils n'ont ni le temps, ni la volonté d'écouter des choses triviales. Ils sont si accoutumés, dans toutes les discussions qui se font en leur présence,

(1) Les *Lois de Minos*.

(2) *Horace*, épître 17, livre 1er. « Ce n'est point une gloire à dédaigner que d'avoir su plaire aux grands ». Ce n'est point à *Mécène* qu'*Horace* adressait ce vers ; mais il fesait allusion à ses succès auprès de ce ministre.

1773. à proscrire tous les lieux communs de rhétorique, toutes les pensées fausses, mal exprimées, tout ce qui est inutile, qu'ils se font, sans même s'en appercevoir, des règles du bon goût, au-dessus de celles qu'on trouve dans les livres. Il faut toujours du vrai et du naturel, mais ce vrai doit être intéressant, et ce naturel doit être noble. Monseigneur le duc d'*Orléans*, régent du royaume, me fesant un jour réciter le second chant de la *Henriade*, me dit : *il faut que le vers me subjugue.*

J'ignore s'il y aura dans les *Lois de Minos* quelque morceau qui puisse vous subjuguer.

LETTRE CLXIX.

A M. DE CHABANON.

7 juillet.

Je reçois votre lettre du 30 juin, mon cher élève de *Pindare* et de *Théocrite*. Vous allez donc être des fêtes de Versailles au mois de novembre ! Vous allez prodiguer tout l'esprit et toute l'harmonie de la Grèce ; la gloire et les plaisirs vont vous suivre ; Monsieur votre frère, de son côté, va donner son *Horace*. Il faut avouer que vous rassemblez chez vous bien bonne compagnie.

Je suis bien flatté du souvenir de M. de *Chamilly*. Je suppose qu'en envoyant à M. d'*Ogny* vos neuf louis, vous étiez sûr qu'il voudrait bien avoir la bonté de s'en charger, et qu'il en était

convenu avec M. de *Chamilly*, sans quoi je craindrais qu'il ne fût un peu étonné de cette commission. Il est le seul protecteur de notre colonie, et sans lui elle aurait été perdue. 1773.

Nous sommes en faute, Mme. *Denis* et moi. Nous ne nous souvenions point du tout des deux petites statues; nous en demandons bien pardon à M. de *Chamilly*. Je suis excusable d'avoir perdu, dans ma vieillesse décrépite, la mémoire avec la santé; mais Mme. *Denis*, qui est grasse comme une abbesse et qui se porte bien, est inexcusable. Nous allons réparer notre tort dans l'instant; nous écrivons au sculpteur de village qu'il fasse deux statues excellentes, et qu'il les fasse vîte. Il en fait une en six semaines. Je ne sais s'il en a de commande; mais nous lui demandons la préférence pour M. de *Chamilly*.

Nous avons à Ferney votre ami M. de *la Borde* et M. son frère, qui s'en vont en Italie, et qui reviendront pour le mariage de monseigneur le comte d'*Artois*, et pour votre opéra. Pour moi qui ai renoncé au plaisir, je ne vous applaudirai que de loin, mais je n'en serai pas moins sensible à tous les succès de votre famille.

Adieu, mon cher ami; je vous embrasse très-tendrement.

1773.

LETTRE CLXX.

A M. DE BORDES.

A Ferney, 14 juillet.

Mon cher confrère, mon cher philosophe, il est bien triste pour votre belle ville de Lyon qu'il y ait de si mauvais acteurs sur un théâtre si magnifique. Adieu les beaux-arts dans le siècle où nous sommes. Nous avons des vernisseurs de carrosses et pas un grand peintre, cent feseurs de doubles croches et pas un musicien, cent barbouilleurs de papier et pas un bon écrivain. Les beaux jours de la France sont passés. Nous voilà comme l'Italie après le siècle des *Médicis;* il faut prendre son mal en patience et être tranquille sur nos ruines.

Vous m'aviez mandé l'année passée que vous iriez à Chanteloup. Je ne sais si vous êtes encore dans le même dessein; je suis bien fâché que Ferney ne soit pas sur la route; je vous aurais dit:

Mecum unà in sylvis imitabere Pana canendo (1).

Conservez-moi une amitié qui peut seule me consoler de votre absence.

(1) *Virgile*, 2e. églogue. « Nous ferons tous deux, à l'exemple » de *Pan*, retentir les forêts de nos chansons ».

LETTRE CLXXI.

1773.

A M. MARMONTEL.

A Ferney, 24 juillet.

Soit que les commentaires des anciennes tragédies vous occupent (1), mon cher confrère, soit que vous donniez des lois aux Incas (qui, par parenthèse, sont vengés aujourd'hui par Messieurs du Chily (2)), soit que vous instruisiez nos jeunes princesses par quelque conte moral, où vous mêlez l'*utile dulci* (3), je vous prie instamment de répondre le plutôt que vous pourrez à ma requête ; la voici :

Vous savez qu'un père de l'Eglise, nommé l'abbé *Sabathier*, nous accuse, vous, M. d'*Alembert*, M. *Thomas*, et moi, *e tutti quanti*, d'être un peu hérétiques, ou du moins tombés dans des erreurs qui sentent l'hérésie. Des gens de bien se sont laissés séduire par cette horrible accusation. L'intérêt de la religion exige qu'on démasque nos ennemis, qui sont hérétiques eux-mêmes.

J'ai entre les mains le système de *Spinosa*, éclairci et commenté par M. l'abbé *Sabathier*, écrit

(1) *Marmontel* avait entrepris un Recueil des anciennes pièces de notre théâtre avec des corrections et des commentaires : il n'en a donné qu'un volume *in*-4°.

(2) On prétendait que les Indiens, après avoir détruit les Espagnols, leurs vainqueurs, avaient mis sur le trône un homme de la race des anciens *Incas*.

(3) « L'utile à l'agréable ». *Horace*.

1773. tout entier de sa main, et signé *Bathesabit*, ce qui est à-peu-près l'anagramme de son nom. Vous avez plusieurs de ses lettres; je vous prie de me les envoyer; *opportet cognosci malos* (1). Confiez ce petit paquet à M. *Marin*, qui me le fera tenir sur-le-champ.

Mes occupations et mes souffrances ne me permettent pas de vous en dire davantage; je me borne à vous assurer que je serai toujours fidèle à la bonne cause autant qu'à votre amitié.

LETTRE CLXXII.

A M. L'ABBÉ MIGNOT.

29 auguste.

Vous sentez, mon cher ami, que le déchaînement d'une faction nombreuse en faveur des *Dujonquay* a été produit principalement par l'horreur que l'administration nécessaire de la police inspire à la basse bourgeoisie de Paris. Les ennemis du gouvernement et les vôtres se sont joints à cette multitude. On s'est imaginé que M. de *Morangiés* était protégé par la cour, et sur cela seul, bien des gens l'ont jugé coupable. On revient enfin de cette monstrueuse idée. Toute la noblesse de France qui avait été long-temps en suspens, commence à prendre fait et cause pour M. de *Morangiés*.

Si les faits allégués par *Linguet* sont vrais,

(1) « Il faut que les méchans soient connus ».

comme il n'est guère permis d'en douter, il est démontré que M. de *Morangiès* est innocent, et qu'il est opprimé par la plus insolente et la plus artificieuse canaille qu'on ait vue depuis les convulsions. 1773.

Le roi a senti tout le ridicule et toute l'horreur du roman des cent mille écus portés à pied en treize voyages. M. *Pigeon* n'a pas eu tant de bon sens que le roi.

Si quelques esprits du parlement sont encore préoccupés, quel homme est plus capable que vous de les éclairer? Je suis attaché dès mon enfance à la maison de *Morangiès*; mais je ne prends son parti que parce que je suis attaché mille fois davantage à la vérité. Je ne vous sollicite point; je vous dis seulement: voyez, je m'en rapporte à vous.

Si on pouvait espérer de ramener d'*Hornoy* à ses vrais intérêts, je me joindrais à vous; je ferais le voyage, tout mourant que je suis. On pourrait lui procurer un établissement bien honorable; mais je vous embrasse de tout mon cœur.

1773. LETTRE CLXXIII.

A M. DE BORDES.

3 septembre.

Mon cher confrère, je ne doute pas que vous n'ayez instruit M. de *Saint-Lambert* de l'empressement de messieurs les commis de la douane à vous remettre votre paquet au bout de trois mois. Le proverbe, il vaut mieux tard que jamais, n'a pas encore été mieux appliqué.

Je ne connais point cette Histoire des Deux-Indes dans laquelle vous dites qu'on a tant prodigué l'enthousiasme (1). Y a-t-il un livre nouveau, intitulé l'*Histoire des Deux-Indes ?* Ou entendez-vous par-là le fatras du jésuite *Catrou* sur l'Indoustan, et les impertinences du jésuite *Lafiteau* sur l'Amérique ?

Lally était un grand étourdi, j'en conviens ; et il se peut fort bien faire qu'il ait eu tort avec votre officier qui se met assez mal-à-propos à pleurer pour si peu de chose. Il ne faut pleurer que sur *Lally*, sur le chevalier de *la Barre*, sur d'*Etallonde* son camarade, et sur tous ceux dont l'ancien parlement de Paris a été l'assassin pour faire croire qu'il était bon chrétien. Nous pleurerons encore, si vous voulez, sur la Compagnie des Indes et sur l'Etat; mais mes yeux sont si vieux et

(1) Il s'agit de l'ouvrage de l'abbé *Raynal*.

si secs qu'ils n'ont plus de larmes à fournir. J'aime mieux rire, tout malade que je suis, quoi qu'en dise M. *Tessier* qui me suppose de la santé, parce qu'il est jeune et qu'il se porte bien. Il ne lui reste plus qu'à dire que je suis très-amusant, parce que sa société m'a très-amusé et très-consolé à Ferney; mais je lui pardonne son injustice. 1773.

Adieu, mon très-cher confrère; jouissez de la vie; moi je la supporte.

LETTRE CLXXIV.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 25 septembre.

J'ÉCRIS rarement, Madame, à mon papillon philosophe, et philosophe très-bienfesant, pour qui j'ai l'attachement le plus respectueux et le plus tendre. Que pourrait vous dire d'agréable un octogénaire languissant entre les Alpes et le Mont-Jura? Cependant il faut bien que je vous parle de vos bontés et de ma reconnaissance.

Vous avez fait rentrer en lui-même M. le maréchal de *Richelieu* au sujet de l'Afrique et de la Crète (1). Du moins vous l'avez convaincu, si vous ne l'avez pas entièrement converti. Je ne sais pas où les choses en sont; mais je sais que je vous ai beaucoup d'obligations. Il est depuis long-temps dans la douce habitude de se moquer de toutes

(1) C'est-à-dire, au sujet de *Sophonisbe* et des *Lois de Minos*.

mes idées. Je me souviendrai toujours que mon
1773. héros me prit pour un extravagant quand j'osai entreprendre l'affaire des *Calas ;* et en dernier lieu, dans l'affaire de M. de *Morangiés*, il ne me regardait que comme un avocat de causes perdues. J'ignore si j'ai perdu les causes des Carthaginois et des Crétois. Mon temps est passé; la faveur n'est plus pour moi; il faut que je subisse le sort attaché à la vieillesse. Vos bontés me consolent. Ma colonie que vous avez protégée prospère et m'amuse. Mon ami *Racle* réussit et vous doit tous ses succès. Vous faites du bien à cent cinquante lieues de vous. Jamais ni philosophe, ni papillon n'en a fait autant.

Je m'imagine que, malgré votre acharnement à tuer toutes les perdrix du roi, vous voyez quelquefois M. d'*Argental.* Je ne lui écris pas plus qu'à vous. Les souffrances de mon âge, ma solitude m'ont un peu découragé. Quoique ma colonie prospère, elle a essuyé de violentes secousses. J'en essuie de même et je ne prospère guère.

Mme. *Denis* est bien plus heureuse que moi. Elle n'est point chargée des affaires de la Crète auprès de M. le maréchal de *Richelieu ;* elle est tranquille; elle vous est attachée comme moi; mais elle ne vous ecrit pas davantage. Nous sommes de grands paresseux l'un et l'autre.

Je me mets à vos pieds, Madame, avec bien du respect, et la plus vive reconnaissance.

LETTRE CLXXV.

1773.

A M. LE MARÉCHAL DE RICHELIEU.

A Ferney, 8 octobre.

On me charge de faire un abrégé des principales choses qui distinguent mon héros. Cela doit s'imprimer avec votre estampe dans un grand *in-folio*, intitulé *la Galerie française* (1): monseigneur le maréchal peut juger si cette commission m'enchante. Je crois vous savoir assez par cœur; mais je pourrais, dans mon désert, me tromper sur les dates.

Permettez donc que j'aie recours à vous. Vous pouvez faire mettre par un secrétaire, sur une feuille de papier, les jours où vous fûtes fait colonel, brigadier, maréchal-de-camp, lieutenant-général, maréchal de France; les dates des *Fourches-Caudines*, du duc de *Cumberland*, de *Gênes sauvée*, etc.

Je me charge de l'enluminure du tableau, et je vous supplie de vouloir bien me faire tenir le paquet contresigné.

J'ai reçu votre *ultimatum* de Trianon du 27 septembre. Je vois bien qu'il y a quelque chose dans le *Code de Minos* qui ne plaît pas à des Fran-

(1) Cet ouvrage, qui devait avoir pour titre *Galerie universelle* et non *Galerie française*, n'a existé qu'en projet. *Laharpe* a fait pour ce recueil une notice sur *Voltaire* lui-même et une sur d'*Alembert*.

1773. çais ou à des Françaises. La vieillesse est faite pour recevoir des dégoûts ; mais elle doit être assez sage pour les supporter avec une entière résignation. Les Anglais sont fous d'une tragédie des *Scythes* que mes bons amis avaient tâché de faire échouer à Paris. On la joue continuellement à Londres, et on en a fait trois éditions coup sur coup. Nul n'est prophète en son pays. J'ai d'ailleurs un ennemi assez violent auprès de la personne (1) dont vous avez eu la bonté de m'envoyer une lettre. Il est fortement protégé par Mlle. sa belle-sœur, avec laquelle il est venu à Paris. C'est originairement un petit huguenot, d'un petit village auprès de Castres, qui a été ministre du saint Evangile à Genève et en Danemarck (2). Je vous le livre pour le plus déterminé scélérat qui soit dans l'église de *Calvin*. Il a obtenu par cette demoiselle la place qu'avait l'abbé *Alary* à la Bibliothèque du roi. Cela est juste, et est à sa place. J'espère que l'abbé *Sabathier* aura le premier évêché vacant. Pour moi qui ai renoncé aux dignités ecclésiastiques, je ne prétends qu'à la continuation de vos bontés. Ce sera ma consolation au bord de mon lac et au pied de mes montagnes, en attendant que je puisse venir vous faire ma cour dans votre royaume du prince *Noir* (3).

Au reste, le billet de cette belle dame était plein

(1) Mme. du *Barri*.

(2) *Labeaumelle*.

(3) C'est-à-dire à Bordeaux, dans son gouvernement de la Guienne.

de grâces, comme elle, et en me l'envoyant vous-même vous me l'avez rendu encore plus précieux. 1773.
La moitié de votre cour était à Lausanne en Suisse; mais j'imagine que vous aurez plus de monde à Fontainebleau.

Que mon héros daigne agréer toujours mes très-respectueux et très-tendres sentimens.

Le vieux malade.

LETTRE CLXXVI.

A M. DE XIMENÈS.

A Ferney, 15 octobre.

Vous allez donc enfin, Monsieur, mêler *utile dulci*. Vous me ferez grand plaisir, assurément, de vouloir bien m'envoyer votre miniature de l'Europe. Je vous garderai fidèlement le secret, et je serai digne de votre confiance, quoiqu'on m'accuse de n'être pas de votre parti. On me reproche d'être devenu un peu Russe dans mes déserts et d'avoir souhaité un peu de mal aux Turcs qui abrutissent le pays d'*Alcibiade*, d'*Homère* et de *Platon*. Mais comment veut-on que je fasse ? Un Russe (1) vient de m'envoyer une épître en vers à *Ninon*, que je croirais faite par vous, si elle ne m'avait pas été envoyée de Pétersbourg. J'attendrai que les Turcs fassent d'aussi jolis vers français pour prendre leur parti.

(1) M. de *Schouvalof*, chambellan, et autrefois amant de l'impératrice *Catherine II*.

Je vous avouerai encore que vos factions de
1773. toute espèce qui partagent Paris, me dégoûtent un peu des Welches. Il faudra bien qu'à la fin toutes ces cabales se dissipent. On a beau protéger les *Dujonquay* et mettre dans toutes les gazettes que le conseil du roi va casser l'arrêt du parlement; ni le conseil, ni le public éclairé ne le casseront, et M. le premier président jouira de la gloire d'avoir découvert la vérité et de l'avoir fait connaître. Je ne sais rien de plus absurde et de plus criminel que toute la manœuvre de ces coquins. Il me paraît clair qu'il y a cinq ou six coupables qui ont voulu partager le gâteau des cent mille écus; que le testament de la *Verron* ressemble à celui de *Crispin* dans le *Légataire universel;* que le tapissier usurier *Aubourg*, qui a acheté ce procès et qui l'a conduit, est un fripon digne des galères, malgré les beaux éloges que l'avocat *Vermeil* lui a prodigués; que le cocher *Gilbert* est un des plus insolens fourbes qui aient jamais bravé la justice.

J'oserais même espérer que ce cocher *Gilbert*, fait pour mener la charrette qui doit le conduire à la Grève, pourrait, puisqu'il est en prison, découvrir toute l'intrigue de cette canaille, et attirer enfin sur elle les peines qu'elle a méritées. C'est une chose trop honteuse pour notre nation que cette bande de scélérats trouve encore des protecteurs, après le jugement si doux du parlement.

Je suis très-attaché à Mme. de *Sauvigny*, dont vous me faites l'honneur de me parler. Je n'ai monsieur son frère depuis deux ans chez moi que par considération pour elle et pour le préserver de

sa ruine entière, où il courait de toutes ses forces. —— Il a besoin d'être un peu contenu, quoiqu'il soit 1773. assurément dans l'âge d'être sage. Mme. de *Sauvigny* s'est conduite en dernier lieu avec la générosité la plus noble.

Adieu, Monsieur : conservez-moi un peu d'amitié. Mme. *Denis* vous fait ses complimens.

LETTRE CLXXVII.

A M. DE CHABANON.

1er. novembre.

L'OCTOGÉNAIRE de Ferney est très-affligé de n'avoir pu se ranimer au feu de M. *Champfort*. Il m'a envoyé de Strasbourg la lettre de M. de *Chabanon*, et je le crois à présent à Paris. Je prie l'intime ami de *Pindare* et de *Champfort* de leur dire que je suis bien leur serviteur à tous deux, mais que je suis sûr que le dernier, qui fait les vers les plus naturels, n'imitera jamais le galimatias du premier.

Je crois qu'il a enfin retrouvé de la santé. Je lui souhaite bien sincèrement les autres ingrédiens qui entrent dans la composition du bonheur. Si ce bonheur dépendait des talens, il deviendrait un des plus heureux hommes du monde. Je lui ai écrit par votre ami M. de *la Borde*, qui sans doute voudra bien lui faire parvenir ma lettre.

Réjouissez-vous, mon cher ami, soit à la ville, soit à la campagne; remplissez votre agréable car-

1773. rière dans le temps que je finis la mienne; jouissez de la vie, moi je la tolère. Je m'anéantis, mais ce n'est pas tout doucement; c'est avec des souffrances continuelles : il faut même qu'elles soient bien fortes, puisque je vous écris une si courte lettre.

Mme. *Denis* est très-sensible à votre souvenir. Nous n'avons plus, elle et moi, que des souvenirs.

LETTRE CLXXVIII.

A M. L'ABBÉ DE VOISENON.

A Ferney, 19 novembre.

Vous étiez autrefois mon grand-vicaire de Montrouge, mon très-aimable et très-cher confrère : vous êtes actuellement ministre (1). Vous m'avez envoyé une fort jolie patente qui me flattait de l'honneur de recevoir Mme. d'*Arnay* et Mme. de *Chanorier*. Elles ont eu la bonté de venir à Ferney, mais, malheureusement pour moi, dans le temps que j'avais une fièvre très-violente. Madame *Denis* leur a fait les honneurs de la chaumière le mieux qu'elle a pu. Je suis inconsolable de n'avoir pu faire ma cour à ces deux dames qui méritent tous mes hommages, puisque vous êtes leur ami.

Il y avait dans votre lettre de très - jolis vers

(1) Ministre plénipotentiaire de l'évêque de Spire.

pour

pour M. le contrôleur-général ; mais ils étaient en trop petit nombre. Je vous envoie en revanche 1773. une longue rapsodie qui ne regarde que le ministre de la guerre (1). Je lis cette sottise il y a environ quinze jours, après avoir eu chez moi M. de *Guibert* et le connétable de *Bourbon*. J'étais dans un des intervalles que me laissent quelquefois mes souffrances habituelles. Vous savez ce que c'est, mon cher confrère, que de faire des vers en sortant de l'agonie; mais vous étiez jeune et votre muse aussi ; les grâces vous accompagnaient avant et après l'extrême - onction. Vous ferez de meilleurs vers que moi quand vous aurez quatre-vingts ans. En attendant, voici les miens ; vous y trouverez de la vérité, si vous n'y trouvez pas de poésie.

Madame votre sœur m'avait flatté que j'aurais l'honneur de voir chez moi monsieur votre neveu; mes espérances ont été trompées : j'en suis encore plus fâché que de ma triste aventure avec madame d'*Arnay* et son amie.

Adieu, mon illustre confrère : portez - vous mieux que moi, et vivez encore plus long-temps.

Le vieux malade.

(1) La *Tactique*.

1773. LETTRE CLXXIX.

A M. LE COMTE DE MILLY.

A Ferney, 25 novembre.

Un vieux malade octogénaire reçoit la lettre dont M. le comte de *Milly* l'honore. Je me souviens en effet, Monsieur, d'avoir fait autrefois la plaisanterie de l'*Homme aux Quarante écus*. Il ne seroit pas étonnant que cet idée fût tombée aussi dans la tête de quelque autre. On dit un jour à un nommé *Autreau: Voilà Monsieur qui se dit l'auteur de votre pièce. Pourquoi ne l'aurait-il pas faite?* répondit-il. *Je l'ai bien faite, moi.*

Si la personne dont vous me parlez, Monsieur, a aussi ses *Quarante Ecus*, cela fait quatre-vingts avec les miens. Il n'y a pas là de quoi aller au bout de l'année; mais aussi il faut avoir un métier, c'est à quoi ne pensent pas assez ceux qui n'ont point de fortune et qui ont beaucoup de vanité.

C'est tout ce que je puis vous dire sur cette petite affaire dont vous me parlez.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Le vieux malade de Ferney,
Votre confrère à l'académie de Lyon.

LETTRE CLXXX.

1773.

A M. MARMONTEL.

29 novembre.

Je prie instamment *Bélisaire* de faire succéder M. *Gaillard* au jeune *Moncrif* que j'irai trouver incessamment.

A l'égard de l'empereur *Kien-Long*, je crois qu'il faut lui donner une place d'honoraire à l'Académie des Inscriptions, qu'il enrichira de soixante espèces de caractères.

Croyez-vous, mon cher confrère, que M. *Riballier* se présente cette fois-ci pour remplir la place vacante ?

1773.

LETTRE CLXXXI.

A M. LE MARÉCHAL DE RICHELIEU.

A Ferney, 10 décembre.

Le vieux malingre de Ferney, Monseigneur, a toujours le cœur très-jeune et très-sensible. Soyez bien sûr qu'il est profondément touché de votre perte, et qu'il n'aurait désiré d'être à Paris que pour vous demander la permission de s'enfermer avec vous dans les premiers jours de votre douleur; mais je regarde comme un bonheur pour vous les assujétissemens de votre place à la cour, qui font nécessairement une diversion qui vous arrache à vous-même; votre cœur se serait rongé, si vous n'aviez pas été rejeté malgré vous dans un fracas dont vous ne pouvez vous dispenser. Ce fracas ne console point, mais il empêche que l'esprit ne se livre continuellement à la contemplation de ce que l'on regrette; c'est une espèce de petit mal qui en guérit un grand. Vous savez que *Louis XIV*, dont quelques-uns de nos beaux esprits se plaisent aujourd'hui à dire tant de mal, allait à la chasse le jour qu'il avait perdu ses enfans. Il fesait fort bien; il faut secouer son corps quand l'âme est abattue.

J'espère encore me traîner à Bordeaux quand vous y serez; car je ne voulais aller à Paris que pour vous; et pourvu que je vous fasse ma cour incognito dans vos momens de loisir, il m'importe peu que ce soit à Paris où à Bordeaux.

Je ne vous ai point envoyé je ne sais quelle petite *Tactique* qui a couru dans Paris; elle avait été faite dans le premier temps de votre affliction; et lorsque j'appris cette triste nouvelle, je fus bien loin de vous parler d'amusemens. Je vous en enverrais une copie, si vous me donniez vos ordres, et si tous les détails importuns dans lesquels vous êtes obligé d'entrer vous laissaient un moment pour jeter un coup-d'œil sur ces misères. Il y a dans cette *Tactique* un petit mot qui vous regarde (1); et quoiqu'on m'ait mandé que M. le baron d'*Espagnac* m'a contredit dans son histoire de M. le maréchal de *Saxe*, je crois pourtant que j'ai raison. Il y a toujours des contradicteurs qui croient disposer des places dans le temple de la gloire; mais il n'y a que la vérité qui les donne. Cette gloire, que vous avez si justement acquise, doit être votre plus grande consolation: c'est votre bien propre, et que personne ne peut vous ravir.

1773.

Conservez vos bontés, Monseigneur, pour le plus ancien de vos serviteurs, qui vivra et qui mourra plein de l'attachement et du respect qu'il vous a voués.

(1) Il s'agit de ces vers sur la bataille de Fontenoy:

> Vous savez quel mortel, amoureux de la gloire,
> Avec quatre canons ramena la victoire.

1773. LETTRE CLXXXII.

A M. MARMONTEL.

22 décembre.

On dit, mon cher successeur, que vous vous mariez. Ce n'est point en cela que vous êtes mon successeur : il ne m'a jamais appartenu de donner des exemples en amour. Si la nouvelle est vraie, je vous en fais mon compliment; si elle est fausse, je vous en félicite encore.

Je vous envoie une petite édition de la *Tactique*, bonne ou mauvaise, qu'on dit faite à Lyon. Il y a un petit mot pour notre ami *Clément* et pour notre ami *Sabathier*. Il est vrai que ces cuistres ne méritaient pas de se trouver en bonne compagnie; mais ils n'y sont que comme des chiens qu'on chasse d'une église.

Ce *Clément* ne cesse de vous attaquer dans les admirables lettres qu'il m'adresse. Est-ce que vous ne replongerez pas un jour ce polisson dans le bourbier dont il s'efforce de se tirer?

Je ne sais si vous avez reçu deux petits billets que je vous avais écrits, et que j'avais adressés imprudemment dans la rue des Marais.

Marié ou non, conservez un peu d'amitié pour un vieux malade qui ne cessera de vous aimer que quand il ne sera plus.

LETTRE CLXXXIII. 1773.

A M. D'ARGENTAL.

30 décembre.

MON cher ange, votre lettre du 19 décembre me confirme dans les soupçons que j'avois depuis long-temps. Je n'ai point reçu celle que vous m'avez écrite par M. de *Varicourt* qui a été très-long-temps malade. L'homme dont vous me parlez commence à être connu ; je n'ai autre chose à faire qu'à me taire.

J'ai lu cette pauvre *Orphanis* (1). Cela est très-digne du siècle où nous sommes. Tout me dégoûte du théâtre, et pièces et comédiens. Sans *le Kain*, il faudrait donner la préférence à *Gille* sur le Théâtre-Français.

Il ne me reste plus qu'à cultiver mon jardin après avoir couru le monde : mais malheureusement on ne cultive point son jardin pendant l'hiver, et cet hiver est furieusement long entre les Alpes et le Mont-Jura. Il faut donc mourir sans vous avoir revu et sans vous avoir embrassé.

Je n'ai pour ma consolation qu'un procès très-désagréable que me fait un polisson de Genève au sujet d'une petite terre auprès de Ferney que j'avais achetée de lui pour Mme. *Denis*.

Voici dans mes détresses une autre petite affaire que je confie à votre générosité.

(1) Tragédie de M. *Blin* de *Sainmore*.

1773. *Laharpe* me paraît être dans une situation assez pressante et je n'ai pas de quoi l'assister, parce que M. le duc de *Wirtemberg* ne me paie plus, et que M. *Delaleu* est considérablement en avance avec moi. Si vous pouviez donner pour moi vingt-cinq louis à *Laharpe*, vous me feriez un plaisir infini. On dit qu'il a fait une excellente tragédie des *Barmécides*. L'avez-vous vue ? En êtes-vous aussi content que lui ?

Je ne sais s'il sera jamais un grand tragique ; mais il est le seul qui ait du goût et du style ; c'est le seul qui donne des espérances, le seul peut-être qui mérite d'être encouragé, et on le persécute.

Si les vingt-cinq louis vous gênent, mandez-le-moi hardiment.

J'ai lu tous les Mémoires de *Beaumarchais*, et je ne me suis jamais tant amusé. J'ai peur que ce brillant écervelé n'ait au fond raison contre tout le monde. Que de friponneries, ô Ciel ! Que d'horreurs ! Que d'avilissement dans la nation ! Quel désagrément pour le parlement ! Que mon *Caton* d'abbé *Mignot* en est ébouriffé ! Il vaudrait mieux manger en paix de meilleurs petits pâtés que n'en fesait l'empoisonneur *Mignot* (1), qu'il a plu à messieurs les auteurs des *OEufs rouges*, et à M. *Clément* de faire passer pour son grand-père. M. *Clément* imprime cette belle généalogie dans une des lettres qu'il me fait

(1) Allusion à ces vers de la troisième satire de *Boileau* :

> Car Mignot, c'est tout dire, et dans le monde entier
> Jamais empoisonneur ne sut mieux son métier.

l'honneur de m'écrire avec une permission tacite. — Encore une fois nous sommes dans un étrange 1774. temps. Dieu soit béni! la tête m'en tourne. Je me mets au milieu de mes frimats sous les aîles de mes anges.

LETTRE CLXXXIV.

A M. LE COMTE DE S......,

Qui lui avait écrit à l'occasion du jour de l'an.

Je suis vieux, aveugle et sourd. Ainsi, Monsieur, je ne vois ni n'entends plus ce qu'on peut dire et faire contre moi. Votre estime me dédommage du tort que me font mes ennemis. Ces messieurs m'ont pris pour ainsi dire au maillot, et me poursuivent jusqu'à l'agonie. Vous avez raison, Monsieur, de me donner des conseils si honnêtes contre les premiers mouvemens de la vengeance. On n'en est pas le maître; mais plus elle est vivement sentie, moins elle est durable, tant le moral dépend du physique de l'homme, presque toujours borné dans ses vices, comme dans ses vertus. Est-ce qu'on ne peut écraser un insecte qui nous jette son venin, sans commettre le péché de la colère, si naturel et si condamnable? Conservez, Monsieur, cette aimable philosophie qui fait plaindre les méchans sans les haïr, et qui vient si poliment adoucir les tourmens de ma conduite dans ma solitude. Sur les bords de mon tombeau,

j'oppose à mes persécuteurs l'honneur de votre
1774. amitié. J'en mourrai plus tranquille.

LETTRE CLXXXV.

A M. MARMONTEL.

A Ferney, 15 janvier.

Vous m'avez envoyé, mon cher ami, un opéra qui me paraît précisément ce qu'il faut aujourd'hui. C'est un spectacle charmant, c'est un dialogue coupé, ce sont des vers délicieux, faits pour la musique. Par-tout du sentiment et des tableaux; par-tout des grâces; *Grétry* vous a bien des obligations.

Je vous avois prié de faire de *jolis riens;* et au lieu de m'accorder ma requête, vous faites de très-jolies choses. Vous me demandez pourquoi je n'ai pas fait imprimer le *Spinosa* de ce coquin de *Sabathier;* c'est qu'il ne me convient pas d'être l'éditeur de *Spinosa*. Je veux bien qu'on sache que ce calomniateur compose des poisons; mais ce n'est pas à moi de les faire débiter. Je ne crois pas qu'il y ait un plus lâche maraud que ce *Sabathier*.

Vous me ferez grand plaisir de me dire s'il est vrai que notre confrère l'abbé de *la Ville* soit nommé directeur des affaires étrangères, et qu'il soit évêque *in partibus infidelium*. Cela serait plaisant, mais rien ne doit étonner.

Vous êtes donc comme celui qui avait envie de

se marier tous les matins, et à qui l'envie en passait l'après-dîner. 1774.

Bonsoir, mon très-cher successeur.

LETTRE CLXXXVI.

A M. D'ARGENTAL.

28 janvier.

Je n'ai pu remercier plutôt mon cher ange de toutes ses bontés. Je ne suis pas toujours le maître de mon temps. J'ai été assez violemment malade huit jours de suite, et dans ces états-là on ne songe guère ni aux Africains, ni aux anciens Romains (1); mais je songe toujours à mon cher ange.

Je ne sais pas trop ce que c'est que ces petites familiarités dont vous me parlez. Vous me ferez grand plaisir de m'en instruire quand vous aurez un moment de loisir.

Je n'ai reçu qu'une lettre assez vague de la part de *Laharpe*. Je suis si peu informé, qu'on ne m'a pas même mandé si c'est *Molé* qui joue *Scipion*. On dit qu'il n'est pas fait pour jouer seulement le rôle d'un page. Je ne le connais point du tout; je m'en rapporte à ce que vous en pensez.

Le Kain m'écrivit il y a quelque temps. Voulez-vous bien me permettre de mettre ma réponse dans votre paquet?

(1) C'est-à-dire, à la tragédie de *Sophonisbe*.

1774. Tout le monde dit qu'il s'est surpassé dans le role de *Massinisse.* Je ne crois pourtant pas que cette pièce ait un succès durable. Celle de *Mairet* était ridicule, celle de *Corneille* ne valait rien du tout, et celle-ci ne vaut pas grand'chose. Le succès constant est presque toujours dans le sujet; celui de *Sophonisbe* n'est que difficile.

Je suis encore si faible, et d'ailleurs si peu instruit de l'état présent du tripot, que je ne peux vous rien dire touchant le *Code de Minos*. Cet ouvrage aurait pu passer dans le temps où il fut fait. C'était un vaudeville moitié polonais, moitié suédois.

Je vous prie, mon cher ange, lorsque vous voudrez bien m'écrire, d'adresser dorénavant vos ordres à Gex.

Je rends grâce au bon Dieu de ce que madame d'*Argental* se porte mieux.

LETTRE CLXXXVII. 1774.

A M. D'ARGENTAL.

21 mars.

Ma strangurie est revenue me voir, mon cher ange; je souffre comme un damné que je suis; mais je commande à mes souffrances de me laisser dicter que j'ai reçu votre lettre du 11 mars; que je vous en remercie bien tendrement; que je trouve vos conseils aussi sages que votre conduite, et que je les avais prévenus, quoique ma conduite n'ait jamais été aussi sage que la vôtre.

Vous savez qu'en fait d'histoire, je me suis toujours défié de la foule de ces empoisonnemens dont les chroniqueurs aiment à grossir leurs ouvrages. Passe pour *Britannicus*, je veux bien croire que *Néron* lui donna une grosse indigestion à souper. Je n'aime pourtant pas trop que l'on fonde une tragédie sur un plat de champignons; et sans les belles scènes de *Burrhus* et même de *Narcisse*, je serais de l'avis du parterre qui réprouva cette pièce aux premières représentations. Mais je ne croirai jamais qu'un fou ait empoisonné deux de ses femmes l'une après l'autre (1). Je crois plus volontiers aux sottises, aux absurdités, aux cabales, aux inconséquences, aux misères dont votre ville de Paris abonde.

Je n'ai jamais lu *Eugénie*. On m'a dit que c'est

(1) On en accusait dans le temps *Beaumarchais*.

——— une comédie larmoyante. Je n'ai pas un grand
1774. empressement pour ces sortes d'ouvrages; mais je lirai *Eugénie*, pour voir comment un homme aussi pétulant que *Beaumarchais* a pu faire pleurer le monde. On m'a dit qu'on riait encore dans Paris de l'aventure de *Crispin rival.*

Je vous avoue que j'ai une répugnance extrême à remercier un duc espagnol d'une chose que je dois ignorer. Ma pauvre statue m'a attiré tant d'ennemis que je suis affligé toutes les fois qu'on m'en parle. Je m'étais bien douté que cette statue serait barbouillée par tous les gredins de la littérature. Je l'avais mandé à *Pigale*, et même en vers assez plats. Toutes les fois qu'on veut trop élever un contemporain, il est sûr de trouver beaucoup de gens qui le rabaissent. C'est l'usage de tous les temps. Je fais plus de cas de votre amitié que de toutes les statues du monde, et elle me console de toutes les injures qu'on me dit.

Consolez-moi aussi de l'impertinence de ce taureau blanc (1) qui court les rues de Paris. Je crains bien qu'il ne me donne de furieux coups de cornes; et à mon âge de quatre-vingts ans, il ne me sied pas de me battre contre des taureaux, comme un Espagnol. La nature et la fortune me font assez de mal sur la fin de ma vie. Cette fin sera, comme le commencement, toute entière à vous. Je me mets aux pieds de Mme. d'*Argental.*

(1) Conte en prose de *Voltaire.*

LETTRE CLXXXVIII.

1774.

A M. LE BARON DE CONSTANT REBECQUE,

Seigneur d'Hermenches.

Le 11 avril.

L'ANGE exterminateur est chez nous. *Wagnière* (1) et moi nous sommes au lit. Je m'y démène comme un possédé, quand je vois que les Welches de Paris ne veulent pas convenir que l'*Epître à Ninon* soit du comte de *Schouvalow*. M. son oncle, qui est dans Paris, et qui a fait tirer une trentaine d'exemplaires de ce singulier ouvrage, sait bien ce qui en est. Il en a été aussi étonné que moi. Il y a un vers que je n'entends point, qui est probablement une faute d'impression. J'avoue que c'est un prodige qu'un tel ouvrage nous vienne du soixante et unième degré; mais le génie qui est rare par-tout se trouve aussi en tout climat. *Fontenelle* avait tort de dire qu'il n'y aurait jamais de poëtes chez les nègres : il y a actuellement une négresse qui fait de très-bons vers anglais. L'impératrice de Russie, qui est l'antipode des négresses, écrit en prose aussi-bien que son chambellan en vers, et tous deux m'étonnent également. Ceux qui m'attribuent la *Lettre à Ni-*

(1) Secrétaire de *Voltaire*.

——*non* sont bien mal avisés. Je ne dirai pas comme
1774. Mme. *Deshoulières :*

« Ce n'est pas tant pis pour l'ouvrage,
» Quand on dit que nous l'avons fait ».

Mais je ne suis pas assez impertinent pour me donner à moi-même les louanges que M. de *Schouvalow* me prodigue dans son épître, et qui ne sont pardonnables qu'à l'amitié. Il est aussi faux que *Catherine* vende ses diamans, qu'il est faux que j'aie taillé ceux qu'on a envoyés de Pétersbourg à *Ninon.* J'ajoute qu'elle se moque très-plaisamment de M. *Pigatschew.* On ne sait ce qu'on dit à Paris ni en vers ni en prose. Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien me faire avoir l'épître de M. *Dorat*, qui ne sera pas certainement tombé dans l'erreur du public.

Le vieux malade vous embrasse très-tendrement.

LETTRE CLXXXIX.

LETTRE CLXXXIX.

1774.

A M. D'ARGENTAL.

6 juillet.

Mon cher ange, plus d'un personnage des tragédies de *Corneille* dit qu'il est pénétré à-la-fois de joie et de douleur : cela m'avait paru autrefois une espèce de contradiction, ou du moins une idée un peu trop recherchée ; mais je sens qu'il peut y avoir du vrai dans le galimatias. Votre lettre du 25 juin me remplit de joie; mais voici mes douleurs.

J'ai entrepris un régime qui ne me permet pas la moindre fatigue ; je suis de la plus extrême faiblesse ; ma pauvre colonie exige ma présence réelle ; j'ai trois procès pour quelques arpens de terre; ma destinée est bien étrange. Je m'arrangeais, après vingt-cinq ans d'absence, pour me livrer à la félicité de me revoir entre mes deux anges, et il m'est impossible de partir de plus de deux mois. Ce ne sera donc qu'en septembre que je pourrai goûter une joie pure.

Il faut encore vous dire que j'avais presque un engagement à Bordeaux, et qu'il m'aurait été impossible de le remplir. Vous savez bien que vous êtes ma premiere passion.

J'ai écrit à Mme. de *Saint-Julien ;* je lui ai dit combien j'étais touché de ses bontés, et je lui ai demandé bien pardon de n'en pas profiter ; je ne sais même si j'oserais, vers ce mois de septembre,

1774. prendre la liberté de loger dans un palais qui appartient en quelque sorte au clergé de France. Ne serait-ce point un sacrilége?

Je n'ai point de nouvelles de notre ancien maître des jeux (1). Comme tout le monde se mêle ici de prophétiser, on prophétise qu'il ne restera pas long-temps dans son gouvernement. Je conçois bien que son ancien ami (2), qui est, je crois, actuellement à Marly, lui ferait, s'il le pouvait, donner le conseil d'aller prendre l'air de Richelieu.

Vous souvenez-vous que, sous la fin de la régence, tous les ministres jouaient aux lettres de cachet les uns contre les autres? Je pense qu'on sera plus réservé dans ce temps-ci. L'aurore de ce règne annonce le plus beau jour. On m'a envoyé de Paris une félicitation à M. *Dorat* sur sa terrible ode à l'honneur du nouveau règne.

Puissent, mon cher Dorat, ces jours du nouveau règne,
Plus heureux que tes vers être plus longs encor!

Cela m'a paru bien joli; on ne peut pas dire à un homme plus délicatement qu'il est très-ennuyeux.

Seriez-vous assez bon, assez aimable pour me dire des nouvelles du *Vindicatif* (3)? Ce n'est pas trop un sujet de comédie: c'est peut-être quelque

(1) *Voltaire* désignait souvent ainsi le maréchal de *Richelieu*, à cause de sa place de premier gentilhomme de la chambre, qui mettait les théâtres sous sa surveillance.

(2) M. de *Maurepas*.

(3) Drame de *Dudoyer*.

drame larmoyant. *Molière* n'aurait jamais choisi
un tel sujet ; l'*Atrée* de *Crébillon* pouvait très-bien être intitulé *le Vindicatif ;* mais il n'y a pas le mot pour rire dans cette pièce. Les genres me semblent un peu confondus ; on ne sait plus où l'on en est. Plus on a d'esprit, moins on a de goût. Si vous n'étiez pas à Paris, je n'aimerais guère Paris. 1774.

Je me mets à l'ombre des aîles de mes anges, et cela très-tendrement.

LETTRE CXC.

A M. L'ABBÉ DUVERNET,

A Paris.

Ferney, le 24 juillet.

J'ai toujours aimé M. de *la Condamine.* Je vous prie, monsieur l'abbé, de l'en assurer et de le remercier de son *Catéchisme* (1). Vous pouvez aussi, Monsieur, le bien assurer que je suis très-fâché de savoir qu'il loge chez lui *Labeaumelle* et qu'il donne à dîner à *Fréron.* Il y a de meilleures bonnes œuvres à faire. Ses vers ne sont pas d'un grand poëte ; il n'en a jamais fait que pour

(1) Le *Catéchisme* et le *Chinois* étaient deux petits poëmes qui contenaient la profession de foi de M. de *la Condamine.* L'abbé *Duvernet* fut chargé de les envoyer à *Voltaire*, qui les corrigea et les renvoya.

1774. s'amuser ; mais ses sentimens sont ceux d'un honnête homme. Je l'ai toujours connu pour être de la communion des gens de bien. Je n'aime ni *Labeaumelle*, ni *Fréron*, qui m'a affligé quelquefois et qui souvent m'a fait rire. Mais je crois, Monsieur, avec vous et votre ami M. de *la Condamine*, qu'il existe un Dieu rémunérateur et punisseur, et qui, s'il se mêle des chenilles de nos vergers, rendra à mes ennemis selon leurs œuvres.

Je vous renvoie, Monsieur, le *Chinois* de M. de *la Condamine*. Un jeune homme de beaucoup de talent que je possède dans ma chartreuse, s'est amusé à rajuster et à raccourcir les habits de cet honnête Chinois : cela ne peut déplaire ni à *Kien-Long*, son empereur, ni à son père, l'arpenteur du Zodiaque, que j'aime toujours malgré *Fréron*, *Labeaumelle* et autres grands écrivains qui font la gloire du règne de *Louis XV*.

LETTRE CXCI. 1774.

A M. L'ABBÉ DUVERNET.

A Ferney, le 9 auguste.

On m'a envoyé une épître qui commence par ce vers :

Bravo, Messieurs, quatre contre un !

Je la crois de vous, Monsieur, parce qu'il y a une foule de très-jolis vers, pleins de facilité et de naturel. Je peux oublier les injures de ces pauvres gens ; mais je me souviendrai toujours de vous avoir eu pour défenseur.

J'ai ouï dire que l'abbé *Sabathier* de *Castres* m'avait loué plus que je ne méritais dans une espèce de Dictionnaire que je ne connais point ; mais qu'il avait bien réparé son erreur dans un autre livre intitulé les *Trois Siècles*. On m'a assuré que, dans ce livre, il avait la cruauté de m'accuser d'avoir écrit contre des vérités respectables. Voici, Monsieur, ma réponse à cet abbé.

J'ai une analyse de *Spinosa*, faite par lui-même, écrite toute entière de sa main, et adressée à feu *Helvétius*. J'ai aussi plusieurs pièces de vers de sa façon. Je ne crois pas que, dans notre langue, il y ait de plus mauvais vers et de plus mauvaise prose que ces ouvrages de M. l'abbé *Sabathier ;* mais

en même temps je puis vous assurer qu'il n'y a rien
1774. de plus effronté et de plus scandaleux.

Voilà pourtant l'homme qu'on a choisi pour m'accuser, moi et mes amis, d'avoir des sentimens suspects. Je prévois qu'on sera forcé d'instruire ses protecteurs de la turpitude et de la scélératesse de ce personnage. Ils ont trop de vertu pour soutenir le crime, et trop de raison pour excuser ce crime dénué de tous les talens. Il importe à la société de faire connaître des pervers qui n'ont rien d'utile ni d'agréable pour faire pardonner leurs iniquités. Il y a des âmes honnêtes et sensibles comme la vôtre qui prendront soin d'éclairer le public sur ces amas d'atrocités si plates et si dégoûtantes. C'est tout ce que je puis vous dire aujourd'hui, en rendant hommage à votre vertu courageuse qui a déjà confondu l'imposture.

LETTRE CXCII.

1774.

A M. L'ABBÉ DE VOISENON.

20 auguste.

Mon cher prélat, avez-vous lu la *Lettre d'un théologien à l'abbé Sabathier*, qui fait, dit-on, un très-grand bruit dans Paris. Je l'ai lue, et j'ai vu avec douleur que l'auteur ou les auteurs vous rendent bien peu de justice. On y dit, page 35, que vous ne vous êtes fait connaître que par des bouffonneries ordurières ; cela est faux ; vous avez écrit des choses galantes avec beaucoup d'agrément, mais jamais d'obscènes.

L'auteur (1) a très-bien fait, à mon gré, de tomber sur un vil scélérat tel que l'abbé *Sabathier*; mais il a très-mal fait d'insulter des hommes qui méritent autant de considération que vous ; il a beaucoup plus mal fait de parler du clergé avec tant d'indécence et de fureur ; il a encore plus mal fait d'oser dire en France, page 82, que les rois tiennent leur autorité du peuple. On lui répondra que le roi tient sa couronne de soixante-cinq rois, ses ancêtres.

Il y a dans cette brochure des plaisanteries qui ont réussi, et sur la fin une violence qu'on appelle de l'éloquence ; mais il y a une folie atroce à insulter cruellement tout le clergé de France à propos d'un abbé *Sabathier*. L'auteur prend ma dé-

(1) L'auteur était l'abbé *Duvernet*.

1774. fense; j'aime mieux être outragé que d'être ainsi défendu. Je suis très-affligé qu'on ait fait un tel ouvrage. L'abbé *Sabotier*, au sortir des cachots de Strasbourg, méritait les galères. Ceux qui sont assez insensés pour rendre l'église de France responsable des sottises de *Sabotier*, méritent les Petites-Maisons: voilà ma façon de penser; elle est aussi inébranlable que mon amitié pour vous.

Adieu, mon très-cher confrère: les horreurs de la littérature empoisonnent la fin de ma vie.

LETTRE CXCIII.

A M. D'ARGENTAL.

5 septembre.

Mon cher ange, je suis toujours inquiet de la santé de Mme. d'*Argental* et de M. de *Pont-de-Veyle*. Je vois, par votre lettre du 23 auguste, que ni vous, ni le grand référendaire n'êtes pas devins, quelque esprit que vous ayez tous deux. Vous ne vous doutiez ni l'un ni l'autre du compliment qu'on devait lui faire le lendemain 24, jour de la Saint-Barthélemy. Je ne sais par quelle fatalité singulière j'ai la fièvre tous les ans ce jour-là.

Je crois bien qu'on n'a pas beaucoup parlé de la lettre du théologien dans tout le fracas des nouveaux changemens qu'on a faits. Le bourdonnement des guêpes ne fait pas grand bruit au milieu des coups de tonnerre. Il est ridicule

d'attribuer cette lettre à un Allemand nommé *Paw*, qui a écrit dans un style obscur et entortillé des conjectures hasardées sur les Américains et sur les Chinois. Vous savez que c'est l'abbé du *Vernet* qui a tenu la plume et qui sont ceux qui l'ont dirigée. Ils m'ont pris pour le bouc émissaire, et ils m'ont couronné de fleurs pour me sacrifier. Pour comble de douleur, vous sentez que je ne puis les nommer, et qu'il a fallu encore les ménager quand je leur ai fait les reproches qu'ils méritaient. Rien n'est plus triste à mon sens que d'être assassiné par ses amis et d'être obligé de se taire. 1774.

Mme. du *Deffant* me mande qu'elle vous voit quelquefois. Je vous prie de lui faire connaître la vérité; elle sait la répandre et la rendre piquante.

Je me garderai bien de traîner mon cadavre à Paris parmi les factions qui le divisent. Je laisse à mes deux neveux de l'ancien et du nouveau parlement le soin de débrouiller le chaos. Je crois savoir qu'on veut créer une nouvelle compagnie composée des deux autres, et que ce projet n'est guères exécutable. J'entrevois qu'il ne serait ni honnête ni utile de sacrifier ceux qui ont servi le roi à ceux qui l'ont bravé. J'apperçois de tous côtés des embarras et des dangers; mais les choses s'arrangent presque toujours d'une manière que personne n'avoit prévue, et rien de ce qui était vraisemblable n'arrive. Qui aurait imaginé la paix des Turcs et de ma *Catau* si prochaine?

M. *Turgot* passa quinze jours aux Délices il y

—— a plusieurs années : mais M. *Bertin* y vint aussi,
1774. et ne m'a servi de rien. Si j'avais quelques jours de vie encore à espérer, j'attendrais beaucoup de M. *Turgot*, non que je lui redemande l'argent que l'abbé *Terray* m'a pris dans ma poche, mais j'espère sa protection pour les gens qui pensent, parce qu'il est lui-même un excellent penseur. Il a été élevé pour être prêtre, et il connaît trop bien les prêtres pour être leur dupe ou leur ami. Toutefois *Antoine* se ligua avec *Lépide*, qui était grand pontife, sot et fripon.

On me mande que le pontife *Beaumont* est exilé à Conflans : je crois bien qu'il est à Conflans pour radouber sa vessie ; mais exilé, j'en doute. Je doute aussi que M. le duc de la *Vrillière* se soit enfin défait de sa charge de facteur des lettres de cachet.

Il y a quelque temps que M. le maréchal de *Richelieu* m'envoya un mémoire qui me paraît une lettre circulaire sur l'étrange procédé de sa folle cousine, très-indigne petite-fille de Mme. de *Sévigné*. Je le crois plus affligé des aventures de la cour que de celles de Mme. de *Saint-Vincent*.

Je vous trouve bienheureux d'être plein de sécurité au milieu de tant d'orages, et d'être un tranquille ambassadeur de famille. Je voudrais seulement que Parme fût un Etat plus considérable.

Ecrivez-moi, je vous en prie, non pas comme ambassadeur, mais comme ami, soit par madame *Lobreau*, soit par Mme. de *Sauvigny*, soit

par *Bacon*, substitut du procureur général, qui demeure à un ancien hôtel de Richelieu, place Royale. 1774.

Je crois que l'hippopotame *Qués-aco* (1) ne se chargera plus des lettres de personne. On dit qu'un abbé *Aubert* est chargé de l'histoire appelée *Gazette*, attendu qu'il a fait des fables.

Je vous embrasse, mon cher ange, de mes mains maigres, et je soupire après des nouvelles de vos malades.

LETTRE CXCIV.

A M. DE THIBOUVILLE.

4 novembre.

J'ai eu, il est vrai, mon cher marquis, l'honneur de recevoir Mme. *Amelot;* mais je n'ai point eu celui de souper avec elle. Je ne jouis plus d'aucun plaisir; je fais quelquefois un petit effort quand il me vient des dames de Paris, pour me souvenir qu'il faut tâcher de les amuser un petit moment, après quoi je m'enfuis. On me dit qu'on est bien aise de me trouver en bonne santé; je réponds que je me meurs; on me réplique: j'en suis bien aise. Si je pouvais remuer, est-ce que je ne serais pas à Paris? est-ce que je ne viendrais pas les soirs me mettre entre vous et mes anges? abandonnerais-je toutes mes affaires que

(1) Sobriquet que *Beaumarchais*, dans ses Mémoires, donne à *Mann*.

1774. trente ans d'absence ont mis dans un état déplorable ? ne viendrais-je pas entendre *Orphée* (1) qu'on préfère à la musique de *Rameau?* ne viendrais-je pas voir tous les embellissemens et toutes les nouveautés de Paris ? Il faut qu'un mourant sache se tenir discrètement à sa place.

Je ne sais si vous connoissez *Tessier :* il nous a joué, avec quelques amis, de petites comédies en proverbes qui m'auroient fait mourir de rire, si je ne mourais pas de la colique.

Jouissez de la vie, mon cher marquis, et de tous les riens de ce monde.

LETTRE CXCV.

A M. VASSELIER.

A Ferney, 9 décembre.

Je plaindrais messieurs de Lyon, si le froid y était aussi violent qu'à Ferney. On dit que la *Bataille d'Ivry* n'a pas trop bien réussi aux Italiens. Je voudrais que *Henri IV*, aux Français, eût un peu plus d'esprit. On dit qu'il est fort plaisant chez *Nicolet ;* mais j'aime encore mieux le cheval de bronze.

Je recommande à vos bontés les lettres ci-jointes et une petite boëte de la colonie pour Grenoble. J'ai reçu celle que vous avez bien voulu m'adresser.

(1) Opéra, mis en musique par *Gluck.*

Je vous embrasse de tout mon cœur, mon cher ami. 1774.

LETTRE CXCVI.

A MADAME DE SAUVIGNY.

A Ferney, 21 décembre.

Je commence, Madame, par vous dire que M. de *Sauvigny* étant fait ministre d'état après avoir été fait premier président, sans avoir jamais sollicité aucune de ces dignités, me paraît comblé de gloire. Vous avez la vôtre à part, et vous savez combien je m'intéresse à l'une et à l'autre. Cette gloire est sans atteinte; mais j'ai peur que votre repos ne soit un peu troublé par la lettre de M. du *Gard* d'*Esschichens* et par la conduite de M. votre frère.

Vous me demandez qui est M. du *Gard?* C'est le fils d'un gentilhomme qui se réfugia en Suisse avec tant d'autres à la révocation de l'édit de Nantes, et qui acheta la terre d'*Esschichens*, dans le pays de Vaud. Il jouit d'une fortune honnête; il est père de famille, et n'est pas sans considération dans son pays. Il passe pour être un peu violent; il a un fils qui est, je crois, officier dans un régiment suisse.

M. *Durey* a été souvent très-bien reçu dans le château d'Esschichens, et y a mené sa fille. Il a persuadé toute la maison de l'injustice avec laquelle il a été traité en France: il y a excité une

——— grande compassion pour lui, mais en a tiré peu
1774. de secours.

Je ne suis pas étonné que ses plaintes aient fait quelque impression sur cette famille, puisqu'elles en avaient fait une très-grande chez moi avant que je fusse informé de la vérité.

Si vous répondez à M. d'*Esschichens*, Madame, je me fie à votre circonspection et à la dignité de votre caractère. Vous ne vous compromettrez point. Si vous ne lui écrivez pas, ou, si vous voulez attendre, on pourra lui faire dire que vous êtes malade. Je ne crois pas que M. *Tronchin* ait avec lui la moindre liaison. M. d'*Esschichens* m'a écrit quelquefois d'une manière très-obligeante, et je suis entièrement à vos ordres.

Ma plus grande inquiétude est que M. *Durey* n'ait persuadé dans le pays de Vaud que sa fille ne s'était retirée à Lausanne que dans la crainte d'une lettre de cachet que vous pourriez obtenir contre elle. Cette idée était d'autant plus injuste, que dans ce temps-là même vous aviez la générosité de faire une pension de cinq cents livres à cette personne.

Le voyage de cette fille à Lyon, son retour à Genève et à Lausanne, ont achevé de la perdre. L'éclat de sa grossesse et de ses couches ont comblé son malheur. Elle s'était saisie des hardes de son père, et c'est en partie pour reprendre ses effets que M. *Durey* alla en dernier lieu à Lausanne. Il se raccommoda avec sa fille, qui ensuite se réfugia en Savoie, menant toujours

son enfant avec elle. Cette pauvre créature est actuellement dans la misère ; elle couche tantôt 1774 à Genève, tantôt à Ferney, chez une ancienne maîtresse de son père, mariée dans Ferney même. Je ne l'ai point vue, et je ne la verrai point. Je lui ai fait donner quatre louis d'or : je ne puis me charger d'elle. Les dépenses énormes que l'établissement de ma colonie m'a coutées ne me permettent pas de faire davantage pour des personnes dont la conduite est si déplorable.

Je ne vous cèle point, Madame, que je suis très-affligé de toutes les faiblesses dont j'ai été témoin, et de tous les mensonges qu'on m'a faits pendant des années entières. Je vous plaindrais beaucoup, si je ne connaissais la fermeté de votre caractère et la sagesse de votre conduite.

A l'égard de M. *Durey*, j'ignore s'il s'est en effet abaissé jusqu'à prendre des écoliers à Lausanne. Il s'était avili bien davantage en Hollande et en Angleterre. Il écrivait, il n'y a pas long-temps, qu'il avait quatre à cinq écoliers ; mais on dit qu'il n'en a jamais eu aucun, et je pense, avec M. de *Florian*, qu'il n'a jamais eu besoin de cette indigne ressource, puisqu'il touche deux mille six ou sept cents livres par an, et qu'avec cette somme il pourrait s'entretenir modestement lui et sa fille jusqu'à ce que ses affaires et sa tête fussent dans un meilleur état, supposé qu'elles puissent se rétablir.

Je vous épargne, Madame, une infinité de petit détails. C'est un très-grand malheur d'avoir un tel frère, qui a certainement besoin d'être tou-

1774. jours conduit, et qui quelquefois ne veut pas l'être.

M. de *Florian* a dû vous donner quelques autres petits éclaircissemens. Je jouis de sa société et de celle de madame sa femme, autant que ma malheureuse santé peut me le permettre. L'état de Mme. de *Florian* est très-singulier et très-inégal ; heureusement elle est bien conformée ; elle est grande et forte ; elle soutient ses maux avec courage. Vous connaissez le chirurgien *Cabanis*, qui a une très-grande expérience, et qui joint la connaissance de la médecine à l'art de la chirurgie. Il paraît peu inquiet de l'état étonnant de Mme. de *Florian*.

Ayez grand soin de votre santé, Madame : jouissez de ce bien que je n'ai jamais connu, et conservez-moi vos bontés dont je connais assurément tout le prix. Je vous suis attaché avec l'estime la plus respectueuse, et permettez-moi de dire la plus tendre, etc.

LETTRE CXCVII.

LETTRE CXCVII. 1775.

A M. DE THIBOUVILLE.

20 mars.

Je ne vous dirai pas ce que j'ai dit à M. d'*Argental*. Il y a quatre éditions de *Dom Pèdre*, de ce jeune homme, en quinze jours; mais Dieu me préserve qu'il y eût une seule représentation. Je vous répète que si le seul *le Kain* peut jouer le rôle de *Guesclin*, il n'y a jamais eu que mademoiselle *Lecouvreur* qui pût faire valoir *Léonore*, et que le seul *Baron* était fait pour *Dom Pèdre*. Vous n'avez au Théâtre-Français que des marionnettes, et dans Paris que des cabales. Mes anges! mes pauvres anges! le bon temps est passé: vous avez quarante journaux et pas un bon ouvrage; la barbarie est venue à force d'esprit. Que Dieu ait pitié des Welches! mais aimez toujours le vieux malade qui vous aime, et plaignez un siècle où l'Opéra-Comique l'emporte sur *Armide* et sur *Phèdre*. Vous vivez au milieu d'une nation égarée qui est à table depuis quatre-vingts ans, et qui demande sur la fin du repas de mauvaises liqueurs, après avoir bu au premier service d'excellent vin de Bourgogne.

Pour le vieux malade, il ne boit plus que de la ptisanne.

1775.

LETTRE CXCVIII.

A M. LE MARÉCHAL DE RICHELIEU.

27 avril.

QUOIQUE depuis long-temps, Monseigneur, je n'aie pas pris la liberté de vous demander des nouvelles de votre étonnant procès, je ne m'y suis pas moins intéressé. Mme. *Denis*, qui a été entre la vie et la mort pendant plus d'un mois, a occupé tous mes soins : c'était un moribond qui en gardait un autre.

Pendant que j'étais dans cette triste situation, vous savez quelle a été l'étrange méprise de M. le comte de *Tressan* (1). Il m'a mandé qu'il vous en avait parlé, et qu'il était un peu honteux de m'avoir pris pour le chevalier de *Morton*. Je lui pardonne de m'avoir attribué d'assez mauvais vers ; mais je ne sais si on lui pardonnera des choses très-hardies et très-indiscrètes qu'il a mises dans sa réponse. Je ne sais point comme on pense actuellement. J'ignore si on penche vers la sévérité ou vers l'indulgence; mais je m'imagine que jamais un lieutenant général ne sera fait maréchal de France pour m'avoir écrit des vers contre les prêtres. Si M. de *Tressan* avait su

(1) Louis-Elisabeth de *la Vergne* de *Tressan*, membre de l'Académie française, né en 1705, mort en 1782. Il a fait et rajeuni beaucoup de romans de chevalerie, et il a traduit l'*Arioste*. Il était attaché au roi de Pologne *Stanislas*.

de quelles affaires je suis chargé aujourd'hui, — 1775.
il se serait bien donné de garde de faire imprimer toutes ces fariboles dangereuses qu'il dit vous avoir fait lire.

Je vous avais déjà dit, et je vous redis encore que j'étais obligé, par une fatalité singulière, de conduire un procès plus cruel que le vôtre, un procès aussi affreux que celui des *Calas* et des *Sirven*, et dans lequel j'échouerai peut-être ; mais il n'y a pas moyen d'abandonner des personnes très-estimables, très-innocentes et très-infortunées : c'est mon destin depuis long temps de combattre contre l'injustice, et je remplis encore ce devoir dans les derniers jours de ma vie.

Dès qu'il y aura quelque chose d'entamé sur la douloureuse affaire dont on m'a chargé, je ne manquerai pas de la soumettre à votre jugement. Vous devez connaître actuellement plus que personne de quoi la méchanceté humaine est capable, et vous en serez plus disposé à compâtir aux malheureux.

Si j'osais ous supplier de daigner m'instruire à présent de l'état où est votre affaire, et si vous vouliez bien me faire parvenir la dernière requête des coupables, ce serait une faveur que mon tendre et ancien attachement mérite. Ce procès tiendra une place distinguée dans le *Recueil des Causes célèbres*. Il me semble que ce serait une occasion bien naturelle de vous rendre toute la justice qui vous est due, et de n'oublier aucun des services signalés que vous avez rendus à l'Etat : cela serait assurément plus hon-

V 2

1775. nête et plus à sa place que le commerce de M. de *Tressan* avec son prétendu chevalier de *Morton*, qui est un très-mauvais poëte, quoiqu'il y ait dans son épître quelques vers insolens assez bien frappés.

Le pauvre vieillard malade vous est attaché en vers et en prose avec le plus tendre respect.

LETTRE CXCIX.

A M. L'ABBÉ DUVERNET.

A Ferney, juin.

Je ne vous enverrai point, monsieur l'abbé, les pièces de vers faites en mon honneur et gloire. Soyez très-persuadé, Monsieur, qu'on aimera mieux une épigramme contre moi, bonne ou mauvaise, que cent éloges. La louange endort, la satire réveille, et le monde est si rassasié de vers, que la satire même a cessé d'être amusante. On a trop de tout dans le siècle où nous sommes, et trop peu de personnes qui pensent comme vous.

Je ne manquerai pas de présenter ma requête aux souverains du théâtre de la Comédie française. Je ne connais que *le Kain*; mais je tenterai tout auprès des autres, supposé qu'ils jouent un ouvrage nouveau dont je leur ai fait présent, et supposé sur-tout que cet ouvrage (1) dont ils

(1) Les *Lois de Minos*.

n'ont pas grande opinion, ne soit pas sifflé du public, comme on me le fait craindre; car il n'y a pas moyen d'imposer une taxe, quelque légère qu'elle soit, sur ses propres troupes, quand elles ont été battues. 1775.

Soyez bien persuadé, monsieur le philosophe, de tous les sentimens dont est pénétré pour vous le vieux malade.

LETTRE CC.

A M. FAVART.

A Ferney, le 3 octobre.

Vous me pardonnez, Monsieur, de vous remercier si tard. Un radoteur de quatre-vingt-deux ans qui, dans vingt-quatre heures de la journée en passe vingt-trois à souffrir, n'est pas le maître des momens qu'il voudrait donner à ses devoirs et à ses plaisirs.

Vous avez fait un ouvrage charmant, plein de grâces et de délicatesse, sur un canevas dont la toile était un peu grossière (1). Vous embellissez tout ce que vous touchez. C'est vous qui, le premier, formâtes un spectacle régulier et ingénieux d'un théâtre qui, avant vous, n'était pas fait pour la bonne compagnie. Il est devenu, grâces à vos soins, le charme de tous les honnêtes gens. Je vous avoue que je suis fort fâché de mourir sans

(1) La *Belle Arsène*.

1775. avoir joui des plaisirs que vous donnez à tous ceux qui sont dignes d'en avoir.

Agréez, Monsieur, tous les sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE CCI.

A M. LE MARQUIS DE COURTIVRON.

Le 12 octobre.

MONSIEUR, je suis aussi touché qu'honoré de votre souvenir. Il est vrai que les libraires de Genève, qui sont les maîtres chez eux dans leur petit pays démocratique, viennent tout récemment d'imprimer une nouvelle édition immense d'ouvrages qu'on m'impute.

Je ne me souviens point du tout de cette petite inscription que j'avais faite, il y a si long-temps, pour l'île de Malte, chez M. le bailli de *Froulay* (1); mais, tout vieux que je suis, je n'ai point perdu la mémoire des bons ouvrages que vous avez faits pour l'Académie des Sciences.

Il est très-vrai que jamais *Louis XIV* ne tint ni ne put tenir le propos si déplacé que le président *Hénault* lui impute dans une audience donnée au comte de *Stairs* (2). Le président *Hé-*

(1) *Voltaire* la fit en examinant le plan des fortifications de cette île chez l'ambassadeur de la religion ; la voici :

Ce rocher sourcilleux que défend la vaillance,
Est le rempart de Rome et l'écueil de Bysance.

(2) Voici ce propos : « Monsieur l'ambassadeur, j'ai toujours été

nault m'avoua lui-même que cette anecdote étoit très-fausse, mais que l'ayant imprimée, il n'aurait pas le courage de se rétracter. J'aurais eu ce courage à sa place. Pourquoi ne pas avouer qu'on s'est trompé ? 1775.

J'ai l'honneur d'être avec l'estime la plus respectueuse, etc.

LETTRE CCII.

A M. DOIGNY DU PONCEAU (1).

A Ferney, 12 octobre.

La ville du Mans, Monsieur, n'avait point passé jusqu'ici pour être la ville des bons vers. Vous allez lui donner un éclat auquel elle ne s'attendait pas ; vous faites parler un nègre comme j'aurais voulu faire parler *Zamore*. Vous m'adressez des vers charmans, et l'Académie a dû être très-contente de ceux que vous lui avez envoyés. Je suis fâché seulement que les habitans de la Pensylvanie, après avoir long-temps mérité vos éloges, démentent aujourd'hui leurs principes en levant des troupes contre leur mère-patrie ; mais vos vers n'en sont pas moins bons. Ils étaient faits apparemment avant que la Pensylvanie se fût ouvertement

» le maître chez moi et quelquefois chez les autres ; ne m'en faites » pas souvenir ».

(1) Auteur du *Discours d'un Nègre à un Européen*, pièce qui avait concouru pour le prix de poésie de l'Académie française en 1775.

1775. déclarée contre le parlement d'Angleterre. Ils méritent toujours l'éloge que vous leur donnez d'avoir rendu la liberté à la plupart des nègres qui servaient chez eux. Vous pensez et vous écrivez avec autant d'humanité que de force.

Agréez, Monsieur, tous les sentimens d'estime, etc.

LETTRE CCIII.

A M. D'ARGENTAL.

6 novembre.

Mon cher ange, j'ai été long-temps sans vous écrire; mais c'est que je n'étais pas en vie. Il est ridicule de tomber dans une espèce d'apoplexie quand on est aussi maigre que je le suis : cependant j'ai eu ce ridicule. Je trouve que cela est pis que les *Fréron* et que les *Clément*.

Mme. de *Saint-Julien* ne tombe ni en apoplexie, ni en paralysie, quand il s'agit de faire du bien. Si vous êtes mon ange gardien, elle est un ange qui a des aîles. Mon petit pays et ma colonie lui devront leur salut, et moi la consolation du reste de mes jours : mon cœur est partagé entre vous deux.

Mon d'*Etallonde* est actuellement auprès du roi de Prusse, qui a fort goûté sa sagesse et sa circonspection. Il peut faire une grande fortune, si on en fait dans ce pays-là. *Le Kain* se plaint

de ne l'avoir pas faite; mais c'est qu'il n'a pas récité les vers du roi, et d'*Etallonde* sera un de ses bons acteurs dans les pièces que le roi de Prusse peut encore jouer. 1775.

Savez-vous qu'un ministre d'état, qui passe pour un des meilleurs généraux de l'Europe, a été sept ans jésuite dans mon voisinage, et qu'il a régenté depuis la septième jusqu'à la seconde (1)? On ne perd jamais entièrement le goût des belles-lettres; il en reste toujours un doux souvenir. M. *Turgot* a fait sa licence en Sorbonne. Il n'est pas mal qu'un ministre ait tâté de tout. On dit que nous allons avoir l'âge d'or. Vous êtes fait pour cet âge.

Est-il vrai que M. le duc de *Choiseul* va faire à Vienne le mariage de l'empereur avec madame *Elisabeth*, après avoir fait celui du roi? Si la chose est vraie, c'est une fonction digne de lui.

Adieu, mon cher ange: soyez toujours heureux et conservez-moi vos bontés.

(1) Le comte de *Saint-Germain*, ministre de la guerre.

1775.

LETTRE CCIV.

A M. VASSELIER.

A Ferney, 13 novembre.

J'AI une étrange prière à vous faire : il y a dans Lyon un ex-jésuite nommé *Fessy*, dont le père (qui s'appelait originairement M. *Fesse*, banquier de votre ville) changea son nom en *Fessy* dès que son fils fut jésuite.

Ce M. *Fessy*, homme d'environ soixante et dix ans, demeure à Lyon, chez sa sœur, qui s'appelle Mlle. *Meinard*.

Il s'agit de savoir de ce *Fessy* s'il est vrai que cet ex-jésuite ait eu autrefois l'avantage d'être le camarade de ce brave officier, M. de *Saint-Germain*, devenu aujourd'hui ministre de la guerre avec l'applaudissement de toute la France.

Père *Adam* soutient qu'en effet M. de *Saint-Germain*, dans sa grande jeunesse, se fit jésuite et régenta les basses classes avec père *Fessy*, à Dôle, en Franche-Comté.

Je vous demande en grâce d'employer le vert et le sec, et toute votre industrie, pour vous informer de la vérité ou de la fausseté de cette anecdote. Vous trouverez aisément dans Lyon l'ex-jésuite *Fessy*. Je vous demande bien pardon ; mais la chose mérite assurément votre curiosité.

Adieu, mon cher ami : je suis toujours dans un triste état. 1775.

LETTRE CCV.

A M. DE THIBOUVILLE.

19 novembre.

Vous croyez donc, monsieur le galactophage, qu'il n'y a de gens sobres dans le monde que ceux qui vivent de lait comme vous, et vous pensez que les autres hommes ne peuvent être malades que d'indigestion. Je vous jure que ma petite apoplexie n'a été chez moi que l'effet de ma faiblesse. Ne me calomniez point, mais daignez quelquefois continuer à converser un peu avec moi quand vous voudrez bien m'écrire.

Vous ne me dites point si vous avez vu *Menzicoff* à Fontainebleau, et si ce garçon pâtissier, devenu prince et maître d'un grand empire, et pauvre esclave en Sibérie, a réussi à la cour autant que je le souhaite. *Laharpe* avait besoin d'un très-grand succès pour fermer la bouche à ses ennemis. *Le Kain* sans doute aura paru dans cette pièce. Il ne me paraît pas aussi content de son voyage de Prusse qu'il s'attendait à l'être. Cependant le prince *Henri* lui a fait un présent très-magnifique, et je crois que le roi de Prusse lui enverra des étrennes.

Est-il vrai qu'on joue à l'Opéra-Comique ou à

—— la Foire la *Reddition de Paris à Henri IV*? *Sé-*
1775. *daine* ne devait-il pas donner cette tragédie en prose à la Comédie française, et le premier acte n'étoit-il pas composé de bouchers et de rôtisseurs? Voilà comme les beaux-arts se perfectionnent en France, et ce qui arrive après les grands siècles. Je vais bientôt sortir du mien; mais je suis un peu fâché de partir avant d'avoir achevé la petite ville que je bâtissais. Je suis encore plus affligé de m'en aller sans avoir pris congé de vous et sans vous avoir embrassé. Je me flatte qu'au moins je laisserai mes deux heureux habitans de ce quai des Théatins en bonne santé. J'espère encore que Mme. de *Saint-Julien*, M. *Turgot* et M. de *Trudaine* protégeront mon petit pays.

Mme. *Denis* ne vous écrira pas plus qu'à son ordinaire; sa santé est toujours languissante et sa paresse toujours la même; mais elle vous conservera une amitié inaltérable: c'est ainsi que j'en use vif ou mort.

LETTRE CCVI. 1775.

A M. D'ARGENTAL.

22 novembre.

Mon cher ange, je suis calomnié par M. de *Thibouville*, qui nie tout net ma petite apoplexie, et je suis abandonné par vous, qui vous en moquez. Non-seulement vous ne me dites rien des plaisirs que vous avez eus à Fontainebleau, mais vous ne me parlez ni du *le Kain*, ni du *Menzicoff*. Je ne sais point ce que fait la protectrice de Ferney, Mme. de *Saint-Julien*. J'ignore les dernières résolutions du ministère sur ma petite et très-froide patrie de Gex : on y gèle à présent plus qu'en Laponie. Je suis à la glace dans mes limbes, et vous ne daignez point me réchauffer.

Dites-moi donc si on joue *Menzicoff* à Paris. Notre petit tripot philosophique a besoin que *Laharpe* ait un grand succès. Il faut opposer quelques victoires au triomphe des dévôts. Pour moi, physiquement parlant, j'ai besoin de vos consolations ; car, en vérité, quoique Mme. de *Saint-Julien* et M. de *Thibouville* en disent, je ne suis point du tout dans une santé brillante.

Je voudrais savoir si Mme. la princesse de *Bareith*, Mlle. *Clairon* (1), est à Paris, si elle est venue vous voir. En un mot, je gémis de ne point

(1) Mlle. *Clairon* avait été la maîtresse du margrave de *Bareith*.

1775. recevoir de vos nouvelles. Peut-être au moment que je me plains y a-t-il en chemin une lettre de vous : en ce cas, je suis heureux ; mais, s'il n'y en a point, que deviendrai-je dans ma misère ? Vous savez qu'il n'y a que vos lettres qui me consolent de l'éternel malheur d'être à cent lieues de vous.

Portez-vous bien, mon cher ange : jouissez de l'agrément de vivre au milieu d'une famille qui vous chérit ; jouissez de vos amis, de votre considération, de tous les fruits de votre sagesse, et n'oubliez pas votre vieux malade de Ferney.

LETTRE CCVII.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

24 novembre.

NOTRE respectable et charmante protectrice ne cesse de veiller sur la petite province qui est dans son département ; elle ressemble à ces déesses de l'antiquité qui avaient chacune leur ville à gouverner. *Minerve* était chargée d'Athènes, *Diane* de Lemnos ; *Papillon* philosophe règne sur Gex, dont le nom n'est pas si doux à l'oreille. Non-seulement elle protége ce petit terrain, mais elle y met la paix dans les familles. Je ne suis point entré dans les querelles de MM. de *Dyvonne* et de *Crassy* ; et d'ailleurs, ne sortant point de mon lit depuis quinze jours, je

n'ai pu me trouver ni auprès des combattans ni entr'eux. 1775.

Je ne sais pas non plus de nouvelles touchant la ferme générale. L'abbé *Morellet* doit avoir montré à notre protectrice un Mémoire que je lui adressai il y a quelques jours sous l'enveloppe de M. de *Trudaine*, pour sauver les frais d'un port trop considérable. Ce Mémoire, comme je vous l'ai mandé, Madame, n'a d'autre objet que de diminuer le fardeau immense de trente mille livres dont messieurs les fermiers généraux veulent nous accabler.

Mais cet unique objet est mêlé de tant d'observations et de tant de chiffres, que j'en suis honteux, et que je vous en demande pardon : c'est une vraie besogne de commis des aides et gabelles.

Ni mes chiffres, ni ma petite apoplexie, ni mes quatre-vingt-deux ans, ni mes deux maisons tombées par l'orage, ni toutes mes misères ne me font oublier vos affaires et vos plaisirs. J'ignore où vous en êtes de votre procès de famille, autant que j'ignore l'état de celui de M. de *Richelieu*.

Je ne sais point si vous avez vu jouer *Menzicoff* et s'il a réussi, je ne dis pas auprès du public, je dis auprès de vous, en qui j'ai plus de foi qu'en ce public.

C'est aujourd'hui vendredi 24 du mois : je compte demain samedi faire partir une montre que vous avez commandée à *Panrier;* je l'adres-

1775. serai à M. d'*Ogny*. La poste part; je me mets dans mon lit, au pied du vôtre.

LETTRE CCVIII.

A M. DE THIBOUVILLE.

11 décembre.

Mon cher marquis, le vieux malade est charmé de votre conversion. Vos lettres étaient auparavant comme celles de *Cicéron*, *ad familiares suos*. Si vous vous portez bien, j'en suis bien aise; pour moi, je me porte bien : adieu (1). Vous êtes actuellement plus communicatif; vous entrez dans des détails. Ce que vous me mandez me fait craindre que le succès de *Menzicoff* ne soit encore plus balancé à Paris qu'à Versailles.

Mon ami *Laharpe* pourrait bien de cette affaire-ci voir reculer son entrée dans le temple de nos Quarante. Il a eu beau frapper plusieurs fois à la porte avec ses branches de laurier, il va trouver des épines qui lui boucheront cette porte. Ce n'est pas chez nous comme dans le ministère, où les places ont été données au mérite, sans cabale et sans bruit.

Je suis fâché de la mort de ce pauvre abbé de *Voisenon*. Avant d'aller le trouver, je m'occupe, dans mon petit antre de Gex, d'une grande

(1) Les Romains commençaient souvent leurs lettres par cette formule : *Si vales, benè est : ego quidem valeo.*

affaire

affaire dont sûrement personne ne se soucie à Paris; c'est de faire un essai de liberté dans les provinces, et d'arracher le plus petit pays de France aux griffes affreuses des suppôts de la ferme générale. Il y a soixante rois en France, et je me flatte qu'un jour il n'y en aura plus qu'un, grâce à la probité éclairée et aux travaux immenses d'un goutteux (1). J'ignore encore si je réussirai dans ma tentative; cela sera décidé demain. Je vous écris donc la veille de la bataille : priez Dieu pour moi. 1775.

Dites à M. d'*Argental*, mon ange, qu'il secoue bien ses aîles. Je suis entre le *Te Deum* et le *De Profundis*. Je voulais lui écrire; mais le temps me presse. Il faut, tout malade que je suis, aller à nos Etats faire valoir les bienfaits dont M. de *Sully-Turgot* veut nous combler, et dont on ne sent pas encore tout l'avantage. Dites, je vous prie, à mon ange, que, selon ses ordres charmans, j'ai écrit à M. le maréchal de *Duras*, ce matin, au sujet de *Rome sauvée*, quoique les *Catilinaires* de *Cicéron* n'intéressent point du tout la cour de Versailles.

Quand vous n'aurez rien à faire, et que vous aurez la bonté de m'écrire, mandez-moi tout ce qu'on fait et tout ce qu'on dit. Ces fariboles amusent l'écrivain et le lecteur.

Adieu, mon cher marquis : si vous vous portez bien, j'en suis bien aise; pour moi, je me porte mal.

(1) M. *Turgot*.

1776.

LETTRE CCIX.

A M. DE LAHARPE.

12 février.

Prenez toujours votre place à l'Académie, mon cher ami, en attendant qu'on joue *Menzicoff* et les *Barmécides*. N'allez pas manquer cette place. Notre tripot, à ce qu'il me semble, s'est fait une espèce de loi de remplacer de simples ducs et pairs de la cour par des ducs et pairs de la littérature. Nous avons besoin de vous; il faut absolument que cette fois-ci vous remplissiez le quarantième fauteuil.

Auriez-vous entendu parler d'un M. de *Lille* de *Sales*, auteur d'un livre intitulé *la Philosophie de la Nature*, en trois petits volumes? Est-il vrai qu'on s'est avisé de persécuter le livre et l'auteur, qu'on ait déchaîné le Châtelet contre lui, et qu'on l'ait décrété de prise de corps? Cela me paraît également horrible et absurde. J'ai bien peur qu'en voulant réformer les finances et le ministère, on n'ait prétendu aussi réformer la philosophie. Elle n'est pourtant pas onéreuse à l'Etat. Mandez-moi, je vous prie, tout ce que vous aurez pu apprendre de l'aventure dont je vous parle. Ce M. de *Lille* de *Sales* appartient à des personnes qui me sont chères. Ne regardez point ma prière comme une simple curiosité

de provinciale qui veut savoir des nouvelles de Paris ? 1776.

Savez-vous bien que nous sommes libres à présent à Ferney comme on l'est à Genève ? J'ai eu le bonheur d'obtenir de M. *Turgot* qu'il nous délivrât de l'armée des aides et gabelles. Il est le bienfaiteur des peuples, et il doit avoir contre lui les talons rouges et les bonnets carrés.

Adieu, mon cher ami, et bientôt mon cher confrère.

LETTRE CCX.

A M. L'ABBÉ DUVERNET.

Ferney, février.

Ceux qui vous ont dit, Monsieur l'abbé, qu'en 1744 et 1745 je fus courtisan, ont avancé une triste vérité. Je le fus; je m'en corrigeai en 1746, et m'en repentis en 1747. De tout le temps que j'ai perdu en ma vie, c'est sans doute celui-là que je regrette le plus. Ce ne fut pas le temps de ma gloire, si j'en eus jamais. J'élevai pourtant dans le cours de l'année 1745 un *Temple à la Gloire* (1). C'était un ouvrage de commande, comme M. le maréchal de *Richelieu* et M. le duc de *la Vallière* peuvent le dire. Le public ne trouva point agréable l'architecture de ce temple; je ne la

(1) Le *Temple de la Gloire*, opéra que *Voltaire* fit pour les fêtes données à l'occasion de la bataille de Fontenoy.

—— trouvai pas moi-même trop bonne. *Piron* y
1776. logea des rats ; j'aurais pu le loger lui-même dans la caverne de l'Envie que j'avais placée à l'entrée du *Temple de la Gloire*. Mes amis m'ont toujours assuré que, dans la seule bonne pièce que nous ayons de lui, il m'avait fait jouer un rôle fort ridicule (1). J'aurais bien pu le lui rendre ; j'étais aussi malin que lui ; mais j'étais plus occupé. Il a passé sa vie à boire, à chanter, à dire des bons mots, à faire des priapées, et à ne rien faire de bien utile. Le temps et les talens, quand on en a, doivent, ce me semble, être mieux employés. On en meurt plus content.

LETTRE CCXI.

A M. D'ARGENTAL.

5 avril.

Mon cher ange, ce vieux bon homme vous fatigue de vers et de prose. J'ai toujours un petit malheur, c'est que les choses les plus innocentes que j'écris sont presque toujours défigurées, falsifiées, et deviennent de petits poignards dont on veut me percer. Je vous soumets la véritable

(1) La *Métromanie*, fondée en grande partie sur l'histoire de ce *Desforges-Maillard*, qui avait fait des vers sous le nom de Mlle. *Malcrais de la Vigne*, et, sous ce déguisement, s'était attiré beaucoup de complimens. *Voltaire* avait été dupe de la ruse.

lettre que j'ai écrite au roi de Prusse en dernier —— lieu, et dont malheureusement il a couru des 1776. copies très-informes. S'il vous prend fantaisie de mettre cette copie véritable dans des mains sures qui puissent en faire un usage agréable, je vous serai très-obligé. On connaîtra deux choses, la manière dont je suis avec ce singulier monarque, et la manière dont je pense sur le temps présent. Qui sait si ces deux choses bien connues ne pourraient pas m'enhardir à faire quelque jour un petit tour à l'ombre des aîles de mon cher ange? Il serait fort plaisant, à mon gré, que je vinsse dans ma quatre-vingt-troisième année vous embrasser en poste à la barbe des *Pâquiers* et des *Séguiers*. Il me semble que le maréchal de *Richelieu* n'a pas été traité bien favorablement dans la cour des pairs. J'ai bien peur que les neveux de Mme. de *Saint-Vincent*, et le major et les autres qui ont été emprisonnés à sa réquisition et à ses risques, périls et fortune, ne demandent de gros dommages et de grandes réparations. Voilà une triste aventure. Le vainqueur de Mahon et de tant de belles femmes finit désagréablement sa carrière. Heureux qui sait rester en paix chez soi!

Serait-il bien vrai, mon cher ange, que l'auteur du *Portier des Chartreux* fût l'auteur du discours qu'a prononcé M. d'*Aligre* (1)? Ce portier n'aurait-il pas mieux fait de s'en tenir à la règle de saint *Bruno*, qui ordonne le silence?

(1) L'auteur du *Portier des Chartreux* est Jean-Charles *Gervaise* de *la Touche*, avocat. Mort en 1782.

1776.

LETTRE CCXII.

A M. DE CHABANON.

22 avril

Mon cher ami, vous sentez bien que dans ma solitude je ne suis pas trop instruit de l'esprit qui règne parmi mes confrères, des prétentions, des aspirans, des manœuvres qu'on emploie et des brigues qui se forment. On ne me mande rien de positif : on craint de se commettre. Je ne connais point M. *Millot* (1), qui a, dit-on, un très-grand parti. J'ignore si M. de *Laharpe* fait valoir ses droits, acquis par tant de prix remportés à l'Académie. Je ne suis informé que de votre mérite.

J'avais écrit, il y a quelque temps, à M. *Gaillard*. Je n'avais pas nui autrefois à sa nomination ; il ne m'a pas répondu. Je commence à être plus négligé et plus ignoré qu'on ne le serait à la Martinique ou à Saint-Domingue ; et depuis que je suis retiré du monde, on ne s'y est guère souvenu de moi que pour me persécuter. Croyez-moi, il n'y a rien de si aisé que d'être oublié. Vous ne le serez pas ; vous réussirez toujours dans les belles-lettres et dans la bonne compagnie ; vous serez de l'Aca-

(1) L'abbé *Millot*, auteur des *Elémens de l'Histoire générale*, de l'*Histoire d'Angleterre* et de l'*Histoire de France*, des *Mémoires du maréchal de Noailles*, et d'une *Histoire des Troubadours*. Né à Besançon en 1726, mort à Paris en 1785. Il a été de l'Académie française.

démie, soit cette année, soit à la première place vacante; et quand vous en serez, vous vous en dégoûterez; mais ne vous dégoûtez jamais de l'amitié que vous m'avez témoignée.

1776.

LETTRE CCXIII.

A M. D'ARGENTAL.

A Ferney, le 11 mai.

Mon cher ange, je reçois votre lettre du 2 mai; elle est bien consolante; tout ce qui part de vous porte ce caractère; mais je suis bien ébaubi que vous n'ayez pas reçu un paquet qui vous a certainement été envoyé par M. de *Sartines*. Je ne sais que répondre à M. de *Thibouville*, qui m'a demandé un paquet semblable. Vous ne sauriez croire à combien de difficultés tout cela est sujet. Il y a quelque génie malin qui persécute les absens et qui intercepte leur correspondance. Je suis bien fâché d'apprendre que M. d'*Ogny*, le protecteur de notre colonie, soit le proche parent de M. de *Juvigny*, que je n'ai jamais vu, et qui s'acharne contre moi d'une manière si bizarre. M. de *Laharpe* m'avait averti en dernier lieu de l'imposture dont vous avez la bonté de me parler. Je lui ai envoyé un billet signé de ma main, dans lequel j'atteste le roi de Prusse lui-même sur la fausseté de cette imputation. J'ignore si M. de *Laharpe* aura pu faire insérer cette protestation dans les papiers publics; car il me semble que,

1776. depuis quelque temps, il est permis de calomnier dans les gazettes, et qu'il n'est pas permis de se justifier. Je vois sur-tout que les absens ont tort, et que les battus paient toujours l'amende.

Après les tentatives discrètes, mais assez fortes, auprès du roi de Prusse en faveur de *le Kain*, il n'y a pas moyen de faire de nouveaux efforts. Il ne m'a rien répondu sur cet article; il se fâche quand on lui propose, pour la seconde fois, des choses qui ne sont pas de son goût. Il faut prendre les rois comme ils sont. Ce qu'il y a de pis pour *le Kain*, c'est qu'il prétend avoir sujet de se plaindre de ses camarades encore plus que des rois.

On dit que Mlle. *Dumesnil* s'est enfin retirée ; mais qui pourra la remplacer? *Se vo, chi sta? Se sto, chi va* (1)?

Il faut, mon cher ange, que je vous parle d'autre chose. On me mande que le roi a rayé lui-même le chevalier de *Boufflers* du nombre des colonels : je ne puis le croire. Quel fondement y aurait-il à cette historiette? On fait mille contes dans Paris, et je ne crois que ce que vous me dites.

Le gros abbé et sa sœur (2) sont infiniment sensibles à votre souvenir; et moi, je me mets plus que jamais à l'ombre de vos aîles. Je suis désespéré d'en être si loin.

(1) « Si je m'en vais, qui reste? Si je reste, qui s'en va » ?

(2) L'abbé *Mignot* et Mme. *Denis*.

LETTRE CCXIV.

1776.

A M. D'ARGENTAL.

27 mai.

Mon cher ange, je suis pénétré de la bonté que vous avez eue de m'écrire dans les tristes circonstances où je me trouve. Je ne serai jamais bien consolé; mais votre amitié me rend ma douleur plus supportable.

Il m'est impossible de songer actuellement à ces petits changemens que vous me proposez : cela demande une tête libre, et la mienne est bien loin de l'être. Je suis menacé de voir détruire tout ce que j'avais créé; et pour comble, en perdant le fruit de toutes mes peines, j'ai encore le ridicule d'avoir paru jouir d'un triomphe passager. Deux beaux colosses à l'ombre desquels je me croyais en sûreté, tombent et m'écrasent par leur chute. Tous mes chagrins sont augmentés par l'impossibilité où je suis de vous ouvrir mon cœur de si loin. Je peux seulement vous dire que je ne suis pas tout-à-fait à plaindre, puisque vous m'aimez toujours.

Mon gros neveu et sa sœur ne voient qu'une très-petite partie de mes tribulations, et ils goûtent en paix la consolation d'être dans votre souvenir.

J'ai mandé à M. de *Thibouville* que je n'avais pas pu trouver dans toute la Suisse un seul de ces

1776. chiffons qu'il voulait avoir. Il y en avait fort peu, et ce peu est tout dissipé. Je ne savais point qu'il eût une sœur. Il faut que je sois bien provincial ou bien étranger, et malheureusement l'un et l'autre à-la-fois. Si vous avez la bonté de m'écrire, mettez-moi au fait. Il m'appartient d'écrire aux cœurs affligés. Je me trouve, avec eux, dans mon élément.

Mais, mon cher ange, je crains de vous excéder par ma douloureuse lettre. J'apprends que *Laharpe* est encore plus maltraité que moi par l'éditeur de *Piron*. J'ai reçu une lettre bien singulière d'un homme qui signe le marquis de *Morsans*, et qui éclate en menaces contre *Laharpe*. J'ai tout lieu de soupçonner que cette lettre est de M. de *Juvigny*. Le moindre mal qu'on puisse faire, quand on reçoit de telles lettres, est de n'en faire aucun usage. Il semble que les épines que j'ai trouvées toujours dans ma carrière piquent à présent *Laharpe* : c'est le sort de quiconque a des talens. Pardon, mon cher ange, de vous entretenir de tant de misères; une autre fois je vous parlerai d'un joli théâtre qu'on bâtit dans ma colonie, et où *le Kain* ne jouera pas devant le roi de Prusse. On me fait espérer que Mlle. *Sainval* sera de la troupe.

Conservez-moi votre amitié, mon cher ange : c'est la seule chose que j'attende de Paris.

LETTRE CCXV.

1776.

A M. DE VAINES.

4 septembre.

Je ne sais, Monsieur, si, après avoir déclaré la guerre à l'Angleterre, je pourrai faire ma paix avec elle. Je n'ai point de Canada à lui donner, ni de compagnie des Indes à lui sacrifier; mais je ne lui demanderai pas pardon d'avoir soutenu les beautés de *Corneille* et de *Racine* contre *Gilles* et *Pierrot*, et je ne crois pas que l'ambassadeur d'Angleterre demande au roi de France la suppression de ma déclaration de guerre (1).

Je n'ai pu trouver encore à Genève le petit commentaire historique dont vous me parlez. Il a été imprimé à Lausanne, et je crois que c'est *Panckoucke* qui en a toute l'édition. Je crois pourtant que j'en pourrai trouver incessamment.

Je suis actuellement bien malade, et je ne sors pas de mon lit.

Permettez-moi de mettre sous votre enveloppe un petit mot pour M. d'*Alembert*.

Je vous supplie aussi de vouloir bien faire parvenir ce paquet au sieur *Moureau*, libraire, quai de Gèvres.

(1) La *Lettre à l'Académie française sur Shakespear.*

1776. LETTRE CCXVI.

A M. LE MARÉCHAL DE RICHELIEU,

A Ferney, 11 septembre.

Je suppose, Monseigneur, que, dans ce temps de vacances, votre procès ne prend pas tous vos momens, et que vous aurez peut-être assez de loisir pour jeter les yeux sur cette brochure qui fut lue à l'Académie le jour de la saint *Louis* (1). Je suis persuadé que notre fondateur (2), qui n'aimait pas les Anglais, aurait protégé ce petit ouvrage, et j'ose croire que notre doyen (3), qui les a fait passer sous les Fourches-Caudines, ne prendra pas le parti de *Shakespear* contre *Corneille* et *Racine*.

J'ignore si vous honorâtes l'Académie de votre présence le jour qu'on y lut ce petit ouvrage. On peut pardonner à des Anglais de vanter leurs *Gilles* et leurs *Polichinelles;* mais est-il permis à des gens de lettres français d'oser préferer des parades si basses, si dégoûtantes et si absurdes, aux chefs-d'œuvres de *Cinna* et d'*Athalie?* Il me paraît que tous les honnêtes gens de Paris (car il y en a encore) sont indignés de cette méprisable insolence. Le sieur *le Tourneur* (4) a

(1) La *Lettre sur Shakespear.*

(2) Le cardinal de *Richelieu.*

(3) Le maréchal de *Richelieu.*

(4) Traducteur de *Shakespear*, d'*Young* et d'*Ossian.*

osé mettre le nom du roi et de la reine à la tête de son édition, qui doit déshonorer la France dans toute l'Europe. C'est assurément au petit-neveu de notre fondateur à protéger la nation dans cette guerre; mais il faut que vous commenciez par vous faire rendre justice avant de nous la rendre. Votre procès est aussi extraordinaire que l'insolence du sieur *le Tourneur*, et doit vous occuper bien davantage; je dois même vous demander pardon de vous parler d'autre chose que de ce qui vous intéresse de si près. 1776.

Mme. de *Saint-Julien* m'a quitté pour aller aux eaux de Plombières, et j'ai bien peur qu'elle ne tombe sérieusement malade en chemin. Pour moi, je suis à peine en vie; mais je ne le serai pas encore long-temps. Je mourrai au moins comme j'ai vécu, en vous étant bien tendrement attaché.

1776.

LETTRE CCXVII.

A M. DE VAINES.

2 octobre.

Je vous ai envoyé, Monsieur, des exemplaires d'une certaine lettre à l'Académie. J'en ai envoyé à plusieurs de vos amis sous votre enveloppe, comme à M. de *Condorcet*, à M. d'*Argental*, à M. de *Laharpe*. Il faut que quelque espion des Anglais ait arrêté mes paquets en chemin, ou qu'il y ait en France quelque homme considérable qui préfère *Shakespear* à *Corneille* et à *Racine*, et qui prenne parti contre moi. Mes lettres ne sont point parvenues. Cependant je reçois le *Camoëns* de M. de *Laharpe* contresigné *Cluny*. La poste est plus favorable aux Portugais qu'aux Anglais. Je crois que c'est à vos bontés que je dois ce *Camoëns*, et je vous en remercie, quoique je ne le croie pas tout-à-fait digne d'avoir été traduit par M. de *Laharpe*.

Permettez-moi de vous adresser une lettre pour cet homme de génie, qui me paraît plus fait pour être traduit que pour traduire. Je me flatte que ma lettre vous étant adressée, sera plus heureuse que les autres.

Conservez vos bontés pour le vieux malade de Ferney, qui vous aime comme s'il avait eu l'honneur de vivre long-temps avec vous. Je ne sais

rien des affaires de ce monde : aussi je ne vous en parle pas. 1776.

LETTRE CCXVIII.

A M. LE BARON D'ESPAGNAC.

A Ferney, 18 novembre.

MONSIEUR, je reçois, le 16 novembre, la lettre dont vous m'avez honoré, datée du 7. Je réponds aujourd'hui lundi 18, parce que la poste ne partait pas hier, jour du dimanche. Je réponds pour vous dire que je suis enchanté des ordres que vous me donnez. J'écris sur-le-champ à mes amis de l'Académie, et sur-tout à monsieur d'*Alembert*. Je ne doute pas que le héros malheureux qui mourut devant Tunis (1) ne fît autant d'honneur à M. votre fils que lui en a fait le héros heureux mort à Saint-Gratien (2).

S'il est vrai que l'Académie se soit engagée avec un autre pour l'année 1777, je retiens place pour l'année suivante; et si le délabrement de ma machine ne me permet pas de vivre jusqu'en 1778, je prie du moins qu'on ait égard à ma dernière volonté. Cette dernière volonté, Monsieur, sera de vous témoigner, autant que

(1) Saint *Louis*.

(2) *Catinat*. L'abbé d'*Espagnac*, fils du baron d'*Espagnac*, qui avait concouru pour l'éloge de *Catinat*, et obtenu le second *accessit*, désirait prononcer le panégyrique de saint *Louis* devant l'Académie française. L'orateur était au choix de l'Académie.

1776. je le pourrai, le respectueux attachement, l'estime et la reconnaissance avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

LETTRE CCXIX.

A M. VASSELIER.

A Ferney, 2 décembre.

Le vieux malade soupçonne l'Italien dont monsieur *Vasselier* lui a parlé, d'être un méchant cocu. Il est bon d'apprendre à vivre à ces gens-là. Nous espérons que ce cocu sera roué avant qu'il soit peu. Vous saurez, pour faire la contre-partie, qu'un officier de la reine ayant le malheur d'être le plus laid qui fût à Fontainebleau, et la reine s'étant expliquée sur sa laideur, quitta la cour il y a environ quinze jours, et alla dans sa maison de Paris, rue des Blancs-Manteaux, se jeter dans son puits, avec une grosse pierre au cou. Ce n'est pas là l'opéra comique de la *Belle et la Bête*.

Outre la petite boëte pour Bourg, je recommande à vos bontés les incluses et une boëte pour Marseille.

LETTRE CCXX.

LETTRE CCXX.

1777.

A M. . . . .

A Ferney, 25 février.

Quoique je sois bien vieux et bien malade, Monsieur, je n'ai pas absolument perdu la mémoire. Je me souviens qu'il y a environ quinze ans M. *Thiriot* m'envoya une brochure intitulée : *Anecdotes sur Fréron.* Il me manda que plusieurs personnes l'attribuaient à M. de *Laharpe.* Il se peut qu'avant de l'avoir examinée, j'aie cru et j'aie mandé que cet ouvrage était très-véridique, et qu'il était de l'auteur à qui on l'attribuait. Mais je reconnus bientôt que cet ouvrage ne pouvait être ni de M. de *Laharpe* ni d'aucun homme de lettres. Il n'y est principalement question que de marchés avec des colporteurs et des libraires, de querelles et de procès sur les objets les plus bas. Le style est digne du sujet qu'il traite.

M. l'abbé de *la Porte,* dont il était fort question dans cet ouvrage, et M. *Marmontel*, dont il est aussi parlé, peuvent être consultés sur la vérité des faits énoncés dans la brochure. Il y était dit que le libraire *Lambert* avait un mémoire manuscrit concernant tout ce qu'on reprochait alors à *Fréron.*

Voilà, je crois, tous les éclaircissemens que je puis vous donner. Si jamais je retrouve un

1777. exemplaire de cette brochure, vous verrez si elle est véridique ou non ; mais vous verrez bien plus évidemment qu'elle n'est pas d'un homme de lettres. Je me souviens qu'il était parlé, à la fin de l'ouvrage, d'un procès pour des paires de souliers. Toutes ces pauvretés-là ne passent pas la cheville du pied.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre, etc.

LETTRE CCXXI.

A M. MARMONTEL.

8 mars.

Non, mon cher confrère, mon successeur, devenu mon maître; non, pour mon malheur, je n'ai point reçu de nouvelles du Pérou (1); non, M. de *Vaines* ne m'a rien écrit et ne m'a rien envoyé. Il faut que je sois proscrit par l'Inquisition; car notre ami *Panckoucke* m'avait dépêché, il y a près d'un mois, un livre par M. *Moreau*, secrétaire de M. de *Vergennes*, et je ne l'ai point reçu. Il y a quelque excommunication lancée sur les livres et sur moi.

Si vous conservez une bonne volonté dont j'ai grand besoin, vous m'enverrez votre ouvrage tout uniment par la diligence de Lyon. Ne me

(1) Les *Incas.*

laissez point languir dans la misère, tandis que vous enrichissez Paris. 1777.

Pourriez-vous me dire si vous avez entendu parler de l'affaire d'un jeune philosophe, et par conséquent d'un jeune malheureux, nommé de *Lille de Salles*, auteur d'un livre intitulé : *De la Philosophie de la Nature?* Il a été violemment persécuté et même décrété de prise de corps. Il y a un mauvais vent qui soufle sur la philosophie. On ne réussit, dit-on, qu'en fesant des journaux contre la tolérance, et le métier des *Frérons* est devenu une charge héréditaire dans l'Etat. Heureusement je suis loin de cette barbarie, et je vais m'en éloigner encore davantage en finissant une vie long-temps persécutée. Donnez-moi les *Incas* pour mon viatique, et que les *Pizaro* et les *Almagro* (1) ne me privent point des précieuses marques de votre amitié.

P. S. Pourriez-vous me dire le nom d'un homme aimable qui vint me voir à Ferney, il y a quatre ans; qui avait un emploi considérable dans les fermes; qui demeurait à l'hôtel Bretonvilliers ou à l'hôtel Lambert; qui était ami d'un ministre aujourd'hui disgracié; qui vous présenta à lui? Vous devez le connaître à toutes ces indications. Où est-il? que fait-il? Pardon (2).

(1) Espagnols, persécuteurs des Péruviens. Allusion aux persécuteurs de la philosophie.

(2) C'est d'un M. de *Garville* qu'il est ici question.

1777. LETTRE CCXXII.

A M. LE MARÉCHAL DE RICHELIEU.

A Ferney, 28 mars.

Je vous ai avoué, il y a bien long-temps, Monseigneur, que Dieu, quand il lui prit fantaisie de me faire, n'employa rien de la belle pâte dont il vous a pétri. Je m'en suis apperçu il y a quelques jours plus que jamais. Je perdis pendant deux jours la mémoire comme *Bernard*, et je la perdis si absolument, que je ne pouvais retrouver aucun mot de la langue. Jamais la nature n'a joué un tour plus sanglant à un académicien. Il est ridicule que je tâte de l'apoplexie étant aussi maigre que je le suis; mais je vous jure que j'aurai beau essayer ces petits accidens et perdre la mémoire, je n'oublierai jamais les bontés dont vous m'avez honoré pendant ma misérable vie.

Je me ressouviens bien pourtant que j'avais prié Mme. de *Saint-Julien*, il y a plusieurs mois, de me recommander à vous. Elle ne m'a point écrit depuis ce temps-là ; mais elle vous a présenté ma requête fort mal à propos, et dans le temps que vous vous étiez déjà rendu à ma seule prière ; de sorte que, dans mes malheurs, je n'ai qu'à vous remercier.

J'ai un procès au parlement de Dijon, probablement plus triste pour moi que le vôtre ne l'est pour vous ; car je pourrais bien perdre le mien,

et il me paraît impossible qu'on ne vous rende pas la justice qu'on vous doit. Tout ce qu'on a fait contre vous est si criant et si absurde, qu'on ne peut s'empêcher d'en rougir, pour peu qu'on ait conservé une ombre de raison et d'equité. Je suis bien malheureux de n'avoir pas pu venir faire un petit tour à Pâques vers mon héros. Tout indigne que je suis de paraître devant lui, je me serais cru trop heureux; mais je mourrai fidèle envers lui à mon culte de latrie. 1777.

LETTRE CCXXIII.

A M. LE DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 6 mai.

Il paraît un Résumé de 126 pages. Je vous conjure, Monseigneur, de me l'envoyer. Ne me tenez point rigueur; ne me punissez point de la mauvaise démarche de *Papillon philosophe*, qui vous est venue demander des secours après que vous m'en aviez donnés pour m'aider à soutenir le procès ridicule et ruineux que j'ai à la cour de Dijon, pour une chaumière du pays de Genève. Je suis comme un vieux lapin qui combat pour un terrier, et vous un aigle attaqué par cinq ou six chats-huants.

Je vous demande en grâce, je vous supplie à genoux de me faire lire votre Résumé. Ordonnez qu'on me l'envoie ou par la poste avec un contre-seing, ou par la diligence de Lyon. N'abandonnez

1777. pas absolument le persécuté de quatre-vingt-trois ans, tombé depuis peu en apoplexie, et ne soyez pas si fier de votre jeunesse de quatre-vingts ans. Conservez-moi vos bontés, comme je vous conserve mon très-tendre respect, sur le point d'être enterré en Suisse.

LETTRE CCXXIV.

A M. LE BARON D'ESPAGNAC.

A Ferney, 9 mai.

Monsieur, ces jours passés je rencontrai Eustache *Prévôt*, dit *la Flamme*, l'un des invalides que vous avez eu la bonté de me donner. Il me dit qu'il était presque aveugle; je lui répondis que je ne voyais pas trop clair. Il ajouta qu'il était très-malade; je lui répliquai que j'étais tombé en apoplexie il y a près de deux mois, comme cela n'est que trop vrai. Il m'avoua, en soupirant, qu'il était cassé de vieillesse; je lui fis confidence que j'avais quatre-vingt-trois ans. Enfin, il me conjura d'obtenir de vous que vous daignassiez l'admettre parmi les invalides de votre hôtel. Il me protesta qu'il voulait avoir la consolation de mourir sous vos lois et sous vos yeux. Je vous demanderais la même grâce pour moi : mais il faut donner la préférence à un vieux soldat qui a essuyé plus de coups de fusil que je n'en ai jamais tirés à des lapins.

Permettez donc que je vous présente ma requête

pour *la Flamme*, qui me paraît en effet un peu éteinte. Ajoutez cette grâce à toutes celles dont vous m'avez honoré, et soyez persuadé du respect, de l'attachement et de la profonde estime avec lesquels j'ai l'honneur d'être, 1777.

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

LETTRE CCXXV.

A M. DE VAINES.

A Ferney, 25 juin.

Vous pourriez donc, Monsieur, *humiles habitare casas, non figere cervos* (1). Vous pourriez venir avec M. *Suard* et M. de *Garville* dans ce coin de l'univers où j'achève ma vie loin du monde. Venez, vous prolongerez ma chétive carrière, ou vous en rendrez la fin heureuse. Venez, Monsieur, me rendre, s'il est possible, aux beaux-arts et à la société. J'ai perdu *causas vivendi* (2), la santé, le sommeil, l'appétit, tout ce qui attache à la vie. Si quelque chose peut me ressusciter, ce sera assurément le plaisir de m'entretenir avec vous.

Je suppose que vous allez voir le pays dont

(1) « Habiter d'humbles cabanes et ne point percer des cerfs à la » chasse ».

(2) « Les raisons de vivre ».

——— M. de *la Borde* fait la description, et les sin-
1777. gulières montagnes qu'il met en taille-douce. La Suisse devient tous les jours digne de la curiosité des gens qui pensent. Je rendrai de grandes grâces à la Destinée de me trouver sur la route, et je commence par vous les rendre d'avoir bien voulu penser à moi. Je dois vous faire des excuses d'un fatras dont je vous ai importuné, et que je vous ai supplié de faire passer à l'ami *Panckoucke*. Mais, selon ce qu'il me mande, il doit être actuellement en chemin pour Genève. *Cramer* et lui sont deux savans qui viennent se consulter de temps en temps.

Je ne sais, Monsieur, si vous êtes un savant du premier ordre; mais je pense que les savans auraient beaucoup à apprendre avec vous. Hélas! que me servirait-il d'apprendre dans le triste état où je suis réduit! La science de digérer est assurément la première de toutes; mais tout me manque; vous serez ma consolation.

Votre projet du mois d'auguste est le fond de la boëte de *Pandore* pour un homme qui est assiégé de tous les maux.

LETTRE CCXXVI. 1777.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

27 juin.

Mon cher marquis, votre vieux malade ne tâte point du ridicule qu'on lui veut donner dans Paris de recevoir une visite du comte de *Falkenstein* (1). Il sait trop bien que l'église de son village n'est pas assez belle pour attirer les regards d'un homme qui devrait avoir l'église de *Saint-Pierre* de Rome pour sa paroisse, et que de misérables manufactures de montres ne valent pas la peine d'être regardées par le protecteur de tous les beaux-arts. Pour ma manufacture de vers français, il y a long-temps qu'elle est à bas. En un mot, je puis vous assurer qu'un seigneur rempli de goût comme M. le comte de *Falkenstein*, ne se détournera pas pour voir un mourant qui n'a d'autre mérite que d'aimer tendrement ceux qui pensent comme vous. L'état où je suis ne me permettrait pas même de me présenter devant lui. Je ferais une étrange figure en sa présence, avec mes quatre-vingt-trois ans et mes quatre-vingt-trois maladies. Je ne dois songer qu'à paraître devant Dieu et non devant les puissances de la terre.

Adieu, mon digne et respectable ami.

(1) L'empereur *Joseph II*.

1777. LETTRE CCXXVII.

A M. LE CHEVALIER DE L'ISLE.

A Ferney, le 18 juillet.

M. de *Villette*, Monsieur, m'ayant écrit, il y a deux mois, que vous auriez la bonté de vous charger d'une montre pour lui, et que je n'avais qu'à vous l'envoyer, souffrez que j'use de la permission que vous avez donnée. Je joins à cette boëte le reçu de l'horloger.

Je n'ai point eu le bonheur de voir passer le grand homme (1) qui est venu dans nos quartiers. Mon âge, mes maladies et ma discrétion m'ont empêché de me trouver sur sa route. Je vous confie que deux horlogers genevois, habitans de Ferney, moins discrets et plus jeunes que moi, s'avisèrent, après boire, d'aller à sa rencontre jusqu'à Saint-Génis, arrêtèrent son carrosse, lui demandèrent où il allait, et s'il ne venait pas chez moi. L'empereur, qui les prit pour des Français étourdis, leur dit qu'il n'avait pas encore été interrogé sur la route de France. L'un de ces républicains polis lui dit que c'était une députation de ma part. L'empereur ayant appris depuis que ces messieurs étaient des natifs de Genève, n'a point voulu coucher dans la ville, ni même voir les syndics, qui se sont présentés à lui. Il a refusé des

(1) L'empereur *Joseph II.*

chevaux que les Bernois lui avaient préparés, et n'a pas même voulu passer par Berne. 1777.

Voilà toutes les nouvelles que peut vous mander votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Le vieux malade.

LETTRE CCXXVIII.

A M. DE LA SAUVAGÈRE,

Chevalier de Saint-Louis, de l'académie de la Rochelle, etc., qui lui avait écrit sur un point d'Histoire naturelle.

A Ferney, 10 auguste.

Je n'ai pu, Monsieur, vous remercier plutôt de vos bontés et des nouvelles instructions que vous voulez bien me donner sur les phénomènes singuliers qui se manifestent dans votre terre. J'ai été long-temps sur le point de passer du règne animal au règne végétal. Mon vieux et faible corps a été sur le point de faire pousser les herbes de mon cimetière; sans cela, je vous aurais remercié plutôt.

Un jour viendra, Monsieur, que vos découvertes détruiront toutes les ridicules charlataneries dont on nous berce. On rougira d'avoir dit que les Alpes et les Pyrénées ont été formées par les mers, comme on rougit aujourd'hui de la matière subtile, rameuse et cannelée de René *Descartes*. Notre siècle se vante d'étu-

dier l'histoire naturelle. Hélas ! il n'étudie que
1777. des fables contre nature.

Je vous invite, Monsieur, à faire des protestations dans quelque journal sage et digne de vous. Mon peu d'érudition, mon âge et les maladies qui me persécutent ne me permettent pas de vous seconder, et ne m'empêchent pas d'être infiniment sensible à votre mérite, à votre amour de la vérité, et aux services que vous êtes à portée de lui rendre.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE CCXXIX.

A M. LE CHEVALIER DE CHATELUX.

4 septembre.

Je réponds d'abord, Monsieur, à la fin de la lettre dont vous m'honorez, du 19 auguste, ou peut-être du 29; car je perds les yeux comme tout le reste. Je pleure bien amèrement la mort de M. de *Trudaine*, et ce n'est pas seulement parce qu'il était le seul homme en place qui me fût resté de tous ceux qui pouvaient favoriser ma colonie et adoucir la fin de mes jours, c'est parce que sa vertu aimable et son goût pour les belles-lettres me le rendaient infiniment cher. Je passerai le peu de temps qui me reste à regretter M. et Mme. de *Trudaine*. J'ose me flatter que vous daignerez faire souvenir de moi M. de *Fourqueux* et Mme. d'*Ynvau*. Je ne sais si elle

aura reçu dans son temps une lettre dans laquelle je pris la liberté de mêler ma douleur à la sienne. 1777.

Je n'aurai pas la consolation de voir M. et madame de *Vaines* dans mon malheureux désert. Le changement qu'on fait dans les postes les retient à Paris. Ils amenaient probablement avec eux M. *Barthe* (1), dont vous me parlez. Je me fesais un grand plaisir de voir son ouvrage, qui doit être plein d'esprit et de raison ; car tout ce que je connais de lui est dans ce goût.

Je ne puis jamais avoir l'honneur de vous écrire, Monsieur, sans vous parler de cette *Félicité publique* qui a fait la mienne. Je pense et je dis hautement que ce livre est rempli de plus de vérités utiles que l'*Esprit des Lois*, et je ne veux point mourir sans le prouver.

Conservez-moi, Monsieur, les bontés consolantes dont j'ai besoin, et agréez mon respect.

(1) Nicolas-Thomas *Barthe*, auteur de plusieurs comédies où il y a plus d'esprit que de talent pour la scène. Néanmoins les *Fausses Infidélités* sont une jolie petite pièce que l'on revoit toujours avec plaisir. *Barthe* a laissé un *Art d'aimer* inédit, que l'on va, dit-on, publier bientôt. Il était né en 1733, et est mort en 1785.

1777.

LETTRE CCXXX.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 23 septembre.

M. *Pindare-Théocrite* sait sans doute que M. de *Vaines* et M. *Suard* n'ont point paru dans le petit coin du monde que vous avez, Monsieur, embelli quelque temps par les agrémens de votre société et par le charme de vos talens aimables. Moi qui suis actuellement condamné à la solitude et aux souffrances que la vieillesse traîne après elle, j'y ajoute encore l'oubli du monde. Je ne sais plus ce qu'on fait dans la compagnie à laquelle vous feriez tant d'honneur. On ne m'instruit plus de rien; on me regarde comme mort, et on ne se trompe pas de beaucoup. Les personnes que j'aurais pu faire souvenir de mon existence et qui devaient passer par chez moi, n'y sont pas plus venues que M. de *Vaines* et M. *Suard*. On ne me consulte pas plus sur la place qui vous est si bien due, que s'il s'agissait de nommer un chef d'escadron ou un maréchal de camp. Je vous avoue toute ma décadence; il ne faut pas faire le fier. Mais, quoique je n'espère rien de mon crédit, j'espère tout de votre mérite. On a deux mois encore pour se décider. Il m'est revenu qu'on emploie le clergé, les dames et les plus grandes princesses. En vérité, c'est *Jeannot Lapin* qui implore les dieux et les

déesses pour être en possession de son terrier. Je m'imagine que vous entrerez de plein saut sans tant de cérémonies. Tout ce que je sais, c'est que je voudrais bien que vous pussiez, pour ma consolation, faire encore quelque apparition dans nos retraites. Notre hameau commence à être changé en une jolie ville. Il y a un spectacle qui n'est pas mauvais; la salle est très-jolie et de fort bon goût; je ne la fréquente guère, car je ne sors pas de mon lit. J'attends la fin de ma carrière, et c'est en vous aimant de tout mon cœur. 1777.

LETTRE CCXXXI.

A M. D'ARGENTAL.

10 octobre.

Je vous ai envoyé, mon cher ange, les cinq anciens petits pâtés, avec une lettre douloureuse; le tout sous l'enveloppe de M. de *Vaines*, le 3 d'octobre; et comme la vieillesse est timide et que tout me fait peur, j'ai grand peur en effet que vous n'ayez rien reçu, attendu qu'on m'a informé que M. de *Vaines* n'était plus administrateur des postes. Je me souviens d'une autre sottise que j'ai faite: j'ai mis dans ma lettre M. le duc d'*Aumont* au lieu de M. le maréchal de *Duras*. Ce n'est pas ma seule bévue; il y en a bien d'autres dans ce que je vous ai envoyé.

1777. L'impossibilité de les corriger est ce qui me désespère. Vous aurez cinq autres pâtés de Constantinople (1), si Dieu me prête vie ; mais ceux-là sont beaucoup plus difficiles à cuire. Réchauffez les premiers : vous n'aurez les derniers qu'à la fin de l'hiver où nous allons entrer. Je ne tombe point en jeunesse ; je tombe réellement en enfance. Ayez pitié de moi : mais êtes-vous capable de vous remuer bien vivement pour votre ancienne créature qui a tant besoin de vous, et qui se met toujours à l'ombre de vos aîles ?

Je fais mille remerciemens à votre aimable secrétaire. Je vois que le caractère de son âme l'emporte encore sur celui de son écriture. Je lui demande sa protection auprès de vous.

(1) La tragédie d'*Irène*.

LETTRE CCXXXII.

LETTRE CCXXXII. 1777.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 10 octobre.

Mon cher ami, soyez sûr que je n'écris point de lettre qui ne soit pleine de la sensibilité qui est dans mon cœur, et de la justice si bien méritée que je vous rends. On ne me donne que des espérances, parce qu'au bout du compte trois ou quatre personnes avec qui je suis un peu lié ne sont pas trente-neuf personnes, parmi lesquelles il y en a une trentaine que je ne connais point du tout. Je suis regardé comme un homme mort; mais vous êtes très-vivant. Si je n'ai pas le bonheur de vous appeler mon confrère dans un mois, vous serez mon successeur dans très-peu de mois.

J'apprends qu'on se bat au Parnasse pour des croches et des rondes. Vous qui êtes un vrai maître dans tous les arts de ce Parnasse, c'est à vous à juger les combattans (1). Je vous demanderai bientôt un *Requiem ;* mais quand je lis quelque chose de vous, je lis des *Laudate.* Comptez qu'il n'y a personne dans cet hémisphère qui soit plus pénétré que moi de l'honneur que vous faites aux deux mondes, et qui soit plus votre ami.

(1) *Chabanon* jouait fort bien du violon.

1777. LETTRE CCXXXIII.

A M. D'ARGENTAL.

5 novembre.

Mon cher ange, je vous importune de mes petits chiffons. Voici un *Errata* pour la Sicile et pour Constantinople (1). Je sens bien que vous me direz : l'*Errata* devait être cent fois plus long ; et moi je vous répondrai qu'il est beaucoup plus aisé de faire des fautes que de les corriger, et qu'il faut souffrir ses amis avec leurs défauts, sur-tout quand ils sont accablés de vieillesse et de maladies : alors le temps de s'amender est passé ; on peut se repentir, mais non pas se corriger. Qu'en pense M. de *Thibouville?* N'a-t-il pas pitié de moi ?

Nous aurons grand soin, Mme. *Denis* et moi, autant qu'il sera en nous, de lui conserver l'appartement de l'hôtel des Fées - Villette. Notre chaumière de Ferney n'est pas faite pour garder des filles. En voilà trois que nous avons mariées, Mlle. *Corneille*, sa belle-sœur Mlle. *Dupuits*, et Mlle. de *Varicourt*, que M. de *Villette* nous enlève. Elle n'a pas un denier, et son mari fait un excellent marché. Il épouse de l'innocence, de la vertu, de la prudence, du goût pour tout ce qui est bon, une égalité d'âme inaltérable avec de

(1) *Agathocle* et *Irène*.

la sensibilité; le tout orné de l'éclat de la jeunesse et de la beauté. 1777.

Je me mets à l'ombre de vos aîles.

Le vieux malade de Ferney.

LETTRE CCXXXIV.

A M. D'ARGENTAL.

17 novembre.

Ne soyez point l'ange exterminateur ; soyez l'ange sauveur. Secourez-moi, vous qui daignez m'aimer depuis environ soixante et dix ans, et empêchez-moi de mourir de douleur à quatre-vingt-quatre.

Tout ce que je demande, c'est que M. le maréchal de *Duras* puisse lire *Irène* mise dans son cadre.

Souffrez que je vous envoie des emplâtres pour mettre à toutes les blessures d'*Irène*. J'ose supplier instamment la secrétaire aimable que vous avez élevée de vouloir bien placer ces petits papiers que j'envoie. Il n'y a qu'à lire l'indication de chacun; ensuite on coupe avec des ciseaux cette indication, et on met la correction avec quatre petits pains à cacheter à la place convenable.

Par exemple, à l'acte second on coupe le petit avertissement qui finit par *mettez ainsi ;* et on colle proprement les vers ajoutés qui commencent par ces mots : *au premier coup porté*, et qui finissent par ces mots : *de mes scrupules vains*. Quand

1777. on a pris ce petit soin, la pièce est en état d'être lue sans peine; les yeux du lecteur sont contens; il faut qu'ils le soient pour qu'on puisse bien juger.

Je ne me suis pressé de rien; je veux seulement vous plaire et à M. le maréchal de *Duras*. Après avoir goûté cette satisfaction, je mourrai consolé, si cette pièce peut servir un jour à rétablir le seul spectacle qui fasse un véritable honneur à la France. C'est un malheur qu'il n'y ait aucun acteur qui s'y connaisse, et qu'aucun d'eux, excepté *le Kain*, ne sache mettre les nuances nécessaires dans ses rôles. Nous les avons fait sentir dans Ferney ces nuances, sans lesquelles tout est perdu.

Adieu, mon cher ange; c'est moi qui suis perdu, si vous ne me soutenez pas.

N.B. Voyez comme à la fin *Irène* demande pardon à Dieu de son suicide, et devinez quel effet prodigieux un père respectable et tendre et un amant désespéré ont fait par leurs cris douloureux en arrosant de leurs larmes les mains d'*Irène*, tandis qu'*Irène* demande deux fois pardon à Dieu d'une voix mourante. Tout est froid à votre théâtre à côté de cette catastrophe.

LETTRE CCXXXV. 1777.

A M. FABRI,

Syndic des Etats du pays de Gex.

12 décembre.

Monsieur, on me demande de Paris une copie circulaire imprimée que nous reçûmes de la part du ministère dans tout le pays de Gex il y a plusieurs années. C'était dans le temps que M. le duc de *Praslin* avait le département de la marine, et que la France envoya une petite flotte contre l'empereur de Maroc. La flotte fut prise ; les soldats et les officiers qui la montaient furent mis aux fers. La lettre circulaire dont je vous parle nous exhortait à une contribution volontaire que nous fîmes. J'ai perdu l'exemplaire qui m'était adressé.

Comme vous êtes plus exact que moi et que vous êtes un homme d'ordre, ce que je suis bien loin d'être, j'ai recours à vos bontés pour tâcher de retrouver cette copie qu'on me demande. Je présume qu'elle pourrait être dans vos archives ou dans celles des états de la province. Je vous serai très-obligé de cette complaisance, et je vous demande bien pardon de mon importunité.

Je vous souhaite d'avance, Monsieur, une bonne année de 1778, quoique nous ne soyons

1778. encore qu'au jour (1) de l'escalade de 1777. Il n'y a plus de bonne année pour moi, qui suis accablé de quatre-vingt-quatre ans et de quatre-vingt-quatre maladies.

Je n'en suis pas moins avec un sincère attachement,

Monsieur,

Votre, etc.

LETTRE CCXXXVI.

A M. DE THIBOUVILLE.

Le 15 janvier.

TANDIS que je travaillais jour et nuit pour monsieur *Baron*, que j'effaçais, corrigeais, ajoutais, retranchais, j'ai appris que *Monvel* a lu la chose au tripot assemblé, et je ne sais pas si le tripot a ri ou pleuré : je ne crois pas que mes deux anges aient laissé le manuscrit à *Monvel;* je ne crois pas non plus que le tripot s'en soit emparé. Ce serait alors que je pleurerais et que je me tuerais comme *Irène*. Attendez, Messieurs, attendez; vous êtes des jeunes gens bien pressés; vous aurez par la poste une *Irène* toute décrassée et sortant de sa toilette dans quinze jours ou trois semaines. Vous avez pris des es-

(1) Fête annuelle célébrée à Genève en mémoire de ce que ses habitans, le 12 décembre 1602, repoussèrent les Espagnols, qui, sous le commandement de Charles-Emmanuel de *Savoie*, avaient livré assaut à la ville.

quisses pour des tableaux. Pour Dieu ! attendez que le peintre ait fini. 1778.

Je conjure instamment l'autre ange, M. d'*Argental*, de ne laisser voir ces croquis à personne. Je me défie de tous les prétendus connaisseurs qui crient : voilà un bras trop long, quand il est trop court, et qui vont vilipender dans tout Paris un nez aquilin qu'ils disent être retroussé. Un pauvre peintre est déclaré barbouilleur avant que son ouvrage ait paru dans son jour. Mandez-moi, je vous en supplie, où j'en suis et où vous en êtes ; mais j'ai peur que votre santé ne vous le permette pas.

M. d'*Argental* me manda, il y a près d'un mois, que vous n'étiez pas très-content de votre vache et que vous étiez très - enrhumé : votre santé m'est plus chère que celle d'*Alexis* (1). Je me suis mis à vous aimer passionnément depuis que je vous ai connu comme un homme essentiel, au lieu qu'auparavant je ne vous regardais que comme un homme aimable. Tâchez donc que je puisse venir vous voir cet été dans cette maison que j'ai habitée autrefois ; car l'hiver je ne peux sortir de mon lit. Je suis pénétré pour vous de tendresse et de reconnaissance.

(1) Personnage de la tragédie d'*Irène*.

1778. ## LETTRE CCXXXVII.

A M. DE THIBOUVILLE.

17 janvier.

Je vous ai écrit hier, illustre et généreux *Baron*, et je suis forcé de vous écrire encore aujourd'hui, parce que je viens de recevoir tout-à-l'heure une lettre de vous du 3 janvier, qui apparemment a fait le tour de la France avant de m'être rendue.

Je suis bien plus étonné encore de ce que m'écrit M. d'*Argental*. Je ne conçois rien à *le Kain*; je n'entends rien à tout ce qui se passe; je vois seulement que je vous ai une obligation extrême de la chaleur et de la bonté que vous avez mise dans cette affaire qui m'est essentielle. Je vois qu'il faudra que je vienne à Pâques vous remercier, si je suis en vie.

Je n'ai pas pu lire la ligne où vous me dites: Madame......... aura le manuscrit ce matin. Je ne sais point quelle est cette madame : c'est peut-être un monsieur; car il n'y a qu'une M fort mal faite. Je ne suis point étonné que, dans un siècle où tous nos auteurs écrivent pour n'être point entendus, ceux qui écrivent à leurs amis écrivent pour n'être point lus.

Je persiste dans la prière que je vous ai faite de retirer tous les rôles et la pièce, et de mettre le tout dans un profond oubli et dans le feu jus-

qu'à ce que je puisse venir vous témoigner ma tendre reconnaissance. 1778.

Je soupçonne que le nom que je n'ai pas pu lire est *Suard ;* je soupçonne qu'il en a fait la critique avec M. de *Condorcet ;* je soupçonne qu'elle pourra être imprimée malgré moi dans peu de temps, et que cela serait bien cruel ; je soupçonne qu'il faut absolument que j'y travaille avec la plus grande attention, et que je prévienne toutes les tracasseries que je prévois.

Je soupçonne que je serai fort embarrassé.

J'ajoute à tous mes soupçons que je n'ai entendu parler ni de Mme. *Vestris,* ni de Mlle. *Saint-Val ;* que je ne connais personne, excepté *le Kain*, qui devrait, par reconnaissance, avoir un peu plus d'attention pour moi.

Je me jette entre vos bras ; car, en vérité, vous êtes un homme essentiel.

Mme. *Denis* vous fait les plus tendres complimens.

1778. LETTRE CCXXXVIII.

A M. DE THIBOUVILLE.

20 janvier.

J'ai dû être un peu étonné, je vous l'avoue, de tout ce que vous avez bien voulu me mander sur un homme dont je devais attendre quelque reconnaissance et quelque amitié (1).

Vos deux lettres du 13 janvier me parvinrent bien dimanche 19 janvier. Je reçus en même temps celle de l'homme en question, et je crois que mon devoir est de vous l'envoyer. Je vous la dépêche donc sous le couvert de M. d'*Argental*; et je vous répète que son oncle, M. de *Fériol*, ambassadeur à Constantinople, disait des Turcs : *Il n'y a d'honneur ni à gagner ni à perdre avec eux.*

Je pense en effet, monsieur le marquis, que vous ne devez en aucune façon vous compromettre. Pour moi, je suis bien loin de ressembler à l'homme dont vous avez tant sujet de vous plaindre : je suis pénétré de vos bontés; je ne les oublierai de ma vie, et je travaillerai sans relâche, jusqu'à Pâques, à mériter l'honneur que vous m'avez fait d'être mon chevalier.

(1) Il s'agit sûrement de *le Kain*, qui paraît avoir refusé de jouer le rôle de *Léonce* dans *Irène*. Voyez pages 450 et suivante du 63e. volume des *OEuvres de Voltaire*, édition de Kelh, *in*-8°.

Oubliez, encore une fois, les ingrats, et ne vous ressouvenez que des cœurs reconnaissans. 1778.

Mme. *Denis* et M. de *Villette* sont tout aussi étonnés que moi, et ils sont persuadés qu'il faut oublier jusqu'à nouvel ordre.

J'écris à M. d'*Argental* en conformité, et je le supplie de tout retirer et de tout abandonner jusqu'à ce saint temps de Pâques.

J'écris à Mme. *Vestris* et à M. *Monvel*, selon les avis que vous voulez bien me donner. Je ne manque pas sur-tout à M. *Suard*. Je les remercie tous des soins qu'ils ont bien voulu se donner pour une malheureuse esquisse, qui ne sera finie de plus de deux mois.

J'envoie toutes ces paperasses à M. d'*Argental*, afin que vous en jugiez. Je les adresse à M. de *Vaines*, pour épargner des ports de lettres trop considérables. Ne sachant point d'ailleurs la demeure d'aucun de ces messieurs, je supplie monsieur d'*Argental* de leur faire tenir ces lettres par la petite-poste ou par un de ses gens, en cas que vous soyez contens l'un et l'autre de la manière dont je conduis cette petite affaire.

Je vous exhorte à ne songer qu'à votre santé; il n'y a que cela de précieux; mais j'y ajoute encore l'amitié.

Mme. *Denis* vous fait les plus tendres complimens.

Nous croyons tous que Mme. de *Villette* est grosse.

Le vieux malade.

1778.

LETTRE CCXXXIX.

A M. DE TRESSÉOL (1).

Janvier.

J'ai reçu, Monsieur, les deux volumes que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Ma solitude, mon âge et mes infirmités m'ont laissé un cœur toujours plein de la mémoire de M. *Desmahis*. Je suis très-sensible aux soins que vous prenez de faire connaître au public le mérite d'un homme si aimable. Il fut trop tôt enlevé aux gens de goût et de bonne compagnie. Le juste éloge que vous faites de ses ouvrages et de sa personne fait également aimer l'auteur et l'éditeur. Vous augmentez mes regrets par le présent que vous voulez bien me faire, et votre style me console de sa perte.

J'ai l'honneur d'être, etc.

(1) Editeur des œuvres de *Desmahis*.

1778.

LETTRE CCXL.

A M. LE COMTE DE TRESSAN.

Paris, 19 février.

Le vieux malade de Ferney est incapable d'avoir passé trois jours sans répondre aux bontés de M. le comte de *Tressan*, et sans lui avoir témoigné sa tendre et respectueuse reconnaissance.

Je suis entre les mains de M. *Tronchin*; mais, quoiqu'il m'ait défendu tout, il ne pourra m'empêcher de vous écrire. Je suis dans un tourbillon qui ne convient ni à mon âge ni à ma faiblesse. Mon âme serait plus à son aise à Franconville.

Votre ami, M. de *Villette*, a raison d'aimer le monde; il y brille dans son étonnante maison; il l'a purifiée par l'arrivée d'une femme aussi honnête que belle. Je l'abandonnerai bientôt à son nouveau bonheur; mais je compte bien être témoin du vôtre dans votre retraite, si je puis disposer de moi un moment. Il y a long-temps que j'aspire à cette consolation. Je serai jusqu'au dernier moment de ma vie, monsieur le comte, le plus attaché, le plus respectueux de vos serviteurs.

1778.

LETTRE CCXLI.

A MADEMOISELLE DIONIS.

Paris, février.

MADEMOISELLE, vous avez eu la bonté de m'envoyer un livre qui contient, à ce que je présume, l'origine de votre maison (1). Mais en ajoutant à ce bienfait la bonté de m'écrire, vous ne m'avez point instruit de votre demeure. Je n'ai pu même, après avoir lu votre origine avec tant de plaisir, trouver le nom du libraire qui la débite; ainsi, il m'a été impossible d'avoir un moyen de vous écrire et de vous remercier.

M. de *Laharpe*, qui se connaît en grâces et en style, vient de me dire qu'il était assez heureux pour vous connaître, et qu'il se chargerait de mettre à vos pieds la reconnaissance de votre très-humble et très-obéissant serviteur.

(1) L'*Origine des Grâces.*

LETTRE CCXLII.

A M. LE CURÉ DE SAINT-SULPICE.

4 mars.

Monsieur, M. le marquis de *Villette* m'a assuré que si j'avais pris la liberté de m'adresser à vous-même pour la démarche nécessaire que j'ai faite, vous auriez eu la bonté de quitter vos importantes occupations pour venir daigner remplir auprès de moi des fonctions que je n'ai cru convenables qu'à des subalternes auprès des passagers qui se trouvent dans votre département.

M. l'abbé *Gautier* (1) avait commencé par m'écrire sur le bruit seul de ma maladie : il était venu ensuite s'offrir de lui-même, et j'étais fondé à croire que, demeurant sur votre paroisse, il venait de votre part. Je vous regarde, Monsieur, comme un homme du premier ordre de l'Etat. Je sais que vous soulagez les pauvres en apôtre, et que vous les faites travailler en ministre. Plus je respecte votre personne et vous, Monsieur, plus j'ai craint d'abuser de vos extrêmes bontés. Je n'ai considéré que ce que je devais à votre naissance, à votre ministère et à votre mérite. Vous êtes un général à qui j'ai demandé un soldat. Je vous supplie de me par-

(1) Chapelain des Incurables, qui avait confessé l'abbé de *Lattaignant*.

1778. donner de n'avoir pas prévu la condescendance avec laquelle vous seriez descendu jusqu'à moi. Pardonnez-moi aussi l'importunité de cette lettre ; elle n'exige point l'embarras d'une réponse : votre temps est trop précieux (1).

(1) *Réponse du Curé de Saint-Sulpice.*

Le 4 mars.

Tous mes paroissiens, Monsieur, ont droit à mes soins, que la nécessité seule me fait partager avec mes coopérateurs ; mais quelqu'un comme M. de *Voltaire* est fait pour attirer toute mon attention. Sa célébrité, qui fixe sur lui les yeux de la capitale, de la France, même de l'Europe, est bien digne de la sollicitude pastorale d'un curé. La démarche que vous avez faite, Monsieur, n'était nécessaire qu'autant qu'elle pouvait être utile et consolante dans le danger de votre maladie. Mon ministère ayant pour objet le vrai bonheur de l'homme, en tournant à son profit les misères inséparables de sa condition, et en dissipant par la foi les ténèbres qui offusquent sa raison et le bornent dans le cercle étroit de cette vie, jugez avec quel empressement je dois l'offrir à l'homme le plus distingué par ses talens, dont l'exemple seul ferait des milliers d'heureux et peut-être l'époque la plus intéressante aux mœurs, à la religion et à tous les vrais principes, sans lesquels la société ne sera jamais qu'un assemblage de malheureux insensés divisés par leurs passions et tourmentés par leurs remords.

Je sais, Monsieur, que vous êtes bienfesant. Si vous me permettez de vous entretenir quelquefois, j'espère que vous conviendrez qu'en adoptant parfaitement la sublime philosophie de l'Evangile, vous pouvez faire le plus grand bien et ajouter à la gloire d'avoir porté l'esprit humain au plus haut degré de ses connaissances, le mérite de la vertu la plus sincère, dont la sagesse divine, revêtue de notre nature, nous a donné la juste idée et fourni le parfait modèle que nous ne pouvons trouver ailleurs.

Vous me comblez, Monsieur, de choses obligeantes que vous voulez bien me dire et que je ne mérite pas. Il serait au-dessus de mes forces d'y répondre, en me mettant au nombre des savans et des gens d'esprit qui vous portent avec tant d'em-

LETTRE CCXLIII.

LETTRE CCXLIII. 1778.

A M. DUMOUTIER DE LAFOND,

Officier d'artillerie, qui lui avait écrit sur l'origine des AROUET.

Paris, 7 avril.

MONSIEUR, l'île de Délos eut son *Apollon*, la Sicile ses muses, et Athènes sa *Minerve*. Les villes de Loudun (1) et de Saint-Loup (2), à l'exemple des villes qui combattirent autrefois pour la naissance d'*Homère*, voudraient-elles aujourd'hui combattre pour être le lieu de la naissance de mes ancêtres? Je n'ai aucune voie de conciliation à leur proposer. Si cette découverte heureuse les intéresse, elles ne manqueront pas de moyens pour la faire. Les vers que fit Antoine *Dumoustier*, un de vos ancêtres, sur la mort de René *Arouet*, qui peut aussi être un des miens, sont animés d'un caractère d'amitié qui fait honneur au cœur de celui qui les a écrits. Puisque vous

pressement leur tribut et leurs hommages. Pour moi, je n'ai à vous offrir que le vœu de votre solide bonheur et la sincérité des sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

(1) Un fragment d'Etienne *Rousseau*, enquêteur au bailliage de Loudun, dit « que ce fut par modestie que René *Arouet* ne fit pas » imprimer plusieurs de ses ouvrages qui en étaient dignes ».

(2) M. *Jouyneau-Desloges*, auteur des *Affiches de Poitou*, a vu d'anciennes minutes d'actes passés par un *Arouet*, notaire à Saint-Loup.

1778. travaillez à l'histoire de votre province, évitez avec soin le trop grand flegme de style assez ordinaire aux personnes qui, comme vous, par état ou par goût, s'appliquent aux mathématiques.

Je suis, avec toute la considération que vous méritez, etc.

LETTRE CCXLIV.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

10 avril, à six heures du soir.

Madame d'*Emery* et madame sa sœur sortent de chez moi, Madame. Je leur ai répété ce que j'avais dit et dû dire à M. de *Schomberg* et à M. de *Villarceau*, que si elles pensaient à cette maison, j'avais trop de respect pour elles pour aller sur leur marché. Elles m'ont répondu qu'elles étaient prêtes à me vendre cette maison, qui était à elles. Je leur ai dit : Mesdames, il faut que vous en soyez maîtresses par un contrat, pour être en droit de la vendre. — Monsieur, nous avons une parole de Mme. de *Villarceau*. — Madame, une parole d'honnêteté n'a jamais mis personne en possession d'un bien. — Monsieur, on nous a promis de nous la vendre à vie, et nous vous la vendrons à vie, si vous voulez. — Mesdames, si vous l'aviez pour votre vie, vous ne pourriez pas me la vendre pour la mienne.

Ces dames n'entendent pas parfaitement les af-

faires; elles disent qu'elles ont parole de trouver de l'argent, et ne l'ont point encore; elles disent qu'elles feraient les achèvemens nécessaires en un an. Je les ferais en deux mois; je paierais sur-le-champ M. et Mme. de *Villarceau*. Il ne s'agirait que d'engager Mme. d'*Emery* à me donner un billet par lequel elle permettrait que je fisse marché avec M. de *Villarceau*. 1778.

Vous savez, Madame, que je meurs d'envie d'être votre voisin, et de finir mes jours près de l'hôtel de Choiseul et près du vôtre.

Fin du second et dernier tome du Supplément au Recueil des Lettres de M. de Voltaire.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES LETTRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

A.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

I.

J.

L.

M.

V.

X.

Fin de la Table du Tome second.

